

## Jean-Marie Messier engage une épreuve de force avec le gouvernement autour de l'UMTS

LE PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, a décidé d'engager une épreuve de force avec le gouvernement. Alors que sa filiale SFR devait s'acquitter, dimanche 30 septembre, auprès du ministère des finances du premier versement, au titre de la licence UMTS (téléphonie mobile de troisième génération), la société n'a pas honoré son engagement et a versé le chèque correspondant, d'un montant de 619 millions d'euros, sur un compte bloqué à la Caisse des dépôts. L'autre candidat choisi pour une licence, Orange, filiale de France Télécom, s'est, lui, acquitté de sa dette. M. Messier souhaite ainsi forcer Bercy à renégocier le prix des licences. Le gouvernement, qui a déjà connu de nombreuses déconvenues avec ce dossier, s'étonne de cette décision unilatérale.

Lire page 21

## En finir avec les cités-dortoirs

M. JOSPIN a annoncé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, lors du comité interministériel des villes, l'accélération du programme de démolition des HLM situés dans les cités difficiles. Le gouvernement veut « en finir avec les cités-dortoirs » et compte dynamiser 10 000 logements en 2001 et 15 000 en 2002, contre environ 5 000 par an au cours de la dernière décennie. « Je veux qu'on profite de ces démolitions pour construire sur les anciens sites HLM des activités économiques ou des logements avec des formules d'accès à la propriété », affirme M. Bartolone, ministre délégué à la ville. La démolition est une politique coûteuse : environ 130 000 F en moyenne par logement.

Lire page 13

## Swissair au bord de la faillite



MARIO CORTI

SYMBOLE de l'économie suisse, la compagnie aérienne Swissair, présidée par M. Corti, est au bord de la faillite. Le soutien des banques ce week-end est insuffisant face à des pertes abyssales. Même si Swissair est une compagnie privée, le gouvernement suisse gère la crise en direct.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République tchèque, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1002 - 7,90 F - 1,20 €



# Attentats : l'enquête se concentre sur l'Europe

● Les investigations sur les attentats du 11 septembre ne cessent de s'internationaliser ● Pour le FBI, l'Europe aurait été au cœur de leur préparation depuis des années ● Plusieurs suspects sont passés par l'Allemagne ● Tony Blair affirme avoir les preuves de l'implication de Ben Laden

### SOMMAIRE

● **L'enquête policière et financière** : Trois semaines après les attentats, l'enquête est internationale. C'est d'Europe que pourraient venir les « preuves », jamais rendues publiques à ce jour, d'un lien entre les dix-neuf pirates de l'air – pour la majorité d'origine saoudienne – et les réseaux d'Oussama Ben

Laden. Tony Blair affirme les détenir. Les cas de deux Algériens retiennent l'attention. Le premier, Kamel Daoudi, est suspecté par la police française d'être l'un des représentants de Ben Laden en Europe. Transféré de Londres à Paris, il était toujours en garde à vue, lundi matin, dans les locaux de la DST. Notre enquête sur ses études à Paris et son travail à la mairie

d'Athis-Mons. Le second, Lotfi Raisi, est détenu en Grande-Bretagne sous le soupçon d'avoir formé au pilotage quatre des pirates. Les investigations se développent aussi en Allemagne, notamment à Hambourg, où plusieurs pirates ont vécu, et en Espagne où des vidéos ont été saisies. L'enquête financière se heurte aux banques correspondantes. p. 2 à 4

● **Aux Etats-Unis** : Washington n'entend pas négocier avec les talibans. Les manifestations contre la guerre. Entretien avec Anthony Cordesman. p. 5

● **L'avenir de l'Afghanistan** : Le Pakistan pose ses conditions. Les talibans admettent protéger Ben Laden. Portrait : une jeune femme afghane dans la guerre. Manifestation de solidarité à Paris. p. 6 et 7

● **Le reste du monde** : Vu d'Afrique. Le Sommet de la francophonie reporté. M. Pèrès critique Tshahal. p. 8

● **Horizons-Enquête** : Paroles de pilotes, de stewards et d'hôtesse à l'aéroport La Guardia. p. 16

● **Horizons-Entretiens** : Jérôme Bellion-Jourdan analyse le rôle des ONG islamistes. p. 17

● **Horizons-Débats** : « Les nouveaux martyrs d'Allah » par Farhad Khosrokhavar. p. 19

► www.lemonde.fr/11septembre2001



### DOCUMENT

## Dernières consignes

Le Monde publie le texte intégral d'un document de quatre pages trouvé par le FBI sur les lieux des drames du 11 septembre. Ce texte, en possession des pirates de l'air, est un ensemble de consignes religieuses et pratiques avant le passage à l'acte. Il décrit l'univers démentiel de fanatiques méthodiques.

p. 18 et la chronique p. 40

## Les pirates OGM envahissent la mère de tous les maïs

LE MAÏS transgénique commence à pousser au Mexique. En toute illégalité : le Mexique a instauré un moratoire sur la culture de maïs OGM depuis 1998. Ce pays est en effet le berceau de la première céréale cultivée au monde (600 millions de tonnes). Il est le réservoir de sa biodiversité, essentiel pour fournir, en cas de besoin, de nouvelles qualités génétiques aux variétés cultivées à grande échelle. Or de nombreux agronomes craignent que les variétés OGM ne finissent par se croiser avec les espèces sauvages et par les éradiquer, suivant le processus écologique de la bio-invasion. Cela conduirait à une réduction de la diversité dangereuse pour la production alimentaire mondiale.

Les sites où prospère le maïs pirate se situent dans les Etats d'Oaxaca et de Puebla, dans le sud du pays. La découverte a été faite par une équipe dirigée par un biologiste de l'université de Californie, Ignacio Chapela, et l'information a été communiquée au gouvernement mexicain au début de 2001. Le ministère de l'environnement a alors mené sa propre enquête, et trouvé l'envahisseur dans quinze des vingt-deux sites sondés.

La découverte a été éventée début septembre par le directeur de la commission mexicaine sur la biosécurité (Cibiogem), Fernando Ortiz Monasterio. La nouvelle, donnée lors d'une réunion réunissant divers professionnels et associations, comme Greenpeace, concernés par les OGM, s'est rapidement diffusée vers la presse mexicaine, et a été reprise par *Nature* du 27 septembre. La description précise de la découverte doit d'ailleurs être publiée prochainement dans l'hebdomadaire britannique, qui soumet le texte à des spécialistes. Interrogé par *Le Monde*, Ignacio Chapela est ennuyé que son travail soit dévoilé avant son couronnement par une publication scientifique.

C'est par hasard, en 1997, que le pirate a été débusqué. Chapela travaille depuis quinze ans avec des communautés indigènes dans le domaine de la bioprospection, notamment pour les aider à développer des compétences en microbiologie. Dans ce cadre, des instruments d'analyse génétique ont été apportés, et des échantillons de maïs utilisés pour s'entraîner à la pratique de cette analy-

se. La surprise fut grande d'y trouver des exemplaires transgéniques. Dès lors, une étude plus systématique fut entreprise qui a conduit au constat actuel. Selon M. Chapela, la plante pirate pourrait avoir été plantée par des paysans des régions reculées : si le Mexique s'interdit la culture du maïs génétiquement modifié, il importe en revanche 5 millions de tonnes de la céréale chaque année des Etats-Unis, où maïs OGM et non OGM ne sont pas séparés.

La révélation s'inscrit dans un débat difficile au Mexique à propos des OGM. Le pays s'enorgueillit d'une biodiversité très riche, et notamment d'une cinquantaine d'espèces de maïs – ou de son ancêtre, le téosinte. C'est un des premiers lieux où s'est développée l'agriculture, par la domestication voici quelque sept mille ans de cette plante, qui était, pour les Mayas, le symbole de la vie. Mais comment imaginer que le Mexique puisse refuser à son puissant voisin l'importation du maïs transgénique ?

Hervé Kempf



### JUSTICE

## Retour en vue pour DSK

Dominique Strauss-Kahn devait obtenir, lundi 1<sup>er</sup> octobre, un non-lieu dans l'affaire Elf, au moment où s'ouvrait le procès de l'un des dossiers de la MNEF, dans lequel il est poursuivi pour « faux et usage de faux ». Deux ans après sa démission du gouvernement, l'ancien ministre entrevoit la sortie d'un long tunnel judiciaire et peut espérer apporter son aide à Lionel Jospin. p. 10 et l'éditorial p. 20

### POINT DE VUE

## Notre responsabilité d'industriel par Thierry Desmarest

APRÈS la catastrophe de Toulouse, nous sommes tous en état de choc devant le terrible bilan humain et l'ampleur de la désolation. Au-delà des mots, notre compassion et notre solidarité

vont aux victimes et à leurs familles. Notre reconnaissance va aux secours et à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour aider les personnes frappées par la catastrophe. Ceux qui ont perdu un proche,

ceux qui ont souffert dans leur chair, ceux qui ont subi des dommages, mais aussi ceux que les images de dévastation ont conternés ne peuvent accepter, quelles que soient les causes de cette tragédie, que des activités écono-

miques, dont la vocation est de contribuer au progrès et au bien-être collectif, soient source de destruction. Pour notre entreprise, bouleversée aussi par la perte des siens, s'ouvre aujourd'hui une nécessaire réflexion sur son rôle, ses valeurs et ses métiers.

Dans cette épreuve, alors que les risques et critiques ne leur sont aujourd'hui pas épargnés, nos équipes, qui exercent des métiers difficiles et sur lesquelles pèsent le poids de lourdes responsabilités, font preuve d'un dévouement, d'un courage et d'un professionnalisme exemplaires.

Cet événement nous rappelle cruellement que la chimie est un métier dangereux, et que le risque zéro n'existe qu'en théorie. Notre objectif constant est la maîtrise du risque, avec l'ambition qu'elle nous rapproche, dans les faits, du « risque zéro ». La priorité absolue que notre entreprise accorde à la sécurité est une exigence aujourd'hui encore renforcée.

Lire la suite page 19 et nos informations pages 12 et 35

Thierry Desmarest est président-directeur général de Total-FinaElf.



### SPORTS

## Les Bleuets rois du foot

A quelques mois de la Coupe du monde de football 2002, dont la France est la grande favorite, les jeunes Bleus ont remporté, dimanche 30 septembre, le titre mondial des 17 ans, en dominant le Nigeria (3-0). Ce succès démontre l'efficacité du système français de formation. Lire, par ailleurs, nos informations sportives. p. 28 à 30

France.....	10	Météorologie-Jeux.....	31
Société.....	13	Immobilier-Annonces	32
Régions.....	15	Carnet.....	33
Horizons.....	16	Culture.....	34
Entreprises.....	21	Guide culturel.....	37
Communication.....	24	Kiosque.....	38
Tableau de bord.....	25	Abonnements.....	38
Aujourd'hui.....	28	Radio-Télévision.....	39

101<sup>e</sup> édition

## Le bénéfice d'une expérience unique



DALLOZ



**ÉTATS-UNIS** Les enquêteurs américains mobilisés pour la plus vaste enquête criminelle jamais engagée commencent à développer une vision d'ensemble du complot qui a

abouti aux attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. ● QUATRE des dix-neuf pirates de l'air auraient subi un entraînement dans les camps afghans d'Oussama Ben Laden, selon

le *Washington Post*. ● L'ALLEMAGNE est au cœur de l'enquête : c'est là qu'aurait commencé la planification de l'opération. Deux nouvelles enquêtes judiciaires contre six per-

sonnes soupçonnées d'« appartenir à un groupe terroriste » ont été ouvertes samedi 29 septembre. ● LE PREMIER MINISTRE britannique Tony Blair a déclaré avoir « vu des preuves

fortes et incontestables des liens [d'Oussama Ben Laden] avec les événements du 11 septembre ». ● EN ESPAGNE, la police a saisi des vidéos montrant des attentats en Algérie.

## Les attentats du 11 septembre auraient été préparés en Europe

Les enquêteurs américains, qui épluchent les comptes bancaires des pirates de l'air, sont persuadés que le complot qui a abouti aux attentats du 11 septembre a été préparé depuis plusieurs années à partir de l'Allemagne, où de nouvelles arrestations ont eu lieu samedi 29 septembre

**TROIS SEMAINES** après les attentats de Washington et de New York, la dimension internationale de l'enquête se confirme. Comme le pressentaient les services spécialisés, aux Etats-Unis comme à l'étranger, c'est d'Europe, plus précisément d'Allemagne et de Grande-Bretagne, que pourraient venir les « preuves », maintes fois annoncées mais jamais rendues publiques à ce jour, d'un lien entre les dix-neuf pirates de l'air et les réseaux du dirigeant islamiste Oussama Ben Laden (*Le Monde* du 27 septembre).

Le premier ministre britannique Tony Blair s'est montré catégorique à ce propos, dimanche 30 septembre, sur la BBC : « J'ai vu des preuves fortes et incontestables des liens (d'Oussama Ben Laden) avec les événements du 11 septembre », a-t-il indiqué, en précisant toutefois que ces « preuves » ne pouvaient être toutes étalées sur la place publique car elles émanent de « services de renseignements » et « d'autres sources sensibles ». Dans l'attente d'éventuelles précisions, ces déclarations confirment l'existence d'une « piste britannique » dans cette enquête tentaculaire.

Depuis les attentats, les poli-

ciers anglais ont notamment arrêté deux Algériens dont les cas retiennent l'attention. Le premier, Kamel Daoudi, âgé de vingt-sept ans, est suspecté par la police française d'être l'un des représentants de Ben Laden en Europe. Transféré à Paris dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 septembre, il était toujours en garde à vue, lundi matin, dans les locaux de la Direction de la surveillance du territoire (DST).

### INFORMATIONS JUDICIAIRES

Le second suspect d'origine algérienne, Lotfi Raissi, également âgé de vingt-sept ans, est quant à lui détenu en Grande-Bretagne où la justice l'accuse d'avoir surveillé de près la formation de quatre des pirates de l'air impliqués dans les détournements d'avions. M. Raissi serait ainsi le premier suspect - parmi plus d'une vingtaine détenus en Europe - à propos duquel un lien direct a été établi avec les kamikazes (*Le Monde* daté dimanche 30 septembre-lundi 1<sup>er</sup> octobre). Selon son avocat, il nie cependant toute implication dans les « récentes tragédies ».

Les investigations continuent également de se développer en Allemagne, où plusieurs pirates

de l'air - en particulier le chef présumé, Mohammed Atta - avaient vécu avant de partir aux Etats-Unis.

Deux informations judiciaires ont été ouvertes ces derniers jours, contre diverses personnes soupçonnées de préparer des attentats

de hautes autorités gouvernementales américaines, le *Washington Post* écrivait samedi que les attentats « avaient été planifiés et lancés il y a plusieurs années en Allemagne, avec des soutiens décisifs en Grande-Bretagne, dans les Emirats arabes et en Afghanistan ».

### Cinq Irakiens gardés à vue en Equateur

Cinq Irakiens étaient toujours en garde à vue en Equateur dimanche 30 septembre, à Salinas, à 130 kilomètres à l'ouest de Guayaquil, la plus grosse ville du pays, dans le cadre d'une enquête sur les liens qu'aurait pu établir Oussama Ben Laden dans le pays, a indiqué la police de cet Etat andin d'Amérique latine. La police n'a pas établi de lien entre ces Irakiens et les attentats du 11 septembre. Il leur est reproché simplement, pour l'instant, d'être restés dans le pays à l'expiration de leur visa de tourisme.

Les forces de sécurité équatorienne ont ouvert une enquête sur les éventuelles ramifications de l'organisation de Ben Laden en Equateur, à la suite de la publication le 13 septembre d'un rapport du Congrès américain. Selon ce document, l'Equateur est sur la liste des 34 pays où pourrait opérer le réseau du suspect saoudien. - (Reuters.)

sur le sol allemand. La ville de Hambourg, que les services antiterroristes français considèrent depuis des années comme une plaque tournante des réseaux islamistes en Europe, semble avoir servi de « base » à certains groupes. Faisant état d'informations émanant

Aux Etats-Unis, le FBI accumule quant à lui les renseignements sur les dix-neuf pirates de l'air. Alors que les identités de certains d'entre eux paraissent douteuses, la police fédérale a largement complété la liste initiale, diffusée le 14 septembre. La nouvelle liste précise

notamment, photos à l'appui, les différentes orthographe envisageables pour les noms des uns et des autres. Certains se voient ainsi attribuer jusqu'à huit identités différentes. Il semble en revanche se confirmer que la plupart d'entre eux étaient d'origine saoudienne.

Selon *Le Washington Post*, les enquêteurs auraient établi que quatre des pirates de l'air ont été entraînés en Afghanistan. Le complot aurait coûté environ 500 000 dollars à ses organisateurs, affirme aussi le journal. C'est d'ailleurs en suivant les dépenses et mouvements de fonds des terroristes que les enquêteurs auraient réussi à progresser.

Les 4 000 agents du FBI mobilisés ont étudié des milliers de pistes et multiplié les interpellations. L'Atorney General John Ashcroft a indiqué, dimanche, que plus de cinq cents personnes avaient été arrêtées et placées en détention en trois semaines.

### EMPÊCHER D'AUTRES ACTIONS

Dans la plupart des cas, il leur est officiellement reproché des infractions bénignes. En réalité, les autorités américaines cherchent surtout à « bloquer » les éventuels complices des pirates de

l'air et à empêcher ainsi d'autres actions. « Ma première tâche, a déclaré dimanche M. Ashcroft, est d'empêcher que le terrorisme frappe à nouveau aux Etats-Unis. Nous espérons ainsi gêner, interrompre, retarder, sinon bloquer, toute activité terroriste supplémentaire. »

Selon M. Ashcroft, de nouvelles attaques sont en effet à craindre. « D'autres [terroristes], qui auraient des plans, pourraient se trouver dans le pays, prépositionnés, prêts à faire quelque chose. (...) Il y a aujourd'hui une menace très sérieuse et, en toute franchise, cette menace pourrait augmenter » a-t-il affirmé sur la chaîne CBS. S'exprimant peu après sur CNN, M. Ashcroft a ajouté : « Il est très improbable que tous ceux qui ont été associés aux attaques du 11 septembre aient été interpellés ou repérés. »

Le secrétaire général de la Maison Blanche, Andrew Card, a pour sa part envisagé des attaques bactériologiques ou chimiques. « Je ne veux pas être alarmiste, a précisé M. Card, mais nous savons que les organisations terroristes (...) ont probablement trouvé le moyen de mettre en œuvre une guerre bactériologique ou chimique. »

Philippe Broussard

## La police espagnole a saisi chez des militants islamistes des vidéos montrant des attentats en Algérie

### MADRID

de notre correspondante

Les six militants islamistes algériens arrêtés le 26 septembre dans plusieurs villes espagnoles et considérés comme faisant partie d'une cellule dormante du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), organisation terroriste qui serait liée au millionnaire saoudien Oussama Ben Laden, ont été écroués en fin de semaine dernière. Ils devront répondre de l'accusation d'« appartenance à bande armée, falsification de documents et fourniture de fonds à des groupes terroristes ».

La police, qui dispose de conversations téléphoniques enregistrées des membres du groupe avec leur principal contact, le Tunisien Nizar Trabelsi, ancien joueur de football en Allemagne - arrêté il y a quelques jours en Belgique alors qu'il préparait, semble-t-il, des attaques-suicides contre des intérêts américains en Europe et le quartier général de l'OTAN -, pense également que l'un des six Algériens se préparait peut-être pour une action suicide. C'est en tout cas ce que peut laisser penser le journal intime de l'un des déte-

nus. Il y est écrit, entre autres, des phrases comme : « Ceci n'est que du vide : je hais ma vie », ou encore « Je vais continuer à aller de l'avant, grâce au pouvoir de Dieu. (...) Que Dieu nous vienne en aide. »

Mais ce qui a surtout retenu l'attention des enquêteurs, parmi tout le matériel sophistiqué saisi,

incroyable, enregistrés en Algérie, en Tchétchénie, en Afghanistan et en territoire palestinien. Tous sont « artisanaux » et originaux, selon le chef de la police, Juan Cotino, qui les a longuement décrits à la presse. Certains extraits de ces documents ont même fini par être diffusés à la télévision espagnole.

Des scènes « didactiques » montrent par exemple comment attaquer un convoi militaire. Une explosion détruit les voitures. L'image suivante montre comment on achève les survivants : à l'arme blanche

dont des composants électroniques, des falsificateurs de papiers d'identité et des viseurs nocturnes, ce sont la trentaine de bandes vidéo avec lesquelles les membres du groupe essayaient de convaincre de futures recrues parmi la forte communauté de musulmans immigrés en Espagne.

Des documents d'une violence

On y voit, filmées avec des caméras trop vives et par une caméra qui tremble un peu, signe que la personne qui la tient participe au mouvement général, des scènes « didactiques », montrant par exemple comment attaquer un convoi militaire, en Algérie. Une explosion détruit les voitures et l'image suivante montre comment

on achève les survivants : à l'arme blanche. Au milieu de ses camarades déjà morts, un jeune soldat que l'on vient visiblement d'égorger et dont l'uniforme n'est plus qu'une tache de sang regarde d'un œil mourant la caméra qui complaisamment s'attarde parmi la confusion, les véhicules en feu et les hurlements.

Une vidéo montre un camp d'entraînement en Afghanistan et une autre, tournée vraisemblablement parmi la guérilla tchétchène, explique avec force commentaires, « techniques » cette fois, comment fabriquer et mettre en place des engins explosifs, en creusant au milieu d'un chemin de terre pour placer l'engin relié à un émetteur radio. Un camion s'approche. Nouvelle explosion, nouveaux hurlements.

Enfin, autre versant de l'endoctrinement poursuivi, l'une des vidéos exalte l'esprit de sacrifice et montre des Palestiniens brûlant le drapeau d'Israël au milieu de rafales de pistolet-mitrailleur. Parmi les personnes acclamées par la foule, un groupe de jeunes activistes qui ont déjà revêtu la tunique blanche et se préparent au « mar-

tyre », c'est-à-dire à devenir, si leurs chefs spirituels le leur demandent, de futurs kamikazes.

Tenter de recruter de nouveaux adeptes parmi les immigrés maghrébins n'est pas nouveau dans le sud de l'Espagne, où le besoin de main-d'œuvre agricole constant facilite contacts et « ouvertures ». Et où le manque d'intégration et l'exploitation économique dont ils sont parfois victimes peuvent rendre ces jeunes immigrés réceptifs aux thèses intégristes.

Si l'on en croit une enquête publiée dimanche par *El País*, qui cite des sources policières, l'Espa-

gne, « refuge à mi-chemin des bases terroristes et de l'Europe », ne compterait pas moins de deux cents suspects liés au terrorisme islamiste. Il s'agirait surtout de membres de cellules dormantes, les nouvelles recrues étant envoyées pour s'entraîner en Tchétchénie ou en Bosnie.

Parmi les arrestations les plus significatives figure celle de l'Algérien Mohamed Bensakhria en juin, à Alicante. Considéré comme le lieutenant européen de Oussama Ben Laden, il a été extradé depuis vers la France.

Marie-Claude Decamps

## Madrid récupère l'effort international de la lutte antiterroriste contre l'ETA

### MADRID

de notre correspondante

En Espagne, un dicton affirme « qu'il n'est pas de malheur d'où un bien ne vienne », et manifestement, le gouvernement Aznar tire le meilleur profit qui soit de la coalition mondiale contre le terrorisme qui a suivi les attentats aux Etats-Unis, pour tenter d'en finir avec l'ETA au Pays basque.

Ce n'est pas pour rien que Madrid s'est fait le précurseur sur la scène européenne de la collaboration policière entre Etats, cherchant à promouvoir un « espace judiciaire européen » que certains envisageaient en traînant des pieds. Les récents textes et déclarations qui vont en ce sens, adoptés tant à Strasbourg, Bruxelles que plus récemment à l'ONU, ont conforté sa position. Et Madrid qui, lors de sa présidence européenne, en janvier, entend approfondir encore ce dossier, a trouvé un soutien plus qu'attentif à Washington.

### « ALLIÉ PRIVILÉGIÉ »

Il est vrai que l'Espagne de José Maria Aznar, premier pays qui a accueilli George Bush après son élection, en Europe, joue délibérément la carte de « l'allié privilégié » : même credo conservateur et libéral en économie, presque aucune critique contre le bouclier antimissile cher au président américain, pas davantage pour le refus américain de respecter le protocole de Kyoto sur l'environnement et, surtout, un appui aussi enthousiaste que sans faille depuis les événements du 11 septembre. Appui

qui va de l'autorisation de se servir des bases militaires d'usage conjoint hispano-américain de Rota et Moron, avec l'appui logistique que cela sous-entend, jusqu'à la promesse faite vendredi dernier à Washington, par le ministre des affaires étrangères, Josep Piqué, « d'aller même au-delà si cela était nécessaire, dans le cadre de la légalité internationale : aucune option n'est écartée ».

En retour, la compréhension américaine au problème du terrorisme vécu par l'Espagne s'est exprimée par la bouche du secrétaire d'Etat, Colin Powell : « Nous aiderons l'Espagne, devait-il déclarer, dans sa lutte contre les activités terroristes de l'ETA. » Ce qui permettait au ministre espagnol, radieux, d'annoncer : « L'ETA doit savoir qu'elle est complètement isolée dans le monde à présent : on la poursuivra où qu'elle s'abrite et on la traduira devant la justice. »

En quoi consistera cette aide ? Le ministre de l'intérieur, Mariano Rajoy, doit se rendre à Washington ce mois-ci, et José Maria Aznar sans doute en novembre. Il s'agira d'inclure la lutte antiterroriste dans la Convention bilatérale de défense entre les deux pays et de développer la coopération entre services secrets.

L'aide en question pourrait être surtout « technologique » et, lors de la visite de M. Bush à Madrid, l'hypothèse d'un possible recours espagnol au système de satellites espions américain Echelon avait été évoquée.

M.-C. D.



**Espace Suffren**  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

**CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN**

La meilleure chose qui puisse vous arriver.



● La New Beetle 1.6 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio 4 HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

**300 €/mois**  
1 967,87 F/mois

**All you need is New Beetle\*\***

\*\*Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 92 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 CE (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,3 - 10,5 / 5,9 - 6,0 / 7,5 - 7,7 / CO<sub>2</sub> (g/km) : 180 - 185.

\*Pour une New Beetle 1.6, au prix catalogue de 17 229,94 euros (116 300,78 F) incluant un Contrat de maintenance de 929,94 euros TTC (6 100 F TTC) pour 50 000 Km et 36 mois. Tarif au 02/09/2001. Versement comptant de 3 627,87 euros (23 792,25 F). Financement Abregio. Crédit de 14 102,07 euros (92 503,53 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 300 euros (1 967,87 F) puis 1 mensualité de 7 224 euros (47 386,34 F), qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit de 3 921,92 euros (25 226,13 F) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/10/2001, à l'Espace Suffren, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC SOISSONS B 642 032 148.

\*\*Au premier des deux termes échu, voir conditions générales en concession.





GAMMA

■ **KAMEL DAOUDI**, âgé de vingt-sept ans, est suspecté par la police française d'être l'un des représentants de Ben Laden en Europe. Transféré à Paris dans la nuit de vendredi à samedi, il était toujours en garde à vue, lundi matin, dans les locaux de la DST.

# Kamel Daoudi, élève modèle, féru d'informatique, aujourd'hui soupçonné d'avoir aidé les terroristes

Le jeune homme avait été embauché à la mairie d'Athis-Mons par Marie-Noëlle Lienemann

**SON PÈRE** a commencé à ne plus comprendre il y a trois ou quatre ans. « Il me disait, quand je rentre, j'ai envie de partir et quand je pars, j'ai envie de revenir », soupire Tehar Daoudi. Kamel, son fils, a eu de moins en moins envie de revenir, ou alors, quand son père n'était pas là.

Les policiers ont raté de peu le jeune homme le 21 septembre, lors du coup de filet du réseau islamiste dans l'Essonne. Il a finalement été interpellé quatre jours plus tard, au centre de l'Angleterre et remis à la police vendredi 28 septembre dans la nuit. Il est depuis en garde à vue à la direction de la sûreté du territoire (DST). Et son père a appris par la télé que son fils était soupçonné d'être « le logisticien » d'un réseau terroriste. Son garçon, qui était si brillant, qu'il a vu s'éloigner si vite et qu'il avait déjà un peu perdu.

La police l'avait placé sous surveillance depuis plusieurs mois : Kamel Daoudi, 27 ans, informaticien de bon niveau, assurait, selon la police, les liaisons via Internet entre les membres du

réseau dans les différents pays européens. Il aurait partagé un appartement à Corbeil, dans l'Essonne, avec Djamel Beghal, interpellé fin juillet à Dubaï (Emirats arabes unis), présenté comme un membre du mouvement d'Oussama Ben Laden. A Athis-Mons, dans le Nord de l'Essonne, Kamel Daoudi n'était qu'un animateur sympa du cybercafé.

## UN BAC S À DIX-SEPT ANS À PEINE

Le jeune homme naît en août 1974, en Algérie, et il arrive en France à l'âge de cinq ans. Kamel, son frère et ses deux sœurs habitent d'abord Paris, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, et le garçon, à l'école, fait des étincelles. Il saute le CE1, et au collège, il suit des cours d'anglais, d'arabe, de latin, de grec... Au lycée Lavoisier, il décroche un bac S à dix-sept ans à peine, s'inscrit en mécanique aéronautique à la faculté de Jussieu et à l'école normale supérieure de Cachan, dans le Val de Marne, spécialisée dans les filières techniques.

Mais en 1993, Kamel Daoudi s'essouffle et s'arrête au milieu de

son DEUG, en deuxième année. Il vient s'installer chez ses parents, à Vigneux-sur-Seine, un coin tranquille de l'Essonne. « Il m'a dit qu'il voulait tout arrêter, explique son père Tehar, que les études étaient trop dures pour lui. C'est à ce moment-là que ça a commencé à mal tourner. »

Kamel Daoudi refait une tentative, s'inscrit en licence d'informatique à Jussieu en 1995, mais laisse tomber avant de décrocher le diplôme. Il a toujours aimé l'informatique, pourtant ; tout petit il suivait les cours d'initiation à la mairie du 5<sup>e</sup>. En 1996 et 1997, les parents de Kamel ne savent déjà plus trop ce qu'il fait. « Il a commencé ses va-et-vient, raconte Tehar Daoudi. Deux jours dehors, parfois une semaine, parfois plusieurs semaines. Il faisait sa valise et il disait qu'il allait chez un copain. Entre nous, ça n'allait plus bien du tout. »

Son père s'inquiète, et le lui dit. « Il me répondait que les études ne servaient à rien, que beaucoup d'ingénieurs étaient au chômage. Moi, je ne pouvais pas admettre qu'il reste à rien faire, toute la journée, et qu'il sorte la nuit. J'avais peur qu'il soit entraîné par de mauvaises fréquentations des cités. »

## EMPLOI-JEUNE

Son père se met à fouiller dans son courrier. Tombe sur un rendez-vous chez un psychiatre, demande des explications, se fait évidemment envoyer promener. Tehar Daoudi ne reconnaît plus son fils, il le trouve transformé. C'était un garçon « policé, serviable, gentil ». Il le juge « renfermé et pas normal ». Pourtant, Kamel a trouvé un emploi au cyberspace d'Athis-Mons. « On l'avait embauché comme emploi-jeune en mars 1998, se souvient Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire

d'Etat au logement et ancien maire de la ville. On cherchait des gens qui connaissaient bien l'informatique et qui pouvaient faire tourner le cybercafé et conseiller les gens. » Kamel était content du boulot.

« C'était quelqu'un qui en voulait, raconte une étudiante. Il était super-agréable avec les gens et encadrait bien les enfants. On sentait qu'il connaissait son sujet. » Pour Marie-Noëlle Lienemann, « rien sur lui ou dans son comportement ne renvoyait l'image de l'islamiste ».

Le jeune homme s'installe dans une chambre du cyberspace, le long de la nationale 7, avant de trouver un studio à Corbeil-Essonne, celui où avait habité Djamel Beghal. Kamel Daoudi a aussi rencontré une jeune femme, une Hongroise de vingt-huit ans, il a du travail, il commence à renouer avec la famille, et son père se prend à espérer.

Mais la mairie d'Athis-Mons commence à trouver que le jeune ne travaille pas très dur. « Il s'est mis à devenir instable, explique Marie-Noëlle Lienemann, à ne plus venir travailler régulièrement, à glandouiller. Nous avons engagé une procédure de licenciement en 2000 et il est parti. » Elle a appris il y a quelques jours qu'un certain Kamel Daoudi avait été arrêté en Angleterre. La mairie a vérifié que c'était bien lui et a prévenu la DST. Tehar Daoudi n'avait pas vu son fils depuis des mois, et toujours en coup de vent. Quand il a appris la nouvelle, les bras lui en sont tombés. Il est lui-même pratiquant, et va régulièrement à la mosquée, mais son fils... « Je m'attendais à ce qu'il soit entraîné par des délinquants, mais vraiment pas par des gens de ce milieu-là. »

Franck Johannès et Anne Rohou

## La plupart des pistes suivies par les enquêteurs passent par l'Allemagne

Selon le « Spiegel », un ministre taliban se trouvait à Hambourg en janvier

### BERLIN

de notre correspondant

Moins de vingt-quatre heures après les attentats du 11 septembre, un agent spécial du FBI avait été détaché auprès de la police fédérale allemande pour coordonner une enquête où des islamistes venus de Hambourg semblaient devoir être mis en cause. Quelques jours plus tard, une demi-douzaine de collègues venaient lui prêter main-forte. De nouveaux renforts sont, depuis, arrivés des Etats-Unis, chargés d'aider à fouiller tous les recoins d'une affaire qui, de plus en plus, paraît avoir été longuement préparée en Allemagne.

Près de trois semaines après les attentats, il apparaît de plus en plus que c'est bien d'Allemagne que partent les principales pistes remontées jusqu'ici par les enquêteurs américains et leurs collègues européens. Samedi, le parquet fédéral allemand a annoncé l'ouverture de deux nouvelles enquêtes judiciaires contre six personnes soupçonnées d'« appartenance à un groupe terroriste ».

La première procédure vise trois personnes dont les noms n'ont pas été divulgués, mais qui, selon le procureur général fédéral Kay Nehm, seraient d'origine arabe et auraient résidé à Hambourg, ville où ont également séjourné et étudié Mohammed Atta, l'étudiant égyptien de 33 ans qui semble au cœur du complot, Marouan Yousef Al-Shehhi et Ziad Samir Al-Jarrah, pilotes présumés des avions qui se sont écrasés contre les deux tours du World Trade Center et en Pennsylvanie.

C'est également à Hambourg

qu'ont vécu le Yéménite Hamzi Binalchibh et l'Allemand d'origine marocaine Saïd Bahadji contre lesquels, le 21 septembre, ont été lancés deux mandats d'arrêt internationaux. Tous deux auraient été plus spécialement chargés de la gestion matérielle du réseau terroriste.

Quant aux membres du deuxième groupe dont l'arrestation a été annoncée samedi, seuls leurs prénoms et la première lettre de leur nom ont été rendus publics par le parquet fédéral. Il s'agit d'un Turc de 27 ans, Talip T., et de deux Yéménites de 24 et 26 ans, Wadee Al-A. et Schahab Al-A. Tous trois, qui résidaient à Wiesbaden, sont soupçonnés d'avoir préparé des attentats en Allemagne même, notamment, selon certaines sources, contre des intérêts britanniques. Coïncidence ou relation de cause à effet, d'importantes mesures de sécurité ont été prises ce même samedi autour du consulat britannique de Hambourg. La veille, les ministres de l'intérieur des Länder avaient décidé de renforcer à partir du lundi 1<sup>er</sup> octobre les contrôles policiers dans toute l'Allemagne.

Il semble que la police ait été mise sur la piste de Talip T. grâce à un « tuyau » qui faisait état d'un site informatique où étaient lancés des appels à rejoindre les combattants musulmans du Caucase, à soutenir financièrement les talibans ou à venir s'entraîner militairement en Afghanistan. Le nom du Germano-Marocain Saïd Bahadji, recherché par la police, apparaissait également sur le site. Lors des perquisitions

menées aux domiciles et aux bureaux des suspects, la police a saisi une arme, de l'argent liquide, des papiers d'identité falsifiés et la facture d'un billet d'avion à destination du Pakistan. Le parquet n'a pas confirmé que cette affaire était liée aux attentats du 11 septembre.

Le rôle joué par les comploteurs installés en Allemagne paraît particulièrement important à la lumière

## Le ministre taliban de la santé, le mollah Abbas Aqhound, a tenu à Hambourg une conférence au cours de laquelle il a fait ouvertement campagne pour Ben Laden

re des informations publiées, le 29 septembre, par le *New York Times*. A en croire le quotidien américain, qui cite une source allemande non identifiée mais travaillant dans le secteur du renseignement, quelque trente personnes, dont un certain nombre seraient passées par l'Allemagne, voire y vivent encore, ont pris part d'une manière ou d'une autre à la conception, à l'organisation et à l'exécution des attentats.

Georges Marion

## La lutte antiterroriste stimule l'inspiration xénophobe de Jörg Haider

### VIENNE

de notre correspondante

La campagne internationale contre le terrorisme stimule l'imagination des « durs » de la droite populiste autrichienne : un feu d'artifice d'idées xénophobes et sécuritaires jaillit ces jours-ci de la bouche de l'homme fort du FPÖ, Jörg Haider, et du chef de son groupe parlementaire, Peter Westenthaler. Les vives réactions de l'opposition, mais aussi de leurs propres partenaires au sein du gouvernement, les chrétiens conservateurs de l'ÖVP, ne les ont pas calmés – au contraire.

Après s'être félicité qu'on n'ait pas encore trouvé trace de réseaux terroristes en Autriche (une preuve à ses yeux du bien-fondé de la politique d'immigration restrictive prônée par son parti), M. Westenthaler a proposé de collecter les empreintes digitales de l'ensemble de la population autrichienne et immigrée, mais aussi de tous les étrangers qui souhaitent séjourner en Autriche.

Jörg Haider veut en outre fermer les frontières du pays à tous les réfugiés non européens : ceux-ci devraient attendre « dans un pays tiers de leur continent », où l'on pourrait les « déposer ». Les Afghans, par exemple, qui forment depuis un an le plus gros contingent des demandeurs d'asile, peuvent toujours

aller ronger leur frein « au Pakistan ». De janvier à fin août, l'Autriche a enregistré 19 874 demandes d'asile (contre 11 495 durant la même période l'an dernier), dont 12 % émanent de ressortissants européens.

Quant aux travailleurs immigrés et à leurs familles, ils devront à l'avenir signer avec les autorités un « contrat d'intégration » dont le contenu est âprement discuté entre les deux partis de la coalition gouvernementale.

### EMBARDEES VERBALES

M. Westenthaler trouve beaucoup trop laxiste le projet rédigé par le ministre de l'intérieur, le conservateur Ernst Strasser, auquel il a demandé de revoir sa copie : pour le FPÖ, tous les immigrés sans exception, même ceux qui vivent depuis longtemps dans le pays, sont concernés par ce contrat. Il faut prévoir des sanctions sévères contre ceux qui refuseraient de suivre des cours d'allemand, en leur coupant peu à peu toutes les aides sociales, voire l'allocation-chômage. Et, au besoin, expulser sans pitié les récalcitrants.

Ces propositions ont soulevé un tollé, non seulement parmi les socialistes et les Verts, qui dénoncent le « racisme » du FPÖ, mais aussi au sein des organisations catholiques. Le chancelier Wolfgang Schüssel, qui d'ordi-

naire préfère garder le silence après les embardées verbales de ses partenaires, est cette fois monté au créneau : l'Autriche, a-t-il rectifié à la télévision, gardera sa porte ouverte à « tout réfugié » qui souhaiterait lui demander asile. Ce qui lui a valu les sarcasmes de Haider : « On peut attendre d'un chef du gouvernement qu'il place la sécurité de sa propre population au-dessus des applaudissements des soi-disant admirateurs du multiculturalisme. » En tant que « parti de la sécurité », a renchéri son ami Westenthaler, les populistes veilleront à ce qu'aucun « terroriste ou autre criminel n'entre dans le pays à cause des étranges déclarations de Schüssel ».

Sur fond de polémique aigre entre les partis de la majorité, les tirades antimusulmanes de l'évêque de Basse-Autriche, Kurt Krenn, qui recommande aux autorités de « placer l'islam sous surveillance », provoquent un scandale. Dans un entretien publié ce lundi par le magazine *Format*, cet évêque de choc affirme que la religion musulmane est « imprégnée d'un certain fanatisme et nationalisme » et qu'elle « nie les droits de l'homme », alors que « [les] chrétiens [ont] davantage d'humanité ».

Joëlle Stolz

L'accélérateur du savoir

# Science & Vie

## L'Univers

est-il

# fini

ou

# infini ?

**Et aussi**

- Agriculture**
- Le bio est-il vraiment bio**
- Armement**
- Les ondes électromagnétiques, armes nouvelles et redoutables**
- Informatique**
- Les robots intelligents sont-ils pour demain**

**En vente chez tous les marchands de journaux**



# Le G 7 envisage un « super GAFI » avec des experts du renseignement

Les pays industrialisés étudient la création d'une nouvelle structure pour couper les fonds du terrorisme

**DOIT-ON** s'appuyer exclusivement sur le Groupe d'action financière (GAFI) dont la mission principale est de lutter contre le blanchiment d'argent sale, ou créer une nouvelle structure plus spécialisée dans le financement du terrorisme ? Lors de la vidéo conférence qui s'est tenue mardi 25 septembre à l'initiative du secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, les ministres des finances avaient décidé de renforcer les moyens et d'élargir les missions du GAFI au terrorisme. Cette décision n'est pas remise en cause.

Elle n'exclut pourtant pas une hypothèse qui fait son chemin : la création d'une autre structure, appelée lors des réunions préparatoires « GAFI Plus », dans laquelle travailleraient notamment des experts du renseignement. Jeudi à Matignon, des représentants du ministre des finances, du quai d'Orsay, de la justice, de l'intérieur ont plâché sur la question. Depuis dix jours, ils sont en contact permanents avec leurs homologues du G 7 pour déterminer la stratégie la plus efficace. La question n'est pas simple.

A l'heure où les Américains ont déclaré la guerre au terrorisme sous toutes ses formes, y compris son financement, où le conseil de l'ONU a décrété la chasse universelle aux commanditaires d'actions terroristes, chacun se demande si les experts du GAFI ont les compétences nécessaires pour remonter les bonnes filières. « Le GAFI a le mérite d'exister, estime un diplomate mais ce n'est pas la même chose d'intervenir en aval, c'est-à-dire au moment du recyclage de l'argent sale dans l'économie et en amont, c'est-à-dire traquer les fonds d'origine « légale » qui vont s'investir dans des activités

terroristes ». Le GAFI, créé en 1989 à l'initiative du G 7 dont le secrétariat est assuré par l'OCDE (Organisation pour la coopération et développement économiques) a monté un réseau d'experts dans tous les pays qui en font partie. Ce sont des financiers, des juristes, des policiers et des diplomates qui passent leur

peut contrarier certaines affaires mais force est de constater qu'y échapper ou en sortir n'est pas si compliqué que ça. Il suffit de voter des lois antiblanchiment comme l'ont fait certains juste avant l'établissement de la liste, d'être sous la tutelle d'un grand pays comme ce fut le cas des îles anglo-normandes

chiment d'argent via le secteur financier, plus proche d'un schéma classique de blanchiment et qui se réalise souvent en espèces. L'argent d'origine légale (dont le produit provient d'activités légales ce qui ne veut pas dire qu'il a été versé de plein gré) et un mélange de ces trois catégories.

Même s'il possède l'expertise et les réseaux, même si on lui adjoint des effectifs supplémentaires dans le domaine policier et judiciaire, le GAFI ne fait qu'édicter des règles de bonne conduite en matière de lutte contre le blanchiment et tente ensuite de les faire appliquer, sous peine de sanctions. Peut-il en outre demander à des pays figurant sur sa liste noire de coopérer dans la lutte contre le terrorisme comme il pourrait être intéressant de le faire avec les Philippines par exemple, le Liban ou l'Égypte ou les centres offshore pour ne citer que ceux-là. Enfin, faute d'experts en renseignement, sur quelle base pourrait-il s'attaquer de front à des pays, comme l'Arabie saoudite ou le Soudan soupçonnés de financer des activités terroristes, directement ou au travers d'associations caritatives ?

La question d'un GAFI Plus devrait être tranchée le 6 octobre à Washington, lorsque les grands argentiers tiendront la réunion qu'ils n'ont pu avoir en prélude aux assemblées générales du FMI et de la banque mondiale, ces dernières ayant été annulées après les attentats du 11 septembre.

En attendant, les signes de bonne volonté et de bonne foi se multiplient. Dimanche, le premier ministre du Bahreïn a ordonné à la banque centrale de « prendre les mesures nécessaires pour geler les avoirs de tout individu ou organisation liés à des activités suspectes. Bahreïn, principale place bancaire dans le Golfe, emboîte ainsi le pas aux Emirats arabes unis qui ont annoncé un peu plus tôt le gel des comptes et investissements de vingt-six personnes soupçonnées de financer des activités terroristes. La banque soudanaise Al-Shamal Islamic Bank mise sous haute surveillance de l'OFAC américain (Office of Foreign Assets Control) a de son côté démenti, dimanche, tout lien actuel avec Ousama Ben Laden, le directeur de la banque a déclaré dans le journal *Al-Watan* que le suspect numéro un dans les attentats du 11 septembre « n'a pas à l'heure actuelle de relation avec la banque, ne dispose pas de compte à la banque et n'en est pas actionnaire ».

Babette Stern

## Déjà en 1996, une série de mesures antiterroristes

**A la suite d'une série d'attentats survenus dans les années précédentes, les dirigeants du G 8 réunis à Lyon en 1996, avaient chargé leurs ministres des affaires étrangères et de l'intérieur de « terroriser les terroristes ». Les représentants de l'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon et de la Russie, avaient adopté, en juillet de la même année, vingt-cinq mesures qui ressemblent fort à ce qui est envisagé aujourd'hui : harmonisation des procédures de contrôle dans les aéroports, marquage chimique des explosifs commercialisés, limitation des ventes d'armes, lutte contre les abus du droit d'asile, surveillance d'associations culturelles susceptibles d'abriter des terroristes, surveillance d'Internet, contrôle des fonds douteux et meilleure coordination des services de police et de renseignement. C'était il y a cinq ans et personne ne se faisait d'illusion sur « la longue maturation » qui serait nécessaire pour que ces mesures soient appliquées.**

temps à passer au crible l'arsenal législatif que les pays mettent en place pour lutter contre le blanchiment.

### TRAQUE PLANÉTAIRE

Une première liste noire des pays dits non-coopératifs a été publiée en juin 2000. Elle comprenait quinze pays dont de nombreux centres off-shore. En juin 2001, les Bahamas, les Caïmans, Panama et le Liechtenstein en sont sortis. L'Égypte, la Guatémala, la Hongrie, l'Indonésie, la Birmanie, le Nigeria et l'Ukraine y ont fait leur apparition. Faire partie de la liste fait mauvais effet et

ou de Monaco ou de supprimer des particularismes nationaux comme l'a fait l'Autriche pour les comptes d'épargne anonymes.

L'outil n'est pas à la hauteur de la traque planétaire destinée à asphyxier financièrement les réseaux terroristes estiment certains gouvernements qui avancent de nombreux arguments en faveur d'un Super GAFI. Pour les experts, il existe quatre façons de financer des activités terroristes : le blanchiment d'argent direct, les terroristes blanchissant eux-mêmes le fruit du trafic de drogue par exemple sans passer par le secteur bancaire. Le blan-

## Trois grands systèmes parallèles de transfert de fonds ont été identifiés

Le GAFI a identifié trois grands systèmes parallèles de transfert de fonds qui se sont généralement développés à partir de facteurs ethniques, culturels ou historiques.

● **Le marché noir du peso** : d'origine latino-américaine, il s'est développé en alimentant aussi bien le commerce légitime que la contrebande en Amérique du Nord et du Sud et est essentiellement associé au trafic de stupéfiants. Le schéma est toujours le même : le trafiquant qui a besoin de fonds pour payer un fournisseur en Colombie par exemple passe par un « intermédiaire » qui intègre les fonds américains à une entreprise

(un bureau de change, un autre type d'institution financière non bancaire ou une autre petite entreprise). Il s'arrange ensuite pour trouver une entreprise partenaire en Colombie, afin que les fournisseurs puissent disposer des fonds dans la monnaie locale.

● **Hawala** : partis d'Asie du Sud, ils sont à présent étendus à l'ensemble du globe en suivant les flux migratoires de cette région (Europe, Proche-Orient, Afrique australe et orientale, Amérique du Nord et du Sud). En Inde, 50 % de l'activité économique repose sur le système hawala, même s'il est interdit par la loi. Ce système est souvent associé au trafic de

stupéfiants et à la contrebande notamment de l'or, le trafic de personnes, le terrorisme, la corruption et les infractions à la réglementation douanière. Il fonctionne de la même manière que le marché noir du peso, via un *hawaladar* (courtier).

● **Les systèmes chinois ou est-asiatiques** : ils trouvent leur origine en extrême-Orient, et comme les halawas se sont étendus suivant les flux migratoires. L'agent opère souvent dans une boutique ou un bureau. Les opérations nécessitant peu de matériel, ces agences sont souvent situées dans des logements privés et gérées par un membre de la famille.

## Les banques correspondantes, le maillon faible de la lutte antiblanchiment

LONDRES

de notre correspondant à la City

Dans le cadre de l'enquête sur les réseaux financiers du terrorisme, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'intéressent particulièrement au maillon faible de la lutte contre le blanchiment : les banques correspondantes. Ainsi la banque soudanaise Al-Shamal Islamic

Bank, fondée par Oussama Ben Laden en 1991 pour financer sa nébuleuse Al-Qaida, passe par ce circuit financier « honorable » pour effectuer ses transferts de fonds à l'étranger.

Quel rapport existe-t-il entre la British Arab Commercial Bank, l'American Express et la Banque française de l'Orient à Londres, la Commerzbank à Francfort, le Credit Lyonnais à Genève et la Standard Bank à Johannesburg ? Tous ces établissements on ne peut plus réputés sont les banques correspondantes de la banque soudanaise Al-Shamal Islamic Bank, à en croire le Bankers Almanac, l'annuaire de la profession bancaire publié à Londres ! Toutes ces institutions ayant pignon sur rue dans les plus grosses places financières mondiales sont clientes de cette banque sise à Khartoum, pour laquelle elles exécutent les ordres de paiement. Toutes ont donc été indirectement liées à une banque islamique créée avec les fonds du principal suspect des attentats du 11 septembre...

Certes, le 27 septembre, Al-Shamal Islamic Bank a démenti tout lien avec Oussama Ben Laden qui aurait quitté le Soudan en 1997, virtuellement en faillite. De plus, le nom de cette banque ne figure pas sur la liste noire rendue publique le 24 septembre par le président Bush. Reste que les enquêteurs traquant l'argent de la terreur épluchent aujourd'hui les liens de correspondance entre les établissements de renom et plusieurs ban-

ques des pays à risques, comme le Soudan, le Yémen, l'Afghanistan ou des paradis fiscaux arabes (Bahreïn, Liban, etc.). La Da Afghanistan, qui compte parmi ses correspondants les britanniques HSBC et NatWest ainsi que l'Américain Citygroup, est ainsi dans le collimateur des responsables antiterroristes.

### « UNE LESSIVEUSE LÉGALE »

A l'instar de la plupart des établissements moyens ou petits du tiers-monde, Al-Shamal Islamic Bank n'a pas les moyens d'installer des filiales à l'étranger pour effectuer ses règlements. Cette banque est donc contrainte de faire appel à un correspondant, intermédiaire permettant de transférer des fonds à son client. Pour des raisons historiques, le choix se porte souvent sur des banques prestigieuses britanniques, américaines ou françaises d'outre-mer, reliques des empires

Jacques Gautier

Bijoux d'art



PIÈCES UNIQUES

36, rue Jacob 75006 Paris

Tél/fax 01 42 60 84 33

coloniaux. Pour ces dernières, c'est extrêmement rémunérateur. Outre le versement de plantureuses commissions, les banques sources déposants auprès de leurs correspondants des soldes créditeurs pour effectuer les opérations dont la gestion est également source de profits. Ce système est totalement informatisé, ce qui réduit d'autant les coûts de fonctionnement. Par ce réseau simple, des milliards de dollars traversent quotidiennement la planète, échappant à tout contrôle de la part des autorités de tutelle du secteur bancaire. Ainsi, la Financial Services Authority britannique ne surveille pas cette activité : « c'est aux banques à prendre les mesures adéquates », insiste un porte-parole.

« La meilleure lessiveuse légale sont ces grandes banques correspondantes pas trop regardantes sur les agissements du client ou sur l'origine peu claire des fonds qu'elles transfèrent » : Roger Alford, professeur de finance à la London School of Economics, reconnaît que se prémunir contre de telles manipulations n'est pas aisé. Il faudrait une éternité pour que les correspondants dénichent une transaction illicite au milieu de milliards quotidiens d'opérations légitimes. De plus, les malfaiteurs montent souvent leur propre banque pirate à travers une série de sociétés écrans dans un paradis fiscal, ou passent par des pays sans tradition financière. Comme le Soudan...

Marc Roche



■ **WASHINGTON.** Des milliers de partisans de la non-violence s'étaient rassemblés, samedi 29 septembre, à Washington pour protester contre une éventuelle action militaire américaine en riposte aux attentats du 11 septembre. Sur la place de la Liberté, non loin de la Maison Blanche, des orateurs se sont succédé au micro pour refuser « la destruction d'autres vies innocentes ».

### COMMENTAIRE

## LE SUPERMARCHÉ DE LA GUERRE

Les Etats-Unis ont averti leurs alliés : ce n'est pas la coalition qui définit la mission, c'est la mission qui détermine la coalition, comme l'a répété, ces derniers jours, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld (*Le Monde* daté 30 septembre-1<sup>er</sup> octobre). L'OTAN a beau avoir manifesté sa solidarité dès le lendemain des attentats-suicides du 11 septembre, à New York et à Washington ; elle peut bien avoir invoqué, pour la première fois de son histoire, l'article 5 du traité de l'Atlantique nord sur l'assistance à un pays membre agressé, elle est condamnée à jouer les utilités.

Les alliés offrent des moyens militaires aux Américains, ceux-ci se servent comme dans un supermarché, selon leurs besoins. Ils prennent ici l'usage de l'espace aérien, là quelques renseignements des services secrets, ailleurs la disposition d'une base. Les pays de l'Alliance atlantique sont des membres potentiels des coalitions mises en place par les Etats-Unis, au même titre que n'importe quels autres. Le secrétaire général de l'OTAN, le Britannique George Robertson, qui a entraîné ses dix-neuf collègues dans une référence spectaculaire à l'article 5, se demande maintenant comment son organisation pourrait se rendre utile. A la dernière réunion

des ministres de la défense, le représentant américain, Paul Wolfowitz, a commencé son intervention en invitant ses collègues à reprendre leur travail habituel : élargissement de l'OTAN, relations avec la Russie, missions dans les Balkans. Bref, la routine.

Que peut faire l'OTAN ? Elle peut insuffler un peu de lutte antiterroriste dans tous ses comités, et ils sont nombreux. Elle peut aussi demander à ses militaires, qui n'avaient pas travaillé sur ce scénario, de faire tourner leur machine à planification avec la variante « attaques terroristes ». Elle s'apprête à leur confier cette tâche, qui ne prête pas à conséquence puisqu'il est entendu que les Américains ne solliciteront pas l'OTAN. Si certains sont discrètement soulagés de ne pas être mis à l'épreuve, beaucoup des pays membres sont frustrés d'être tenus à l'écart.

Après tout, ils ont pris des risques, au moins politiques, en invoquant l'article 5, et ils se demandent ce que vaut cette promesse d'assistance mutuelle si Washington en fait si peu de cas. Prévu à l'origine pour contrer une attaque soviétique, cet article qui prévoit qu'une menace extérieure contre un membre de l'Alliance sera considérée par tous les autres comme une menace contre eux-mêmes n'est-il pas dévalué s'il est valable pour les Européens, mais pas assez bon pour les Américains ?

Daniel Vernet

Un emploi pour TOUS  
L'utopie agissante du territoire rennais  
Minelle Verdier

APPLIÉ-MOJOS 136 p., 14 € - 91,83 FR

**INSERTION :**  
L'expérience rennaise en direct

Disponible en librairie ou auprès des Editions ENSP

Éditions ENSP

École nationale de la santé publique  
CS 74312 - 35043 Rennes cedex  
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84  
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

**FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE**

DU 27 SEPT. AU 21 OCT.

**LES PR'OMOTÉ**

**ECONOMISEZ**

JUSQU'À **2400 F\***

\* OMOTE vous offre une réduction de : 2 400 F à partir de 8000 d'achat, 1 000 F à partir de 5000 d'achat et 300 F à partir de 3000 d'achat

INTERNET : [www.omote.fr](http://www.omote.fr) - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

☎ N° Vert 0 800 44 30 30

**OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION**



# Washington n'a pas l'intention de négocier avec le régime taliban

La Maison Blanche et le département d'Etat estiment que le devoir de la communauté internationale est de « stabiliser » l'Afghanistan, en prenant en compte ses différentes composantes politiques pour débarrasser le pays du terrorisme

## WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont rejeté, dimanche 30 septembre, l'offre des talibans de négocier le sort d'Oussama Ben Laden. Le secrétaire général de la Maison Blanche, Andrew Card, a rappelé les exigences formulées par George Bush, le 20 septembre, à l'adresse des talibans. Le président américain leur avait enjoint, principalement, de fermer tous les camps d'entraînement terroriste en Afghanistan et de remettre leurs occupants « aux autorités appropriées » ; il avait précisé que ces exigences n'étaient pas négociables. Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, a observé qu'il y a quelques jours encore, les talibans prétendaient ne pas savoir où se trouvait Ben Laden. Ils affirment maintenant l'avoir sous leur contrôle. « Je n'ai aucune raison de croire ce que peut dire un représentant taliban », a conclu M. Rumsfeld.

Il ne fait aucun doute que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de discuter avec le gouvernement taliban en place en Afghanistan. Un document en dix points, élaboré par la Maison Blanche et le département d'Etat à l'intention des diplomates américains, a été révélé dimanche par le *Washington*

Post. Il indique qu'il est du devoir de la communauté internationale de « stabiliser l'Afghanistan », étant entendu que « les talibans ne représentent pas le peuple afghan, qui n'a jamais élu ou choisi la faction talibane ». Le « mémo » pré-

chaîne de télévision NBC, ce que les dirigeants américains ont en vue. « En Afghanistan, a-t-il dit, il ne fait aucun doute que la plupart des gens ne soutiennent pas les talibans. Parmi les talibans eux-mêmes, il y a des factions, dont certaines ne

un rassemblement « qui a été fabriqué par les Pakistanais et qui peut être déconstruit ». Les dirigeants talibans essaient de gagner du temps, estime-t-il, mais une alternative est déjà en voie d'élaboration. C'est aussi l'avis d'Anthony Cordesman, un républicain, ancien du Pentagone, qui dirige aujourd'hui les travaux sur la sécurité nationale au Centre d'études stratégiques et internationales (lire ci-dessous).

L'un des principaux problèmes que rencontrent les dirigeants américains est le risque de déstabiliser le Pakistan. La chaîne CNN a diffusé, dimanche, un entretien avec le président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, qui, tout en paraissant admettre que les jours du pouvoir taliban sont comptés, a défendu « l'interaction » passée de son pays avec ce régime « pour des raisons tenant à l'intérêt national ». Le numéro un pakistanais a montré aux Américains que son pays respecte ce qu'il a appelé « l'opinion mondiale » et comprend que celle-ci réclame le démantèlement du réseau Ben Laden, mais que, en même temps, il ne peut pas se désintéresser de l'avenir de l'Afghanistan. « Pour les Pakistanais, c'est un problème d'identité », explique M. Cohen.

M. Bush et son équipe se trouvent pris entre deux logiques. D'un côté, ils doivent préparer l'avenir de l'Afghanistan et ajuster leur offensive contre Ben Laden en tenant compte de tous les intérêts en jeu dans la coalition dont ils ont besoin. De l'autre côté, le président des Etats-Unis avait laissé entendre assez clairement que l'action militaire interviendrait sans tarder. M. Rumsfeld a répété, dimanche, sa thèse constante : comme il n'est pas possible de se protéger contre tous les moyens que peuvent employer aujourd'hui des terroristes - et ces moyens comprennent bien, a-t-il dit, des armes chimiques ou biologiques, voire nucléaires - la seule solution est « de porter la guerre chez les terroristes ». Le ministre de la justice, John Ashcroft, est allé dans le même sens lorsqu'il a déclaré, sur CNN : « Nous croyons qu'il y a toujours des risques terroristes substantiels à l'intérieur des Etats-Unis ». M. Ashcroft a surtout en tête de faire accepter par le Congrès le renforcement des pouvoirs de la police qu'il propose depuis, maintenant, deux semaines, mais sa mise en garde ne peut qu'augmenter le désir des Américains de voir les forces armées passer à l'action contre Ben Laden.

La Maison Blanche est consciente de traverser une phase délicate, pour laquelle M. Bush peut au moins compter sur une union sacrée chaque jour confirmée. Samedi, son ancien adversaire à l'élection présidentielle, Al Gore, a saisi l'occasion d'un banquet démocrate à Des Moines, dans l'Iowa, pour apporter son tri-

L'un des principaux problèmes des dirigeants américains est le risque de déstabiliser le Pakistan

but à la solidarité nationale - et mériter une nouvelle candidature dans trois ans - en proclamant : « George Bush est mon commandant en chef ! » Le même jour, Bill Clinton et Robert Dole, les deux adversaires de 1996, ont parrainé ensemble, à Washington, un fonds destiné à financer les études des enfants ou conjoints de personnes tuées le 11 septembre.

P. J.

## Anthony Cordesman, analyste américain

« Les Etats-Unis ne se sont pas désintéressés de l'Afghanistan »

### WASHINGTON

de notre correspondant

Anthony Cordesman, analyste au Centre d'études stratégiques et internationales à Washington tente d'expliquer la position américaine.

« Les dirigeants américains ont-ils du mal à définir leur politique vis-à-vis de l'Afghanistan ?

- Il est absurde d'attendre d'un gouvernement affronté à une situation comme celle-ci qu'il expose ouvertement sa politique. Bien sûr, on peut toujours rêver d'une situation simple : une dictature monolithique avec, en face, une bonne opposition, l'action à mener consistant à remplacer l'un par l'autre. La réalité, en Afghanistan, n'est pas celle-là. Les oppositions sont multiples, elles se battent entre elles et, pour ce qui est du respect des droits de l'homme, elles se valent. Quant aux talibans, ils ne forment pas un

buteur pour ce qui est de l'aide internationale apportée à ce pays. Depuis les attentats contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie, en 1998, les forces spéciales travaillent en Afghanistan. Le département d'Etat a publié des rapports sur les violations des droits de l'homme dans ce pays. Que ceux qui nous reprochent de ne pas avoir agi avant nous disent ce qu'il aurait fallu faire ! La vérité, c'est qu'il n'y avait pas d'autre politique possible que celle que nous avons menée, avec tous ses défauts.

» Les premières déclarations du président Bush ont été faites dans l'urgence, sur la brèche. Il fallait rassembler le peuple américain et lui donner du courage. Par ailleurs, il est normal que les plans qui sont envisagés évoluent. Encore une fois, il s'agit d'une situation diplomatique fluide. Il y a des discussions en cours avec les Russes et les Chinois, pour lesquels l'évolution en Asie centrale est vitale. Il est nécessaire de s'adapter, sans que les médias décrètent aussitôt que le gouvernement ne sait pas quoi faire ! Ce que nous allons faire en Afghanistan peut avoir des conséquences non seulement au Pakistan, mais dans toute l'Asie centrale. Et non seulement en Asie centrale, mais dans tout le monde arabe et musulman. Cela aura des conséquences, par exemple, sur la possibilité de résoudre un jour le problème que pose l'Irak. Il ne faut surtout pas la moindre rigidité dans cette affaire ; c'est pourquoi j'ai particulièrement apprécié que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, parle de coalitions « évolutives ».

- M. Bush et son équipe seraient-ils prêts à un compromis avec les talibans ou avec certains talibans ?

- Lorsque M. Bush ou M. Rumsfeld parlent des divisions possibles en Afghanistan et parmi les talibans et lorsqu'ils évoquent l'hypothèse que les Afghans, peut-être même une partie des talibans, veuillent se débarrasser de Ben Laden, voire du régime taliban actuel, ils font trois choses : ils signalent à ceux que cela peut intéresser qu'il est possible de passer un accord avec les Etats-Unis ; ils menacent les dirigeants talibans d'être, ainsi, pris à revers ; ils montrent au monde entier, particulièrement aux voisins et aux pays arabes et musulmans, que nous ne cherchons pas à imposer une solution américaine ou occidentale en Afghanistan. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau

## Manifestations contre la guerre à New York, Washington et Los Angeles

### WASHINGTON et NEW YORK

de notre correspondant et de notre envoyé spécial

Ils avaient prévu de manifester à Washington, samedi 29 septembre, pour réclamer la « justice mondiale » contre la mondialisation capitaliste que devaient symboliser les réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ces réunions ont été annulées après les attaques terroristes du 11 septembre sur New York et Washington. Une partie des organisations ont toutefois décidé de maintenir leur mot d'ordre, mais pour des motifs différents : « Agir maintenant pour arrêter la guerre et en finir avec le racisme » est leur nouveau slogan. En anglais, cela donne l'acronyme Answer, qui signifie réponse.

Sur la place de la Liberté, non loin de la Maison Blanche, des orateurs se sont succédé au micro pour condamner la réponse militaire que prépare le gouvernement contre le terrorisme. Toutes les tendances de l'extrême gauche étaient représentées, ainsi que des pacifistes. L'un d'entre eux, James Creedon, qui a travaillé parmi les sauveteurs du World Trade

Center, à New York, est venu dire qu'il veut que « la justice soit faite », mais qu'il refuse « la destruction d'autres vies innocentes ». Un cortège s'est formé ensuite en direction du Capitole, siège du Congrès. Quelques explications verbales assez vives ont opposé des manifestants et des personnes qui les accusaient de faire le jeu des terroristes.

### « NOUS SOMMES TOUS AFGHANS »

Lorsqu'un manifestant a mis le feu à un drapeau américain, un autre s'est précipité pour l'éteindre. La foule a augmenté jusqu'à atteindre 7 000 à 10 000 personnes. Les anarchistes du mouvement Fight Back (contre-attaque), drapeaux noirs et foulards, ont provoqué des affrontements avec la police, qui a interpellé onze personnes. On était très loin du nouveau Gènes redouté, il y a un mois, par les forces de sécurité.

Des manifestations contre la guerre et pour défendre les Américains arabes, pakistanais ou indiens qui ont eu à souffrir de réactions racistes étaient organisées dans d'autres villes, notamment à Los Angeles. A New York, ils n'étaient que trois cents, rassemblés derrière

la grande bibliothèque publique, avec des slogans comme « Nous sommes tous afghans », « La démocratie meurt sans dissidents » ou « Paix mondiale, justice mondiale ». Certains veulent, plutôt que la guerre, « un procès démocratique dans une cour internationale », mais observent que George « Bush ne veut pas de cette cour », que le Congrès refuse de ratifier. Kimberly, une réalisatrice de cinéma de trente-quatre ans, qui habite dans le sud de Manhattan, disait : « J'ai vu les gens tomber dans le vide. Quand on a vécu une telle dévastation, on ne veut pas la guerre. » Elle sait que « Bush a pris conscience qu'il faudra du temps », mais elle a « peur d'un raid, juste pour le symbole ».

Dimanche, à Washington, les pacifistes religieux, notamment quakers, se sont rassemblés dans le parc Malcolm X, avant de défiler à leur tour. Ils étaient 2 000 ou 3 000. « Appeler actes de guerre les crimes du 11 septembre, c'est leur faire trop d'honneur », disait l'une des organisatrices, Maria Ramos, du Centre pour la paix.

Dominique Le Guilledoux et Patrick Jarreau

« Les Etats-Unis sont le premier contributeur à l'aide internationale apportée à ce pays »

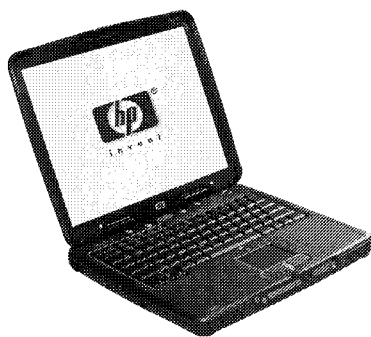
groupe uni et homogène. Il y a parmi eux, par exemple, des intégristes religieux et des trafiquants de drogue.

» Ensuite, les talibans sont trop intimement liés aux milices que le Pakistan emploie au Cachemire pour que les dirigeants pakistanais puissent se permettre de les abandonner purement et simplement. On est donc dans une situation fluide. Certains pensent que la solution, c'est de ramener le roi Zaher Shah. Grand bien leur fasse ! La situation est plus compliquée que cela. Il est extrêmement difficile de maintenir une grande coalition lorsqu'arrive le moment de faire des choix entre des forces politiques rivales, dont le sort aura des conséquences pour d'autres pays. Il n'est certes pas question de chercher à « construire une nation » en Afghanistan, mais il ne s'agit pas, non plus, de partir à l'assaut sans réfléchir.

- L'administration Bush découvre-t-elle ces réalités ?

- Il ne faut pas croire ceux qui racontent que les Etats-Unis s'étaient désintéressés de l'Afghanistan. Nous étions profondément engagés en Afghanistan avant le 11 septembre. Je vous rappelle que les Etats-Unis sont le premier contri-

Grande est votre liberté,  
petit est son prix.



### hp omnibook xe3 (F2334WT)

- Equipé du processeur Intel® Pentium® III 800 MHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 20 Go
- Lecteur DVD-ROM intégré
- Modem 56k et connexion LAN intégrés
- Ecran 14,1" TFT
- Microsoft® Windows® 98

11 650 Fht\* 1 776,03 €ht\*



Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®. www.microsoft.com/piracy/howtotell

0826 800 400 (0,98 Fht la min) en précisant le code "rentrée" - www.hp.com/fr

\*Hewlett-Packard 2001. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside® et Pentium® sont des marques ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre exclusivement réservée aux professionnels du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2001 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération (les revendeurs sont libres de leur politique tarifaire). \*Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.



# Islamabad soutient Washington mais pose ses conditions sur le futur régime afghan

Coopérant avec les Etats-Unis, au point de laisser discrètement passer sur son territoire des commandos américains, le Pakistan affiche sa défiance à l'égard de l'Alliance du Nord et réclame le respect de la majorité pachtoune de la population afghane

## ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Désormais seul pays à reconnaître le régime des talibans, qui contrôle 90 % de l'Afghanistan, le Pakistan est de plus en plus mal à l'aise devant la tournure prise par les initiatives politiques visant à trouver une alternative aux talibans. Le soutien apporté par Islamabad aux Etats-Unis, dans leur lutte contre le terrorisme et contre Oussama Ben Laden, ne saurait consister en effet à promouvoir une politique qui mettrait au pouvoir à Kaboul un gouvernement hostile. Sans entrer dans le détail, le président Pervez Moucharraf a réitéré, dimanche 30 septembre, dans un entretien à la chaîne de télévision américaine CNN, que le Pakistan souhaite un gouvernement ami en Afghanistan ; ce gouvernement devra prendre en considération la composition ethnique du pays, c'est-à-dire la majorité pachtoune de la population, a ajouté le général Moucharraf.

Le Pakistan a fait savoir clairement aux Etats-Unis que l'Alliance du Nord – la force d'opposition aux talibans, qui regroupe à la fois des Tadjiks, des Ouzbeks et des Hazaras, et dont le dirigeant charismatique, le commandant Ahmad

Shah Massoud, a été tué dans un attentat commis le 9 septembre – ne peut pas l'emporter en Afghanistan et que tout gouvernement doit inclure une composante pachtoune. L'Alliance du Nord est d'autant plus anathème au Pakistan qu'elle reçoit de l'aide, notamment financière, de l'Inde.

Dans son adresse à la nation pakistanaise pour expliquer sa décision de soutenir les Etats-Unis, le président Moucharraf avait violemment dénoncé les tentatives indiennes de s'immiscer dans la politique afghane. « Les Indiens désirent s'assurer que, en cas de changement de gouvernement en Afghanistan, il doit être antipakistanaise », avait-il affirmé. Depuis toujours, la politique pakistanaise en Afghanistan a visé à s'assurer d'un gouvernement ami à Kaboul, qui permette d'utiliser le pays pour disposer d'une profondeur stratégique face à l'Inde. De plus, souligne un général en retraite gardant l'anonymat, le Pakistan concentre l'essentiel de ses troupes sur sa frontière orientale avec l'Inde et a besoin d'écartier toute menace de sa frontière occidentale.

Dans ce sens, toute aide américaine à l'Alliance du Nord est mal ressentie à Islamabad, d'autant

plus que l'Alliance a déjà réceptionné dernièrement des missiles Scud en provenance de Russie. Une éventuelle prise de Kaboul par les forces de l'opposition afghane conduirait à une anarchie meurtrière, rappellent encore les autorités pakistanaises. Leur an-

**« Si vous nous attaquez, il n'y aura pas de différence entre vous et les Russes », prévient le mollah Omar**

lyse est partagée par plusieurs membres d'organisations humanitaires : ils soulignent que l'exode actuel de la population kabouli s'explique d'abord par la peur des sanglants règlements de comptes ethniques qui risqueraient fort d'éclater si l'Alliance du Nord s'emparaient de Kaboul. « La plus grande inquiétude de la population

concerne la dégradation de la loi et de l'ordre en cas de changement de pouvoir », confie un responsable humanitaire installé de longue date en Afghanistan.

Le problème est toutefois que les talibans n'aident pas beaucoup le Pakistan à promouvoir une solution alternative à laquelle ils pourraient prendre part. Les deux délégations pakistanaises envoyées à Kandahar auprès du chef suprême des talibans, le mollah Mohammad Omar, pour souligner les dangers de la situation et l'inciter à faire preuve de souplesse au sujet de Ben Laden se sont soldées par un échec. Le président Moucharraf a admis, dimanche 30 septembre, que « les espoirs sont très faibles de voir les talibans se plier aux demandes américaines de livrer Ben Laden. Les talibans ont montré un peu de flexibilité après l'édit des oulémas demandant à Ben Laden de partir, mais les signaux ne sont pas très encourageants ». Peu auparavant, l'ambassadeur d'Afghanistan à Islamabad avait affirmé que Ben Laden se trouve en Afghanistan et sous le contrôle des talibans (lire ci-dessous).

Le président Moucharraf a toutefois précisé que le Pakistan poursuivrait ses efforts. « Nous parlons avec les talibans pour modérer leurs

conceptions et changer leur vision en accord avec les désirs de l'opinion mondiale, et nous continuerons à le faire », a-t-il souligné. Une autre délégation de chefs religieux pakistanaise devrait se rendre dans les tout prochains jours à Kandahar afin notamment de tenter, dans un premier temps, de faire libérer les travailleurs humanitaires de l'organisation caritative allemande Shelter Now International, emprisonnés pour prosélytisme chrétien.

Dans un rare entretien à la radio des talibans, le mollah Omar, loin de paraître impressionné par les menaces qui pèsent sur son pays et son régime, a exhorté ses concitoyens à rester calmes. « Les Américains n'ont pas le courage de venir ici », a-t-il souligné, en avertissant Washington de « réfléchir à deux fois » avant d'attaquer l'Afghanistan. « Si vous nous attaquez, il n'y aura pas de différence entre vous et les Russes », a prévenu le mollah Omar. « Nous aimons la paix et nous haïssons le terrorisme », a-t-il ajouté, en considérant que « tout ce qui arrive aux Américains est le résultat de leur politique et qu'ils devraient la revoir afin de ne pas créer de problèmes inutiles avec les musulmans ». Cette rigidité des tali-

bans complique sérieusement la tâche du Pakistan au moment où, pour l'heure très discrètement, le pays est de plus en plus sollicité par les Etats-Unis.

Si le général Moucharraf a affirmé que, « pour l'instant, aucune troupe [étrangère] n'est basée au Pakistan », il est désormais clair que des commandos américains opérant en Afghanistan sont passés de nuit par le territoire pakistanaise. Ces commandos bénéficieraient aussi sur le terrain de l'aide des services de renseignement pakistanaise, les mieux placés pour connaître Ben Laden et son réseau en Afghanistan. Le président Moucharraf a précisé toutefois qu'il n'aimerait pas que l'armée pakistanaise traverse la frontière vers l'Afghanistan. Pour toute opération, a souligné le général, un « parapluie de l'ONU serait très utile », de même qu'une bénédiction de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), pour « enlever dans l'esprit des Pakistanaïses que nous sommes le seul pays musulman engagé dans cette campagne ». Une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OCI est prévue à Doha (Qatar), le 9 octobre.

Françoise Chipaux

## Les talibans admettent protéger Ben Laden

### ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Loin de vouloir prendre leurs distances avec Oussama Ben Laden, les talibans ont confirmé, dimanche 30 septembre, que l'homme se trouve sous leur protection en Afghanistan. « Oussama Ben Laden est en Afghanistan dans un endroit tenu secret pour sa propre sécurité », a affirmé l'ambassadeur d'Afghanistan au Pakistan, le mollah Abdul Salam Zaef.

« Oussama est sous le contrôle de l'Emirat islamique [le régime de Kaboul] et seuls les services de sécurité savent où il est », a-t-il ajouté, en rappelant que le récent décret des oulémas lui demandant de quitter l'Afghanistan, de son plein gré et à la date qui lui conviendrait, lui avait été directement transmis. Interrogé sur la réaction de Ben Laden à cette demande, le mollah Zaef a indiqué qu'il n'y avait pas eu de réponse.

Réitérant la position constante des talibans depuis que Washington demande l'extradition de Ben Laden, le mollah Zaef a souligné qu'il était « impossible » de le livrer alors que les Américains n'ont fourni aucune preuve de sa culpabilité. « Le livrer sans aucune preuve serait un acte de terrorisme de même nature que celui condamné par le monde entier et que nous avons condamné », a-t-il commenté. « S'ils [les Américains] parlent avec nous, nous considérerons leurs demandes », a poursuivi l'ambassadeur, alors que de multiples négociations visant Ben Laden, entamées dans le passé à différents niveaux entre les Etats-Unis et le régime taliban, ont toujours buté sur les conceptions divergentes des deux parties.

Tout en exprimant le désir de négocier, le mollah Zaef a affirmé qu'aucune invitation formelle à se rendre en Afghanistan n'avait été envoyée au pasteur américain Jessie Jackson, qui s'était lui-même proposé comme intermédiaire.

F. C.

## L'attente des combattants, sur les hauteurs près de Kaboul...

### TOPDARA (Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

A travers la lunette télescopique, on aperçoit la dernière crête masquant Kaboul. Le hameau, figé dans la chaleur, accroché au flanc d'une montagne couverte d'éboulis, est un important poste d'observation des forces de l'opposition antitalibans. Sur ces hauteurs, les moudjahidins qui montent la garde, jour et nuit, disent qu'ils seront les premiers à « voir les lumières » en cas de bombardements américains sur la capitale. Cette perspective les réjouit : l'implication américaine signifie à leurs yeux l'arrêt de mort du régime des talibans, leur ennemi depuis cinq ans.

### INTERMINABLE RECONSTRUCTION

Mais nul triomphalisme ici. On guette, on attend. Comme si des années et des années de guerre, pour ces combattants usés – paysans mobilisés sur la ligne de front, dans un pays où chaque homme, semble-t-il, dispose d'un fusil –, avaient ruiné tout espoir de solution rapide en Afghanistan. Comme si chacun présentait qu'avant une quelconque victoire de nouveaux malheurs allaient s'ajouter à la litanie des désastres déjà survenus.

Topdara, le nom de ce hameau dominant la vallée de Shomali, au nord de Kaboul, porte

dans sa chair la marque du drame afghan. Ses murs en charpie, ses façades éventrées, parlent de la férocité des bombardements soviétiques des années 1980, puis des affrontements entre les troupes du commandant Massoud et les assaillants talibans, à partir de 1996. Les quatre cents habitants errent dans des débris, dans une perpétuelle recherche d'eau et de vivres. Inlassablement, ils ramassent des pierres, emplissent des ardoises. Efforts constants pour une reconstruction dont on ne voit pas le bout.

Le commandant local de l'Alliance du Nord, l'opposition afghane, est un jovial gaillard portant le foulard traditionnel, noir et blanc, enroulé sur son crâne. Installé plus bas dans la vallée, dans sa base de Sharikar, il regarde CNN sur un vieux poste de télévision, à l'aide d'une parabole trafiquée. « Les talibans ont positionné environ trois mille hommes pour défendre Kaboul. Nous avons des forces équivalentes. Dès que les combats commenceront, la population tout entière se soulèvera en notre faveur. Dans les villages, les quartiers, les gens prendront les armes volontairement », dit le commandant Khadji Akmaz.

Prendre Kaboul n'est pas difficile, prétend-il, affirmant disposer d'informateurs dans le camp adverse, « qui nous renseignent sur l'état de l'ennemi ». « Le commandant Massoud

nous empêchait de prendre Kaboul [d'où il s'était retiré en 1996, cédant devant l'avancée des talibans, NDLR] car il craignait des problèmes d'approvisionnement. Une fois à l'intérieur, il faut en effet pouvoir nourrir et habiller les gens. Si la ville est encerclée, c'est impossible. »

### « JAMAIS » SOUS TUTELLE

Le commandant Khadji Akmaz se montre modérément satisfait de l'attitude des Etats-Unis. « Maintenant que la communauté internationale agit, nous agissons à ses côtés. Mais pendant des années, ce pays a été à feu et à sang, et personne ne prêtait attention à l'agonie de l'Afghanistan. Les Nations unies, les Américains, tout le monde parlait des droits de l'homme, de coopération, mais on ne voyait jamais d'initiative sérieuse pour l'Afghanistan. »

Devant ses hommes qui approuvent du chef, le commandant ajoute qu'une intervention armée des Américains contre les talibans sera la bienvenue, mais qu'en aucun cas l'Afghanistan ne devra être mis sous tutelle. « Jamais ! martèle-t-il. Jamais nous ne voudrions qu'une force étrangère s'installe sur nos terres. Après la défaite des talibans, les Américains devront partir. »

Natalie Nougayrède

## Une journaliste britannique arrêtée pour « espionnage » près de Jalalabad

Yvonne Ridley, de l'hebdomadaire « Sunday Express », avait franchi illégalement la frontière avec le Pakistan

### LONDRES

de notre correspondant

Yvonne Ridley, grand reporter pour l'hebdomadaire britannique Sunday Express, est une journaliste courageuse et expérimentée. Agée de quarante-trois ans, mère d'une petite fille, elle sait calculer les risques du métier. Mais elle s'impatriait depuis plusieurs jours, coincée à la frontière pakistanaise, de ne pouvoir pénétrer en Afghanistan. Après avoir contraint au départ les journalistes étrangers déjà présents dans le pays, les talibans ont interdit à la presse d'y pénétrer.

La tentation était tout de même très forte de franchir illégalement la frontière. D'autant qu'il y a une semaine, John Simpson, journaliste de la BBC et du Sunday Telegraph, avait raconté sa brève incursion en Afghanistan. Dissimulé sous une burqa, le vêtement traditionnel imposé aux femmes afghanes et qui voile entièrement leur corps, ce vétéran de la presse britannique avait trompé la vigilance des talibans.

Comme le raconte Christina Lamb, une consœur d'Yvonne Ridley, la pression des rédactions londoniennes sur les envoyés spéciaux à la frontière afghane s'est alors soudain accentuée, sur le thème : « Ce que Simpson a fait, d'autres peuvent sans doute le faire. » Et d'abord, les journalistes femmes, que leur silhouette favori-

se dans ce genre d'équipée clandestine.

Yvonne Ridley a donc consulté ses supérieurs à Londres, dont le rédacteur en chef Martin Townsend. Sa hiérarchie l'a autorisée à tenter l'aventure, qui, hélas, pour elle, a vite mal tourné. La journaliste a été arrêtée, vendredi 28 septembre, en compagnie de ses deux guides, en territoire afghan, près de Daur Baba, à une soixantaine de kilomètres de Jalalabad et à une quinzaine, de la frontière pakistanaise.

A-t-elle été « donnée » par l'un des nombreux espions qui écu-

ment la région ? A-t-elle été victime d'une imprudence ou d'une vigilance redoublée des talibans ? Elle n'avait sur elle aucun papier. Selon Radio Kaboul, « elle a été arrêtée sous le soupçon d'espionnage », un chef d'accusation qui lui fait encourir la peine de mort.

### « DÉTENU DANS UNE MAISON »

Les talibans ont dépêché à Jalalabad une équipe de policiers qui interrogent Yvonne Ridley. Selon l'agence de presse afghane, la journaliste est bien traitée. « En Afghanistan, la dignité de nos femmes est

protégée », a commenté l'agence officielle. « Elle est détenue dans une maison et a tout loisir de se promener dans la cour et aux alentours. Son cas sera traité conformément à la loi du pays. C'est un très sérieux incident et l'enquête pourrait prendre un certain temps. »

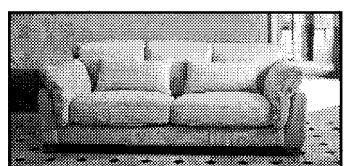
Depuis samedi, le Foreign office tente d'en savoir plus sur le sort d'Yvonne Ridley. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Ben Bradshaw, a demandé que la journaliste soit « bien traitée et relâchée le plus tôt possible ».

La tâche des autorités est délicate. Non seulement la Grande-Bretagne n'a jamais reconnu le régime des talibans, mais elle s'apprête à intervenir militairement contre lui. Londres est contraint de recourir à l'entremise du Pakistan, qui n'est plus au mieux avec

Kaboul. Chacun espère ici que Yvonne Ridley sera bientôt relâchée et ne connaîtra pas le sort des huit travailleurs humanitaires étrangers – deux Américains, deux Australiens et quatre Allemands – arrêtés début août avec seize de leurs employés afghans et accusés de prosélytisme chrétien.

Parmi tous ceux qui, en Grande-Bretagne, attendent un heureux épilogue, il y a d'abord Daisy, la fille qu'Yvonne a eue avec un ancien colonel de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Daoud Zaaroura, dont elle est aujourd'hui séparée. Daisy aura neuf ans mercredi 3 octobre. Elle prie pour avoir sa mère au bout du fil ce jour-là.

Jean-Pierre Langellier



**STEINER, AU SALON DU MEUBLES ET DE LA DECORATION**  
Du 5 au 14 octobre, c'est le moment de découvrir la collection des canapés STEINER à des prix exceptionnels.  
**SALON MEUBLES ET DECORATION**  
P\* DE VERSAILLES - Hall 7-1 - Allée G - Stand 7  
A PARIS : Topper Espace Steiner  
63, rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup>  
Tél. : 01 45 77 80 40 - M° Bouclicaut - Parking gratuit

Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

## Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

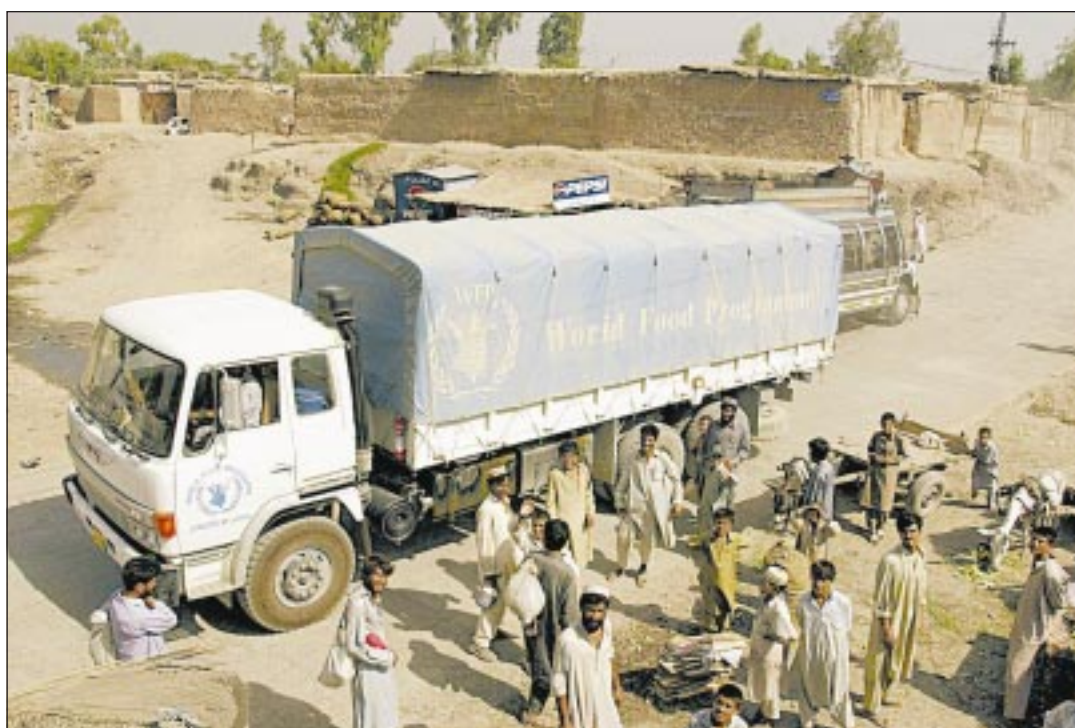
**> AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL**  
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

**> PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT**  
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris  
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65  
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com







■ PESHAWAR (PAKISTAN). Un camion du Programme mondial alimentaire des Nations unies apporte des vivres aux réfugiés afghans qui attendent à Nasir Bagh, près de la frontière avec leur pays, le dénouement de la crise et la fin de la guerre.

## Arifa, vingt-deux ans ou l'âge de la guerre

DJABAL UL-SARAJ

de notre envoyée spéciale

Dans la rue, ses yeux, son visage, sont masqués par la *bourka*, le voile complet, couleur bleu clair, que portent ici toutes les femmes, sans exception, lorsqu'elles sortent de chez elles. Pourtant la zone n'est

### PORTRAIT

Institutrice puis interprète, réfugiée avec sa famille dans le nord du pays

en rien contrôlée par les talibans. Ce territoire relève de l'Alliance du Nord, qui professe un islam « modéré » et veut bouter hors du pays les obscurantistes au pouvoir à Kaboul. « *Le voile, c'est la tradition dans ces campagnes. Si je ne le porte pas, tous les hommes me regarderont et ce sera pesant. Une femme seule ne peut pas l'enlever. Mais si nous nous donnons toutes le mot, nous pourrions le faire, d'un coup, toutes ensemble !* », rigole cette jeune femme, frêle silhouette sortant d'un hôpital. Elle s'appelle Arifa. De derrière le grillage qui la masque, elle parle en anglais, qu'elle a appris dans un lycée de Kaboul. Elle a vingt-deux ans, l'âge de la guerre en Afghanistan.

Elle est née en 1979, l'année de l'invasion soviétique. Après le retrait des troupes de Moscou, son adolescence s'est déroulée au rythme de combats entre factions moudjahidines qui se déchiraient autour de Kaboul. L'année où elle termina le lycée et devait s'inscrire à l'université, les talibans sont arrivés. Ses études se sont arrêtées là. Depuis un an, elle est réfugiée, avec sa famille, dans un hameau du plateau de Shomali, de l'autre côté de la ligne de front. Elle dit doucement : « *C'est fatigant de vivre dans la guerre. Je ne peux pas penser à l'avenir. La seule question que je me pose, c'est : quand mon tour viendra-t-il, quand vais-je mourir ? J'ai vingt-deux ans. Je n'ai connu que la guerre.* »

### TERRES AGRICOLES

Deux vœux et des chèvres sont attachés à l'entrée de la cour. Des champs de maïs et de blé entourent la maison en torchis. La famille d'Arifa est originaire de ces terres agricoles menant aux gorges du Panshir, théâtre d'innombrables offensives et contre-offensives. Après l'arrivée des Russes, la famille avait fui vers Kaboul. Après l'arrivée des talibans, le père d'Arifa, un employé au gouvernement, prit la décision de reconstruire la ferme familiale, détruite par les combats, et de s'y réfugier avec les siens. Entretemps, une partie de la famille s'était éparpillée aux quatre vents, comme tant d'autres. « *J'ai une sœur réfugiée en Iran. Son mari était militaire à Kaboul. Les talibans les ont punis en confisquant leur maison et leur voiture. Mon autre sœur vit au Pakistan, où elle s'est réfugiée avec son mari. L'un de mes frères vit à Mazar e-Sharif, son épouse est encore à Kaboul. Je voulais, ces derniers temps, essayer de la sauver, l'aider à quitter la ville, mais c'est impossible. Les talibans demandent beaucoup d'argent pour autoriser le passage. Entrer dans Kaboul, pour une femme, c'est dangereux* », dit-elle.

Assise en tailleur sur un tapis, dans la fraîcheur apaisante de la

maison, tandis qu'une fillette apporte du thé, du raisin et une « *bouloni* », galette de pommes de terre et d'herbes sauvages, Arifa se souvient des années passées à Kaboul sous les talibans. « *Ils sont arrivés de nuit. Le lendemain, déjà, nous n'osions plus sortir.* » Enfermée chez elle, la jeune femme donnait, pour tromper son ennui, des leçons d'anglais à des enfants, filles et garçons. Jusqu'au jour où « *les talibans sont venus y mettre un terme. Ils m'ont dit : "ton travail n'est pas d'enseigner, ton travail est de rester à la maison. Tu restes à la maison ou bien on t'envoie à la tombe".* »

Un ombre passe sur son visage, libéré du voile à l'intérieur des hauts murs de l'habitation familiale, et l'on se prend à comprendre que le pire n'est pas la *bourka*. Le pire est l'interdiction d'exister, de travailler, d'apprendre. Arifa est croyante. Elle puise ses arguments dans le Coran, pas dans des considérations sur la démocratie. Les talibans ont, dit-elle, dévoyé la religion. « *Ils ne sont pas de vrais musulmans. S'ils l'étaient, pourquoi tueraient-ils ? Un musulman doit être une personne bonne, qui prie Dieu, qui aide son peuple. Le Coran dit que l'homme et la femme doivent avoir les mêmes possibilités.* » Elle s'empare d'un foulard court, qu'elle noue en souplesse sur sa tête, couvrant son front et son cou : « *Voilà ce que préconise le Coran. Il n'est pas écrit que le visage entier doit être caché. A la Mecque, autour de la Kaaba, le cœur de notre religion, les femmes sont habillées comme cela, et elles prient aux côtés des hommes. Pourquoi les choses devraient-elles être différentes à Kaboul ?* »

### « LA VIE IMPOSSIBLE »

Le sort de son pays, la guerre qui a occupé toute son existence, elle l'explique ainsi : « *Des pays étrangers n'ont pas voulu que l'Afghanistan soit indépendant. Nous sommes un pays avec une histoire ancienne. Le Pakistan, qui n'a pas d'histoire, ne voulait pas que nous soyons prospères. Il a cherché à nous liguier les uns contre les autres. Quand l'armée soviétique était là, le Pakistan aidait les moudjahidins, mais faisait en sorte qu'ils soient divisés.* » La présence russe, elle s'en souvient comme d'une époque où « *ça allait mieux qu'aujourd'hui. Mes sœurs pouvaient travailler. Elles étaient institutrices. Mon père travaillait aussi, de même qu'il avait encore un emploi après 1992 (chute de Najibullah). C'est avec l'arrivée des talibans que tout a changé.* »

Arifa dit qu'elle ne se mariera pas. Elle travaille comme interprète pour une organisation humanitaire occidentale et subvient à ses besoins. « *Si je me marie, mon mari sera un combattant et je vivrai dans la peur qu'il soit tué. Mes amies réfugiées ici se marient parce qu'elles n'ont pas le choix. Elles n'ont pas d'argent, leurs familles choisissent l'époux. Moi, je suis plus libre. Quant à mes amies restées à Kaboul, dont je n'ai aucune nouvelle, il ne se passe pas une journée, un instant, sans que je pense à elles. A leur vie impossible* », dit-elle avec émotion.

Arifa est d'ethnie tadjike, et voue une admiration sans bornes au commandant Massoud, dont elle évoque l'assassinat avec des sanglots. Avec sa famille, elle attend confusément, en écoutant la Voix de l'Amérique et la BBC en langue persane, que « *les Améri-*

*cains nous débarrassent des talibans* ». Puis elle ajoute avec intensité, penchée vers son interlocutrice occidentale : « *Si c'était le prix à payer pour que la paix et la prospérité reviennent dans mon pays, je serais prête à porter trois bourkas, les unes sur les autres !* »

Natalie Nougayrède

# A Paris, 5 000 personnes manifestent pour soutenir les femmes afghanes

Une partie du cortège a défilé contre la guerre

ELLES sont parties trop tôt. A 14 heures tapantes, la manifestation de solidarité avec les femmes afghanes s'est ébranlée de la place de la République, avec des troupes fort

### REPORTAGE

« *L'intégrisme, y en a assez !* », scandaient les uns, « *Ni terreur, ni croisade* », les autres

maigres. Mais au fur et à mesure, les rangs tant des collectifs féministes que ceux des syndicats et organisations se sont étoffés. Et les militantes se sont rassurées. L'initiative était prévue de longue date, mais son organisation quelques jours seulement après les attentats de New York avaient fait craindre l'échec. Ce sont en fait plus de cinq mille personnes qui ont répondu à l'appel de l'association Negar-soutien aux femmes afghanes.

L'objectif devait se limiter à rappeler le sort subi par les femmes afghanes sous le régime des talibans. Là-bas, leur vie n'est faite que d'interdits : interdiction de travailler, de sortir sans présence masculine, de se montrer publiquement sans tchadri, d'accéder aux soins... Les mots d'or-

dre de la manifestation ont cependant été infléchis sous l'imminence d'une intervention des forces armées américaines. Deux silhouettes sans visage, comme prisonnières du tissu bleu qui les recouvre, précèdent le cortège, silencieuses. Derrière une banderole « *Pour le droit des femmes, la paix et la démocratie* », se rangent les animatrices des collectifs féministes ou de solidarité avec les femmes afghanes. La présidente de Negar, Shoukria Haidar, côtoie Nelly Martin du Collectif national des droits des femmes, Sophie Zafari de la Marche mondiale des femmes et Patricia Lalonde de l'association Solidarité Panshir.

### DEUX SILHOUETTES SILENCIEUSES

Suivent quelques personnalités comme Mouloud Aounit, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Brice Lalonde (Génération Ecologie) et Halima Boumédienne, députée européenne des Verts. Dans cette première moitié du cortège, les associations féministes se succèdent. « *Grillagée, humiliée, asphyxiée, sous le tchadri une femme survit* », scandent-elles. Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) devance l'Association de solidarité avec les femmes algériennes démocrates qui crie

« *De Kaboul à Alger, l'intégrisme y en a assez !* ». Les cortèges se mélangent sans complexe : une rangée de sœurs de la Grande Loge féminine de France, cintrées de leur écharpe bleu ciel, marchent au milieu des militantes de l'association Mix Cité. Les airs de l'*Internationale* ou de *Bella Ciao*, hymne des partisans italiens, sont détournés.

C'est que la manifestation a plutôt mobilisé à gauche. Démocratie libérale qui avait annoncé sa participation s'est finalement faite très discrète. Les Verts, parmi lesquels Alain Lipietz et Noël Mamère, ont fait le déplacement, le PCF aussi ; le PS lui est absent. Côté syndical, la CGT, le Groupe des Dix, la FSU sont là, mais pas l'UNSA, ni la CFDT. Au fur et à mesure des rangs, les slogans se font plus politiques. Pour cette deuxième partie du cortège, ce défilé est aussi la première occasion de manifester contre la guerre. « *Ni terreur intégriste, ni croisade impérialiste, paix en Afghanistan* », répètent les militants de la LCR, non loin de LO. « *Non à l'impérialisme, non au fondamentalisme* », scandent ceux de la CNT. Une partie de ces manifestants-là ont déjà prévu de se retrouver le 6 octobre à l'appel du collectif Faut réagir.

Caroline Monnot et Sylvia Zappi

Deutsche Post World net  
MAIL EXPRESS LOGISTICS FINANCE

## Vos clients sont tous différents, nous apportons à chacun une solution adaptée.

**Vous pouvez maintenant adapter les conditions de vos envois au profil de vos clients européens.** Notre produit Europremium vous permet de choisir les options qui offriront le meilleur service à chacun : suivi des colis sur internet, contre-remboursement, 3<sup>ème</sup> présentation, bureau restant, dédouanement... ceci est enfin possible grâce à Euro Express, notre réseau intégré de livraison leader en Europe et présent dans plus de 20 pays. Appelez-nous, et constatez par vous-même que, pour vous comme pour nous, chaque client est unique.

Appelez Euro Express :  
**0 820 DUCROS**  
(comparer le 0 810 382 767) - 0,12 Euros (0,78 TTC) la minute  
Le réseau européen intégré de livraison.

www.ducros-euroexpress.com

**DU CROS**  
EURO EXPRESS



Roland Marchal, spécialiste de la Corne de l'Afrique

## « Nous sommes plus dans une logique de représailles que de droit »

**CHARGÉ** de recherches au CNRS et membre du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Roland Marchal, 46 ans, est spécialiste de la Corne de l'Afrique. Analyste des guerres dans cette région, il critique l'opportunisme de la croisade antiterroriste des Américains.

« Les Etats-Unis ont publié une liste des organisations islamistes jugées "terroristes". Cette liste est-elle cohérente ?

– Des organisations saoudiennes ou soudanaises, mentionnées pendant des années par les officiels américains comme des vecteurs du terrorisme, n'y apparaissent pas. Cela pose le problème du sérieux des preuves que Washington prétend détenir. Alors que se déploie une immense armada au nom de la justice, la fragilité des preuves et la fluctuation de l'identité des présumés coupables laissent penser qu'on est plus dans une logique de représailles que de droit.

– Le Soudan va être intégré dans l'opération "Liberté immuable" autour des Américains. Pour quelles raisons ?

– Considéré pendant des années comme l'un des soutiens au terrorisme international, le régime de Kharoum a intégré la coalition du Bien : les victimes de la répression au Nord-Soudan et de la guerre civile au Sud-Soudan apprécieront sa nouvelle dimension morale... Au-delà du jugement antérieur de Washington sur ce régime, on peut voir dans ce développement un des nombreux petits arrangements avec la réalité qui permettent à Washington de dépasser ses contradictions vis-à-vis du Soudan, satisfaire ses compagnies pétrolières, tranquilliser à bon compte ses alliés arabes, sans rien résoudre de la crise profonde qui mine le plus grand pays de la Corne. Mais ce n'est qu'un cas saillant dans le débat

sur cette nouvelle grande alliance contre le Mal, où les opprimés risquent d'être bien mal représentés.

– Contrairement au Soudan, la Somalie est mise en cause par les Américains, et notamment une organisation, Al-Ittihad Al-Islamiyya. De qui s'agit-il ?

– Malgré la longue dictature laïciste de Mohamed Siyad Barre, jusqu'en 1991, les dynamiques religieuses à l'œuvre dans le Golfe ont eu un impact sur l'importante communauté somalienne. Pour certains Soma-

« Dans cette grande alliance contre le Mal, les opprimés risquent d'être bien mal représentés »

liens, l'islam politique a semblé être la seule alternative à la crise et à la décomposition clanique. Al-Ittihad est sans doute le groupe le mieux structuré. Il a eu son heure de gloire en 1992, lorsqu'il contrôlait les plus grands ports du sud de la Somalie. Depuis, son influence est plus indirecte, mais elle demeure forte au sein de la "tendance islamique". A plusieurs moments, lors de la chasse au général Aydiid en 1993, lors des incursions éthiopiennes dans l'extrême sud de la Somalie en 1996 et plus récemment, en 1999, diverses déclarations d'officiels éthiopiens et occidentaux ont lié Al-Ittihad à Kharoum et à Oussama Ben Laden. Cela n'est pas improbable. En tout état de cause, l'essentiel – ou la totalité – des activités de ce groupe a toujours été centré sur la Somalie et l'Ethiopie voisines. De plus, les Somaliens

ont souvent utilisé cette thématique islamiste et terroriste pour gagner des soutiens internationaux dans leurs batailles internes. Il faut donc raison garder et ne pas confondre le possible, le probable et le réel.

– En Somalie opèrent de nombreux ONG saoudiennes et koweïtiennes. Celles-ci sont-elles suspectes ?

– Le fonctionnement des ONG islamiques est souvent extrêmement décentralisé, ce qui permet l'occultation de leurs éventuelles actions politiques ou militaires et de leurs soutiens financiers. Ces organisations ont joué, entre 1992 et 1995, un rôle important. Depuis, elles sont les seules présentes à Mogadiscio et contrôlent une bonne part des écoles et des dispensaires. Elles ont également été impliquées dans la constitution de cours islamiques, mais toutes ne sont pas fondamentalistes. Certaines organisations ont joué un rôle dans la formation, en 2000, du gouvernement transitoire. Celui-ci, cependant, n'est pas un gouvernement islamiste, même si certains officiels ont, à l'instar de responsables d'autres factions, des liens avec des groupes islamistes. Des proches de ces organisations s'op-

posent par des moyens violents aux ONG somaliennes et occidentales qui refusent leur entendement de l'islam. Mais une chose est de contester les buts et les moyens de ces groupes dans leur lutte en Somalie ou en Ethiopie, une autre de les associer au terrorisme international.

– Si les Américains devaient frapper militairement la Somalie, quelle serait, selon vous, la réaction de la population ?

– Une grande partie des factions et de la population a fait bloc contre l'Ethiopie lorsque son armée est entrée en Somalie pour démanteler des camps d'entraînement d'Al-Ittihad. Il est certain que la réaction sera identique, d'autant que les troupes américaines ont mené des actions meurtrières durant l'été 1993, causant des centaines de morts parmi les Somaliens. La Somalie risque de montrer les limites d'une logique militaire : radicalisation des masses et émergence de nouveaux militants islamistes qui bénéficieraient, demain plus qu'aujourd'hui, d'un soutien populaire. »

Propos recueillis par Stephen Smith



■ GAZA. Les funérailles de Mahmoud El Sawaf ont été célébrées dimanche 30 septembre, à Gaza, en Palestine. Des manifestants ont porté le corps du jeune homme enveloppé dans un drapeau aux couleurs du mouvement Hamas. Mahmoud El Sawaf était tombé sous les balles israéliennes à Karni, lors de combats samedi 29 septembre.

## Le sommet de la francophonie à Beyrouth devrait être reporté d'un an

BEYROUTH

de notre correspondant

Le neuvième sommet de la francophonie, qui devait se tenir à Beyrouth du 26 au 28 octobre, devrait être reporté. L'annonce n'avait pas encore été faite lundi 1<sup>er</sup> octobre, mais la décision était pratiquement prise. D'actives consultations sont en cours, portant surtout sur la nouvelle date, qui pourrait se situer en septembre 2002. L'autre possibilité serait le début de l'année mais il ne semble pas qu'elle doive être retenue.

Avant cela, l'assemblée générale de l'ONU, puis le jeûne du ramadan, empêchent la tenue du sommet ; après, la France entre dans deux campagnes électorales successives. L'ONU, le Commonwealth et la Banque mondiale ont eux aussi déjà reporté des réunions qui étaient prévues en septembre.

Le conseil ministériel de l'Organisation internationale de la francophonie devrait avoir lieu

en décembre. Le report du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement impliquera la prolongation du mandat du secrétaire général de l'Organisation, Boutros Boutros-Ghali, qui arrive à expiration. Faute d'accord sur sa réélection ou sur le nom d'un successeur, il avait été précédemment question de prolonger M. Boutros-Ghali dans sa fonction pour un demi-mandat, soit deux ans.

CONSULTATIONS DES PAYS MEMBRES

Depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et la tension internationale qui a suivi, la tenue du neuvième sommet de la francophonie était devenue problématique. Après avoir souhaité son maintien, le président Jacques Chirac s'est rallié à l'avis de ses conseillers et des services de sécurité, ces derniers surtout étant partisans de l'ajournement.

Après la rencontre du président français avec le premier ministre libanais, Rafic Hariri,

le 22 septembre, Beyrouth a intensifié ses consultations avec les autres pays membres, car c'est du Liban que doit sortir formellement l'annonce du report.

Le ministre de la culture en charge de l'événement, Ghassan Salamé, a assuré vendredi, et de nouveau ce week-end, que la décision n'était toujours pas prise, sans cependant convaincre. Il a affirmé que, reporté ou pas, le sommet se tiendrait à Beyrouth.

L'Organisation internationale de la francophonie compte quatre pays arabes dont le pays hôte, et une vingtaine de pays musulmans ou partiellement musulmans, qui doivent tenir compte de leur opinion publique, surtout en cas de frappes américaines, et trois membres de l'OTAN. Ce sont ces considérations, plus que des raisons de sécurité, qui sont à l'origine de son ajournement quasi certain.

Lucien George

## Shimon Pérès accuse l'armée israélienne de saboter les négociations

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour une fois, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, ne sont pas loin de partager le même jugement sur l'armée israélienne. Le zèle déployé par celle-ci depuis la proclamation du cessez-le-feu, le 18 septembre, ne le menace-t-il pas en toute connaissance de cause ? Autrement dit, certains militaires, de connivence avec la droite israélienne, ne cherchent-ils pas à pousser leurs adversaires à la faute en répliquant lourdement à toute attaque palestinienne, alors que de difficiles contacts se poursuivent au niveau politique ? Il faut dire que le bilan provisoire de ce cessez-le-feu est déjà très lourd puisqu'il s'élève, pour les trois derniers jours, à douze morts et à des dizaines de blessés côté palestinien, un bilan qui n'est pas sans rappeler la répression très brutale des premiers jours de l'Intifada.

La mort controversée de deux Palestiniens se trouvant à bord de taxis collectifs pris sous le feu de l'armée, près de Naplouse, dimanche matin, a encore témoigné, au mieux, de l'incapacité de l'armée israélienne à adapter ses règles d'engagement à toute situation nouvelle. Le jour même de la rencontre tant attendue entre les

deux hommes, au sud de la bande de Gaza, le 25 septembre, l'armée israélienne avait déjà riposté sans ménagement à une opération tentée dans la nuit contre l'une de ses positions. M. Arafat et M. Pérès s'étaient entretenus alors que le canon tonnait à quelques kilomètres de là. La répression sanglante

adjoint, Moshe Yahalon, suspecté de vouloir régler militairement une question politique. Mais le premier ministre israélien a été directement visé par le chef du parti de gauche Meretz, Yossi Sarid, qui a assuré que « chaque fois que M. Pérès fait des progrès, Sharon et le ministre de la défense

du cessez-le-feu, et, de fait, de nouveaux incidents sont signalés tous les jours. « Mais ce qui compte, estime-t-on, c'est que le niveau soit relativement faible, que l'on soit sûr qu'Arafat joue le jeu et que la tendance soit à la baisse. L'armée, elle voit les choses en noir ou en blanc, soit il y a un cessez-le-feu, soit il n'y en a pas, mais elle est là pour exécuter ce que les politiques décident et non pour dicter ses propres choix. Il faut pourtant absolument parvenir à une désescalade. » Les parrains du cessez-le-feu, les Etats-Unis, avaient d'ailleurs vivement critiqué les opérations de représailles menées après l'attaque du fortin israélien en invitant crûment Tsahal, le 26 septembre, à arrêter les « provocations ».

DES LIBERTÉS AVEC LES CONSIGNES

Ce n'est pas la première fois que l'armée israélienne prend quelques libertés avec les consignes. En avril, un officier de la région sud avait ainsi assuré lors de la première entrée de Tsahal en zone autonome palestinienne, dans la bande de Gaza, que les militaires resteraient sur place aussi longtemps qu'il le faudrait. Les blindés n'en avaient pas moins opéré une prompte retraite à la suite des critiques acerbes du secrétaire d'Etat américain Colin Powell. Au sud d'Hébron, l'armée israélienne s'est également mise à la faute en tentant d'évacuer brutalement des familles palestiniennes vivant dans des troglodytes particulièrement exposés, coincés entre la Ligne verte et des colonies israéliennes.

La Cour suprême israélienne s'était pourtant très clairement prononcée contre ce « nettoyage » dénoncé par des organisations pacifistes israéliennes, mais dont le commandement général a imputé la responsabilité au militaire en charge de la région.

Gilles Paris

Rapport au ministre de l'Éducation nationale

L'Enseignement supérieur de l'économie en question

par Jean-Paul Fitoussi

Fayard

Jean-Paul Fitoussi relance le débat d'idées et propose une réforme de l'Université.

FAYARD  
www.editions-fayard.fr

BRIDGE  
DESCELLÉ?

Refixer avec  
Fixobridge™  
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE  
sous réf. ACL n. 706.85.92

"Facile, rapide et efficace!"



Finsbury  
of England

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

Rapport qualité-prix exceptionnel

- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris



# L'assassinat d'un journaliste en Ulster renforce le pessimisme sur le processus de paix

L'UDA protestante multiplie les provocations violentes

L'assassinat du journaliste Martin O'Hagan, vendredi 28 septembre, renforce un peu plus le pessimisme qui règne depuis plusieurs mois en Ul-

ter et constitue un nouveau défi pour le gouvernement britannique. L'UDA protestante multiplie les provocations violentes envers la commu-

nauté catholique. Elle est largement tenue pour responsable des émeutes qui ont, quatre nuits durant, la semaine dernière, secoué Belfast.

LONDRES

de notre correspondant

Il était 10 h 30 vendredi soir 28 septembre dans la petite ville nord-irlandaise de Lurgan, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Belfast. Martin O'Hagan, 51 ans, enquêteur de choc - catholique - du *Sunday World*, un hebdomadaire tabloïd basé à Dublin mais vendu dans toute l'île, rentrait chez lui à pied en compagnie de sa femme Marie, protestante.

Menacé de mort à plusieurs reprises depuis quelque temps, le journaliste avait, en sortant de son pub, pris un chemin moins habituel. Mais son assassin, qu'il a paru reconnaître, l'attendait à deux pas de son domicile. Il lui a tiré deux balles dans le dos. Le reporter a juste eu le temps de pousser sa femme dans une haie et de la protéger de son corps avant de s'écrouler.

Martin O'Hagan est le premier journaliste tué par balles dans l'histoire du conflit en Irlande du Nord, qui a fait 3 600 morts en trente-deux ans. Ce meurtre a été revendiqué par les « Défenseurs de la main rouge », un nom de guerre utilisé comme couverture par les extrémistes de deux milices

paramilitaires protestantes : l'UDA-UFF (Association pour la défense de l'Ulster) et la LVF (Force des volontaires loyalistes), un groupuscule qui a rompu en 1995 avec l'autre principale milice protestante, l'UVF (Force des volontaires de l'Ulster). La LVF, sur qui pèsent les soupçons de la police, a son fief à Portadown, non loin de Lurgan.

Les assassins du journaliste, en revendiquant leur acte, ont mentionné les « crimes » de ce dernier « contre la communauté loyaliste ». Le « crime » de Martin O'Hagan consistait à publier, dans les colonnes de son journal, des enquêtes à sensation, mais aussi fort bien documentées, dénonçant les méthodes mafieuses auxquelles recourait, de plus en plus notablement, les groupes armés protestants, et les trafics, notamment de drogue, auxquels ils sont mêlés. « C'était un homme de courage qui est mort en recherchant la vérité », a déclaré le rédacteur en chef du *Sunday World*, Colm McGinty.

Martin O'Hagan a eu une carrière et une vie agitées. Militant de l'IRA dans les années 1970, il avait purgé la moitié d'une peine de sept ans de prison. Devenu journa-

liste, il avait été kidnappé par un commando de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) puis contraint quelque temps à l'exil par les menaces de mort proférées contre lui par un leader loyaliste, Billy Wright, dont il avait dénoncé, dans son journal, les crimes et les trafics.

**Le meurtre a été revendiqué par les « Défenseurs de la main rouge », nom de guerre des extrémistes de deux milices protestantes**

La province est sans premier ministre depuis la démission, le 1<sup>er</sup> septembre, du leader protestant modéré David Trimble, qui exige de l'IRA qu'elle présente un plan concret de neutralisation de ses armes. Le Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, qui tenait son con-

grès annuel ce week-end à Dublin, rétorque que l'UDA a « rompu » le cessez-le-feu et que Londres devrait prendre acte officielle-ment de cette caducité. Le ministre britannique pour l'Irlande du Nord, John Reid, qui semble tenté par un tel geste, a donné une dernière chance à l'UDA en lui ordonnant de cesser toute forme de violence.

Les pressions se multiplient aussi sur les républicains. Depuis les attentats du 11 septembre, Londres, Dublin et Washington exigent avec plus de force un démantèlement de l'arsenal de l'IRA. Les relations entre le Sinn Fein et les Etats-Unis se sont sérieusement dégradées depuis l'arrestation, en août, en Colombie, de trois Irlandais proches de l'IRA, soupçonnés de coopérer avec la guérilla colombienne des FARC. Pour mieux se faire comprendre, l'ambassadeur américain en Irlande, Richard Egan, s'est invité au congrès du Sinn Fein, où il a rappelé à son chef, Gerry Adams, que le président Bush souhaitait que l'IRA commence rapidement à désarmer.

Jean-Pierre Langellier

## Pour faciliter son intégration européenne, la Turquie amende sa Constitution

ISTANBUL

de notre correspondante

Afin de faciliter l'intégration de la Turquie à l'Union européenne, le Parlement turc a approuvé une révision de la Constitution, qui devrait donner aux Kurdes le droit de publier dans leur propre langue, ramener la période maximum de détention provisoire de quinze à quatre jours, rendre la dissolution de partis politiques plus difficile, accorder une meilleure protection de leur vie privée aux citoyens turcs et faciliter la formation d'associations. Les députés n'ont cependant pas aboli entièrement la peine de mort, qui pourra encore être imposée dans le cas de « guerre, menace de guerre imminente ou actes terroristes », une concession accordée aux ultranationalistes, qui demeurent déterminés à obtenir la pendaison d'Abdullah Öcalan, le chef du PKK.

La Constitution turque - adoptée en 1982 après le coup d'Etat - est, depuis longtemps, considérée par beaucoup comme un instrument répressif faisant obstacle à la démocratisation du pays. Après des

années de tergiversations, les députés turcs ont adopté un à un trente-sept amendements. Les articles 26 et 28 ont été modifiés, ce qui lève l'interdiction d'exprimer et de disséminer des pensées « dans une langue interdite par la loi ».

Voilà qui devrait permettre la légalisation de la presse et de chaînes de télévision en kurde. Toutefois, ces articles n'ont pas obtenu un taux d'approbation aussi élevé que d'autres, moins controversés. Le Parti de l'action nationaliste (MHP, extrême droite), hostile à un tel changement, ne s'est pas mobilisé pour bloquer l'adoption de cet amendement. La révision prévoit aussi une augmentation du nombre de civils au sein du Conseil national de sécurité, qui, chaque mois, réunit les dirigeants militaires et civils du pays et soumet ses recommandations au gouvernement.

**DES RÉFORMES INSUFFISANTES**

L'adoption de ces amendements s'explique par le fait que l'Union européenne, à laquelle la Turquie aspire à adhérer, doit publier prochainement son rapport annuel sur

les progrès accomplis par Ankara. Ces amendements constitutionnels figuraient parmi les changements que le gouvernement avait promis de mettre en place dans son « Programme national » soumis à la Commission européenne en mars.

Les organisations des droits de l'homme ont toutefois souligné que ces réformes étaient insuffisantes. « Depuis des décennies, les gouvernements turcs successifs ont introduit des mesures cosmétiques pour faciliter les relations avec leurs partenaires internationaux tout en préservant un équilibre de la peur entre l'Etat et le citoyen », a déclaré Elizabeth Anderson, directrice du département Europe et Asie centrale de l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch. « Le Parlement turc a transformé ce qui aurait pu être un tournant vers le changement en occasion manquée. »

Les nouveaux amendements adoptés demeurent limités par la « protection de la sécurité nationale, l'ordre public et la sûreté, les principes fondamentaux de la République et l'unité indivisible de l'Etat et de la nation ». Ce toilettage ne résoudra

certainement pas tous les problèmes de droits de l'homme, ni celui de la grève de la faim dans les prisons turques, qui dure depuis près d'un an et qui a déjà fait quarante morts, dont trois au cours de la semaine dernière.

Nicole Pope

## Un général français est nommé à la tête de la KFOR

PRISTINA. Le général de corps d'armée Marcel Valentin a pris, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à Pristina, ses fonctions de commandant de la KFOR, cette force de l'OTAN chargée du maintien de la paix au Kosovo depuis l'été 1999. C'est la première fois qu'un général français est appelé à la tête de cette force de 40 000 hommes (dont 5 200 Français) au Kosovo, mais avec des bases arrière en Macédoine et en Albanie. Sixième « patron » de la KFOR depuis son déploiement, le général Valentin remplace le général norvégien Thorstein Skiaker pour une durée d'une année. Agé de cinquante-cinq ans, le général Valentin a notamment servi à Sarajevo (Bosnie), avant de commander la 11<sup>e</sup> brigade parachutiste. Il a également commandé la force internationale dite d'extraction, chargée de protéger, à partir de la Macédoine, l'installation des premiers éléments de la KFOR en 1999.

**DÉPÊCHES**

■ **VIETNAM : le décès de l'ancien président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu**, samedi 29 septembre, aux Etats-Unis, provoquera « peu d'émotion » au Vietnam, a estimé, lundi, le secrétaire général de l'Association des sciences historiques du Vietnam, M. Duong Trung Quoc, chef de file des historiens officiels. A la fin de la guerre du Vietnam, « Nguyen Van Thieu était une personnalité qui s'opposait radicalement et fermement aux communistes, ce qui allait à l'encontre de la tendance à la réunification du pays », a expliqué M. Quoc. Nguyen Van Thieu est mort samedi soir dans un hôpital de Boston, à l'âge de 78 ans. Il était devenu président en 1967 et avait signé en 1973 le traité de paix de Paris. Ecarté du pouvoir afin de favoriser les pourparlers de paix avec les communistes, il avait quitté le pays en avril 1975, quelques jours seulement avant la chute de Saïgon, pour s'installer aux Etats-Unis. - (AFP.)

■ **ESPAGNE : une voiture piégée a explosé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, devant le palais de justice de Vitoria, au Pays basque espagnol**, provoquant d'importants dégâts matériels mais sans faire de victimes, a-t-on appris auprès de la police basque. Selon des journalistes sur place, plusieurs voitures étaient en flammes devant le palais de justice de Vitoria, capitale administrative du Pays basque espagnol. - (AFP.)

■ **CÔTE D'IVOIRE : une rencontre prévue dimanche 30 septembre à Dakar entre le président ivoirien, Laurent Gbagbo, et son principal adversaire politique**, l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, a été reportée, ont annoncé les autorités. Cet entretien, destiné à tirer un trait sur les violences politico-ethniques qui ont ensanglanté la Côte d'Ivoire en 2000, et organisé sous les auspices du président sénégalais, Abdoulaye Wade, a été repoussé d'une semaine, a indiqué un porte-parole de ce dernier. Un Forum de réconciliation nationale doit commencer le 9 octobre à Abidjan, mais il n'est pas encore certain que M. Gbagbo et M. Ouattara y prennent part. - (Reuters.)

■ **TANZANIE : plusieurs chefs d'Etat africains étaient attendus, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à Arusha (Tanzanie)**, pour tenter d'aplanir les obstacles menaçant encore la formation d'un gouvernement de transition au Burundi, prévue le 1<sup>er</sup> novembre. Ce sommet régional est le seizième d'une longue série, depuis plusieurs années, à se réunir à Arusha, où se sont concentrées les négociations pour mettre fin à la guerre civile qui oppose depuis 1993 l'armée et le régime burundais, dominés par la minorité tutsie, à plusieurs mouvements rebelles hutus. - (AFP.)

■ **TUNISIE : l'opposant Moncef Marzouki a été condamné à un an de prison avec sursis** par la cour d'appel de Tunis à l'issue d'une courte audience, samedi 29 septembre, au palais de justice de Tunis. La décision, rendue en l'absence du prévenu, commue en sursis la peine de prison ferme à laquelle le docteur Marzouki avait été condamné en première instance, en décembre 2000. - (AFP.)

“Comme Dieu,  
je vais où l'on m'appelle”

Matthew Green-Latkins II, Etats-Unis,  
Infirmier volontaire  
auprès d'une communauté gay

La nouvelle campagne  
internationale  
UNITED COLORS  
OF BENETTON  
paraît demain dans  
LE MONDE

Pour en savoir plus:

COLORS 46  
www.benetton.com  
www.colors magazine.com  
www.unv.org

UNITED COLORS  
OF BENETTON.



UN  
Volunteers



LANCEL



**JUSTICE** Alors que le procès portant sur la gestion de l'ancienne Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), devait s'ouvrir, lundi 1<sup>er</sup> octobre, devant le tribunal correc-

tionnel de Paris, Dominique Strauss-Kahn devait obtenir un non-lieu dans l'enquête sur l'affaire Elf. ● LE PARQUET a requis, samedi 29 septembre, l'abandon des charges

contre l'ancien ministre quant à la prise en charge des salaires de son ex-secrétaire par une filiale suisse du groupe Elf. ● AU PROCÈS de l'affaire de la MNEF, l'accusation porte sur le

rôle joué par M. Strauss-Kahn dans la falsification de quatre documents concernant sa prestation dans des négociations entre la mutuelle étudiante et l'ex-CGE. ● DEUX

ANS après son départ du gouvernement, M. Strauss-Kahn, réélu député en mars, espère retrouver un rôle de premier plan auprès de Lionel Jospin. (Lire notre éditorial page 20.)

## Dominique Strauss-Kahn obtient un non-lieu dans l'affaire Elf

L'ancien ministre de l'économie et des finances devait obtenir un non-lieu dans l'enquête sur les salaires versés par le groupe pétrolier à son ex-secrétaire, en 1993. Il comparait au même moment devant le tribunal pour répondre de son implication dans l'un des volets de l'affaire de la MNEF

DEUX affaires judiciaires s'entre-croisaient, lundi 1<sup>er</sup> octobre, sur la route de Dominique Strauss-Kahn. Quelques heures avant qu'il ne compare devant la 11<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris – qui juge cette semaine les premiers dossiers liés à la gestion de l'ancienne Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) –, l'ancien ministre devait obtenir un non-lieu dans l'enquête sur l'affaire Elf. Plusieurs fois annoncé au cours des derniers mois, l'abandon des charges retenues à son encontre dans ce dossier a été officiellement requis, samedi 29 septembre, par le parquet de Paris ; il devait être ordonné, dans la journée, par le juge d'instruction Eva Joly, laissant entrevoir à M. Strauss-Kahn la sortie d'un long tunnel judiciaire.

Son implication, certes indirecte, dans le scandale de la MNEF (lire ci-dessous) l'avait contraint à démissionner du gouvernement de Lionel Jospin, dont il était le ministre de

l'économie et des finances, le 2 novembre 1999. Trois mois plus tard, le 26 janvier 2000, ses premiers espoirs de reconquête avaient été brutalement interrompus par sa mise en examen dans l'affaire Elf. Les juges le soupçonnaient alors, sous la qualification de « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* », d'avoir organisé, en 1993, la prise en charge des salaires versés à son ancienne secrétaire, Evelyne Duval, par Elf-Aquitaine International (EAI), filiale genevoise que présidait l'omniprésent Alfred Sirven.

Collaboratrice du Cercle de l'industrie, association cofondée par M. Strauss-Kahn en 1993, après sa défaite aux élections législatives, M<sup>me</sup> Duval avait perçu deux fois 16 000 francs, en juin et en juillet 1993, puis un versement de 160 000 francs à la fin du mois d'août suivant. Reçus sur un compte bancaire parisien, les fonds versés (192 000 francs au total) n'avaient fait l'objet d'aucune déclaration fiscale de la part de la bénéficiaire, dont le nom voisinait ainsi, sur la liste des « *mandataires* » salariés d'EAI, avec ceux de plusieurs proches de François Mitterrand et de Charles Pasqua auxquels M. Sirven prodiguait les faveurs intéressées du groupe pétrolier.

Interrogé à deux reprises durant l'enquête, M. Strauss-Kahn a toujours contesté avoir pris la moindre



part à l'organisation des rémunérations de celle qui avait été sa secrétaire à l'Assemblée nationale, de 1988 à 1991, puis au ministère de l'industrie, de 1991 à 1993, et qui l'était redevenue en 1997, au ministère des finances. « *J'étais totalement étranger à son recrutement [au Cercle de l'industrie]* », déclarait-il ainsi aux juges le 29 mars 2000, précisant avoir été « *informé a posteriori d'une contribution d'Elf* ». « *J'ai dû*

*apprendre vers mai 1993 qu'une contribution d'Elf permettrait de financer le travail d'Evelyne Duval jusqu'à ce que son salaire puisse être pris en charge par le Cercle* », ajoutant que « *bien entendu, [il] ne savait pas que ces salaires étaient payés de Suisse* » (Le Monde du 1<sup>er</sup> avril 2000). Établies par l'enquête, la participation aux réunions constitutives du Cercle de l'industrie de représentants d'Elf-Aquitai-

ne, alors présidé par Loïc Le Floch-Prigent, puis l'adhésion renouvelée du groupe pétrolier à l'association – dont M. Strauss-Kahn était le vice-président, à titre bénévole – ont conduit les juges à écarter le soupçon d'une faveur clandestinement accordée à l'ancien ministre. Les enquêteurs ont aussi repoussé le soupçon d'un emploi déguisé : M<sup>me</sup> Duval s'est elle-même présentée comme « *la seule secrétaire du Cercle de l'industrie* » et sa participation aux activités de l'association n'apparaît pas contestée.

### AFFRANCHI DE CE SOUPÇON

Les interrogations suscitées par ses interventions dans certaines dépenses personnelles de M. Strauss-Kahn (achats de fleurs ou de billets d'avion) n'ont pas davantage suffi à constituer des charges contre l'ancien ministre, qui a certifié avoir remboursé en temps et heure chacune des sommes utilisées pour son compte.

Survenant trois mois après le rejet, par le procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, des soupçons qui auraient pu le conduire devant la Cour de justice de la République (CJR) à propos des conditions du règlement du dossier fiscal du couturier Karl Lagerfeld (Le Monde du 30 juin 2001), cet épilogue favorable apparaissait acquis depuis la notification par les

juges, le 12 juin, de la fin des investigations relatives aux salaires de M<sup>me</sup> Duval, distinguant cet aspect précis du reste des recherches consacrées à la gestion d'EAI par M. Sirven. Interrogé le 29 juin, ce dernier avait d'ailleurs déclaré n'avoir jamais été en rapport avec M. Strauss-Kahn à ce propos, et avait assuré avoir tout ignoré du recrutement de son ex-secrétaire.

Affranchi de ce soupçon, l'ancien ministre, redevenu entretemps député (PS) du Val-d'Oise, peut envisager l'avenir – judiciaire et politique – avec plus d'optimisme. A l'ouverture du procès de l'affaire de la MNEF, ses avocats, M<sup>cs</sup> Jean Veil, Georges Jourde et Lev Forster se déclaraient « *confiants* ». Il y a un an, leurs arguments avaient retenu l'attention du parquet, au point qu'un abandon d'une partie des poursuites – celles portant sur les factures adressées à l'ex-MNEF par M. Strauss-Kahn – avait été envisagé. Mais l'irruption de la fameuse « *cassette Méry* », dont l'original, resté introuvable, est passé entre ses mains, avait relancé les suspensions autour de lui et convaincu les magistrats de maintenir le dossier en l'état. A l'heure de comparaître devant le tribunal, l'ancien ministre espère que cette deuxième manche soit pour lui la dernière.

Hervé Gattegno

## L'ancien ministre comparaît devant le tribunal parmi les prévenus de l'une des affaires de la MNEF

**SIMPLE** accumulation d'« *anomalies* » ou volonté délibérée de falsifier pour une raison encore obscure la vérité ? Dominique Strauss-Kahn, à qui l'affaire de l'ex-Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a coûté son poste de ministre de l'économie et des finances, en novembre 1999, devait comparaître, à partir de lundi 1<sup>er</sup> octobre, devant le tribunal correctionnel de Paris. Il doit s'y expliquer sur les raisons de sa participation à la falsification de documents relatifs à son intervention, entre 1994 et 1996, dans les négociations pour l'entrée de l'ex-Compagnie générale des eaux (CGE, devenue Vivendi) dans le capital de la société Raspail participation et développement (RPD), qui regroupait l'essentiel des filiales de la MNEF.

Juridiquement, M. Strauss-Kahn est prévenu d'avoir « *altéré frauduleusement la vérité* » dans trois écrits, qu'il avait lui-même remis à la justice ou qui avaient été saisis durant l'enquête sur la MNEF. Il s'agit d'un courrier faussement daté du 19 décembre 1994 et adressé au directeur général de la mutuelle, Olivier Spithakis, qui répondait à une lettre de commande elle-même antidatée du directeur de RPD, Philippe Plantagenest, qui faisait appel à l'ancien ministre pour mener à bien la négociation avec la CGE ; d'une facture de 603 000 francs, taxes comprises, matérialisant sa prestation, mais comportant elle aussi une date inexacte ; et d'une lettre d'accompagnement de ladite facture.

### RÉALITÉ DE LA PRESTATION

Tous ces documents litigieux avaient, dans un premier temps, suscité les soupçons sur la réalité même de la prestation de M. Strauss-Kahn, ancien ministre de l'industrie, alors reconverti en avocat et en conseil. Enquêtant sur la gestion de la « *nébuleuse* » MNEF, qui se trouvait dans le collimateur de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), les juges suspectaient un emploi de complaisance. Mais, après avoir interrogé les cadres de la MNEF et ceux de la CGE, les juges n'avaient pu que constater la réalité de la prestation. La rémunération de M. Strauss-Kahn avait été, en outre, régulièrement déclarée au fisc. Elle avait aussi été, pour ainsi dire, déontologiquement vali-

dée par l'ordre des avocats de Paris, mais ultérieurement.

Mis en examen sept semaines après sa démission, le 14 décembre 1994, pour « *faux et usage de faux* », M. Strauss-Kahn livrait son explication : « *A la fin de 1995, M. Spithakis m'a fait valoir que, pour des raisons internes, il était souhaitable qu'une lettre soit rédigée [...]. J'ai donc reçu cette lettre et y ai répondu, datant ma réponse du 19 décembre 1994.* » Ainsi, les lettres incriminées n'avaient eu pour but, selon lui, que de régulariser administrativement, un an plus tard, une situation découlant d'accords verbaux. Quant aux erreurs de date dans la facturation, elles n'auraient été que le fruit d'un « *désordre* » lié à la manipulation de l'ordinateur personnel de l'ancien ministre.

Cette thèse a été corroborée,

les juges ont néanmoins maintenu le soupçon d'une « *concertation frauduleuse* ». Selon eux, les documents litigieux auraient été confectionnés plus tardivement encore pour « *masquer* » à la Cour des comptes, à l'IGAS, à l'ordre des avocats et à l'autorité judiciaire « *la nature et la date de l'intervention de l'ancien ministre tout en assurant le règlement de ses honoraires* ».

Renvoyé en compagnie de cinq autres prévenus, dont M. Spithakis et Philippe Plantagenest, M. Strauss-Kahn devrait répondre de l'accusation mardi ou mercredi. Sa défense a toujours contesté, jurisprudence à l'appui, que l'on puisse qualifier de « *faux* » au sens du code pénal des documents qui n'ont produit aucun effet ni causé aucun préjudice. Cet argument devrait encore constituer le cœur

### Une dernière menace liée à la cassette Méry

Ouverte, le 26 septembre 2000, des chefs de « *destruction, soustraction, recel ou altération d'un document de nature à faciliter la découverte d'un crime ou d'un délit* », l'enquête sur les conditions d'enregistrement et la disparition de la cassette Méry fait peser une dernière menace sur Dominique Strauss-Kahn. Si le procureur général de la Cour de cassation a refusé, le 19 juin, de transmettre à la Cour de justice de la République des présomptions de « *concession* » liées au dossier fiscal de Karl Lagerfeld, qu'il estimait insuffisantes, le juge Marc Brisset-Foucault reste saisi d'infractions qui pourraient être reprochées à l'ex-ministre du fait de la détention de la cassette Méry, dont la bande lui avait été remise par l'avocat de ce dernier, Alain Belot. M<sup>r</sup> Belot ayant été mis en examen pour « *violation du secret professionnel* », les personnes à qui il remit la cassette pourraient être poursuivies pour « *recel* ».

durant l'instruction, par plusieurs protagonistes. Cependant, plus dubitatifs, les enquêteurs se sont interrogés sur l'opacité et la très grande discrétion qui avaient entouré l'imputation comptable de la prestation de M. Strauss-Kahn, anonymement noyée dans la comptabilité de la MNEF et éludée de la déclaration annuelle des salaires établie par la mutuelle à l'attention des services fiscaux. Ils songèrent donc à d'autres motivations, comme celle de « *masquer, sous une prétendue activité de conseil, une prestation d'intermédiaire contraire à la charte déontologique des avocats* » – selon les termes d'un rapport de la brigade financière daté du 20 janvier 2000. Infondé, l'argument a été abandonné.

Dans leur ordonnance renvoyant M. Strauss-Kahn devant le tribunal,

de la défense de l'ancien ministre. Auparavant, la 11<sup>e</sup> chambre du tribunal devra examiner l'autre volet de l'affaire, qui ne concerne pas M. Strauss-Kahn et porte sur les conditions d'achat, par une filiale de la MNEF, d'un immeuble parisien, situé rue Tiphaine, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement.

Dans ce volet, l'ancien président du conseil général et ex-premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, François Bernardini, prévenu de « *recel de détournement de fonds publics ou privés* », est suspecté d'avoir bénéficié, par un montage frauduleux, d'un duplex payé en grande partie, selon l'accusation, grâce à des fonds de la mutuelle. Ce que l'ancien élu a toujours contesté.

Jean-Michel Dumay

## S'il n'a pas oublié les critiques du PS, DSK attend son heure pour aider M. Jospin

**CETTE** année, bien que réélu en mars député de la 8<sup>e</sup> circonscription du Val-d'Oise, Dominique Strauss-Kahn ne s'est pas rendu aux journées parlementaires socialistes de Nantes, les 27 et 28 septembre. Un an plus tôt, la révélation du fait qu'il avait détenu l'original de la cassette de Jean-Claude Méry, l'ex-financier occulte du RPR, l'avait empêché de se rendre à celles de Lyon. Mais les mots employés alors par ses « amis » résonnent encore douloureusement à ses oreilles. « *Il doit fournir toutes les explications que tout le monde attend de lui* », avait lâché Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. « *Il faut crever l'abcès* », avait tranché François Hollande, le premier secrétaire du PS. La députée de l'Aisne, Odette Grzegorzulka, avait même demandé son exclusion du PS !

Aujourd'hui, au moment où ses proches espèrent qu'une relaxe dans l'affaire de la MNEF, après un non-lieu dans le dossier Elf et l'abandon de tout soupçon sur le dossier fiscal du couturier Karl Lagerfeld, marquera la fin de ses ennuis judiciaires et éclaircira son horizon politique, « *DSK* » n'a rien oublié. Il a fait la paix avec M. Hollande, ses amis observant seulement qu'« *à Lyon, il aurait pu mieux tenir ses troupes* ». Il fait un peu lanterner M. Ayrault avant de se réconcilier avec lui. Mais, de l'avis de son entourage, « *ça va bien avec le PS* ».

Même s'il a du faire le deuil de ses ambitions nationales, et notamment d'être le premier premier ministre de Lionel Jospin si celui-ci l'emporte en 2002, M. Strauss-Kahn veut s'impliquer davantage dans les deux tribunes politiques qui sont les siennes. Il y a d'abord le club Socialisme et démocratie, le courant jospinorocardinien fondé, en octobre 2000, par Alain Richard et Pierre Moscovici. Jusqu'à présent, il a tenu trois colloques. Mais, à chaque fois, comme s'il était poursuivi par le mauvais sort, un nouvel épisode judiciaire a, au pire, empêché l'ancien ministre de l'économie d'être présent ou, au mieux, parasité son intervention. Depuis, les réseaux de Jean-Christophe Cambadélis ont rejoint le club. Un nouveau colloque est prévu pour le 20 octobre,

sur « *les grands enjeux de la période face à la droite* ». M. Strauss-Kahn doit y animer un débat sur le thème : « *Quelles régulations pour le capitalisme ?* ».

Il y a ensuite la Fondation Jean-Jaurès, dont M. Strauss-Kahn pilote le comité d'orientation scientifique. Dans le numéro de septembre des *Notes de la Fondation Jean-Jaurès*, sous le titre « *L'Etat est en danger* », il préface le rapport de Jean Peyrelevade, président du Crédit Lyonnais, et Lucile Schmid sur « *changer l'Etat* ». « *Une certaine idée de l'étatisme à la française* », écrit-il, « *est aujourd'hui dans l'impasse : celle qui assimile le progrès à un surplus d'Etat et qui voudrait compenser ses pertes de pouvoir par une intensification de la dépense publique* ». La gauche, assure-t-il, doit « *avoir le courage politique d'enga-*

Aujourd'hui, il a fait la paix avec M. Hollande, et il fait un peu lanterner M. Ayrault

ger la réforme » de l'Etat. « *Rien n'est plus essentiel pour préserver notre identité que de nous doter d'un Etat moderne, souple, efficace et serein* », conclue-t-il. Cette semaine, la Fondation publie les discours de M. Jospin sur la mondialisation et l'Europe.

M. Strauss-Kahn attend son heure pour soutenir pleinement M. Jospin. « *Entre eux, disent ses proches, il n'y a pas l'ombre d'un problème.* » Ils se voient régulièrement, dînent souvent ensemble accompagnés de leurs épouses. Début septembre, il n'avait pas compris que le premier ministre vole au secours de la taxe Tobin sur les mouvements de capitaux. Son entourage l'a entendu parler de « *connerie* » mais il assume sa part, ayant soufflé l'idée à M. Jospin en 1995. Aujourd'hui, il se réjouit de la marche arrière du premier ministre. Et il réserve au candidat, sans impatience – sachant que s'il se présente, comme c'est très probable, ce sera tard –, les deux ou trois idées qu'il a en poche.

Michel Noblecourt

**Télécoms**

**Technopole Rennes Atalante**

**24**

**start-up TIC créées en 2000**

Il y a des fleurs à côté du 24.

**D'aussi belles "pousses" en bonne santé, ça s'arrose !**

Ils sont déjà là :  
Leacom, Net4any, Comptanoo.com, Westcast Systems, Wokup, Envivio.com, Linkéo, Avilinks, Intranode, Qasitel, Native Technologies, Edixia Telecom Technologies...

**Soyez là où les technologies de demain se créent.**

**Rennes Atalante**

Technopole de Rennes Métropole  
Tél. +33 2 99 12 73 73  
technopole@rennes-atalante.fr  
www.rennes-atalante.fr



# Les Verts vont devoir consulter leurs militants sur la candidature d'Alain Lipietz

Le collège exécutif examinait les modalités d'un nouveau « référendum »

Le collège exécutif des Verts devait examiner, lundi 1<sup>er</sup> octobre, les modalités d'un référendum interne permettant aux militants de s'exprimer

sur le maintien de la candidature d'Alain Lipietz à l'élection présidentielle. Décidé à se battre jusqu'au bout, le candidat investi en juin reste très

opposé à l'idée de voir son rival, Noël Mamère, le remplacer. La secrétaire nationale, Dominique Voynet, n'entend pas, quant à elle, concourir.

**COMMENT** les Verts vont-ils organiser la nouvelle consultation que leur réclame leur candidat contesté à l'élection présidentielle, Alain Lipietz ? Après avoir compris qu'il n'accepterait de se démettre que par un vote des militants, comme il avait été investi (*Le Monde* daté 30 septembre-1<sup>er</sup> octobre), la direction du parti, réunie en collège exécutif, lundi 1<sup>er</sup> octobre, devait examiner les modalités de ce référendum.

L'ensemble des dirigeants Verts, à l'exception de la gauche du parti (Autrement les Verts), ne veut plus de la candidature de M. Lipietz et souhaite que la question soit réglée au plus vite. Trois solutions, plus ou moins rapides, sont envisageables, statutairement, pour repasser devant les militants : soit le collège exécutif saisit le conseil national, prévu les 13 et 14 octobre, de la question d'une nouvelle consultation ; soit 10 % des adhérents (entre 900 et 1 000 personnes) demandent un « référendum d'initiative militante » ; soit, enfin, cinq régions, tenant un conseil d'administration, en font de même.

Au matin de la réunion du collège exécutif, aucun consensus ne se dégageait sur la marche à suivre, car, si le principe de la consultation semble acquis, il ne règle en rien la succession – éventuelle – de M. Lipietz à la candidature. Certains, comme Stéphane Pocrain, penchent pour un référendum qui demanderait à la fois aux militants s'ils sont d'accord pour récuser M. Lipietz et pour investir Noël Mamère. Pour Alain Fusseret, membre du conseil statutaire des Verts, qui s'exprime à titre personnel, il suffit de demander aux militants s'ils veulent conserver M. Lipietz. « Si c'est non, la logique est de prendre le suivant, c'est-à-dire Noël Mamère, puisque des primaires ont eu lieu et que les deux candidats du second tour n'ont été départagés qu'avec 70 voix d'écart », fait valoir M. Fusseret. « Il y aurait une sorte d'automatisme », ajoute-t-il. L'ancien secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, proche de Dominique Voynet, est favorable à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, élargie à d'autres questions

que celle de la candidature (tension internationale, catastrophe de Toulouse), « pour montrer que l'on est dans le monde réel ».

Rien ne permet de dire que les modalités de la consultation puissent être réglées dans la journée. « Si Alain n'est pas d'accord sur la ou les questions qu'il faut poser, on sera encore plus ridicule », fait

**« Si Alain n'est pas d'accord, on sera encore plus ridicule »**  
Francine Bavay

observer la porte-parole Francine Bavay. Décidé à se battre jusqu'au bout, M. Lipietz est très opposé à la candidature de son rival malheureux de la primaire, M. Mamère. Si la plupart des dirigeants voudraient le voir finalement investi, ce dernier garde soigneusement le silence, après avoir déclaré que sa décision de ne pas jouer les rempla-

çants était « irrévocable ». Yves Cochet, le ministre de l'environnement, très proche de M<sup>me</sup> Voynet, s'est prononcé ce week-end en faveur d'une candidature Mamère, lui qui avait fortement soutenu M. Lipietz. Beaucoup pensent que le député de Gironde n'attend qu'un signe de la secrétaire nationale – qui ne veut pas concourir – pour se déclarer.

Les dirigeants des Verts affichent leur certitude qu'ils vont destituer M. Lipietz, dès lors que les modalités de la consultation seront décidées. Ils ont même usé de cet argument auprès du candidat « pour qu'il ne s'abîme pas trop psychologiquement », afin de le persuader de renoncer de lui-même. Dans l'état d'exaspération où se trouve la base, il paraît imprudent de jurer du résultat avant qu'il ne soit joué. Seule certitude, cette nouvelle crise affaiblit encore les Verts. Elle n'aide pas non plus M<sup>me</sup> Voynet, à qui le partage du pouvoir est demandé avec une insistance croissante.

Béatrice Gurrey

# Indipendenza demande un « signe fort » sur la Corse

Pour M. Talamoni, le FLNC n'a pas rompu sa trêve

**RAFALES** de mitraille contre deux casernes, l'une à Borgo, jeudi 27 septembre, l'autre à Ajaccio, vingt-quatre heures plus tard ; arrestation, samedi, en Haute-Corse, d'un des mitrailleurs supposés, Cédric Courbey, un militant nationaliste de vingt-sept ans, en fuite depuis 1999 et désigné par François Santoni, avant son assassinat, le 17 août, comme un des responsables de la mort de son ami Jean-Michel Rossi : la Corse a de nouveau connu, les 29 et 30 septembre, un week-end agité. Ceci au moment où le parti Indipendenza, qui fédère désormais la plupart des familles nationalistes, réuni samedi à Bonifacio (Corse-du-Sud), confirmait son souhait que Corsica Nazione « suspende » sa participation au « processus » de Matignon, au grand dam de la plupart des conseillers territoriaux de ce groupe, comme l'avait déjà annoncé Jean-Guy Talamoni, mercredi 26 septembre, à Corte (Haute-Corse).

Une centaine de militants de la coalition ont annoncé leur intention de « réinvestir tous les terrains de lutte si l'Etat ne donne pas un signe fort, pour sortir de l'impasse ». Indipendenza demande la libération des détenus politiques ou leur regroupement à la maison d'arrêt de Borgo, près de Bastia et des garanties sur l'obtention d'un pouvoir législatif, après 2004, comme le stipulent les « accords de Matignon », signés en juillet 2000.

Invité dimanche soir de « Contrasto », la nouvelle émission politique de France 3 Corse, M. Talamoni s'est voulu apaisant. « L'irréparable n'a pas été commis », a expliqué le chef de file des élus de Corsica Nazione à l'assemblée territoriale. « Je crois comprendre, à travers ce qu'il déclare, que l'engagement du FLNC en faveur de la paix est intact aussi », a-t-il ajouté.

Après le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), qui a réaffirmé le soutien des élus à Daniel Vaillant, lors d'une conversation téléphonique que le ministre de l'Intérieur s'est empressé de rendre publique, les élus de l'Assemblée de Corse, dont 44 (sur 51)

avaient voté le texte servant de base au projet de loi, ont « regretté » la décision des élus nationalistes. Mais sans affolement. M. Vaillant a indiqué quant à lui, dimanche, dans « France Europe Express », sur France 3, que, puisqu'« il n'y a pas eu de discussion bilatérale avec les nationalistes, il n'y aura pas de renégociation » avec eux. « C'est l'assemblée territoriale, quand elle se réunira, qui pourra démontrer que les élus de Corse sont toujours sur l'idée du processus », a estimé M. Vaillant, précisant que cette réunion aura lieu « quand il le faudra ».

**UN « MATIGNON IV »**

La Place Beauvau avait imaginé, un moment, réunir les élus de l'Assemblée de Corse à Paris avant la lecture du texte au Sénat – le rapport sénatorial de la commission d'information étant remis le 8 novembre. Cette demande était appuyée par le nouveau maire d'Ajaccio, Simon Renucci (Corse sociale-démocrate), que le premier ministre a reçu le 11 septembre à Matignon. Mais cette idée a été abandonnée, beaucoup faisant remarquer qu'une telle rencontre contribuerait à déposséder le Parlement du projet. Un « Matignon IV » pourrait plutôt avoir lieu au début de l'année 2002, après la deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

D'ici là, M. Talamoni pourra revoir ainsi tranquillement sa position et... ses arguments. L'avocat bastiais est en effet de nouveau convoqué par le juge Gilbert Thiel, chargé de l'enquête sur l'assassinat, le 7 août 2000, de Jean-Michel Rossi. Il avait déjà été brièvement entendu comme témoin le 13 septembre par le magistrat, qui avait fait ensuite interpellé neuf militants nationalistes, dont des proches de M. Talamoni. Le juge souhaiterait entendre également trois autres responsables nationalistes. Jean-Guy Talamoni indiquait, dimanche 30 septembre, n'avoir pas encore reçu de convocation.

Ariane Chemin et Franck Johannès

# Les Toulousains se mobilisent pour « vaincre la peur » et « connaître la vérité »

**TOULOUSE**

de notre correspondant régional  
Quinze à vingt mille personnes en colère ont envahi les rues de Toulouse, samedi 29 septembre, exigeant le transfert hors de la ville d'AZF, l'usine du groupe TotalFinaElf qui a explosé vendredi 21, faisant 29 morts et d'immenses dégâts, ainsi que des deux autres usines de la plate-forme chimique, la SNPE et Tolochimie. Réunis à l'appel du collectif Plus jamais ça !, créé à l'initiative des écologistes, des syndicats et des partis de gauche, les manifestants ont mis en cause le groupe TotalFinaElf, prenant aussi pour cible les élus et l'Etat pour avoir laissé l'agglomération se construire autour de ce site.

Tous affichaient leur détermination de « vaincre la peur » qui s'est emparée de la ville après le choc. La traduction la plus manifeste de cette volonté réside dans le raz de marée de plaintes déposées par les Toulousains, plusieurs centaines jusqu'à présent. Les nombreuses victimes – depuis les familles des 29 morts et les 3 200 blessés qui ont été hospitalisés jusqu'aux dizaines de milliers de personnes dont l'habitation est détruite ou endommagée – veulent « connaître la vérité » et demander réparation au civil.

La ville pense lentement ses plaies. D'ici à la fin de la semaine, l'ensemble des écoliers, collégiens et lycéens devraient avoir retrouvé une classe. L'université du Mirail reprendra ses cours début novembre. L'association Taktikollectif, la vitrine associative du groupe Zebda, a organisé, dimanche, un concert auquel 10 000 personnes ont participé et qui a rapporté 500 000 francs, qui seront versés intégralement aux victimes (lire page 35).

La mise en sécurité du site continue, sous le contrôle de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). Des dizaines de wagons et de camions évacuent les produits toxiques stockés à AZF. Avec cette opération, qui prendra plusieurs semaines, la direction veut « vider toute l'usine ». Le pompage des bacs d'acide sulfurique qui fuyaient est terminé et, selon les responsables, « tout danger est écarté ».

Alors que deux juges d'instruction de Toulouse sont saisis du dossier, Total diligente une enquête interne, pour laquelle il a fait appel à des experts « extérieurs ». Ses conclusions ne sont pas encore arrêtées, mais, selon Serge Biechlin, directeur d'AZF, ils n'ont trouvé, « à ce jour, aucune explication plausible rattachant l'explosion à une cause interne à l'usine ». La direction s'est toujours défendue des accusations de « négligences » sur la sécurité et l'entretien qui, selon le procureur de la République, ont créé les conditions de l'accident. « Il n'y a aucune faille dans notre dispositif », estime M. Biechlin, qui s'étonne par ailleurs que ni la justice ni les enquêteurs n'aient demandé à l'entendre.

Dimanche sur Radio J, Yves Cochet, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, n'a pas exclu d'autres hypothèses que celle de l'accident, « y compris celle d'un attentat ». Peu après, sur France 3, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, refusait de se prononcer, ajoutant : « Ne laissons pas la rumeur s'installer au détriment de la vérité. »

Jean-Paul Besset

## MUSIQUE

**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
+2 %  
2 586 millions d'euros

- Augmentation des parts de marché
- Plus de 26 albums vendus à plus d'un million d'exemplaires (1<sup>er</sup> semestre 2001)

**EBE**  
+18 %  
451 millions d'euros

- Amélioration des marges
- Croissance de la contribution de l'édition musicale

---

## TV & FILM

**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
+6 %  
4 325 millions d'euros

- Succès au box-office (Jurassic Park III, Le retour de La Momie, Le pacte des loups)
- Fortes ventes vidéo et DVD

**EBE**  
+105 %  
598 millions d'euros

- Croissance de l'activité distribution de StudioCanal
- Augmentation du revenu moyen par utilisateur de Canal+
- Croissance des marges de l'activité vidéo et DVD d'Universal Studios

---

## ÉDITION

**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
+3 %  
1 611 millions d'euros

- Forte croissance des secteurs éducation et littérature
- Lancement d'Adis et d'Adiboudchou
- Activité non soumise aux aléas du marché publicitaire

**EBE**  
+11 %  
223 millions d'euros

- EBE éducation et littérature multiplié par 3 au deuxième trimestre

---

## TÉLÉCOMS

**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
+41 %  
3 478 millions d'euros

- Consolidation de Maroc Télécom
- Augmentation du nombre de clients mobile (+11 % sur le 1<sup>er</sup> semestre)
- Augmentation du revenu moyen par abonné

**EBE**  
+108 %  
1 136 millions d'euros

- Forte croissance des Textos
- Baisse du coût d'acquisition des abonnés mobile

---

## ENVIRONNEMENT

**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
+11 %  
13 943 millions d'euros

- 57 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France (+10 % sur le semestre)
- Gains de nombreux contrats industriels et municipaux
- Croissance interne de plus de 8 %

**EBE**  
+12 %  
1 766 millions d'euros

- Amélioration des marges de chacun des secteurs

## Prévisions annuelles

Malgré la conjoncture actuelle, Vivendi Universal réalisera en 2001 ses objectifs de chiffre d'affaires et d'excédent brut d'exploitation (EBE) médias et communication : une croissance de plus de 10 % (hors USG Filmed Entertainment) de notre chiffre d'affaires sur l'année entière, et une croissance de plus de 35 % de notre EBE (à comparer à nos indications d'octobre 2000) et ce, à base d'actifs inchangés.

## Perspectives 2002

Si les tragiques événements américains devaient conduire à une période d'incertitude prolongée, voire de récession, Vivendi Universal continuerait de croître, car le Groupe possède d'importantes qualités défensives : il est très peu tributaire des recettes publicitaires (1 %) ; une part significative de ses revenus provient d'abonnements (44 %) ; la restructuration porte ses fruits (Canal+) ; il a des activités contenues non-cycliques (secteur de l'éducation) ; il bénéficie de ses activités de services à l'environnement.

Jean-Marie Messier

## Résultats semestriels (consolidés)

**Chiffre d'affaires**  
26 443 millions €  
+11 %

**EBE**  
2 793 millions €  
+42 %

**Résultat d'exploitation**  
1 889 millions €  
+65 %

en millions €  
□ 1<sup>er</sup> semestre 2000 pro forma ■ 1<sup>er</sup> semestre 2001  
\* Les données pro forma illustrent l'incidence de la fusion entre Vivendi, Snagram et Canal+, et excluent Sithe et France Loisirs (non consolidés en 2001)

INFORMATIONS ACTIONNAIRES

0 805 806 807

appel gratuit

VIVENDI UNIVERSAL

www.vivendiuniversal.com



**VILLE** Le premier ministre, Lionel Jospin, a présidé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, un comité interministériel des villes (CIV), à l'hôtel Matignon, réunissant une vingtaine de ministres. Il devait

annoncer une enveloppe de 35 milliards de francs pour 2001-2006, dont 25 milliards de prêts à taux réduits. ● LA PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT est désormais d'accélérer la

démolition des barres HLM dans les cités difficiles. 10 000 logements devraient être détruits en 2001 et 15 000 en 2002, contre environ 5 000 par an dans les années 1990-2000.

● CETTE POLITIQUE suscite les réserves de certains chercheurs et militants associatifs. « Les démolitions traduisent une certaine impuissance », affirme ainsi le sociologue Didier

Lapeyronnie. ● À MALZÉVILLE (Meurthe-et-Moselle), d'anciens habitants estiment que le dynamitage, en 1996, de l'immeuble Christophe-Colomb a brisé la vie du quartier.

## Le gouvernement veut multiplier les démolitions de HLM dans les cités difficiles

Lors du comité interministériel des villes, Lionel Jospin a annoncé que 10 000 logements seraient détruits en 2001 et 15 000 en 2002, contre environ 5 000 par an dans la dernière décennie. La réhabilitation des tours et barres s'étant révélée très onéreuse et peu fructueuse, l'Etat affirme vouloir « en finir avec les cités-dortoirs »

**POUR** « casser les ghettos » et changer la vie dans les banlieues « sensibles », des centaines de barres et de tours seront rayées de la carte. C'est en tout cas l'objectif du gouvernement de Lionel Jospin, qui souhaite démolir un nombre croissant de logements dans les quartiers populaires. Le comité interministériel des villes (CIV), que le premier ministre devait présider, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à l'hôtel Matignon en présence d'une vingtaine de ministres, devrait être l'occasion de réaffirmer cette priorité.

Au cours de cette grand-messe en faveur des quartiers désertés – la quatrième depuis la victoire de la gauche lors des élections législatives de juin 1997 –, M. Jospin devrait annoncer des mesures nouvelles d'un montant de 35 milliards de francs pour la période 2001-2006 : 10 milliards de crédits supplémentaires et 25 milliards de prêts à taux réduit de la Caisse des dépôts. Pour détailler son programme, le chef du gouvernement devait se rendre, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à Trappes (Yvelines), en compagnie d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, et Catherine Tasca, ministre de la culture.

En faisant de la démolition de logements sociaux l'une de ses priorités, le comité interministériel

des villes de lundi consacre la levée définitive d'un « tabou ». Longtemps, en effet, « au nom d'un absolutisme idéologique qui voulait qu'on ne détruise pas ce qui avait été construit avec les deniers » publics, l'Etat s'était montré réticent à l'idée de raser des immeubles construits trente ou quarante ans plus tôt, souligne Inès Urriaga, du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu). De leur côté, les bailleurs sociaux ne tenaient guère à démolir des immeubles édifiés puis réhabilités au prix de gros emprunts qu'ils n'avaient pas fini de rembourser.

### ABANDONNER LE « REPLÂTRAGE »

Aujourd'hui, ces hésitations ont de moins en moins cours. Car, pour « en finir avec les cités-dortoirs », le gouvernement juge nécessaire d'abandonner la politique de replâtrage menée depuis vingt ans. La réhabilitation des tours et des barres s'est révélée très onéreuse, sans pour autant supprimer les nuisances dont souffraient les habitants – bruits de voisinage, cages d'escalier détériorées, ascenseurs en panne... « Chaque fois que des familles déménagent parce qu'elles ont acquis un meilleur niveau de vie, ce sont des populations plus fragilisées qui viennent s'installer dans ces immeubles », constate M. Bartolone,

ministre délégué à la ville, pour qui l'engrenage de la misère et de la délinquance ne peut être enrayer qu'en évitant les concentrations de HLM dans certains quartiers. « Je veux qu'on profite de ces démolitions pour construire sur les anciens sites HLM des activités économiques ou des logements avec des formules d'accession à la propriété », martèle-t-il.

Le traitement de choc qui sera

### Les autres mesures

● « **Tourner la page des cités-dortoirs** ». Outre les démolitions, ce programme comporte trente nouvelles opérations de renouvellement urbain, auxquelles sera consacré 1,5 milliard de francs sur 2002-2006. Plusieurs quartiers seront désenclavés grâce à l'ouverture de nouveaux axes routiers et à la construction de ponts enjambant des voies ferrées. Les copropriétés dégradées bénéficieront de programmes de rénovation renforcée : environ 21 000 logements sont concernés au total. « La vie quotidienne dans les quartiers populaires » sera améliorée grâce à des travaux d'entretien d'immeubles, à la création d'espaces verts, d'aires de jeu. Les horaires

administrés aux banlieues comportent quelques objectifs chiffrés : 10 000 logements devraient être dynamités en 2001, 15 000 en 2002, 30 000 à une échéance un peu plus lointaine. C'est un pari très ambitieux. Jusqu'à présent, le nombre de logements sociaux démolis était beaucoup plus faible, « oscillant autour de 4 000 unités par an depuis la fin des années 1980, avec une pointe

des transports en commun aurait une plus grande amplitude dans une soixantaine de lieux.

L'accession à la propriété sera encouragée dans les zones d'habitat social : 1 000 candidats recevront une subvention de 70 000 francs pour y acheter un logement, en complément d'un prêt à taux zéro.

● « **Renforcer la présence humaine** ». Dans les quartiers sensibles, les organismes HLM devront avoir un gardien pour 100 logements. Les « adultes-relais », réservés jusqu'à présent aux associations et chargés de faire de la médiation, pourront être recrutés par les collectivités locales, les écoles, les hôpitaux et les bailleurs sociaux. Les professionnels de santé seront dans certains cas rassemblés dans des « maisons médicales » pour améliorer leur sécurité.

au-delà de 5 000 en 1995 et 1996 et un net ralentissement en 1997 (3 000 démolitions) », selon *Etudes foncières* (n° 85, hiver 1999-2000). D'après une enquête de l'Union des HLM, 5 600 logements ont été détruits en 1999 et 4 400 en 2000.

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

« Pour régler le problème des quartiers difficiles », estime Frédéric Paul, délégué au développement professionnel à l'Union des HLM, il faudrait démolir environ la moitié des logements situés en zone urbaine sensible, soit quelque 500 000 habitations. » L'idéal, poursuit-il, serait d'atteindre cet objectif en une vingtaine d'années. Pour l'heure, les bailleurs sociaux sont sur une pente inférieure : ils envisageraient de raser « seulement » 100 000 logements sur la période 2001-2010.

Il faut dire que la démolition coûte cher. Entre la destruction proprement dite, le déménagement et l'accompagnement social des familles, le remboursement des emprunts restant dus, le manque à gagner lié à la disparition du patrimoine, il en coûterait 130 000 francs par logement, en moyenne. D'une opération à une autre, ce chiffre peut cependant varier du simple au double, « entre 100 000 et 200 000 francs » selon Paul-Louis Marty, délégué général de l'Union des HLM. La

facture est donc lourde, et bien des projets sont ralentis par des difficultés financières. Sur la période 2001-2003 par exemple, 40 % des programmes seulement ont des budgets solidement ficelés.

Pour lever ces obstacles, l'Etat a décidé d'accroître son aide. Au cours des dernières années, il a débloqué des subventions de manière à détruire 1 291 logements en 1995, 3 311 en 1997 et environ 6 500 en 2000. Ces chiffres ne correspondent pas aux démolitions effectivement réalisées, car il s'écoule parfois quelques années avant que les crédits ne soient consommés. En 2001, le gouvernement a fourni un effort supplémentaire : l'enveloppe budgétaire consacrée aux démolitions, qui s'élevait initialement à 170 millions de francs, a bénéficié d'une rallonge de 100 millions en cours d'exercice, et passera à 500 millions en 2002. En outre, le 1 % logement, jusqu'ici alloué à la seule construction de logements sociaux, sera, pour la première fois, mobilisé pour financer des démolitions et des opérations de renouvellement urbain. 30 milliards de francs seront injectés sur cinq ans.

Bertrand Bissuel  
et Béatrice Jérôme

## Le rééquilibrage de la composition sociologique des cités, un objectif difficile à atteindre

**FACE** aux politiques de démolition, Didier Lapeyronnie, sociologue et professeur à l'université Bordeaux-II, se montre très réservé. « Les démolitions traduisent une certaine impuissance et sont mises en œuvre quand on ne sait plus quoi faire d'autre », estime-t-il. Certaines d'entre elles ne sont pas « inutiles », mais, d'après Didier Lapeyronnie, elles visent des objectifs qui ne correspondent pas toujours aux aspirations des habitants. « Vous vous rendez compte de la violence que ça représente pour eux ? », observe-t-il. C'est un peu de leur vie qui s'écroule. »

Michèle Tribalat, directrice de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), se montre plus dure encore. Dans une préface au livre *Fleurs de béton*, d'Alain Vincenot (éditions Romillat, mars 2001), elle écrit que la démolition des immeubles Debussy, en 1986, et Renoir, en 2000, à La Courneuve, n'a pas vraiment transformé le quotidien des habitants. « Ne s'occuper que du bâti, c'est faire un lifting à un cancéreux et c'est donc s'illusionner sur la nature des problèmes », juge-t-elle, en insistant sur la nécessité d'« une action d'envergure, faisant rentrer le droit dans les cités qu'il a désertées ». « Pourquoi donc consacrer autant d'argent et d'énergie à changer l'esthétique des lieux ? s'interro-

ge-t-elle. Probablement parce que c'est ce qu'il y a de plus facile à faire. »

Est-il judicieux de raser des immeubles alors que la demande de HLM est loin d'être satisfaite ? C'est la question que soulève, à la mi-mai, le Groupe d'études et de lutte contre la discrimination (GELD) dans une note (*Le Monde* du 16 mai). Cette « stratégie de requalification » des grands ensembles est « contestable », jugeait-il. « Il y a un paradoxe à préconiser les démolitions, alors que l'augmentation de l'offre de logement social figure au premier rang des objectifs des pouvoirs publics et des revendications des élus, des organismes HLM. »

L'association Droit au logement (DAL) partage cette analyse. Le 8 juin 2000, certains de ses militants avaient pris à partie les élus et les ministres présents à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) lors du dynamitage de l'immeuble Renoir. « Construisez avant de détruire ! », criaient-ils. Jean-Baptiste Eyraud, leur porte-parole, craint que les démolitions de HLM fonctionnent comme une « centrifugeuse sociale », rejetant les locataires les plus fragiles aux confins de banlieues lointaines. A Lille, affirme-t-il, certains bailleurs sociaux ont proposé à des locataires d'immeubles promis à la démolition d'être relogés aux marges

de l'agglomération, « dans des zones en difficulté ou dans des barres vieillottes ».

Certains chercheurs observent pourtant un mouvement inverse et constatent que souvent, les ménages pauvres s'« enkystent » dans certaines cités. « Les familles précaires, qui vivaient dans l'immeuble démolit et qui ont été relogées par l'organisme HLM, se retrouvent souvent à proximité de leur ancien domicile », explique Antoine Haumont, du Centre de recherche sur l'habitat à l'école d'architecture Paris-Val-de-Seine, en se fondant notamment sur une enquête consacrée à la démolition d'un immeuble de 150 logements dans la cité des Bosquets, à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), au début des années 1990.

### « SPIRALE DE LA DÉMOLITION TOTALE »

Aux locataires, il avait été proposé d'être relogés sur place ou d'obtenir un toit ailleurs. Ceux qui sont restés, pour préserver les liens qu'ils y avaient tissés ou parce qu'ils n'avaient pas les moyens de partir, présentaient un profil socio-démographique très marqué : 83 % étaient non imposables, contre 76 % pour ceux qui avaient quitté la cité ; dans 73 % des cas, le chef de famille n'avait pas la nationalité française, contre 61 % ; 27 % d'entre eux étaient

ouvriers spécialisés ou manœuvres, contre 10 %. « La composition du peuplement du quartier s'est aggravée alors que l'on cherchait la mixité au départ », commente Antoine Haumont. « Démolir ne permet pas en soi de déconcentrer le nombre de pauvres », affirmait Claude Brévan, déléguée interministérielle à la ville, lors d'un débat en 1999. Au contraire, cela conduit souvent à reconcentrer les populations les plus fragiles. »

Ce phénomène peut-il être contrebalancé par la venue de nouveaux ménages, un peu mieux dotés économiquement ? Dans un supplément paru en décembre 1995, *Les Cahiers de l'aurif* (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) en doutaient, au vu du bilan de quatre opérations de démolition à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), La Courneuve, Meaux (Seine-et-Marne) et Orly (Val-de-Marne). « La population qui arrive dans les logements reconstruits n'est pas celle qui était attendue, même dans le cas des accessions à la propriété », soulignait la revue. Elle n'est pas très différente socialement de celle résidant dans ces quartiers. »

Faute d'avoir pu rééquilibrer la sociologie des quartiers, les destructions de logements HLM risquent de conduire à la disparition totale de certains quartiers. C'est le pronostic que faisait la revue *Etudes foncières*

(n° 85, hiver 1999-2000) à propos de la cité de la Pierre-Collinet, à Meaux. Dans ce quartier, trois barres ont été foudroyées en dix ans : Eglantine en 1990, Dahlia en 1997 et Capucine en 2000. D'autres destructions sont programmées, « sans qu'aucune opération significative de reconquête par l'habitat ne soit envisagée ». « Le quartier semble engagé dans une spirale qui pourrait bien conduire, à moyen terme, à une démolition totale », concluait *Etudes foncières*.

Depuis cette prophétie lancée il y a deux ans, la situation a un peu évolué avec le lancement des grands projets de ville (GPV). Celui qui sera mis en œuvre à Meaux sur la période 2001-2006 cherche ainsi à arrêter le déclin des quartiers dits « difficiles » – au nombre desquels figure la cité de la Pierre-Collinet. Des démolitions sont encore envisagées, mais il est aussi question de réhabiliter les logements, de « requalifier les espaces urbains », de créer des « espaces publics structurants » tels que des places. Sans compter toutes les actions déployées pour « favoriser l'accès à l'emploi des habitants » et « améliorer [leurs] conditions de vie », comme le développement de structures d'insertion et la relance de centres commerciaux.

B. Bi.

## « Nous, la barre Colomb, nous l'appelions la maison », affirment les anciens habitants, cinq ans après sa destruction

**MALZÉVILLE**  
(Meurthe-et-Moselle)

de notre envoyé spécial

La vie sociale est en berne depuis qu'« ils » ont démolit l'immeuble

### REPORTAGE

La disparition de l'immeuble « a porté un rude coup à l'action associative »

Christophe-Colomb. Pierre Biyela en est convaincu, lui qui vécut, avec sa femme et leurs enfants, pendant une dizaine d'années dans cette barre HLM qui chevauchait les communes de Saint-Max et Malzéville, à la lisière de Nancy (Meurthe-et-Moselle). « Nous, la barre Colomb, nous l'appelions la maison », confie-t-il, après avoir évoqué ce jour de janvier 1996 où les 188 logements empilés sur treize étages ont été dynamités.

Construite entre 1961 et 1968, cette cité formait, au départ, un ensemble d'environ 690 logements répartis sur onze édifices, en bordure de la Meurthe. Les tours et les

barres furent dressées dans une zone plutôt verdoyante, constellée de pavillons et de petits immeubles collectifs. Elles accueillirent à la fois des familles de l'agglomération nancéenne – issues des classes moyennes et populaires – et des rapatriés d'Algérie. En 1974, le quartier subit une meurtrissure irréversible, avec l'ouverture d'une voie express dans la banlieue est de Nancy (la « VEBE ») ; l'ouvrage coupa le quartier en deux, passant à quelques mètres de plusieurs immeubles. La situation se dégradait alors lentement.

Pour réhabiliter Christophe-Colomb et protéger l'édifice du bruit causé par le trafic routier sur la « VEBE », il aurait fallu débours environ 207 000 francs par logement, d'après une estimation réalisée en août 1992. « Ces interventions lourdes et coûteuses (...) ne pourraient requalifier que médiocrement l'offre, entraînant des loyers insupportables pour la population du quartier, sans apporter de solutions satisfaisantes aux multiples nuisances », estima la SA d'HLM. Conclusion : il faut raser Christophe-Colomb. Cette option fut égale-

ment retenue pour Jean-Bart et Magellan, deux autres bâtiments de la cité Saint-Michel - Jéricho.

« La démolition était assortie d'un programme de reconstruction sur place, qui prévoyait uniquement du logement locatif social », se remémore Jacques Sichertman, directeur départemental de l'équipement à l'époque. Dans un quartier déjà « trop homogène » sur le plan du peuplement, « cela ne me semblait pas satisfaisant, pour des raisons de mixité sociale », poursuit-il. De plus, la destruction des trois immeubles aurait absorbé la quasi-totalité des crédits accordés sur un an pour « bâtir du HLM » ; or les personnes à la recherche d'un toit étaient nombreuses sur l'agglomération nancéenne, « donc il me semblait important d'accroître l'offre de logements », souligne Jacques Sichertman.

Finalement, Christophe-Colomb fut dynamité mais Jean-Bart et Magellan furent cédés à un promoteur privé, qui les transforma en résidences de standing : ascenseurs panoramiques, toit en double pente, balcons, espaces verts, parkings privatifs... Les statuts d'occupation des logements furent panachés (acces-

sion à la propriété, loyers conventionnés et libres) pour accueillir une population nouvelle et diversifiée. Outre cette réhabilitation lourde, l'immeuble La Fayette fut écrité. Abdelkrim Sayour, vingt-deux ans, vécut au Magellan, avant d'être relogé, lui et sa famille, dans un immeuble moins pimpant de la cité. « On s'est fait un peu virer, dit cet étudiant en génie biologie et médical. De toute façon, ce n'était pas fait pour nous. Et puis, Jean-Bart et Magellan, c'est à part, c'est un peu bourgeois. »

### VIE DE QUARTIER BRISÉE

En deux ans et demi, le cœur de la cité changea totalement de visage. Pour le plus grand bien de ses habitants ? Non, répondent certains d'entre eux. La démolition de Christophe-Colomb, déploraient-ils aujourd'hui, a brisé une vie de quartier intense. L'immeuble abritait la direction du centre social Saint-Michel - Jéricho, quelques associations et plusieurs assistantes sociales, rappelle Pierre Biyela. « Il y avait tout en bas de chez nous », résume-t-il. Aujourd'hui, ces structures sont éparpillées ou ont disparu. Les

concours de pétanque et les pique-nique sous la « VEBE », la projection de films en plein air, le commerce ambulancier qui passait deux fois par semaine pour vendre des produits exotiques, tout cela s'est volatilisé. « Nous formions une île à part », commente Pierre Biyela. « Nous étions collés, tous rapprochés, enchaîne un adolescent de dix-sept ans. Tout le monde se connaissait. Aujourd'hui, il y a moins de choses à faire, moins d'activités. Ce n'est plus pareil, on s'ennuie. » Fabrice Kielmanowicz, le directeur du centre social Saint-Michel - Jéricho, pense, lui aussi, que la disparition de Christophe-Colomb « a porté un rude coup à la vie associative ». « C'était le cœur historique du quartier et le trait d'union entre les deux communes. »

Gérard Léonard, le maire (RPR) de Saint-Max, reconnaît qu'une dynamique s'est brisée dans la cité mais cette rupture est, selon lui, antérieure au foudroyage de Christophe-Colomb. « Après la rénovation lourde de certains immeubles, en 1985, les loyers ont fortement grimpé », affirme-t-il. Seuls ceux qui touchaient des aides au logement ont pu rester. Nous avons recueilli beaucoup de familles

monoparentales. Les « classes populaires moyennes », elles, sont parties. Cette dislocation du tissu social est l'une des causes de nos difficultés. »

### TERRAIN TOUJOURS EN FRICHE

Engagée il y a cinq ans, la reconstruction du quartier Saint-Michel - Jéricho marque le pas, aujourd'hui. Le terrain où s'élevait Christophe-Colomb est toujours en friche alors qu'il était prévu d'en faire un « pôle de centralité », avec des équipements publics. « Le dossier est un peu en stand-by », reconnaît Françoise Beuvelot, de l'Agence d'urbanisme de Nancy. « C'est lié au peu d'enthousiasme de nos voisins, qui avaient peur d'être trop impliqués financièrement », affirme Josiane Klauyle, adjointe au maire (PS) de Malzéville, chargée de l'urbanisme. « On ne freine pas, rétorque le maire de Saint-Max. On souhaite au contraire que ça s'accélère. » Cette situation suscite surtout du dépit. « C'est un gâchis, on n'a rien mis à la place », regrette Pierre Biyela. « Ils feront peut-être quelque chose... après ma mort », plaisante-t-il.

B. Bi.



# Au Val-Fourré, l'acquittement de Pascal Hiblot a été perçu comme « un signe de non-reconnaissance »

Le verdict contesté de la cour d'assises des Yvelines n'a cependant pas provoqué d'incident majeur

Une centaine de personnes se sont rassemblées, samedi 29 septembre à Mantes-la-Jolie (Yvelines), pour protester contre l'acquittement de

Pascal Hiblot, le policier responsable de la mort de Youssef Khaïf en 1991. Le discours d'apaisement des proches du jeune homme et du Mouvement

de l'immigration et des banlieues (MIB) semble avoir été entendu. La famille a annoncé la saisine de la Cour européenne des droits de l'homme.

SES PREMIERS MOTS sont étouffés par l'émotion. La foule se resserre alors autour de lui, comme pour l'épauler. Bessafi Khaïf vient de prendre la parole. Il exprime

Les discours sont terminés. La foule se recueille quelques instants à l'endroit même où Youssef a trouvé la mort. Puis elle défile dans les rues du Val-Fourré. Sans banderole ni slogan. Seuls deux hommes portent un bandeau frappé du mot « JUSTICE » sur la tête. Une demi-heure plus tard, le maire cortège s'éparpille sur la dalle du centre commercial Mantes 2. Tarek Kawtari parle doucement à une nuée d'enfants agglutinée à ses pieds. « Hé m'sieur ! Pourquoi y'a réunion, là ? », lance un pré-adolescent. Quelques manifestants vont s'asseoir à la terrasse du salon de thé.

Yazid Kherfi, lui, avoue qu'il « accuse le coup » et éprouve un profond sentiment « d'impuissance, de régression ». Cet ancien caïd du Val-Fourré, qui a séjourné plu-

commun. Pour lui, l'acquittement de Pascal Hiblot est « une injustice flagrante », qui « discrédite » le discours des adultes en direction des jeunes. « Nous nous acharnons à leur dire qu'il faut dialoguer avec les institutions », explique-t-il. Comment pouvons-nous soutenir une position pareille aujourd'hui ? Les jeunes nous disent : « Alors, tu penses toujours qu'il est utile de porter plainte ? » On va droit dans le mur. »

## « CANALISER L'AGRESSIVITÉ »

En outre, appréhende Yazid Kherfi, cette affaire risque de nourrir les extrémismes : certains vont peut-être répondre aux appels du pied lancés par des groupes intégristes ou des partis politiques radicaux. « Nous avons perdu beaucoup avec ce procès », soupire-t-il.

« avait ] "espéré" » une autre issue, « une peine de prison avec sursis, quelque chose qui dise que la justice existe ». Ce procès, poursuit-il, « c'était un dernier souffle d'espoir » et il se conclut par « un signe de non-reconnaissance ». « On est français à part entière. Qu'est-ce qu'on doit faire de plus ? On essaie de s'impliquer dans le système », affirme-t-il, avant de lancer : « Le verdict est aussi choquant que [la mort de Youssef]. » Quelques adolescents prennent la pose et disent vouloir « canaliser l'agressivité ». D'autres, un peu plus âgés, se répandent contre un procès où « tout a été préparé de A à Z ». Ils ont le sentiment de s'être fait « niquer ». « Il ne faut pas se fier aux apparences, prévient l'un d'eux. Ils ont dit que tout était calme mais... »

Aucun incident notable n'a en effet été signalé depuis l'acquittement de Pascal Hiblot. Les pompiers sont seulement intervenus pour quelques incendies de poubelles et, fait plutôt inhabituel, ils n'ont pas été caillassés, indique-t-on au commissariat de Mantes-la-Jolie. « Nous nous attendions à une réaction plus violente », reconnaît un policier, en précisant qu'une « demi-compagnie de CRS, soit trois à quatre cars, et des brigades anticriminalité renforcées » avaient été mobilisées. « Nous nous posons d'ailleurs des questions, poursuit-il. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'accrochages ? » Le discours d'apaisement de la famille Khaïf et du MIB a peut-être été entendu. Alain Koegler, sous-préfet de l'arrondissement de Mantes-la-Jolie, pense également que le travail de médiation réalisé au quotidien dans la cité a désamorcé les tensions.

Bertrand Bissuel

## Indignation de la Ligue des droits de l'homme

La Ligue des droits de l'homme (LDH) a estimé, samedi 29 septembre, que l'acquittement prononcé vendredi par la cour d'assises des Yvelines en faveur du policier Pascal Hiblot, qui a tué, en 1991, un jeune homme dans la cité du Val-Fourré « ne rend pas justice à la famille » de la victime.

Dans un communiqué, l'association estime que « cette décision (...) sera ressentie comme la manifestation d'un traitement discriminatoire selon que l'on juge un policier ou un jeune venant d'un quartier difficile ». « La lenteur de l'instruction, l'atmosphère dans laquelle se sont déroulés les débats, la présence de nombreux policiers venus soutenir l'accusé, comme de membres de l'extrême droite, permettent de penser que ce procès n'a pas été mené dans des conditions équitables », ajoute-t-elle. L'association conclut que « si chacun doit être responsable de ses actes et en répondre, cela implique que tuer par derrière une personne qui fuit ne reste pas impuni ».

sieurs fois en prison, s'occupe aujourd'hui de jeunes délinquants et intervient comme « consultant en violences urbaines » auprès de municipalités, d'organismes HLM, de compagnies de transports en

Dans la cité du Val-Fourré, bien des jeunes expriment leur tristesse, leur écœurement, leurs doutes. Mohamed, vingt-cinq ans, n'a pas été surpris par la décision de la cour d'assises des Yvelines, mais il

me sa douleur, au lendemain de l'acquittement du policier Pascal Hiblot, qui avait tué, en juin 1991, son fils Youssef (Le Monde daté 30 septembre-1<sup>er</sup> octobre). Cent à cent cinquante personnes écoutent cet homme calme et digne, en ce samedi 29 septembre, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), dans le quartier de Gassicourt. Depuis le verdict, le père de Youssef ne croit plus en la devise républicaine. « Où est l'égalité ? Où est la fraternité ? Dites-moi où elles sont. La liberté ? C'est la liberté de tuer, c'est un permis de tuer qui a été donné. Le policier, il a fait une connerie, il faut qu'il paye. Mais nous, on ne veut pas se venger. » La famille Khaïf désire « seulement » obtenir réparation : elle saisira la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. « Nous sommes tous des Youssef ! », s'exclame Tarek Kawtari. Le porte-parole du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) intervient longuement pour « rendre hommage » à la victime et dénoncer le « message de haine » que la justice a délivré. « Brûler quelques voitures, ce ne serait pas répondre à la hauteur du problème, estime-t-il. Nous sommes tous dégoûtés mais nous aimons la vie, nous aimons l'amour. Faisons en sorte de ne pas tourner la page. »

## 8 000 manifestants à Paris pour la « réparation intégrale » des accidents du travail

« À TOULOUSE comme à Paris, notre vie n'a pas de prix, assez de morts pour les profits. » L'actualité parfois se télescope. Samedi 29 septembre, alors que des milliers de Toulousains manifestaient dans leur ville pour exprimer leur colère après l'explosion de l'usine chimique AZF (lire page 12), plus de 8 000 personnes défilaient à Paris, à l'appel de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) et de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), pour réclamer « la réparation intégrale des victimes du travail » (Le Monde du 18 septembre). Le hasard du calendrier a voulu que la catastrophe de Toulouse illustre dramatiquement les revendications de la Fnath. « Une victime qui se trouvait aux abords de l'usine lors de l'explosion de Toulouse sera mieux indemnisée qu'un salarié qui se trouvait au même moment à l'intérieur du bâtiment. Telle est l'injustice de la législation actuelle », a déploré Marcel Royez, secrétaire général de la Fnath.

Venus de toute la France, coiffés d'une casquette blanche, des milliers de salariés et d'anciens salariés, la plupart âgés de plus de cinquante ans, arboraient de multiples pancartes demandant « la réparation de tous les préjudices », « justice aux victimes du travail et à leur

famille », dénonçant « un siècle de spoliation » et surtout « amiante, plus jamais ça ». Marie-Annette raconte qu'elle ne peut « plus travailler » et qu'elle n'a « que les yeux pour pleurer ». Le dos « cassé » par des années de maison de couture puis de taxi-ambulance, elle vit « d'une petite pension d'invalidité et d'un peu de chômage » et fait du bénévolat « pour se changer les idées ». « Tout se passe comme s'il fallait être inerte sur un lit pour toucher quelque chose », dénonce-t-elle.

## AMIANTE : UNE SITUATION « IMMORALE »

Gaby et Marcel ont fait le voyage de Brest parce que la situation des victimes de l'amiante est « immorale ». Employés dans des entreprises de construction navale, ils ne comprennent pas qu'« un gouvernement de gauche ne soit pas plus attentif socialement devant ce scandale d'empoisonnement ». Jacky, lui, vit depuis plus de vingt ans en chaise roulante. Le jour de ses trente-deux ans, il a chuté en débâchant un camion et s'est cassé la colonne vertébrale. S'il considère que son drame est « mieux couvert » qu'une maladie professionnelle, il souligne qu'il n'a rien touché au titre du pretium doloris et que, le jour où il décèdera, ses ayants droit ne pourront rien obtenir malgré les

conséquences économiques et sociales de son accident du travail.

Lors du conseil national de la Fnath, samedi 22 septembre à Tulle (Corrèze), les représentants de tous les partis politiques avaient reconnu que la réparation intégrale des victimes du travail était « légitime ». Même la Cour des comptes, dans un récent rapport, dressait un tableau très critique du système de couverture des maladies et des accidents professionnels. « Le gouvernement doit inscrire le principe de la réparation totale dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale », réclament les responsables de la Fnath et de l'Andeva. « Nous attendons que le projet soit amendé et nous voudrions immédiatement une revalorisation exceptionnelle des indemnités versées aux accidentés du travail », explique Marcel Royez. Face à « la plus grande catastrophe sanitaire que la France a jamais connue », François Desriaux, président de l'Andeva, attend avec impatience la publication - normalement imminente - du décret d'application du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante. « Nous espérons, prévient-t-il, que les indemnités versées seront à la hauteur du drame. »

Sandrine Blanchard

## Une entreprise mise en demeure de transférer des engrais chimiques

LE PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE a mis en demeure une société entreposant 1 200 tonnes d'engrais chimiques contenant du nitrate d'ammonium dans un hangar situé près du centre de Saint-Malo de trouver un lieu de stockage plus sûr. L'arrêté préfectoral, pris vendredi 28 septembre, oblige la Société malouine et granvillaise (SMG, groupe Bolloré) à transporter ces produits vers « un site fermé » et classé. L'engrais, qui contient 33 % d'ammonitrate, mis en cause dans la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse, est contenu dans 2 400 sacs de 500 kg chacun entreposés dans un hangar ouvert de la SNCF situé à proximité du port de commerce et de la gare de voyageurs. « En temps normal, vu le produit que cette société nous déclare et la quantité, nous n'aurions même pas à nous en préoccuper. Mais dans le contexte actuel, ce ne serait pas prudent de ne pas nous poser des questions », explique la secrétaire générale aux affaires régionales (SGAR), Dara Sin, qui évoque cependant un « risque limité ».

## La tour Eiffel évacuée après une alerte à la bombe

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE, la tour Eiffel a été évacuée pendant une heure, à la suite d'un appel téléphonique anonyme reçu en début d'après-midi par un commissariat de police de Seine-Saint-Denis annonçant « une alerte à la bombe ». Quelque 1 800 personnes ont été évacuées et une fouille a été effectuée, au cours de laquelle aucun élément suspect n'a été décelé. Le 15 septembre, deux collégiens, auteurs d'une fausse alerte à la bombe à la tour Eiffel, avaient été interpellés à Paris. Après quelques vérifications, la tour n'avait pas été évacuée. Samedi 29, l'aéroport de Paris-Orly a dû être évacué à la suite d'un appel anonyme évoquant des menaces sur les lieux et sur d'autres aéroports de province.

## Désaccord entre ministres européens sur le regroupement familial

LA DISCUSSION DE LA PROPOSITION DE LOI européenne sur le regroupement familial n'a pas avancé, jeudi 27 septembre à Bruxelles, les douze ministres concernés (Danemark, Royaume-Uni et Irlande ne participant pas) ne parvenant pas à s'entendre, notamment, sur l'âge limite des mineurs pouvant être regroupés. Alors que la Commission propose l'âge de 18 ans, le ministre allemand, Otto Schily, a souhaité que l'âge maximum soit de 12 ans en raison du contexte particulier qui, selon lui, prévaut dans son pays : les enfants sont élevés en Turquie et regroupés en Allemagne juste avant d'atteindre l'âge limite légal (16 ans actuellement), ce qui ne permet pas leur intégration. Il a en outre insisté pour qu'un projet de loi sur le statut de réfugié prévoie la notion de « pays sûr », à laquelle seule la France s'est opposée. Les Quinze ne se sont entendus, vendredi 28, que sur la lutte contre la traite des êtres humains, en prévoyant des sanctions d'au moins huit ans de prison. - (Corresp.)

## DÉPÊCHE

■ IMMIGRATION : vingt-six clandestins sri-lankais dans un état de « grande détresse » ont été découverts à bord d'une camionnette, samedi 29 septembre dans le port de Douvres (sud de l'Angleterre). Le véhicule, immatriculé en Allemagne, avait pris le ferry à Calais (Pas-de-Calais). La conductrice, une femme de 27 ans de nationalité allemande, a été arrêtée.

## CORRESPONDANCE

### Une lettre d'Interpol

À LA SUITE de notre article intitulé « Interpol aurait lancé un mandat d'arrêt par erreur contre quatre Pakistanais » (Le Monde du 19 septembre), nous avons reçu de l'Organisation internationale de police criminelle, l'OIPC-Interpol, les précisions suivantes :

L'OIPC-Interpol n'a pas compétence pour lancer des mandats d'arrêt et les notices rouges émises par le secrétariat général de l'Organisation ne constituent en aucun cas un mandat d'arrêt international. En fait, la notice rouge est un instrument mis à la disposition des Etats membres de l'OIPC-Interpol, qui sert de support à la diffusion internationale d'un mandat d'arrêt national et qui demande l'arrestation d'un individu en vue de son extradition. En l'espèce, les notices rouges demandées par le bureau central national du Pakistan à l'encontre de certains membres de la famille Husain n'ont nullement été émises par erreur ou négligence par le secrétariat général de l'OIPC-Interpol. Chacune de ces notices repose sur un mandat d'arrêt national délivré par un juge pakistanais en 1997.

L'arrestation d'une personne recherchée, quatre ans après l'émission de la notice rouge, ne saurait être considérée comme un dysfonctionnement de l'Organisation. Une arrestation reste fonction des déplacements de la personne recherchée et de la capacité des services de police à la localiser et à l'identifier. La durée de validité d'une notice rouge est fixée à cinq ans maximum par la réglementation de l'Organisation.


Enfin, le caractère politique des poursuites engagées par les autorités judiciaires d'un Etat est fréquemment invoqué pour contester la validité des notices rouges. Ces allégations, compte tenu de leur gravité, font l'objet d'un examen rigoureux par les services compétents du secrétariat général et par la commission de contrôle des fichiers de l'OIPC-Interpol. Le secrétariat général examine toutefois les arguments soulevés dans la présente affaire par les différents partis et continue d'entreprendre toutes les diligences nécessaires en vue de déterminer le caractère politique ou non de ces notices.

Venez chiner au cœur de l'Asie  
Superbes meubles chinois du XIX<sup>e</sup> siècle



PACIFIC COMPAGNIE

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37  
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com  
Ouvert tous les jours de 10h à 20h



**GAP**  
Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.

Le stock neuf et occasion en ligne  
Cotations express location longue durée  
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans  
Les tarifs et les stocks GAP

[www.gap.fr](http://www.gap.fr)

Villiers Etoile Concorde

Formation Dirigeants

**Regardez**  
de nouvelles opportunités s'offrent à vous.

0 810 777 582\* ou [www.em-lyon.com/dua](http://www.em-lyon.com/dua)

**EMLYON** Executive Education Centre

E.M.L.Y.O.N. - M.C. - Septembre 2001 - Prix de la communication régionale

E.M.L.Y.O.N. nouveau nom du groupe ESC Lyon.



# Les Savoyards se divisent sur la réouverture du tunnel du Mont-Blanc

Lors de la table ronde qui a lieu à Lyon, mardi 2 octobre, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, pourrait annoncer la date et les conditions de réouverture de l'ouvrage. Les Chamoniards sont les plus déterminés contre le retour des camions dans leur vallée

## CHAMBÉRY

de notre correspondant

« Non au trafic qui pue et qui tue. » La banderole à l'entrée de la réunion, aux Houches (Haute-Savoie), à propos de la réouverture aux camions du tunnel du Mont-Blanc, donne le ton. Soucieux de leur cadre de vie, les Chamoniards sont déterminés : ils ne veulent plus de poids lourds sur cet itinéraire, comme ils l'avaient déjà dit lors du référendum du 19 août. Une détermination dont devra tenir compte Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, lors de la table ronde organisée, mardi 2 octobre, avec les élus de la région, les représentants des syndicats et des associations concernés par la remise en service de cet ouvrage. Les habitants des autres villes que sont Annecy, Chambéry et Saint-Jean-de-Maurienne se sont montrés moins virulents, voire favorables, au cours des trois autres réunions d'information et de concertation, organisées, la semaine dernière, à la demande du ministre.

Les quelque 400 participants à la réunion des Houches, le 26 septembre, ont accueilli à coups de sifflet le discours des représentants du ministère des transports, chargés de justifier la réouverture du tunnel aux poids lourds. Selon Noël Lebel, le secrétaire de la mission Alpes : « Aujourd'hui, 1,6 million de poids lourds environ traversent les Alpes françaises du Nord. La perspective est d'en avoir près de 3,5 millions en 2020. Grâce aux différents aménagements prévus en Suisse, entre l'Italie et la France, le nombre de poids lourds empruntant la route devrait progressivement diminuer de 1 million. »

De nombreuses interventions ont témoigné d'une absence totale de confiance des participants envers

## Des vallées partagées



les engagements énoncés à la tribune. Les Chamoniards doutent des objectifs de sécurité et de régulation du trafic dans le tunnel dont les travaux de réhabilitation, évalués à 1,9 milliard de francs (300 millions d'euros), seront achevés fin octobre. Surtout, ils ne croient pas à l'alternative ferroviaire alors que les prévisionnistes tablent sur un doublement du trafic fret dans les vingt prochaines années.

« On nous balade avec la liaison ferroviaire fret et passagers entre Lyon et Turin qui n'est même pas financée. Quant au trafic combiné rail-route, il est en baisse de 10 % et les aides publiques ont même été réduites », a notamment lancé Georges Unia, guide de haute montagne et bouillant président de l'Association pour le respect du site touristique du Mont-Blanc (ARSTMB), en brandissant un article du Monde du 27 septembre. Le maire de Chamoni-

nix, Michel Charlet (DVD), et les élus de la vallée réclament un véritable état des lieux sur les alternatives ferroviaires et un diagnostic sur les problèmes d'environnement avant toute prise de décision sur le tunnel du Mont-Blanc.

Mais les Chamoniards apparaissent bien seuls face aux habitants des autres vallées savoyardes. Prenant la parole à la réunion organi-

sée, le 27 septembre, à Saint-Jean-de-Maurienne, l'un des leurs a même été copieusement hué. En Maurienne, sur l'itinéraire conduisant au tunnel du Fréjus, fréquenté par près de 7 000 poids lourds certains jours de pointe depuis la fermeture du tunnel du Mont-Blanc, on réclame en effet depuis des mois « un partage des nuisances » et la réouverture du tunnel du presti-

gieux massif. Du côté italien, l'opinion n'est guère plus favorable aux Chamoniards. Un sondage réalisé à Aoste, siège du Parlement régional, indique ainsi que seulement 17 % des personnes interrogées sont favorables à l'interdiction des poids lourds sous le Mont-Blanc.

## SONDAGE POUR L'INTERDICTION

D'ailleurs, l'ensemble des Savoyards partagent ce point de vue. Selon un autre sondage CSA, publié le 21 septembre dans les journaux du groupe Essor-Message, seul un habitant sur cinq (14 % en Savoie, 22 % en Haute-Savoie) souhaite l'interdiction pure et simple des camions sous le Mont-Blanc. En revanche, 60 % des sondés des deux départements veulent une limitation du trafic, 96 % se déclarant favorables au ferroutage.

Lors de sa visite à Lyon, M. Gayssot devra tenir compte de ces divergences d'opinion. S'il ne se prononce pas définitivement sur la date et les conditions de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, qui avait été envisagée pour novembre, peut-être avancera-t-il dans la mise en place du pôle multimodal alpin, destiné à réunir dans un même organisme les sociétés autoroutières et gestionnaires de tunnels des vallées de la Maurienne et de Chamonix. La nomination du successeur de Rémy Chardon, démissionnaire de la présidence des Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB), pourrait permettre de regrouper sous une même direction ATMB, la Société française de transports routiers du Fréjus (SFTRF) et Autoroutes Rhône et Alpes (AREA). Ces deux sociétés sont dirigées par Gilbert Santel, un spécialiste des transports et de l'aménagement du territoire.

## Pour l'inscription du massif à l'Unesco

Des élus chamoniards envisagent une démarche pour l'inscription du massif du Mont-Blanc sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Régi par la convention de 1972, ce document assure la protection de certains monuments ou sites naturels. L'Etat dans lequel se situe le candidat à cette distinction doit déposer le dossier. Après expertise, la décision finale est prise par le comité du patrimoine mondial. En France, le Val de Loire, inscrit en 2000 sur cette liste, avait vu rejeter sa première candidature en raison de la présence de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux. Saint-Emilion, le Lyon historique ou le canal du Midi, entre autres, ont été récemment inscrits.

## La SNCF n'a pas saisi l'opportunité de relancer le fret ferroviaire

AU TERME des sept premiers mois de cette année, le trafic du fret ferroviaire a baissé de 8 % par rapport à la période correspondante de 2000 alors que l'objectif affiché par le gouvernement est de doubler les flux d'ici à 2010. Le tunnel du Fréjus est passé sous la barre fatidique des 10 millions de tonnes par an. La principale victime est le transport combiné rail-route ; les deux semaines de grève au début avril et la multiplication des dysfonctionnements ont fait fuir les chargeurs.

La SNCF est au centre des critiques. Ancien patron d'une petite entreprise de transports de Haute-Savoie, Maurice Megevand explique comment il a tenté en vain, pendant des années, de faire circuler ses conteneurs sur des trains. « J'avais le potentiel clients, la plate-forme de chargement et le matériel, mais ni la SNCF ni ses filiales ne m'ont jamais soutenu », explique-t-il. De son côté, Eric Fournier, vice-président

(UDF) du conseil régional Rhône-Alpes, évoque la démarche des transporteurs de matières dangereuses de l'agglomération lyonnaise. Ces derniers souhaitaient mettre leurs camions-citernes sur des wagons à petites roues utilisés en Suisse, pour les faire circuler entre Vénissieux (Rhône) et Orbassano-Turin et soulager ainsi la route de 40 000 véhicules par an. Avec le soutien de la région, ils ont sollicité une aide financière de l'Europe que la Commission de Bruxelles a refusée. « Je n'ai pas senti de réelle volonté de la part de la SNCF de nous aider dans cette affaire », déplore M. Fournier.

## DEUX AMBITIEUX PROJETS

Pourtant, le gouvernement a lancé deux ambitieux projets pour rééquilibrer le transport des marchandises au profit du rail. A moyen terme, il s'agit d'organiser une voie de ferroutage (camions sur les trains) dans la

vallée de la Maurienne en direction de l'Italie. La mise en service n'est prévue qu'en 2006. Outre l'équipement en wagons surbaissés, l'opération comporte la mise au gabarit de plusieurs tunnels du côté français, dont le coût est estimé à 400 millions de francs (61 millions d'euros).

A plus long terme, la France et l'Italie se sont engagées au sommet de Turin (Le Monde du 27 janvier) à construire une nouvelle liaison ferroviaire entre Lyon et la capitale piémontaise. Celle-ci nécessitera le percement d'un tunnel de base de 52 kilomètres et un investissement global de l'ordre de 70 milliards de francs (11 milliards d'euros). Noël Lebel, secrétaire de la mission Alpes, est optimiste : « Les recettes des péages routiers vont contribuer pour une partie non négligeable au financement. »

Ph. Ré.

Philippe Révil



+ 350 FILMS INEDITS

+ LA D1 EN DIRECT

+ CANAL+

CANAL+  
ET TELLEMENT + ENCORE





Hall d'enregistrement de United Airlines, à La Guardia : la police examine un colis suspect (en haut). Dans tous les aéroports, les services de sécurité ont été renforcés (en bas, à Boston).

# Etat de choc à La Guardia

**M**ARDI 25 septembre. Deux semaines, jour pour jour, après la vague d'attentats qui a touché les

Etats-Unis, l'aéroport national La Guardia, à l'est de Manhattan, est pratiquement vide. Personne ne court pour attraper un vol, aucune voix d'enfant n'emplit l'espace aseptisé gris et blanc. Une conversation s'entend à 20 mètres. Entre les larges piliers couleur inox, les silhouettes sombres des équipages d'American Airlines, de United ou de Delta se faufilent, visages fermés. Pour compenser la baisse de fréquentation des passagers, les compagnies américaines viennent d'annoncer des plans massifs de licenciements : American et United, 20 000 salariés chacune, Delta 13 000, USAirways 11 000, Northwest 10 000... En tout, près de 100 000 employés devraient perdre leur emploi dans les prochains jours. Les listes précises des personnes concernées ne sont pas totalement finalisées. Un stress de plus pour les salariés, qui doivent déjà faire face au traumatisme de l'attentat et à l'angoisse liée au manque de sécurité dans les aéroports et les avions américains. Un thème qui fait la « une » des journaux.

Les directions des compagnies ont donné des consignes strictes à leurs salariés : ne pas s'exprimer publiquement. Sous couvert d'anonymat, huit d'entre eux, pilotes, hôtesses et stewards, dont sept de United et American Airlines, les deux entreprises dont les avions ont été détournés par les terroristes, ont accepté de témoigner. Leur identité a été modifiée.

« J'ai peur. » Theresa, vingt-trois ans à peine, est hôteesse de l'air depuis environ deux ans. Cette élégante jeune femme noire raconte : « Depuis le 11 septembre, je fais des cauchemars, chaque fois les mêmes : notre avion est détourné, nous sommes menacés. Je me réveille juste avant qu'il ne s'écrase. » Son médecin lui a prescrit des sédatifs, mais les détails donnés par les médias américains la poursuivent. « Je sais que certains membres d'équipage ont été ligotés, d'autres poignardés. Ces images m'obsèdent et reviennent dans mes rêves. Je ne regarde plus les informations à la télévision. A chaque fois, j'ai les larmes aux yeux. »

« De toute façon, j'en sais assez », dit-elle avec anxiété. Elle était en vacances le 11 septembre, jour des

**Stewards, hôtesses et pilotes : pour le personnel volant de l'aéroport La Guardia, près de Manhattan, rien ne sera plus jamais comme avant la tragédie du 11 septembre. Aux inquiétudes liées aux licenciements s'ajoute souvent un sentiment de peur**

attentats, et a repris le travail « normalement » le 21. « Ma famille et mes amis ne voulaient plus que je vole. Ce jour-là, ce fut difficile de revêtir mon uniforme. Je pensais que j'allais craquer en arrivant dans l'avion. Mais non, j'ai tenu. » Serait-elle prête à aller se confier à un psychologue ? « Non, je veux essayer de régler cela toute seule. J'aurais peur que ce soit pire. » Elle préfère partager ses angoisses avec ses collègues d'équipage, « plutôt avec les femmes. Les hommes sont tout aussi mal, mais ils se sentent obligés de le cacher ».

A court terme, le problème de Theresa est son manque d'ancienneté. Se doutant qu'elle serait dans les 20 000 salariés licenciés par United, elle a devancé l'appel. « 5 000 volontaires peuvent s'arrêter de travailler et reviendront quand l'activité reprendra. J'ai choisi cette solution. » Une pause qu'elle attend avec impatience. « J'ai besoin d'un break, je suis trop stressée. Ces projets de renforcement de la sécurité ne seront pas au point avant longtemps. Entre-temps, je prendrai un emploi de serveuse. » Selon Barry Lubetkin, psychologue, qui travaille, depuis l'attentat, avec cinq compagnies aériennes pour soutenir les équipages, « certains stewards venus en consultation m'avaient dit qu'ils ne seraient pas mécontents de se faire licencier. Comme ça, ils n'auraient pas à prendre la décision eux-mêmes ».

Depuis deux semaines, les compagnies feraient face à un fort absentéisme d'hôtesses et de stewards, certificats médicaux à l'appui. Il y en aurait « 300 chez United, 700 chez American », raconte Theresa. Des estimations difficiles à vérifier, les groupes aériens se refusant à tout commentaire. Amy, cinquante-huit ans, est hôteesse depuis trente-

cinq ans chez American Airlines. Une de ses plus proches collègues est dans ce cas. « Elle a trop peur de voler et n'est pas revenue. Depuis, je lui parle tous les jours pour la convaincre de travailler de nouveau. Mais elle est terrifiée, elle ne pouvait pas imaginer que cela arriverait aux Etats-Unis. » Amy tente, elle, de prendre les événements avec une certaine distance. « Toutes les choses, bonnes ou mauvaises, arrivent pour une raison. Il y aura des choses positives qui ressortiront de tout cela. Regardez comme les Américains sont devenus solidaires. » Pour Amy, c'est sa foi – elle est presbytérienne – qui l'a « fait tenir ». Elle, qui doit prendre sa retraite le 1<sup>er</sup> novembre, avoue quand même : « Lorsque je pense à tout cela, j'ai du mal à sourire aux passagers. »

**C**ERTAINS membres du personnel sont impliqués à un autre niveau dans le drame. Franck, steward chez American, a une voix à peine audible. Ce grand blond, trentenaire, était ami d'un copilote d'un des avions détournés. « Je suis allé rendre visite à sa famille pendant quelques jours après le drame. Je ne peux m'empêcher d'essayer d'imaginer ce qu'ils lui ont fait. » Lui a recommencé à voler depuis six jours et s'aperçoit qu'il « regarde les passagers un à un, comme s'ils étaient des terroristes potentiels ». La position de Franck est délicate. Steward était son rêve et il a abandonné, il y a tout juste un an, un poste de commercial beaucoup mieux rémunéré pour vivre sa passion. Jeune dans la compagnie, il pourrait faire partie de la première charrette de licenciement. « Je ne sais pas quel va être mon sort. Entre collègues, nous n'arrêtons pas d'en parler. Certains ont



ELISE AMENDOLA/AP

emprunté pour leur voiture, d'autres pour leur maison. Tout le monde est très anxieux. Moi, j'ai un métier de rechange. Eux, en revanche, savent qu'il sera difficile d'être réembauchés actuellement par une compagnie. »

Un peu plus loin, Sam, pilote d'une des compagnies impliquées dans l'attentat, est concentré. « Dans une heure, ce sera mon premier vol depuis le 11 septembre. Je suis heureux d'être à nouveau au travail mais triste de voir l'aéroport si vide. J'adore voler. » Ses yeux n'arri-

dent, entre autres, que les portes du cockpit soient renforcées et que les personnes à l'intérieur soient armées. A l'initiative de George W. Bush, une cellule de sécurité (task force for security) y travaille actuellement. Il y serait également question, à l'image de la compagnie israélienne El Al, qu'un agent de sécurité (air marshal) soit présent dans chaque vol. « Cela ne me dérange pas de porter une arme, raconte Sam qui a derrière lui un long passé de pilote militaire. Mais on peut toujours être désarmé. Et c'est impossible, matériellement, de mettre un marshal dans chaque vol. »

C'est le changement de règle du jeu des terroristes qui le dérange. « Nous pensions qu'ils ne tueraient jamais le pilote et qu'ils revendiquaient toujours quelque chose. Jamais nous n'avions imaginé qu'ils utiliseraient un avion comme un missile. » Il s'interrompt un instant, puis reprend : « Moi, je sais gérer une panne mécanique en vol. Le problème avec ce genre d'attaque terroriste n'est pas d'avoir des procédures, mais de pouvoir les appliquer ! » Un thème qui plonge la communauté des pilotes dans un débat interne. Dans les grandes compagnies, « de 40 % à 70 % des pilotes ont un passé militaire, dans les petites compagnies, c'est de l'ordre de 20 %, estime

**« Dans les grandes compagnies, 40 % à 70 % des pilotes ont un passé militaire. Dans les petites compagnies, c'est de l'ordre de 20 %.**

**Pour les pilotes militaires, être armé, ce n'est pas un problème. Pour les autres... » Sam, pilote de ligne**

vent pas à dissimuler une infinie tristesse. « Je connaissais bien un des pilotes qui a disparu. C'était vraiment un bon professionnel et quelqu'un de bien. » Pour piloter, « aujourd'hui, je vais faire comme à l'habitude. Je compartimenterai : les problèmes d'un côté, mon métier de l'autre. » Il essaie, tant bien que mal, de donner le change, mais ses gestes trahissent son malaise. « Nous, les pilotes, on n'est pas bons pour exprimer nos sentiments », dit-il en baissant les yeux. Il préfère parler du débat actuel sur la sécurité. Les syndicats, l'ALPA (Air Lines Pilots Association) et l'APA (Allied Pilots Associations), deman-

dent, entre autres, que les portes du cockpit soient renforcées et que les personnes à l'intérieur soient armées. A l'initiative de George W. Bush, une cellule de sécurité (task force for security) y travaille actuellement. Il y serait également question, à l'image de la compagnie israélienne El Al, qu'un agent de sécurité (air marshal) soit présent dans chaque vol. « Cela ne me dérange pas de porter une arme, raconte Sam qui a derrière lui un long passé de pilote militaire. Mais on peut toujours être désarmé. Et c'est impossible, matériellement, de mettre un marshal dans chaque vol. »

Sam. Pour les pilotes militaires, être armé, ce n'est pas un problème. Pour les autres... »

Tom, justement, est un jeune pilote de vingt-huit ans à American Airlines. Dans cette compagnie, « les 386 pilotes embauchés après le 10 avril 2001 perdront leur emploi le 1<sup>er</sup> octobre », précise le syndicat APA. Avec quelques années d'ancienneté, Tom est pour l'instant à l'abri et a beaucoup d'idées pour renforcer la sécurité. Mais porter une arme, il n'est pas pour. « Cela me dérangerait », dit-il en passant nerveusement sa main dans ses cheveux roux. « Moi, je suis là avant

tout pour piloter un avion. Tous ces événements nous placent dans un débat vraiment bizarre. » Une gêne qu'éprouve également Matthew, très jeune pilote de United Express, la filiale de navettes de la compagnie United Airlines, pour laquelle il pilote de petits jets d'une cinquantaine de places. « Si nous sommes armés, j'ai peur que nous soyons, d'emblée, pris comme des ennemis par les terroristes. Nous perdrons une certaine neutralité. »

Matthew ne veut pas croire aux rumeurs annonçant que les pilotes de sa filiale, « très rentable », sont menacés. Lui qui regardait, à six ans, les avions décoller de La Guardia, de sa maison de Long Island, ne veut pas que l'on lui casse son rêve. Il devient véhément : « La sécurité dans les aéroports a été renforcée, mais ce n'est pas encore assez. C'est une question de moyens. Il faudrait mettre aux postes de contrôle des gens mieux formés et les payer décemment. »

**U**N point sur lequel Andrew est d'accord. Visage émacié, raie parfaite, ce cinquantenaire est pilote civil depuis quelques années seulement, après une très longue carrière militaire. Pour lui, « la sécurité des aéroports devrait être placée sous la responsabilité des pouvoirs publics. Nous sommes comme un géant endormi qui vient de se faire réveiller. Les Etats-Unis ont pensé, à tort, qu'ils étaient immunisés ». Sa femme, qui est musulmane, lui a expliqué que ces terroristes « utilisent le Coran pour manipuler les populations. J'en parle depuis à mes collègues, mais beaucoup d'Américains n'ont pas vraiment d'ouverture sur le monde ». Ce pilote d'expérience choisit ses mots et analyse avec ironie les plans de licenciement massifs qui ont été annoncés. « Pour obtenir de l'argent de l'Etat, les entreprises ont fait du chantage social. Maintenant, j'ai l'impression qu'elles utilisent cette urgence nationale comme prétexte. Malheureusement, ce sont des financiers, et non des opérationnels, qui sont aux commandes. Beaucoup de choses pourraient être bien mieux gérées, surtout les hommes. »

Militaire lors des derniers conflits impliquant les Etats-Unis – Vietnam, guerre du Golfe –, cet homme a vu resurgir, il y a quinze jours, de vieux démons : « Certaines images du Vietnam sont revenues. » En regardant à la télévision l'attentat du World Trade Center, « j'ai pensé au B52 qui était juste devant mon avion et qui était en train de lancer des bombes ». Lui, comme les autres pilotes interrogés, n'a pas exprimé l'envie d'aller voir un médecin pour parler de ce choc. « S'ils le font, ils ne le diront pas », commente un membre de la cellule de sécurité mise en place par le gouvernement, lui-même pilote pour une compagnie cargo. « Ils auraient peur de se montrer vulnérables et redoutent d'être interdits de voler. »

Ne plus voler, Marc n'y songe même pas. Steward d'une grande compagnie américaine non impliquée dans l'attentat, il a survolé les deux tours du World Trade Center, le 11 septembre, et il a vu qu'il s'en dégageait de la fumée. « Nous ne savions pas ce qui s'était passé et que des avions étaient impliqués. » Cet ancien militaire est resté pendant une semaine à son domicile pour cause de suspension du trafic aérien. « Là, c'était dur. Mais je suis une personne très forte. J'ai mis en place des mécanismes de défense pour ne pas laisser les choses m'atteindre. Je ne pleure pas comme une femme. » Ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure de conversation qu'il avoue : « Le 18 septembre, lorsque j'ai pris ma voiture et que j'ai longé Manhattan sur l'autre rive de l'Hudson River, pour me rendre de nouveau à l'aéroport, là, j'ai fondu en larmes. Elles [les Twin Towers] n'étaient plus là. » Son niveau d'ancienneté dans la compagnie – dix ans – le met pour l'instant à l'abri de tout licenciement. « Mais on ne sait jamais. Rien ne dit qu'ils vont s'arrêter aux chiffres annoncés. » Il se lève doucement en regardant le ciel : « C'est une journée magnifique pour voler. »







# « Le dernier soir » avant le 11 septembre

## Le Dernier Soir

1) Fais le serment de mourir et renouvelle ton intention. Rase ton corps et passe-le à l'eau de Cologne.

Douche-toi.

2) Assure-toi de bien connaître tous les détails du plan, et attends-toi à la riposte, à une réaction, de l'ennemi.

3) Lis al-Tawba et Anfal [les chapitres guerriers traditionnels du Coran], réfléchis à leur signification et pense à tout ce que Dieu a promis aux martyrs.

4) Rappelle à ton âme qu'il lui faut écouter, et se soumettre [à tous les ordres divins], souviens-toi que tu devras faire face à des moments décisifs qui pourraient t'empêcher d'obéir à cent pour cent, et donc apprivoise ton âme, purifie-la, persuade-la, instruis-la et exhorte-la. Dieu a dit : « *Obéis à Dieu et à Son messager, et ne lutte pas avec toi-même ou bien tu échoueras. Sois patient, car Dieu est avec ceux qui sont patients.* »

5) Prie pendant la nuit et persévère à demander à Dieu de te donner la victoire, le contrôle et la conquête, et de te rendre la tâche plus facile et de ne pas nous démasquer.

6) Pense à Dieu souvent, et la meilleure manière de le faire est, selon tous les érudits pour autant que je sache, de lire le saint Coran. Il nous suffit qu'il [le Coran] soit la parole du Créateur de la Terre et des végétaux, Celui que tu connaîtras [le Jour du Jugement].

7) Purifie ton âme de tout ce qui est souillure. Oublie complètement ce qu'on appelle « ce monde-ci » [la vie ici-bas]. L'heure du jeu n'est plus, l'heure grave est sur nous. Combien de temps avons-nous perdu dans notre vie ? Ne faut-il pas profiter de ces dernières heures pour accomplir de bonnes actions et obéir ?

8) Tu vas ressentir un calme total, car le temps qui te sépare de ton mariage [au ciel] est très court. Après, commence une vie heureuse où Dieu est satisfait de toi, ainsi que l'éternelle félicité « en compagnie des prophètes, des compagnons, des martyrs et de ceux qui font le bien, qui tous sont de bonne compagnie ». Demande à Dieu sa miséricorde, et sois optimiste car [le Prophète], paix sur lui, (a préféré l'optimisme en toutes circonstances).

9) Garde à l'esprit comment agir et rester résolu dans l'épreuve, et souviens-toi que tu retourneras à Dieu. Souviens-toi que tout ce qui t'arrive ne pouvait pas être évité, et que ce qui ne t'arrive pas ne pouvait pas t'arriver. Cette épreuve que le Tout-Puissant t'envoie est là pour t'élever [dans les degrés du ciel] et effacer tes péchés. Sache que c'est une question de quelques instants, qui passeront ensuite, si Dieu le veut, car heureux ceux qui gagnent l'immense récompense de Dieu. Le Tout-Puissant a dit : « *Pensais-tu pouvoir aller au ciel avant que Dieu ne sache lesquels d'entre vous ont combattu pour lui et sont patients ?* »

10) Souviens-toi de la parole du Tout-Puissant : « *Tu regardais vers la lutte avant de t'y engager, et voilà que tu la vois de tes deux yeux.* » Souviens-toi que « *Les petits rassemblements l'emportent souvent sur les grands par la volonté de Dieu.* » Souviens-toi de Sa parole : « *Si Dieu te donne la victoire, personne ne te vaincra. Et s'il te trahit, qui te donnera la victoire sans Lui ? Ainsi les croyants mettent-ils leur confiance en Dieu.* »

11) Pense aux suppliques et à tes frères, et médite leur sens. (Les suppliques du matin et du soir, les suppliques [d'entrée] dans une ville, les suppliques [illisibles], les suppliques d'avant la rencontre avec l'ennemi.)

12) Bénis ton corps avec des versets du Coran (pour cela, on lit les versets entre les mains de quelqu'un, puis on frotte les mains au-dessus de ce qu'on veut bénir), et bénis les bagages, les vêtements, le couteau, bénis tes effets personnels, ta carte d'identité, ton passeport, et tous tes papiers.

13) Vérifie ton arme avant de partir, longtemps avant de partir. (Il te faut aiguiser le couteau, et ne pas faire souffrir l'animal que tu abats).

Tous leurs équipements, leurs portiques et leur technologie n'empêcheront rien, ni ne feront de mal, sauf par la volonté de Dieu. Les croyants ne craignent pas ces choses

14) Ajuste tes vêtements [on s'assure que les vêtements couvrent à tout moment les parties intimes du corps], car c'est ainsi que les générations pieuses l'ont fait après le Prophète. Ils ajustaient leurs vêtements avant le combat. Ferme bien tes chaussures, et porte des chaussettes de façon que tes pieds soient solidement maintenus. Toutes ces choses sont des choses terrestres [ce que peuvent les hommes pour diriger leur destin, bien que ce soit Dieu qui décide de ce qui sera accompli et de ce qui ne le sera pas], le reste est laissé à Dieu, Celui dont il est bon de dépendre.

15) Dis la prière du matin en commun et médite les grandes récompenses qu'elle donne. Dis ensuite les suppliques, et ne pars pas de chez toi sans avoir fait tes ablutions (car les anges demanderont ton pardon aussi longtemps que tu es en état d'ablution, et ils prieront pour toi). Cette parole du Prophète est rapportée par An-Nawawi dans son livre, *Les Meilleures Suppliques*. Lis cette parole de Dieu tirée du chapitre Al-Mu'minun : « *Pensais-tu que Nous l'aurions créé sans raison...* »

## Phase Deux

Quand le taxi t'emmènera à (M) [cette lettre pourrait être celle de "matar", l'aéroport en langue arabe], pense à Dieu constamment pendant le trajet. (Souviens-toi de la supplique pour entrer dans une voiture, pour entrer dans une ville, de la supplique du lieu et des autres suppliques.)

Quand tu seras arrivé à (M) et que tu auras quitté le taxi, dis la supplique du lieu (« *Seigneur, je te demande le meilleur de ce lieu, et de me protéger contre ses maux* »), et partout où tu iras, dis cette prière et souris et sois calme, car Dieu est avec les croyants. Et les anges te protégeront sans que tu le sentes. Et tu diras cette supplique : « *Dieu est plus précieux que toute Sa création.* » Et tu diras : « *Seigneur, protège-moi d'eux comme Tu le souhaites.* » Et tu diras : « *Seigneur, déver-*

**Voici le texte intégral d'un document en arabe de quatre pages dont le FBI a affirmé à la presse américaine qu'il avait été trouvé en trois exemplaires sur les lieux des drames du 11 septembre : l'un dans les bagages perdus de l'un des pirates de l'air, l'autre dans les ruines du Pentagone, le troisième dans une voiture sur le parking d'un aéroport. Le FBI assure que ce document a servi aux terroristes qui ont frappé New York et Washington. Il en a autorisé la publication. « Le Monde » l'a traduit en français à partir de la version anglaise qui en a été donnée par le « New York Times ». C'est un ensemble de consignes religieuses et pratiques avant le passage à l'acte. Il décrit l'univers fou de fanatiques méthodiques**

se sur eux [les ennemis] ta colère et protège-nous de leurs maux. » Et tu diras : « *Seigneur, arrête la vision de devant leurs yeux, afin qu'ils ne voient pas.* » Et tu diras : « *Dieu est tout ce qui nous manque, Il est Celui sur lequel on s'appuie.* » Souviens-toi de la parole de Dieu : « *Ceux à qui on a dit, "ils se sont rassemblés pour vous prendre, aussi craignez-les", leur foi en a été accrue et ils ont dit, Dieu est tout ce qui nous manque, Il est Celui sur lequel on s'appuie.* » Quand tu auras dit cela, tu trouveras [illisible] comme Dieu l'a promis à ses serviteurs qui font cette supplique :

1) Ils reviendront [du combat] avec la bénédiction de Dieu.

2) Ils n'ont pas été lésés.

3) Et Dieu était satisfait d'eux.

Dieu dit : « *Ils sont revenus avec la bénédiction de Dieu, ils n'ont pas été lésés, et Dieu était satisfait d'eux. Dieu est à jamais plein de grâces.* »

Tous leurs équipements, leurs portiques et leur technologie n'empêcheront rien, ni ne feront de mal, sauf par la volonté de Dieu. Les croyants ne craignent pas ces choses. Les seuls qui les craignent sont les alliés de Satan, qui sont les frères du diable. Ils sont devenus leurs alliés, Dieu nous protège, car la peur est une forme immense d'adoration, et le seul qui en est digne est Dieu. Il est le seul qui la mérite. Dans les versets du Coran, il a dit : « *Seul le Diable craint ses alliés* » qui sont fascinés par la civilisation occidentale, et qui ont bu l'amour [de l'Occident] comme ils l'ont bu l'eau [illisible] et ils se sont mis à craindre ces équipements inefficaces, « *ainsi, ne les craignez pas, et craignez-moi, si vous êtes croyants.* »

La peur est une immense adoration. Les alliés de Dieu ne vouent une telle adoration qu'au Dieu unique, qui contrôle toutes choses, [illisible] avec l'entière assurance que Dieu affaiblira les desseins de ceux qui ne croient pas. Dieu a dit : « *Dieu affaiblira les desseins de ceux qui ne croient pas.* »

Tu dois penser à tes frères avec grand respect [?]. Personne ne doit s'apercevoir que tu dis la supplique : « *Il n'y a de Dieu que Dieu* » car si tu la dis mille fois, nul ne saura si tu es calme, ou si tu penses à Dieu. Et parmi ses miracles, il y a ce que le Prophète, paix sur lui, a dit : « *Quiconque dit avec tout son cœur "Il n'y a de Dieu que Dieu" ira au ciel.* » Le Prophète, paix sur lui, a dit : « *Si on place tous les mondes et tous les univers d'un côté de la balance, et "Il n'y a de Dieu que Dieu" de l'autre, "Il n'y a de Dieu que Dieu" pèsera plus lourd.* » Tu peux répéter cette parole avec confiance, et c'est justement une de ses forces. Quiconque réfléchit longuement sur ces mots découvrira qu'ils ne comportent pas de points [dans l'écriture arabe] et c'est justement là une de leurs grandeurs, car les mots qui comportent des points ont moins de poids que ceux qui n'en comportent pas. Et il suffit que ces mots soient ceux du monothéisme, qui te rendront résolu au combat [illisible] comme le Prophète, paix sur lui, et ses compagnons, et ceux qui sont venus après lui, si Dieu le veut, jusqu'au Jour du Jugement.

De même, ne parais pas troublé, ne montre pas de signes de nervosité. Sois heureux, optimiste et calme car tu t'apprêtes à effectuer un acte qui plaît à Dieu et qu'il acceptera [comme une bonne action]. Ce sera, si Dieu le veut, le jour que tu passeras avec les femmes du paradis.

[Poésie]

*Souris dans les épreuves, homme jeune*

*Car tu te diriges vers le paradis éternel*

Tu dois penser à dire les suppliques partout où tu vas, et à chaque chose que tu fais. Dieu est avec ses fidèles serviteurs, Il les protégera et facilitera leur tâche, et leur apportera le succès, la maîtrise, la victoire, ainsi que toutes choses...

## Phase Trois

Quand tu monteras dans le (T) [sans doute l'avion, tayyara en arabe], avant que tes pas ne franchissent le seuil, fais une prière et dis les suppliques. Souviens-toi que c'est un combat pour l'amour de Dieu. Comme le Prophète, paix sur lui, l'a dit : (Une action pour l'amour de Dieu est mieux que tout ce qui est en ce monde), ainsi a-t-il dit. Quand tu entreras dans le (T) et que tu gagneras ton siège, commence par les suppliques bien connues que nous avons déjà indiquées. Occupe ton esprit du souvenir constant de Dieu. Dieu a dit : « *Toi qui crois, quand tu auras trouvé l'ennemi, sois résolu et souviens-toi constamment de Dieu afin de réussir.* » Quand (T) commencera, même à peine, à se mettre en mouvement en direction de (Q) [référence inconnue], dis la supplique du voyage. Et parce que tu te diriges vers le Tout-Puissant, sois attentif durant ce voyage.

Ensuite [illisible] et puis il décollera. C'est à ce moment que les deux groupes vont se rassembler. Alors pense à Dieu, comme Il l'a dit dans Son livre : « *Seigneur, répands ta patience sur nous et affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les infidèles.* » Pense à Sa parole : « *La seule chose qu'ils*

ont dite est Seigneur, pardonne-nous nos péchés et nos excès, et affermis nos pas, et donne-nous la victoire sur les infidèles. » Et Son prophète a dit : « *Seigneur, Tu as révélé le Livre, Tu déplaces les nuages, Tu nous as donné la victoire sur l'ennemi, soumetts-le et donne-nous la victoire sur lui.* » Donne-nous la victoire et fais trembler le sol sous ses pieds. Prie pour toi et pour tous tes frères, afin qu'ils soient victorieux et qu'ils atteignent leurs cibles et [illisible], et tu demanderas à Dieu de t'accorder le martyre face à l'ennemi, sans le fuir. Tu Lui demanderas de te donner la patience et le sentiment que tout ce qui t'arrive est pour Lui.

Puis chacun de vous s'apprêtera à tenir son rôle de la façon qui satisfera Dieu. Vous serrerez les dents, comme les premières générations pieuses l'ont fait.

Quand l'affrontement commencera, frappe comme les combattants qui ne veulent pas retourner en ce monde-ci. Crie « *Allah Akbar !* », car ces mots saisissent d'effroi le cœur de ceux qui ne croient pas. Dieu a dit : « *Frappe au-dessus du cou, et à toutes les extrémités.* » Sache que les jardins du paradis t'attendent dans toute leur beauté, et que les femmes du paradis t'attendent, et qu'elles appellent, « *Viens par ici, ami de Dieu* ». Elles sont parées de leurs plus beaux atours.

Si Dieu décide que certains d'entre vous, quels qu'ils soient, doivent se livrer au carnage, vous dédiez ce carnage à vos pères et [illisible], parce que vous avez des obligations envers eux. Ne dis pas non, et obéis. Si tu massacres, ne cause pas de souffrances à celui que tu tués, car c'est une des pratiques du Prophète, paix sur lui. Mais à une condition : que tu ne sois pas distrait par [illisible] et que tu ne délaisses ce qui est au-dessus, pour prêter attention à l'ennemi. Car ce serait trahir, et cela ferait plus de mal que de bien.

Si cela arriverait, l'action en cours doit l'emporter, car l'action est une obligation, et [le reste] est un choix. Et l'obligation a priorité sur le choix.

Ne cherche pas la revanche pour toi. Frappe pour l'amour de Dieu. Un jour, Ali ben Abi Talib [un compagnon et proche parent du prophète Mahomet], Dieu le bénisse, a combattu un non-croyant. Le non-croyant a craché sur Ali, Dieu le bénisse. Ali [illisible] son épée, mais n'a pas frappé. Le combat fini, les compagnons du prophète lui ont demandé

Quand l'affrontement commencera, frappe comme les combattants qui ne veulent pas retourner en ce monde-ci. Crie « *Allah akbar !* », car ces mots saisissent d'effroi le cœur de ceux qui ne croient pas. Dieu a dit : « *Frappe au-dessus du cou, et à toutes les extrémités* »

pourquoi il n'avait pas châtié celui qui ne croyait pas. Il a dit : « *Quand il a craché sur moi, j'ai craint de le frapper pour me venger de lui, et je n'ai pas levé l'épée.* » Après avoir renouvelé son intention, il est retourné vers l'homme et il l'a tué. Cela veut dire qu'avant d'agir, il faut t'assurer que ton âme est prête à faire toute chose pour Dieu seul.

Puis, suis le modèle du Prophète en faisant des prisonniers. Empare-toi des prisonniers et tue-les. Comme l'a dit le Tout-Puissant : « *Nul prophète ne doit avoir de prisonniers jusqu'à ce qu'il ait gorgé la terre de sang. Tu veux les bienfaits de ce monde [en échange des prisonniers] et Dieu veut [pour toi] l'autre monde, et Dieu est tout-puissant, Il est toute-sagesse.* »

Si tout va bien, chacun de vous tapera sur l'épaule de l'autre, confiant que (M) et (T) dénombrent (K). Rappelle à tes frères que cet acte est pour le Tout-Puissant. Ne les trouble pas et ne les distrais pas. Dieu leur annoncera les heureuses nouvelles et les apaisera, et les encouragera et Il les fera se souvenir [de lui]. Il est beau que quelqu'un lise ces paroles de Dieu : « *Et ceux qui préfèrent la vie après ce monde devront se battre pour l'amour de Dieu.* » Ainsi que Ses paroles : « *Ne croyez pas que ceux qui sont tués pour l'amour de Dieu sont morts ; ils sont vivants...* » Et d'autres encore. Ou bien ils entonneront des chants pour se donner du courage, comme les premières générations pieuses l'ont fait dans les affres du combat, pour apporter le calme, la paix et la joie dans le cœur de leurs frères.

N'oublie pas de te reconforter, même si c'est d'un verre d'eau pour assouvir ta soif ou celle de tes frères, si cela est possible. Quand l'heure de vérité approchera, l'heure zéro, [illisible], tu accueilleras la mort de tout cœur pour l'amour de Dieu. Toujours souviens-toi de Dieu. Ou achève ta vie en priant, quelques secondes avant la cible, ou dis ces derniers mots : « *Il n'est de Dieu que Dieu, Mahomet est Son messager.* »

Après quoi, nous nous retrouverons tous au plus haut des cieus, si Dieu le veut.

Si tu vois l'ennemi comme fort, souviens-toi des rassemblements [la coalition qui s'est formée pour combattre le prophète Mahomet]. Ils étaient dix mille. Et souviens-toi que Dieu a donné la victoire à ses fidèles serviteurs. Dieu a dit : « *Quand les fidèles ont vu les rassemblements, ils ont dit "Voilà ce que Dieu et le Prophète ont promis et ils ont dit la vérité."* Cela n'a fait qu'augmenter leur foi. »

Que la paix de Dieu soit sur le Prophète.

Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize



Fac-similé des documents retrouvés dans les bagages de Mohamed Atta, les ruines du Pentagone et une voiture abandonnée sur un parking d'aéroport.



# Les nouveaux martyrs d'Allah

par Farhad Khosrokhavar

LES attentats récents ont mis en lumière l'un des aspects de l'islamisme radical : le martyre qui soulève l'horreur par le nombre élevé des victimes innocentes qu'il fait périr en toute connaissance de cause. Cette configuration du martyre (shahid) est liée à une autre notion séminale de l'islam, la guerre sainte (djihad).

Le martyre est un fait central du chiisme, branche minoritaire (un musulman sur dix) parmi les fidèles d'Allah. La Révolution islamique d'Iran, dans la lutte contre le régime du chah et durant la longue guerre contre l'Irak (1980-1988), a fait appel au martyre pour mobiliser la jeunesse iranienne.

A la différence du chiisme, le martyre ne joue pas un rôle fondateur dans la sensibilité religieuse des sunnites. La notion y est théologiquement marginale, ce qui n'a pourtant pas empêché des sunnites, Algériens, Palestiniens, Égyptiens, Afghans ou de la Péninsule arabique, de s'en réclamer au cours des deux dernières décennies, dans leur lutte contre les régimes politiques ou contre l'ennemi américain ou français.

Cela montre la fluidité des frontières entre les deux tendances majeures de l'islam et, surtout, la capacité des sunnites à s'approprier les notions chiites en cas de besoin, tout en occultant ces emprunts.

Contrairement au martyre dans le chiisme traditionnel, qui était surtout le lot de quelques élus saints et de leur entourage, le martyre moderne se présente comme un état de fait concret qu'il faudrait atteindre pour lutter contre les puissances du mal. Avec la modernisation des sociétés musulmanes, ce n'est plus une petite élite qui se constitue comme fer de lance « martyriste », mais une grande partie de la jeunesse qui présente certains traits spécifiques.

L'important, dans la motivation de ces nouveaux candidats à la mort sacrée, est le sentiment qu'il est impossible de vivre dignement dans ce monde, dominé par les puissances du mal. La seule issue demeure la mise à mort de soi, bien sûr, mais aussi celle de tous les autres que l'on pourrait entraîner avec soi, en tant que complices des puissances du mal, afin de hâter la fin des temps et de réaliser l'apocalypse.

Ces « néo-martyrs » s'identifient à une communauté fantomatique des musulmans, opposée à une communauté tout aussi fantomatique de mécréants. Ces derniers ne se définissent pas primordialement à partir d'une définition théologique abstraite de leur statut religieux, mais par une expérience concrète de soi, dans un monde où les anciennes cohérences se sont écroulées et où les nouvelles sociétés émergent sont perçues comme profondément injustes.

Deux types de néo-martyrs peuvent être, grosso modo, distingués. Le premier concerne une jeunesse déshéritée, exclue des bienfaits de la modernité, lors même que le monde ambiant où elle vit est imprégnée de rêves d'abondance.

Toutefois, l'exclusion, à elle seule, n'induit pas au martyre. Il lui faut deux autres ingrédients : d'abord l'humiliation, le déni de dignité, dans la vie quotidienne ; en second lieu, une déstructuration poussée des mécanismes d'encadrement social, de protection et d'entraide communautaire. Tant que les mécanismes communautaires traditionnels étaient opérants, qui protégeaient ses membres contre le sentiment d'individuation dans la dépression tragique de soi, le martyre comme logique de « bombe vivante » était impossible.

C'est pourquoi la génération des pères et des grands-pères des Palestiniens était peu portée à ce type de martyre. Les jeunes Palestiniens

d'aujourd'hui ont le sentiment intense d'être un « soi » tout en étant dans l'impossibilité de le construire positivement dans l'économie, la politique ou la culture. Les voies de construction de soi leur sont barrées à cause de leur situation concrète : ils vivent souvent dans des localités où les colons israéliens ont un accès quasi illimité à l'eau et aux bienfaits de la consommation et, eux, de manière très limitée. Les colons ont accès à la richesse et aux diverses formes d'affirmation de soi ; eux sont constamment humiliés par une armée israélienne surpuissante, tant sur

re, mû par des motivations différentes. Ici, c'est au cœur même de l'Occident que se déroule le drame. L'écrasante majorité des musulmans immigrés ou implantés en Occident s'y intègre et finit par épouser paisiblement le mode de vie ambiant. Une infime minorité s'en détache, mue par un souci d'identité, distincte de celle de la majorité. Ce groupe minuscule est écrasé par le sentiment de domination politique et culturelle d'une superpuissance arrogante et qui occupe la terre sainte d'islam (installation de l'armée américaine en Arabie saoudite depuis la guerre

geant un degré inouï d'abnégation et d'aveuglement.

Tant qu'ils étaient dans leur propre pays, l'identité de soi mûrie d'un modernisme anodin était, aux yeux de ces futurs martyrs, pour ainsi dire évidente. La sortie de chez eux et le séjour prolongé en Occident compliquent les choses. Exposés à un monde que ces personnes exaltées perçoivent comme indécemment indifférent ou comme profondément hostile, ces individus se trouvent occidentalisés sous une forme agonistique qui les atteint profondément dans leur identité. Ils prennent une conscience suraiguë de leur opposition passionnelle à cet Occident truculent, en se politisant sous une forme spécifique : occidentalisés, ils deviennent les porte-parole autoproclamés de cette conscience malheureuse musulmane qui accuse l'Occident d'insensibilité, voire d'hostilité radicale à son égard.

Le rôle de l'islam n'est pas éloigné, dans ce contexte, de celui du marxisme révolutionnaire ou du tiers-mondisme radicalisé. L'enrôlement de ces nouveaux combattants de la foi dans des réseaux comme ceux de Ben Laden ne serait pas compréhensible sans cette haine profondément ressentie par des groupes restreints de musulmans modernisés et radicalisés au sein d'un Occident qui n'a jamais été aussi introverti dans ses valeurs qu'en ce moment d'incertitude généralisée en son sein, sur ses grandes options sociales et culturelles.

Les médias modernes contribuent à cet état de fait. Ils exhibent, en la démultipliant dans ses effets, la détresse du monde musulman, tout en faisant preuve d'une grande incompréhension à son égard. Le traitement cavalier lié à une incompréhension souvent primaire des musulmans dans leur spécificité par les médias occidentaux, et un racisme anti-islamique

plus ou moins rampant : tous ces faits contribuent à la radicalisation de ces groupuscules musulmans modernisés. Ils reprochent à l'Occident le manquement à ses propres idéaux de justice et de liberté dans le même mouvement où ils se révoltent contre l'intrépidité de cette civilisation corruptrice et séduisante, qui contamine insidieusement les sociétés musulmanes, cette fois de l'intérieur.

Celles-ci sont atteintes dans leurs normes les plus sacrées (celles liées, entre autres, à la sexualité, à la consommation de l'alcool et à la transgression des interdits) qui donnaient sens aux communautés islamiques de jadis.

Ces musulmans occidentalisés sous une forme contradictoire mythifient largement le degré de pureté et d'unité des communautés islamiques d'origine qu'ils promeuvent en âge d'or, de même qu'ils surestiment largement l'importance du calcul égoïste en Occident ou de sa volonté consciente de corruption à l'encontre de l'islam.

L'Occident diabolisé, séducteur et corrupteur à la fois, détruit, pour ces nouveaux exaltés du djihad, l'islam dans ses fondements mêmes, chaque individu occidental contribuant à cette entreprise de sàpe. C'est pourquoi la guerre totale et absolue contre les Occidentaux, dans l'indistinction du coupable et de l'innocent, devient un devoir religieux. Le chef charismatique unifie cette communauté dans la mort, porteur d'une logique de guerre à outrance. La mort en martyr devient le ciment de cette « communauté mortifère » pour laquelle la mort de soi et de l'autre est le seul message de délivrance contre un monde corrompu.

**Farhad Khosrokhavar** est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

## L'Occident diabolisé, séducteur et corrupteur à la fois, détruit, pour les nouveaux exaltés du djihad, l'islam dans ses fondements mêmes, chaque individu occidental contribuant à cette entreprise de sàpe

le plan symbolique que par les fouilles, les tabassages, le couvre-feu, voire la torture.

Le martyre est ici la réaction à une indignité subie, à une individualité déniée, à une infériorité symbolique qu'elle inverse par le passage à la mort. Il procède de la sacralisation du désespoir que l'on dépasse ainsi au nom d'un idéal religieux entièrement reconstruit dans un sens apocalyptique.

Cette religiosité radicale, terroriste et terrorisée à la fois, ce type de martyre révèle dans le même acte l'illégitimité du pouvoir autonome palestinien qui, par sa corruption et son autocratie, a empêché le développement d'une vision sereine du politique, en s'opposant à la démocratisation et à la participation de la société palestinienne à son propre sort.

Il existe un second type de marty-

du Golfe) ou soutient des puissances hégémoniques en lutte contre les musulmans (l'image d'Israël en lutte contre les Palestiniens).

Les pilotes suicidaires qui ont dirigé les avions contre les tours du World Trade Center font partie de ces nouvelles classes moyennes, entre l'Occident et l'Orient, qui ont longtemps séjourné dans les sociétés occidentales. C'est ici que nombre d'entre eux ont pris conscience de leur antagonisme sans merci, et c'est au sein même de ces sociétés hypermodernes qu'ils ont été souvent recrutés par des réseaux terroristes.

On insiste beaucoup sur les réseaux déterritorialisés qui président à ce type d'activisme politico-religieux, mais on néglige souvent de s'interroger sur les formes de subjectivité qui gouvernent ce genre d'engagement suicidaire exi-

nous sommes implantés, elle est aussi de savoir conduire et entretenir des relations équilibrées et de confiance, fondées sur l'information et le dialogue, avec ceux qui vivent autour de nos sites.

Sur la sécurité des sites de chimie, ensuite, nous sommes certes le premier opérateur en France, mais nous ne sommes pas le seul, et nous ne pourrions donc pas efficacement répondre seul aux questions qui se posent aujourd'hui. Nous proposons aux autres acteurs de la chimie française de conduire ensemble, en liaison avec les partenaires sociaux, une initiative sur la sécurité industrielle dans le secteur. Nous voulons

parvenir à une plate-forme de propositions avec un plan d'action précis, proposant des solutions concrètes, qui se devront de préserver les équilibres entre sécurité et impératifs économiques et sociaux.

Sur la coexistence entre ville et industrie, enfin, nous ne pouvons nous résoudre à ce que villes et usines se portent des regards empreints de crainte et de suspicion. Cette question est d'une telle complexité qu'elle justifie la mobilisation d'acteurs d'horizons différents : responsables dans les domaines de l'environnement, de l'industrie, des affaires sociales, mais aussi industriels, scientifiques, urbanistes,

architectes, sans oublier collectifs territoriaux et associations... Il n'est plus temps de savoir qui est responsable de la coexistence aujourd'hui problématique entre ville et industrie, mais qui saura l'être de l'avenir. Notre volonté est de faire partie de ceux qui construiront cet avenir.

Nous répondons ainsi naturellement présent à la table ronde demandée par le premier ministre, et nous ferons en sorte que notre participation contribue à l'approche équilibrée que la société française est en droit d'attendre.

Thierry Desmarest

## Notre responsabilité d'industriel

Suite de la première page

Notre responsabilité d'industriel est de comprendre, dans un climat de complète transparence, ce qui s'est passé et les causes de l'explosion, de réagir par des mesures immédiates et de préparer l'avenir en contribuant à la réflexion sur les rapports entre villes et industrie.

**Comprendre**

Comprendre, déterminer les causes de l'explosion, quelles qu'elles soient, c'est un objectif prioritaire pour tous, et en particulier pour l'ensemble des victimes et pour les équipes de la société Grande Paroisse. Prioritaire également pour déterminer les mesures nécessaires pour le renforcement de la sécurité. Il faut que les différentes enquêtes se déroulent avec un souci d'objectivité absolue et sans a priori. Pour notre part, la commission d'enquête interne que nous avons mise en place travaillera avec le concours de spécialistes reconnus internationalement, externes à l'entreprise. Ses conclusions seront rendues publiques.

**Réagir**

Notre responsabilité est d'abord celle que nous assumons depuis la catastrophe. Face aux drames humains et au désarroi des victimes, nous nous efforçons d'agir en complément des secours et des bénévoles, notamment à travers des aides humaines, financières et matérielles. Il va également de soi que nous assumerons toutes les responsabilités qui nous incombent dans la compensation des dommages, y compris pour les victimes de dommages qui n'étaient pas elles-mêmes assurées.

Notre responsabilité est aussi celle de notre management et de nos équipes de salariés, qui procèdent dans des conditions délicates à la mise en sécurité du site et qui apportent un témoignage supplémentaire de leur professionnalisme et de leur dévouement. Je leur rends hommage, et, avec eux, au sérieux de la société Grande Paroisse et de l'ensemble du personnel d'Atofina, branche chimie de notre groupe.

Notre responsabilité se traduit enfin par les mesures que le groupe TotalFinaElf a immédiatement adop-

tées. La sécurité de nos sites est notre première préoccupation : il s'agit de la santé et de la vie de nos salariés et des populations environnantes. Nous avons donc décidé, sans attendre les conclusions des enquêtes, de lancer un plan conservatoire de mesures de précaution. Nous avons notamment renforcé la sécurité des sites comparables à celui de Toulouse par l'augmentation significative des équipes de surveillance et la diminution des stocks intermédiaires, c'est-à-dire les stocks de produits en attente d'utilisation. A moyen terme, nous mènerons avec les services de l'Etat une étude renforcée des risques de nos sites industriels classés « Seveso » pour en améliorer encore la sécurité.

**Préparer l'avenir**

Les enquêtes détermineront quelles sont les causes de l'explosion. Quelles que soient leurs conclusions, nous nous devrions, quand nous aurons compris ce qui a pu se produire, de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'une tel-

**Nous assumerons toutes les responsabilités qui nous incombent dans la compensation des dommages, y compris pour les victimes de dommages qui n'étaient pas elles-mêmes assurées**

le catastrophe ne puisse se renouveler. Nous devons réfléchir différemment, en élargissant le débat à la question complexe et majeure de la coexistence entre zones urbaines et industrielles. La ville et l'industrie ne pourront plus se regarder de la même façon.

Pour ma part, je vois trois niveaux de réflexion et d'action qui permettront de structurer les débats, de les mener avec l'efficacité et la sérénité nécessaires. Ils correspondent à trois composantes essentielles de notre responsabilité d'industriel : l'information, la sécurité, les rapports de l'industrie avec la société.

# 1F le matelas\*

pour l'achat d'un cadre de lit et d'un sommier Cinna



**Lit Mourgue création Pascal Mourgue**  
\*Offre valable jusqu'au 29 octobre 2001, limitée au matelas Bultex® et Confort.

**cinna**  
De la suite dans les idées

CINNA 91 bd Sébastopol PARIS 2<sup>e</sup> - LE BON MARCHÉ Rive Gauche 24, rue de Sévres PARIS 7<sup>e</sup> - CINNA 5 rue du fbg St-Antoine PARIS 11<sup>e</sup> - CINNA 134 bd Diderot PARIS 12<sup>e</sup> CINNA 87 av. du Maine PARIS 14<sup>e</sup> - CINNA C.C. Evry 2 EVRY (91) - CINNA RN 20, 104 av. A. Briand BAGNEUX (92) - CINNA C.C. Les Arcades NOISY-LE-GRAND (93) AMBiance 129 bd J.Mermoz, RN 1 PIERREFITTE (93) - CINNA C.C. Créteil Soleil CRETEIL (94).

Offre également valable pour toute la France : 3615 CINNA et [www.cinna.fr](http://www.cinna.fr)



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le cas Strauss-Kahn

DES trois affaires judiciaires auxquelles le nom de Dominique Strauss-Kahn se trouve associé depuis près de deux ans, l'une, qui portait sur un dégrèvement fiscal accordé au couturier Karl Lagerfeld, s'est terminée à l'avantage de l'ancien ministre, lavé par la justice des soupçons de « corruption » et de « concussion » ; l'autre, qui concernait la prise en charge par une filiale d'Elf des salaires de sa principale collaboratrice, devrait s'achever par un non-lieu, requis par le parquet de Paris ; la troisième, qui est liée à la production de documents antidatés dans le dossier de la MNEF, lui vaut d'être jugé, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, par le tribunal correctionnel de Paris pour « faux et usage de faux », mais les charges pesant sur lui se sont amoindries au fil des mois, laissant prévoir l'éventualité d'un dénouement favorable.

Contrairement à se démettre de ses fonctions de ministre de l'économie et des finances le 2 novembre 1999, Dominique Strauss-Kahn a vu sa carrière politique interrompue, sa réputation ternie, sa vie bouleversée. Sans doute n'est-il pas l'unique responsable politique dont le parcours ait été ainsi perturbé par l'action de la justice, ni le seul qui se soit plaint d'un « acharnement » des juges. On pourra souligner également que, s'il est finalement blanchi de toutes les accusations portées contre lui, justice lui aura été rendue. Mais le fait est qu'un préjudice grave lui a été infligé, qui conduit à s'interroger sur le pouvoir des juges et sur son impact politique.

D'aucuns en profiteront pour mettre en cause le pouvoir des médias, qui ont contribué à répandre les accusations portées contre l'ancien ministre et à le rendre suspect aux yeux de l'opinion. En l'occurrence, ceux-ci se sont pourtant acquittés de leur devoir d'information, en rendant compte des premières investigations des juges. Car le temps de la presse n'est pas celui de la justice ni celui de la politique.

Le temps de la presse est celui de l'immédiateté, qui ne permet pas d'estimer la valeur des charges retenues contre un accusé. Le voudraient-ils que les médias n'en auraient pas les moyens : ils ne peuvent faire plus, sur le moment, que d'informer le public des soupçons formulés par le juge.

Le temps de la justice est plus long, encore que, dans le cas présent, le délai séparant la mise en examen du procès soit resté raisonnable. Les juges ont enquêté, et, sur deux des affaires au moins, ont conclu qu'il y avait lieu d'innocenter Dominique Strauss-Kahn. Les soupçons initiaux justifiaient l'enquête de la justice, même s'ils se sont ensuite en partie dissipés. Il faut rappeler que des soupçons ne sont pas des preuves et que la présomption d'innocence doit demeurer la règle.

Le temps de la politique est plus incertain, mais il permet tous les retours. Écarté de la scène publique pendant près d'un an et demi, « DSK » a été réélu député le 1<sup>er</sup> avril. Il entend reprendre sa place auprès de Lionel Jospin.

## L'encre du savant et le sang du martyr

**CROISADE ET DJIHAD** : les deux imaginaires historiques et symboliques qui ont le plus puissamment modelé les civilisations chrétienne et musulmane sont à nouveau convoqués. D'un côté, les fondamentalistes talibans cherchent, dans leurs textes sacrés et l'évocation d'un islam tour à tour puissant et humilié, une justification de la « guerre sainte » qu'ils disent vouloir mener contre la puissance américaine, archétype d'une civilisation moderne, immorale et dévoyée. De l'autre côté, à la tête d'une nation qui place Dieu comme référence ultime de toutes ses décisions, le président Bush a trouvé dans le concept de « croisade », du moins dans les premiers jours après les attentats, une justification éthico-religieuse à une vengeance qui ne pourrait s'affranchir que dans le fracas des armes.

Depuis trente ans, les différents épisodes du conflit israélo-arabe et la guerre du Golfe nous avaient habitués à cette réactivation des imaginaires collectifs, à une mobilisation des émotions et des rhétoriques religieuses, déroutantes à la fin d'un XX<sup>e</sup> siècle qui avait prophétisé la mort de Dieu. Un siècle au cours duquel la plupart des philosophes et maîtres à penser avaient parié sur la fatalité de la « sécularisation », de la perte d'emprise des systèmes religieux, du progrès de la raison scientifique et technique, qui aurait dû inéluctablement conduire, selon eux, à l'élimination de la religion.

Président d'une République laïque, c'est François Mitterrand le premier, en 1991, qui avait qualifié l'intervention des alliés contre l'Irak de « guerre juste », un concept puisé chez le grand

théologien chrétien saint Augustin. Au même moment, Saddam Hussein exaltait le personnage de Saladin, qui, en 1187, avait repris Jérusalem et écrasé les croisés, devenu depuis la figure héroïque d'un islam mythifié, adversaire de l'Occident et de la modernité.

Dans un autre contexte géopolitique, on retrouve aujourd'hui à nouveau, aux États-Unis et en Afghanistan, des « vulgates » manichéennes – les forces du « bien » et du « mal », l'esprit de « croisade » et celui de « djihad » – qui obéissent aux mêmes ressorts, à la même mise en œuvre de rituels et discours théologiques. La raison n'en est pas d'abord le regain d'une foi chrétienne ou musulmane qui reste à démontrer ou un « retour du religieux » si puissant qu'il redeviendrait le principal moteur des aspirations collectives. Les théories de la « sécularisation » peuvent parfaitement cohabiter avec la réactivation chronique, à la suite d'ébranlements tragiques, de deux systèmes d'exclusion mutuelle – croisade et djihad – qui, depuis le Moyen Âge, ont pu opposer l'Islam et l'Occident chrétien et conduit jusqu'à aujourd'hui à tant de malentendus et d'embrasements.

### EXÉGÈSE SAUVAGE

Tout se passe comme si, à la suite d'une exégèse sauvage des textes sacrés – en particulier dans le cas des fondamentalistes talibans – ou de relectures partielles et partiales de l'histoire, on retrouvait ces « théologies de l'action armée » (Mohamed Arkoun), qui font partie de l'« impen-sé » de l'Orient et de l'Occident. Elles ont traversé tout le dernier millénaire, inspiré les rapports de

fascination et de répulsion qui relient islam et chrétienté, activé toutes les luttes entre empires musulmans et chrétiens (arabe, ottoman, byzantin), jusqu'aux guerres les plus récentes de libération nationale contre la colonisation ou l'impérialisme occidental. Cette instrumentalisation de la « parole de Dieu » par des fondamentalistes qui veulent écraser « l'Occident, les juifs et les croisés » n'est, hélas, pas nouvelle. En islam, aucune autorité théologique universelle n'est capable d'imposer une interprétation unique et authentique des textes sacrés. Aucun anathème, aucune excommunication ne saurait faire dévier les fanatiques d'un projet de djihad, devenu la référence majeure, le concept qui englobe toutes les revendications, frustrations et révoltes nées d'une mondialisation culturelle et technologique aux couleurs de Macintosh ou de Mc Donald's (*Djihad versus Mac World*, Benjamin Barber, 1995).

Les populations musulmanes d'Occident ou des pays arabes modérés ne peuvent que faire bloc pour dissuader l'opinion de procéder à tout amalgame et rappeler que ce fondamentalisme guerrier est étranger à l'enseignement du prophète Mahomet qui, dans ses *haddith*, disait – pour s'en tenir à une seule citation – que « Dieu préfère l'encre du savant au sang du martyr ».

L'historiographie occidentale s'en est tenue aussi, pendant trop longtemps, à une présentation unilatérale d'un événement comme celui des croisades. En écrivant, au début des années 1980, un ouvrage sur *Les Croisades vues par les Arabes*, l'écrivain Amin Maalouf s'inquiétait déjà de cette fabrication d'une mémoire occidentale faisant des expéditions armées aux Lieux saints de gueux et de spadassins une sublime légende des siècles chrétiens.

Après la conquête de l'Égypte par Bonaparte, les travaux historiques et les discours coloniaux des deux derniers siècles n'ont cessé de creuser le fossé entre l'Occident des « Lumières » et un Orient ténébreux. Mais, de leur côté aussi, la plupart des mythes et rhétoriques politiques arabes – jusqu'à la revendication d'aujourd'hui sur Jérusalem, *Al-Qods*, qui n'a été promise que tardivement comme Lieu saint de l'islam – n'ont cessé de puiser leur légitimité dans la réactivation de la mémoire des agressions passées, celles des croisades et des diverses *Reconquistas* chrétiennes, jusqu'aux épisodes de la colonisation.

Les exégèses sauvages et les lectures fallacieuses de l'histoire ont toujours alimenté le patrimoine symbolique et les constructions théologiques qui ont animé la volonté d'expansion des empires musulman et chrétien dans un espace méditerranéen devenu celui de tous leurs affrontements. Entre George Bush et Oussama Ben Laden, on n'est pas aujourd'hui dans l'ordre de la compétition entre puissances impériales également concurrentes.

Mais à trop user d'un vocabulaire si chargé de sens, on risquerait de revenir à l'ordre des récits mythiques, pseudo-religieux et des évocations terrifiantes. Et de retrouver ainsi, comme disent les anthropologues tels René Girard ou Mohamed Arkoun, ce triangle de « la Vérité, de la violence et du sacré » qui a animé toutes les aventures humaines et contribue encore à la fonction de « sublimation » des valeurs, pour le bonheur, mais, plus souvent, pour le malheur des peuples.

Henri Tincq

## Infiltration par Pancho



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lolicton  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolter  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### Zatopek bat ses propres records

IL EST peu probable qu'Emil Zatopek soit sensible aux correspondances de dates. Les chiffres seuls, mètres et secondes, doivent l'intéresser. Comment cependant ne serions-nous pas, nous Français, frappés par une étrange coïncidence ? Samedi dernier, 29 septembre 1951, l'extraordinaire athlète tchèque a battu ses propres records, établis il y a deux semaines, et couvert dans l'heure la distance prodigieuse de 20,052 km. 29 septembre 1914, trente-sept ans auparavant jour pour jour, son prédécesseur au palmarès, notre champion Jean Bouin, tombait mortellement blessé sur le front d'Argonne.

Les jeux du stade et des records, de la mort et de la vie, créent parfois de singulières analogies. Il y a quinze jours, nous annonçons que Zatopek – qu'on a appelé un jour le « sadique de la piste » à

cause de son expression grimaçante et de ses déhanchements en course – avait couvert 19,558 km et battu le record du Finlandais Heino.

Zatopek rejoint désormais notre plus grand champion dans cet Elysée du sport. A ses qualités morales, à ses victoires au Cross interallié en 1947, à 10 000 mètres des Jeux olympiques en 1948, à ses luttes contre le Belge Gaston Reiff, qui le battit à 5 000 mètres des Jeux, et sur qui il prit sa revanche l'an passé aux championnats d'Europe, à son prestigieux record des 10 km (29 min 2 sec 6/10), il vient d'ajouter le plus haut titre, celui que nul ne pourra lui ôter : être le premier homme au monde à avoir dépassé 20 kilomètres dans l'heure.

André Chassaignon  
(2 octobre 1951.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Harkis : l'aveu du président

SI LES MOTS d'un discours ont été pesés, ce sont bien ceux-là : « La France, en quittant le sol algérien, n'a pas su empêcher le massacre des harkis ». Elle n'a pas su sauver ses enfants. » Près de quarante ans après l'abandon par la France de De Gaulle des musulmans d'Algérie qui avaient combattu à ses côtés contre l'indépendance de leur pays, Jacques Chirac n'a pas été jusqu'à faire acte de repentance, mardi 25 septembre. Il n'a pas, comme l'attendaient les 400 000 Français directement concernés par cette page d'histoire honteuse, explicitement présenté les excuses de la République pour le massacre des dizaines de milliers de ces « supplétifs » de l'armée française, abandonnés aux représailles du FLN attisées par huit ans d'une guerre coloniale atroce. Il n'a pas demandé pardon pour les consignes du gouvernement Debré de l'époque menaçant de sanctions les officiers qui prenaient l'initiative d'embarquer vers Marseille « leurs » harkis afin de les sauver.

Pourtant, les mots que le président de la République a choisis dépassent le registre des larmes de crocodile qui, par torrents entiers, ont été déversées sur les harkis, surtout depuis que, en 1975, leurs enfants, élevés dans des camps honteux, se sont révoltés. Si la métaphore des « enfants » de la France évoque le paternalisme dont les intéressés n'ont que trop souffert, l'idée que la République n'a pas « su » empêcher les massacres traduit bien le regret, et exprime clairement, même si c'est implicitement, les excuses. Jusqu'à présent, le discours officiel n'avait pas dépassé le stade de la « reconnaissance » pour les « sacrifices » consentis, de la « dette morale » et de la consternation pour les conditions de la relégation en France après 1962.

Cette fois, Jacques Chirac n'a pas seulement évoqué le « devoir moral ». « Notre premier devoir, c'est la vérité », a-t-il soutenu, après avoir rappelé aux harkis qu'il avait été « engagé comme [eux] » dans le conflit algérien. « Les harkis et leurs familles ont été victimes d'une véritable tragédie. Les massacres commis en 1962, a-t-il poursuivi sans désigner le FLN, frappant les militaires comme les civils, les femmes comme les enfants, laisseront pour toujours l'empreinte irréparable de la barbarie. Ils doivent être reconnus. » Les associations de harkis, plutôt méfiantes à l'égard de l'aspect électoraliste des bonnes paroles présidentielles, ont apprécié. « M. Chirac n'a pas été aussi loin qu'on pouvait l'espérer, mais plus loin qu'on pouvait le craindre », résume Mohand Hamoumou, président d'association et auteur de *Et ils sont devenus harkis* (Fayard, 1993).

### HÉRITAGE ENCOMBRANT

Lâché pour la première fois, du bout des lèvres, l'aveu de la responsabilité française, même passive, dans le massacre des harkis n'atteint évidemment pas la portée historique du discours du même Jacques Chirac en 1995, à l'emplacement du Vel' d'hiv', sur la responsabilité de l'État dans la déportation des juifs sous l'Occupation. Il procède pourtant du même mouvement, tâtonnant, vers la reconnaissance officielle de cruelles vérités historiques.

La France n'a pas « su »... Ces deux lettres traduisent une vision euphémique de l'histoire, car la France savait parfaitement, en 1962, le sort qui attendait les harkis après le retrait des soldats français, dans un climat de guerre civile exacerbé. La réalité est plutôt qu'elle n'a pas voulu s'engager dans leur

sauvetage : le régime gaulliste avait fait de la fin de la guerre une priorité absolue, alors que les pieds-noirs, chassés par les terreurs conjuguées du FLN et des ultras de l'OAS, affluaient en métropole.

Le lâchage des harkis apparaît, dans l'optique des dirigeants de l'époque, comme le prix à payer pour la paix. En lançant l'armée à la rescousse des harkis, on risquait de relancer la guerre, affirme Pierre Messmer, ministre des armées du général de Gaulle, seul survivant parmi les responsables gouvernementaux de l'époque. « Lorsqu'on gouverne, il faut choisir », vient-il de lancer, non sans cynisme, à ce propos (*Le Monde* du 25 septembre).

La filiation gaulliste de Jacques Chirac, en résonance immédiate avec les paroles du Vel' d'hiv', est au contraire lourde à porter à propos des harkis. Elle ne fait qu'en appuyer le sens. A cet héritage encombrant en l'occurrence s'ajoute une autre source de retenue, commune à tous les responsables politiques : la coexistence, en France, de mémoires cloisonnées, douloureuses et multiples sur la guerre d'Algérie, toujours prêtes à s'enflammer. Entre les anciens appelés, les pieds-noirs, les harkis, les Algériens immigrés, les porteurs de valise et leurs descendants à tous, ce sont au total six millions de personnes qui ont l'Algérie directement au cœur.

Le débat sur la torture pratiquée par l'armée française, qui s'est développé à partir du témoignage de Louiseette Ighilahriz, militante du FLN (*Le Monde* du 20 juin 2000), illustre à la fois le besoin de mémoire des différents acteurs du conflit et la difficulté, pour les gouvernants, de s'engager ne serait-ce que sur le terrain de la reconnaissance d'une réalité aussi terrible que la tor-

ture. Autre reflet de ces mémoires plurielles : l'actuelle controverse, au sein du Conseil de Paris, à propos de la plaque rappelant la mémoire des Algériens morts dans la répression de la manifestation FLN du 17 octobre 1961, que Bertrand Delanoë va dévoiler à l'occasion de son quarantième anniversaire.

« Tout le problème politique du vivre-ensemble tient au travail de mémoire et d'oubli, de mise en intrigue des mémoires dans un compromis partagé ou un modus vivendi tel que l'on puisse sortir des temps sombres et revenir au monde ordinaire, en sachant le malheur toujours possible », analyse le philosophe Olivier Abel dans la revue *Esprit* (août-septembre 2000). L'incorporation dans l'histoire de France, à côté de tous les autres acteurs de la guerre d'Algérie, de ces « oubliés de l'histoire » que sont les harkis, comme des enfants d'Algériens dont les parents ont défilé à Paris le 17 octobre 1961, participe de ce « compromis partagé ». Ce modus vivendi de la mémoire qui rend possible l'intégration.

Philippe Bernard

### RECTIFICATIF

#### BARREAU DE PARIS

Contrairement à ce que nous avons écrit, M<sup>e</sup> Bernard Vatière, ancien bâtonnier du barreau de Paris, n'a pas été poursuivi pour prise illégale d'intérêts mais assigné, devant le tribunal de grande instance de Paris, par le Syndicat des avocats pour la justice (SAJ) qui lui demande le remboursement d'« honoraires indûment perçus » au titre des indemnités allouées par le Conseil de l'ordre au cabinet du bâtonnier en exercice (*Le Monde* du 28 septembre).



**TÉLÉCOMMUNICATIONS**  
L'opérateur privé SFR, filiale de Vivendi Universal, a refusé de payer à l'Etat, lundi 1<sup>er</sup> octobre, le premier versement de 619 millions d'euros

dû au titre de l'exploitation d'une licence de téléphonie mobile de nouvelle génération (UMTS). ● JEAN-MARIE MESSIER, président de Vivendi Universal, entend ainsi faire pres-

sion sur le gouvernement pour qu'il revise le montant des licences et les modalités de paiement ● LE GOUVERNEMENT se dit « étonné de ces mesures unilatérales » et veut privi-

légier le dialogue. ● L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) qui a défini et instruit le processus d'attribution des licences, a proposé au gouvernement des

assouplissements des modalités de paiement. ● AU JAPON, l'opérateur NTT DoCoMo a lancé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, FOMA, le premier service mondial de téléphonie mobile du futur.

## SFR, filiale de Vivendi Universal, refuse de payer sa licence UMTS

Le deuxième opérateur de téléphonie français n'a pas respecté l'échéance de paiement de sa licence de téléphonie mobile du futur. Il a placé les 619 millions d'euros dus sur un compte bloqué de la Caisse des dépôts et consignations. Le gouvernement se dit choqué par cette décision assimilée à un chantage

LE FEUILLETON de la téléphonie mobile du futur UMTS n'en est pas à son premier coup de théâtre. Dimanche 30 septembre, à quelques heures de l'échéance fixée pour le paiement du premier versement du prix de la licence de téléphonie mobile de nouvelle génération (UMTS), l'opérateur mobile SFR, filiale du groupe Vivendi Universal, a annoncé qu'il n'adresserait pas le chèque de 619 millions d'euros à Bercy comme prévu. Il a toutefois précisé avoir déposé cette somme sur un compte bloqué à la Caisse des dépôts et consignations. Quant au second attributaire d'une licence UMTS, en l'occurrence France Télécom, il a déclaré qu'il honorerait cette première échéance et effectuerait son paiement lundi 1<sup>er</sup> octobre à 10 heures.

Paiera, paiera pas ? Le suspense a duré une bonne semaine, suite aux déclarations surprises du patron de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, lors de la présentation des résultats semestriels de son groupe le 25 septembre. « A l'initiative du ministère des finances, nous avons entamé un dialogue sur l'adaptation des modalités à la réalité des marchés et au principe de l'équité », avait-il affirmé. Le lendemain, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) publiait un communiqué pour préciser qu'« elle avait été saisie du dossier et qu'elle était favorable à un réexamen des conditions d'attribution des licences de téléphonie mobile UMTS ». L'imminence du premier versement, qui représente un huitième du coût total de la licence fixé à 4,95 milliards d'euros (32,5 milliards de francs), a fait monter la tension d'un cran. Finalement, dimanche, SFR décidait d'entreprendre ce que l'on peut qualifier de chantage.

### « MESURES UNILATÉRALES »

L'opérateur souligne que sa décision de placer la somme correspondant à son premier versement sur un compte bloqué doit être interprété comme un signe de bonne volonté de sa part « afin de permettre au dialogue constructif engagé de se poursuivre », selon les termes du communiqué publié dimanche. Le gouvernement s'étonnait, lundi matin, « de ces mesures unilatérales » et affirmait « sa préférence pour le dialogue ».

A priori, SFR ne remet pas en cause le principe des deux premières

échéances fixées au 30 septembre et au 31 décembre, chacune d'un montant de 619 millions d'euros – recettes dont l'affectation est inscrite depuis longtemps dans la loi de finances 2001 – mais souhaiterait que les aménagements évoqués par l'ART pour la suite de l'échéancier soit dès aujourd'hui pris en compte.

En effet, lors de l'attribution des deux licences de téléphonie mobile UMTS, aux deux seuls candidats en lice, Orange et SFR, le 1<sup>er</sup> juin, l'ART avait proposé quelques pistes de réflexion afin d'alléger la facture. Si elle ne s'est pas exprimée sur une baisse du prix des licences, elle a en

revanche mentionné une modification de l'échéancier de paiement de la redevance. Elle a suggéré de payer comme prévu le quart du prix la première année, puis de réduire au minimum les redevances de la deuxième à la sixième année, et de ventiler ensuite le solde au moment où les projets commenceront à être rentables.

Ces propositions ont été transmises au gouvernement en vue de préparer le second tour d'attribution des deux licences orphelines. C'est en effet, Bercy qui doit fixer les règles du jeu de ce second tour. Mais le gouvernement n'a jamais caché qu'il n'était guère pressé et

qu'il n'envisageait pas de lancer un nouvel appel d'offre avant les élections présidentielles. SFR voudrait que les discussions sur les aménagements ne soient pas liées au lancement d'un second tour, mais soient menées dès aujourd'hui.

La filiale de Cegetel justifie cette volte-face de dernière minute par le fait que « des changements majeurs sont intervenus, tant depuis la fixation du prix de la licence, au printemps 2000, que depuis son attribution en juillet (cumul des retards annoncés par les fabricants d'équipements, refus d'autorisation d'implantation de sites par certaines collectivités locales, forte baisse des marchés

financiers...). Les événements du 11 septembre ont encore aggravé ces tendances lourdes ».

A Bercy, on se dit extrêmement surpris. « Il y a un seul droit en France, soit SFR paye, soit il ne paye pas. Bloquer la somme revient à ne pas payer. Il est dans une position juridiquement faible. Nous sommes en train de regarder les actions de recours possibles qui vont de la suspension de la licence au paiement des sommes dues avec pénalité », dit-on au cabinet de Laurent Fabius. Refusant de discuter sous la menace, le gouvernement précise que les discussions étaient bien engagées et qu'il était prêt à accepter des assou-

plissements. L'allongement de la durée des licences à 20 ans et la mutualisation des réseaux, étaient quasi acquis et se traduiraient par un accroissement de la rentabilité de 35 % pour les opérateurs. A contrario, Bercy reste ferme sur les versements dus en 2001 et 2002 et n'est prêt à assouplir les modalités de versement qu'à partir de 2003. Enfin, on précise à Bercy que Vivendi bénéficie d'un délai jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre à minuit pour revenir à la raison.

De son côté, France Télécom, qui reste discret sur la question, observe d'un œil intéressé l'issue de ce coup de force. « L'Etat serait bien inspiré de retarder le paiement des deux premières licences, il ne créerait rien d'irréversible », indique Michel Bon, son PDG, au Monde. Mais son actionnaire majoritaire étant l'Etat, il ne peut qu'adopter une position legaliste.

Quant à Martin Bouygues, PDG de Bouygues Telecom, il a mis de l'huile sur le feu en déclarant dans une interview publiée samedi dans *Le Figaro* : « Je n'imagine pas que les deux groupes qui ont obtenu une licence en toute connaissance de cause puissent ne pas honorer leurs arrangements. Ce serait une distorsion de concurrence inadmissible, condamnée par les tribunaux ».

Le dossier de la téléphonie mobile se révèle chaque jour davantage comme une véritable bombe à retardement, à répétition, pour le gouvernement.

## Le chantage risqué de Jean-Marie Messier

**POURQUOI** Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, s'est-il engagé à verser 32,5 milliards de francs pour obtenir une licence UMTS ? Au printemps, tous les

### ANALYSE

**Avec ce coup de force, la procédure de l'UMTS a explosé définitivement**

observateurs du monde des télécommunications se posent cette question. Après le retrait de la candidature de Bouygues, de Suez, de Deutsche Telekom et de British Telecom, il n'y a plus que deux postulants en lice : France Télécom et Cegetel, la filiale de téléphonie de Vivendi Universal. Tous s'accordent à dire alors que si Cegetel refuse de se présenter, la procédure française, très décriée, d'attribution de troisième génération est à terre. Pourtant, le groupe de M. Messier décide de se présenter.

La pression des pouvoirs publics et en particulier de Bercy pour inciter Vivendi Universal à soumissionner aurait, dit-on, été très forte. Soucieux de sauver la face de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), du gouvernement et de conserver une vraisemblance à la loi de finances 2001 qui avait inscrit 65 milliards de francs de recettes au titre de l'attribution des licences, les pouvoirs publics auraient fait beaucoup de promesses. Selon nos informations, une lettre d'engagement aurait même été signée

entre Vivendi Universal et Bercy. Dans celle-ci, le gouvernement s'engageait à aligner les conditions financières du groupe pour sa licence UMTS sur celles dont pourraient bénéficier d'autres candidats lors des secondes enchères pour l'attribution d'une licence UMTS, qui sont appelées à être réalisées sur de tout autres bases financières. Avant même de postuler, M. Messier était donc assuré de ne jamais verser ces 32,5 milliards de francs.

Fort de cette garantie, Vivendi Universal accepte de se présenter. Il est ainsi sûr d'obtenir une licence, ce qui n'aurait pas été aussi évident en cas d'une nouvelle procédure d'attribution. Le groupe compte bien mettre à profit le temps qui lui sera donné avant le second appel d'offre pour s'imposer comme le groupe de télécommunications UMTS.

### RENÉGOCIATION

M. Messier prend aujourd'hui le risque d'annuler cet astucieux montage. Car, entre-temps, la situation a évolué. Les marchés financiers ne sont plus du tout sensibles aux nouvelles technologies. Loin d'apporter une prime, une licence UMTS est devenue plutôt un boulet : les analystes s'inquiètent du poids de l'endettement qu'impose cette technologie, alors qu'on ne peut prédire le moment où elle deviendra bénéficiaire. Inquiet de la chute de son cours de Bourse (moins 33 % depuis l'été), le patron du groupe de médias et de communication veut envoyer des signaux au marché. L'état de France Télé-

com, asphyxié de dettes, lui a semblé un autre argument en faveur d'une renégociation.

Sa démarche, cependant, a peu de chance de réussir. Vivendi Universal pouvait parier sur une baisse future du montant de sa licence, en cas d'un second appel d'offres. Certains concurrents auraient sans doute invoqué la distorsion de concurrence. Mais le risque juridique était limité. Tenter un coup de force paraît plus aventureux. Ni les autorités de régulation ni le gouvernement ni les tribunaux ni Bruxelles ne peuvent entériner une telle remise en cause des engagements donnés.

Après cette manœuvre, la procédure de l'UMTS, artificiellement

préservée au printemps, a définitivement explosé. Pour le gouvernement, le constat est sévère. Il lui faut à la fois reconnaître que l'équilibre de son budget 2001, déjà mis à mal par la baisse de la conjoncture, est compromis. Pis, sa réforme du financement des régimes de retraite s'écroule. Le gouvernement n'avait engagé qu'une seule vraie disposition : la création d'un fonds de réserve, abondé par les 130 milliards de francs que devaient apporter les régimes de licences UMTS. L'édifice s'effondre, balayé par l'effondrement de la folie Internet. Et le chantage de M. Messier.

Martine Orange

Laurence Girard

## FOMA, le téléphone du futur, fait ses débuts au Japon

### TOKYO

correspondance

C'est une première mondiale. Lundi 1<sup>er</sup> octobre, l'opérateur japonais NTT DoCoMo a lancé le marché des portables de troisième génération au standard W-CDMA. Le service, appelé FOMA, est pour l'instant restreint à la région de Tokyo, sur un rayon d'environ 30 kilomètres. Il devrait être étendu à la région d'Osaka en décembre. Deux utilisateurs de portables FOMA, munis du modèle TV phone, peuvent dorénavant se livrer à de la vidéo-conférence, c'est-à-dire voir sur l'écran de leur téléphone leur interlocuteur, filmé par une caméra incrustée dans l'appareil.

L'utilisateur peut aussi télécharger des fichiers (photo, son, etc.) ou des messages beaucoup plus volumineux que sur un téléphone portable classique, puisqu'il peut recevoir des courriels (via le service i-mode de NTT DoCoMo) de 10 000 lettres. Le portable FOMA permet une vitesse de téléchargement des données de 384 kilobits par seconde (Kbps), mais la vitesse d'envoi est beaucoup plus lente puisqu'elle est limitée à 64 Kbps (contre 9,6 Kbps pour les portables traditionnels). NTT DoCoMo utilise une technologie de transmission par paquets.

En revanche, les services de distribution de vidéo (clips, bandes annonces, etc.) et de musique ne

sont pas encore opérationnels. Pour les services i-mode, le mini-Web qui a révolutionné l'Internet sur portable au Japon, seuls 760 sites sont accessibles via des portables FOMA au 1<sup>er</sup> octobre (sur près de 50 000 sites disponibles pour un portable i-mode classique) : « i-mode a démarré de zéro il y a à peine deux ans et demi. Nous ne sommes pas inquiets. Les fournisseurs de contenu sont en train d'adapter leurs sites », explique Tomoko Homma, porte-parole de NTT DoCoMo à Tokyo. Les trois modèles FOMA actuellement disponibles ont des prix variables selon les vendeurs, mais il est possible de se procurer le modèle le moins cher pour 150 francs. Le modèle TV Phone coûte néanmoins 2 500 francs. L'abonnement de base coûte entre 300 et 800 francs, selon les formules.

### TROP EN AVANCE ?

FOMA était testé depuis mai, mais son introduction avait été repoussée en raison de problèmes techniques. La date du 1<sup>er</sup> octobre était donc importante à respecter pour NTT DoCoMo, ne serait-ce que « pour ne pas perdre la face », estime le quotidien économique *Nikkei*. L'opérateur, qui compte actuellement 38 millions d'utilisateurs (sur les 64 millions de portables en circulation au Japon), espère écouler 150 000 FOMA d'ici

mars 2002. NTT DoCoMo étudierait aussi un modèle de portable hybride, afin de convertir davantage d'utilisateurs, puisqu'un FOMA est pour l'instant inutilisable en dehors de la zone couverte. L'introduction de FOMA arrive au moment où les concurrents de NTT DoCoMo gagnent du terrain avec des innovations. J Phone, numéro trois du mobile au Japon et filiale de l'anglais Vodafone, a beaucoup de succès avec un modèle qui permet de prendre des photos avec son portable et de les envoyer par courriel (sans avoir recours à la troisième génération). KDDI s'apprête à sortir un modèle doté du système de navigation GPS.

Bien que NTT DoCoMo n'ait pas eu à déboursé de sommes astronomiques pour acquérir une licence de troisième génération (il n'y a pas eu de ventes aux enchères au Japon), le succès ou non du lancement de FOMA, après celui de l'i-mode, aura certainement un impact sur ses alliances internationales et sa stratégie à l'étranger. NTT DoCoMo est présent dans le capital de KPN Mobile en Hollande et d'AT & T Wireless aux Etats-Unis. Mais la crise des télécommunications en Occident a retardé ses plans d'expansion. Le numéro un nippon prend ainsi le risque d'être trop en avance.

Brice Pedroletti

**RENAULT Mégane**

- Climatisation • ABS et Assistance au Freinage d'Urgence • 4 airbags • Autoradio RDS commande au volant • Projecteurs antibrouillard • Lève-vitres électriques avant • Direction assistée • Condamnation des portes à distance •

**Mégane AIR suréquipée : 13 700 €\* soit 89 866,11 F**

\*Prix maximum conseillé valable jusqu'au 31/12/2001 pour une Mégane Air 1.4 16V, soit une économie de 1 602 € (1983,4 F) sur le tarif n°2149 au 01/09/2001. Modèle présenté avec peinture métallisée en option : (300 € soit 2 492,44 F en plus).

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT



# Le gouvernement et les banques suisses tentent de sauver Swissair de la faillite

L'endettement de la compagnie helvétique privée atteint plus de 11 milliards d'euros

Le sort du transporteur national suisse devait se jouer au cours de la journée de lundi 1<sup>er</sup> octobre. En matinée, la direction de Swissair était en

réunion avec les banques et en début d'après-midi, le sort de la compagnie était étudié directement par le conseil fédéral. La compagnie suisse

au terme d'une gestion hasardeuse et d'une expansion forcée a accumulé un endettement estimé à 17 milliards de francs suisses.

LONGTEMPS considérée comme un des symboles de la Suisse, la compagnie aérienne Swissair est au bord de la faillite. Pendant tout le week-end, les réunions se sont succédé pour éviter un dépôt de bilan à la compagnie. Dimanche 30 septembre, dans l'après-midi, le Crédit suisse et UBS ont conjointement mis sur la table entre 900 millions et un milliard de francs suisses (676 millions d'euros) pour sauver *in extremis* le transporteur mais cette aide reste encore soumise à l'approbation des conseils d'administration des deux banques. Selon les observateurs, Swissair Group aurait en fait besoin d'une somme bien plus importante – quelque 8 à 12 milliards de francs suisses (5,4 à 8,1 milliards d'euros) – pour assurer son rétablissement à long terme.

Lundi matin, les discussions entre les banques et le groupe avaient reprises et à 13 heures devaient se tenir un conseil fédéral, équivalent du conseil des ministres. Interrogé par *Le Monde*, Jean-Claude Donzel, porte-parole de Swissair, a précisé qu'une communication serait « vraisemblablement faite par l'entreprise et par le conseil fédéral à l'issue de leurs réunions ». Pour prévenir toute variation de cours intempestives, la suspension de cotation des actions de Swissair Group et de sa filiale régionale Crossair jusqu'à mardi soir a même été annoncée.

Ultime coût de butoir pour la compagnie, après les attentats de New York et Washington du

11 septembre, qui lui coûtent par jour plusieurs millions de francs suisses sans compter l'augmentation des primes d'assurances, elle doit, ce lundi, verser 200 millions de francs suisses pour financer le plan de rétablissement du transporteur belge Sabena, dont elle détient 49,5 % du capital. Le gouvernement belge, actionnaire majoritaire de Sabena, a déjà manifesté son intention de lancer des actions légales au cas où Swissair ne remplissait pas ses engagements.

## LES SALAIRES EN QUESTION

La direction de Swissair a-t-elle noirci le tableau pour accélérer la recapitalisation du groupe ? On en doute. Selon le quotidien suisse *Le Temps*, la dette de Swissair représente 34 fois la capitalisation boursière du groupe et 27 fois ses fonds

propres. Quant aux liquidités, elles n'allaient pas au-delà du 27 septembre. Il y a une semaine, lundi 24 septembre, la compagnie aérienne suisse, endettée à hauteur de 17 milliards de francs suisses (11,49 milliards d'euros), annonçait une série de mesures drastiques de recapitalisation (suppressions d'emplois, réduction et abandon de lignes, etc.). Aujourd'hui, le transporteur national helvète semble encore plus mal en point – si un tel état est possible – qu'il n'y paraît. Et certaines dispositions évoquées il y a huit jours, comme un apport rapide de liquidités par un consortium de trois banques (Crédit suisse, Deutsche Bank et Citibank), seraient même, selon certains observateurs, aujourd'hui caduques. Même le PDG de Swissair, Mario Corti, a

reconnu qu'il ne pouvait garantir le paiement des salaires d'octobre et que « les liquidités de la compagnie étant gérées au jour le jour ».

Sans ses liquidités, le groupe ne peut même pas mettre une partie de son plan de secours en marche. Il y a huit jours, Swissair avait annoncé la fusion de Crossair, sa filiale à 70,4 %, et de Swissair sous une même entité : Swiss Air Lines (*Le Monde* du 25 septembre). Pour mener à bien cette fusion, il faut indemniser les actionnaires minoritaires. Au cours actuel, cela représente environ 110 millions de francs suisses, ce qui, aujourd'hui, est une somme importante pour l'entreprise. Moritz Suter, fondateur et président du conseil d'administration de Crossair voit l'avenir différemment : il s'est mis en quête de chercher des actionnaires pour reprendre la participation actuellement détenue par Swissair. Cette solution a d'ailleurs eut l'heur de séduire les boursiers car en une semaine, l'action de Crossair a gagné plus de 50 %.

Le sauvetage de Swissair est devenu une affaire d'état. Les négociations de dimanche réunissaient notamment le président de la Confédération, Moritz Leuenberger, le ministre des finances, Kaspar Villiger, Mario Corti, le patron de Swissair, Moritz Suter, Lukas Mühlemann, le patron du Crédit suisse. Ils n'étaient pas en fait au chevet de Swissair mais à celui du transport aérien suisse.

François Bostnavarone

## La Sabena pourrait être en cessation de paiement

Les difficultés financières de Swissair vont-elles précipiter la faillite de la Sabena, dont la compagnie helvétique détient 49,5 % ? La réponse à cette question est vitale pour les douze mille salariés de la société belge. C'était lundi 1<sup>er</sup> octobre au plus tard que Swissair devait, en effet, effectuer un premier versement de 132 millions d'euros à la Sabena, en vertu d'un accord conclu avec l'Etat belge en juillet. Dimanche soir, Swissair Group indiquait qu'il ne pouvait garantir ce premier versement, vital pour l'avenir de la compagnie. Faute de cet argent, les dirigeants de la Sabena pourraient entamer une procédure de dépôt de bilan avant mercredi 3 octobre, date à laquelle devait être conclu un accord définitif sur la recapitalisation, qui porte sur un montant de 425 millions d'euros.

Lundi matin, les pilotes de la Sabena étaient en grève pour la quatrième journée consécutive. Le personnel a par ailleurs été invité à se prononcer, avant mardi soir, sur un plan social conclu la semaine dernière. (Corresp.)

# Excite@Home a été contraint de déposer son bilan

LORSQU'EN janvier 1999, les dirigeants américains d'Excite@Home, le fournisseur d'accès Internet rapide via le câble, et d'Excite, le portail Web, annoncèrent la fusion de leurs entreprises, c'était avec l'idée affichée de rivaliser, un jour, avec America Online (AOL), le leader mondial de l'accès à la Toile. Moins de trois ans plus tard, la déconvenue est à la mesure des espérances initiales. Excite@Home a dû se déclarer en faillite. L'entreprise s'est placée, vendredi 29 septembre, sous tutelle de la justice dans le cadre du chapitre 11 de la protection contre les faillites. La chute des recettes publicitaires, combinée à l'éclatement de la bulle Internet et à une percée moins vive que prévu de l'accès rapide au Web, ont contribué à cette déconvenue.

Les marchés, en outre, ont depuis longtemps cessé de croire en ce genre d'entreprises : alors

que sa valeur boursière était de 16,5 milliards de dollars (18,1 milliards d'euros) il y a deux ans, Excite@Home ne « pèse » plus que 61,6 millions de dollars... L'action de la compagnie se négociait à 15 cents vendredi au Nasdaq, à New York, contre 100 dollars en avril 1999. Sa dette, elle, s'élève à 1,1 milliard de dollars. La présence d'AT & T, le premier câble-opérateur américain, dans le capital d'Excite@Home n'a pas permis d'éviter le dépôt de bilan.

## 6,7 MILLIONS D'ABONNÉS

Alors qu'elle détient 23 % de ses actions et 74 % de ses droits de vote, AT & T a désormais l'intention de reprendre les actifs de la firme de Redwood City pour 307 millions de dollars. L'activité d'accès Internet haut débit est considérée comme essentielle par AT & T Broadband, la filiale Internet d'AT & T, qui entend construire

un réseau parallèle à celui de Excite@Home dans l'éventualité d'une offre supérieure à la sienne faite auprès du tribunal des faillites. Parmi les autres repreneurs potentiels, on compte notamment l'américain WorldCom, qui a déjà repris, la semaine dernière, les actifs de Rhythms Net Connections, un autre fournisseur d'accès Internet rapide. En attendant, AT & T a assuré qu'il ferait le nécessaire pour que les services

rendus aux quelque 6,7 millions d'abonnés d'Excite@Home ne soient pas perturbés. Un porte-parole du géant américain des télécoms a également fait part de son intention de reprendre un nombre « conséquent » des salariés de l'entreprise en faillite. Excite@Home emploie encore quelque 1 600 personnes, après avoir supprimé 500 postes la semaine dernière.

Antoine Jacob

# Les PME françaises sont victimes du ralentissement

LES SIGNAUX négatifs commencent à s'accumuler sur l'économie française. Après la remontée du chômage, la forte augmentation des stocks, ce sont les indicateurs sur les défaillances d'entreprise, qui, à leur tour, sont en train de s'inverser, selon une étude de la société d'assurance-crédit Euler-SFAC, publiée lundi 1<sup>er</sup> octobre. « A première vue, il n'y a rien d'alarmant. Le nombre des défaillances d'entreprises de janvier à la mi-septembre, relevé auprès des tribunaux de commerce, s'établit à 42 000, en baisse de 5 % par rapport à la même période de l'an dernier. Mais c'est un résultat en trompe-l'œil, on s'aperçoit que la moyenne remonte depuis juillet. C'est la première inflexion depuis 1995 et on ne peut imputer ce retournement à des faillites liées à une forte création d'entreprises. Celle-ci a été très faible, l'an dernier », note Philippe Chalmin, responsable économique du groupe Euler-SFAC.

Plus inquiétante encore est la forte augmentation des défaillances dans les PME importantes, celles qui réalisent plus de 100 millions de francs de chiffre d'affaires. Dans cette catégorie, le nombre des faillites et des dépôts de bilan s'est accru de 26 % en moins de neuf mois, contre 12 % de hausse pour les entreprises réalisant entre 50 et 100 millions de chiffre d'affaires et 1 % seulement d'augmentation pour les sociétés enregistrant entre 10 et 50 millions de chiffre d'affaires. Les noms de ces grandes sociétés en difficulté ont rythmé les premiers mois de l'année. On retrouve Moulinex, « la plus grande faillite industrielle depuis Creusot-Loire en 1984 », rappelle M. Chalmin, la

compagnie aérienne AOM-Air Liberté, les transports Grimaud, la société de télécommunications Facilcom international, le distributeur de papeterie Plein Ciel, le Comptoir des parfums ou les meubles Sourisseau. Au total, 85 sociétés qui représentaient un chiffre d'affaire cumulé de 45,4 milliards de francs et employaient plus de 39 000 salariés.

## VIEILLES PLAIES

Si le secteur des nouvelles technologies et des télécommunications a payé un lourd tribut en début d'année, ce sont désormais les activités classiques – négoce, distribution, industrie – qui subissent les contrecoups du ralentissement économique. Au fur et à mesure que la conjoncture s'est tendue, les vieilles plaies de l'outil productif français sont réapparus : tandis que les prix étaient à nouveau très discutés, les délais de paiement se sont sérieusement allongés. Parallèlement, le coût du crédit augmentait. Pour des sociétés fragiles, souvent encore en mal de fonds propres, l'addition brutale de ces charges a été fatale.

Une autre raison est en train de s'ajouter à ces facteurs plus classiques : l'arrêt du soutien de la maison mère. Cette cause est citée dans 27 % des cas par les entreprises sinistrées et pourrait devenir plus importante dans les mois qui viennent. Les PME sont de plus en plus intégrées dans des réseaux mondiaux de production et de nombreux groupes pourraient ne pas hésiter à sacrifier les plus fragiles ou les plus éloignées pour préserver leur situation.

Martine Orange

# Renault ferme partiellement des usines en France et en Espagne

Six sites touchés pendant une à trois semaines

DANS UNE CONJONCTURE incertaine, Renault est sur le point de fermer temporairement plusieurs de ses usines. Selon nos informations, le groupe a annoncé lors d'un comité d'entreprise, mercredi 26 septembre, que la production pourrait être arrêtée au total pendant trois semaines sur les sites de Flins (Yvelines), Douai (Nord), Palencia et Valladolid (Espagne). Les usines de Sandouville (Seine-Maritime) et de Matra à Romorantin (Loir-et-Cher) devraient également rester fermées plusieurs jours à la fin de l'année. Si la décision a été prise de façon ferme pour la semaine autour du 1<sup>er</sup> novembre, on faisait savoir chez Renault, lundi 1<sup>er</sup> octobre au matin que le débat n'était pas encore tranché pour une suspension de la production en fin d'année.

Le PDG de Renault, Louis Schweitzer, a fait part de son inquiétude aux syndicats, la semaine dernière : « Nous n'avons pas de lecture claire sur l'évolution actuelle des marchés. Le contexte international risque de nous entraîner dans des incertitudes prolongées et durables, a déclaré M. Schweitzer. Cela nous conduit à un pilotage à vue, et il n'est pas question de constituer des stocks excessifs qui nous pénaliseraient en cas d'évolution brutales ».

## « CONTEXTE PRÉOCCUPANT »

La suspension de la production dans certaines usines ne devrait toutefois pas entraîner de mesures de chômage technique. Renault compte accorder par anticipation des jours de réduction du temps de travail à certains de ses salariés. Les syndicats parlent néanmoins de « contexte préoccupant ». La CFDT appelle à « arrêter de donner le tournis aux salariés par des changements incessants d'organisation et des

objectifs impossibles à tenir ».

Comme les autres constructeurs automobiles, Renault est confronté à un ralentissement de la demande. L'allemand Volkswagen a annoncé, il y a une semaine, la mise en chômage technique des ouvriers de deux de ses usines allemandes, Wolfsburg et Emden, pendant une semaine cet automne, pour éviter une accumulation des stocks. Renault a vu ses immatriculations en France baisser de 1,4 % sur les huit premiers mois alors que le marché a progressé de 6,1 %. En Europe, la marque au losange est en recul de 2,6 %. Renault est confronté à un vieillissement de sa gamme, notamment de ses modèles Megané et Scénic, qui, ces dernières années, avaient contribué à tirer les ventes. Malgré un bon démarrage de la nouvelle version de la Clio, et de la nouvelle Laguna, le constructeur français éprouve des difficultés à maintenir ses parts de marché. Par ailleurs, le constructeur a dû retarder de plusieurs mois la sortie de son modèle haut-de-gamme, Avantage qui n'est produit qu'au compte-gouttes.

Crédit Lyonnais Securities souligne qu'il est « évident » que « les attentats en Amérique ne manquent pas de détériorer, au moins momentanément, les marchés automobiles des deux côtés de l'Atlantique ». Ses analystes tablent désormais sur un marché européen en baisse de 2,2 % cette année et 1,7 % en 2002. Toutefois, Renault veut se montrer rassurant. « Nous pensons qu'une inflexion brutale n'est pas à craindre à ce jour, et nous maintenons nos prévisions d'un marché d'environ 2,2 millions de voitures en France et à un niveau élevé pour l'Europe », indique-t-on chez Renault.

Stéphane Lauer

# Moulinex : les offres de reprise étudiées par les salariés

LES SALARIÉS de Moulinex-Brandt devaient se pencher, mardi 2 octobre, sur les offres de reprise partielle de l'activité petit électroménager du groupe déposées notamment par le spécialiste du secteur SEB (*Le Monde* des 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre). Le tribunal de commerce de Nanterre tranchera en faveur de telle ou telle offre quand le personnel aura été informé et consulté, a indiqué à l'AFP M<sup>me</sup> Didier Segard, l'un des deux administrateurs judiciaires chargés du groupe. Industriel rentable du secteur, « SEB est le candidat qui nous semble le plus crédible », a déclaré à l'AFP le président du tribunal de commerce de Nanterre, Jean-Claude Denis. Au total, « une dizaine d'offres » ont été déposées dont plusieurs sont fantaisistes, a-t-il précisé. La date de la deuxième réunion du comité central d'entreprise n'est pas encore fixée, mais elle pourrait se tenir « le lundi 8 octobre afin de laisser le temps aux experts du CCE, le cabinet Secafi-Alpha, d'examiner toutes les offres », a indiqué le délégué syndical (CGC) Alain Lermier. – (AFP)

# Vente imminente de la société d'agrochimie CropScience à Bayer

LA CESSION de CropScience, la filiale agrochimique d'Aventis, à l'allemand Bayer devrait être officialisée, mardi 2 octobre, rapporte lundi *La Tribune*. Avec cette acquisition, la plus importante de son histoire, Bayer deviendra numéro un mondial de l'agrochimie avec un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros. L'opération qui devait être bouclée d'abord à la mi-septembre a souffert de la débâcle boursière du titre Bayer, après le retrait brutal du marché de son anticholestérol vedette, alors qu'il était incriminé dans le décès d'une cinquantaine de personnes. Par ailleurs, le groupe allemand a refusé d'inclure, dans l'acquisition de CropScience, les suites juridiques et financières inhérentes au dossier Starlink, le maïs OGM d'Aventis retrouvé dans la chaîne alimentaire aux Etats-Unis.

# Carrefour et Metro dénouent leurs participations

LES GROUPES de distribution français et allemand Carrefour et Metro ont annoncé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, qu'ils avaient décidé de céder leurs participations croisées en France et en Italie « compte tenu de leurs plans de développement respectifs » dans ces deux pays. Le groupe Carrefour cède à Metro sa participation de 20 % dans Metro France et le groupe Metro cède à Carrefour sa participation de 20 % dans les sociétés exploitant les cinq premiers hypermarchés Carrefour en Italie.



**ACTION RC**  
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

- Enquête sur la solvabilité
  - Gère les contentieux
  - Recouvre les créances
- 6, rue Rampon 75011 Paris  
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66  
[www.actionrc.fr](http://www.actionrc.fr)

Et dire qu'à 1 000 km d'ici, quelqu'un rêve d'acheter vos produits... et vous ne le saurez jamais !

En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vos produits peuvent séduire des acheteurs à des milliers de km. Mais s'ils ignorent votre existence, comment pourraient-ils vous contacter ?

EUROPAGES résoud ce problème pour vous : Une annonce dans EUROPAGES génère en moyenne 102 contacts par an, dont 35 demandes d'achat\*. Pourquoi vous en priver ?

\* (Etude "annonces mesurées" 2001 sur annonces encadrées avec logo)

**ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS** EURO PAGES  
L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES

annuaire imprimé / CD-Rom / [www.europages.com](http://www.europages.com)



# La législation antiterroriste américaine pourrait limiter la liberté sur Internet

L'Anti-terrorism Act prévoit d'autoriser la surveillance, par le gouvernement, des courriers électroniques et des communications téléphoniques cellulaires des particuliers. Depuis les attentats du 11 septembre, les citoyens semblent prêts à sacrifier un peu de leur vie privée pour plus de sécurité

## NEW YORK

de notre correspondant

Internet va-t-il changer de nature ? La liberté totale sur le réseau, la possibilité d'échapper à tout contrôle et toute loi, de rendre les courriers électroniques indéchiffrables pourrait disparaître. L'administration américaine est décidée à empêcher dorénavant les terroristes de communiquer instantanément dans le monde entier dans l'anonymat et sous la protection d'une cryptographie virtuellement incassable. Le gouvernement et les parlementaires mettent la dernière main à une nouvelle législation baptisée Anti-terrorism Act. Ce texte débattu dans les prochains jours devrait donner à la justice, à la police et aux services de renseignement des moyens technologiques accrus pour traquer les criminels, permettre le recoupement des bases de données et le contrôle des communications jugées suspectes. Le FBI demande à pouvoir surveiller les connexions à Internet, les carnets d'adresses, l'origine des courriers électroniques et le contenu des messages. Il veut aussi obtenir la possibilité d'écouter plus facilement les communications par

téléphone cellulaire. La National Security Agency (NSA), l'agence gouvernementale de sécurité américaine, écoute déjà avec un système planétaire baptisé Echelon – sévèrement critiqué, notamment par le Parlement européen –, les conversations à l'étranger. La nouvelle législation donnerait l'autorisation à la NSA de surveiller les communications des citoyens américains.

## UTILISER DE NOUVEAUX OUTILS

L'utilisation du cryptage des messages diffusés sur Internet par les terroristes est depuis longtemps un danger dénoncé aux Etats-Unis par les services de renseignement. Tout au long des années 1990, le débat a porté sur la mise en place dans les logiciels de chiffrement des messages, d'une « entrée de service » uniquement utilisable par le gouvernement pour des raisons de sécurité nationale avec la clé informatique appropriée. Mais la diffusion massive et gratuite sur le Web d'outils de cryptage toujours plus puissants et sans « entrée de service » a contraint Washington à renoncer officiellement en décem-

bre 1999 au contrôle du contenu des messages électroniques.

Depuis les attaques terroristes, les Américains sont prêts à sacrifier un peu de leur liberté et de leur vie privée pour plus de sécurité. Dans les jours qui ont suivi le 11 septembre, il a été affirmé à plusieurs reprises qu'Internet et le cryptage ont pu servir à préparer et coordonner les détournements d'avions. Quelques mois plus tôt, des journaux avaient affirmé que les réseaux d'Oussama Ben Laden utilisaient la stéganographie (des messages cachés et codés dans des photographies présentes sur certains sites) pour communiquer (*Le Monde* du 21 septembre). Ron Dick, directeur adjoint du FBI, a confirmé l'utilisation d'Internet par les pirates de l'air. Les enquêteurs ont identifié des centaines de courriers électroniques en anglais et en arabe envoyés à l'intérieur des Etats-Unis et à l'étranger à partir d'ordinateurs personnels ou de bibliothèques publiques.

Pour le ministre de la justice des Etats-Unis, John Ashcroft, la sécurité du pays nécessite aujourd'hui l'utilisation de nouveaux outils. « Les moyens à la disposition des

autorités, créés il y a des décennies, étaient conçus pour des téléphones à cadran, pas pour le courrier électronique, Internet et les systèmes de communications mobiles », a-t-il déclaré devant une commission de la Chambre des représentants.

moindre contrôle. Ils exigent que les enquêteurs demandent au cas par cas l'autorisation d'un juge. Tout en se disant respectueux des droits de la personne, M. Ashcroft rappelle la nécessité de donner de nouvelles armes aux autorités.

veillance général et permanent d'Internet, cela signifie que les terroristes ont gagné et vont nous priver de notre liberté. » Des propos similaires à ceux de l'Electronic Frontier Foundation (EFF), un organisme qui, depuis des années, défend Internet. « L'Anti-terrorism Act va totalement modifier l'équilibre du système judiciaire et des libertés individuelles aux Etats-Unis », affirme-t-on à l'EFF.

Mais la machine est en marche. Dimanche 30 septembre, Richard Clarke a été nommé à Washington à la tête du nouveau bureau de protection des infrastructures de communication du pays (Office of Cyberspace Security). M. Clarke était responsable de la lutte contre le terrorisme à la Maison Blanche depuis une dizaine d'années. Il a alerté à plusieurs reprises sur la menace d'un « Pearl Harbor informatique » et d'une attaque massive qui paralyserait le pays. Pour y faire face, M. Clarke veut créer un réseau de lignes « étanches » entre les services de sécurité et le gouvernement. Un « super Internet », inaccessible au commun des mortels qui permettrait d'échanger en temps réel les informations sur les hackers (pirates) et les virus sans en informer le grand public. M. Clarke compte demander et obtenir une exemption à la loi sur la liberté de l'information.

Eric Leser

## En France, le débat sur la cybercriminalité resurgit

S'il n'est pas aussi animé qu'aux Etats-Unis, le débat en France sur le contrôle d'Internet a repris après les attentats du 11 septembre. Profitant d'une conférence organisée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) la semaine dernière à Paris, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont exprimé leur souci de trouver « un équilibre » entre protection des libertés publiques et impératif de sécurité. « La voie est étroite », a reconnu le premier ministre. Le débat devrait prendre de l'ampleur lors de la discussion au Parlement du projet de loi sur la société de l'information, dont l'adoption est attendue en 2002 au plus tôt. Ce texte prévoit notamment le renforcement des moyens des juges en matière de cybercriminalité, tout en libéralisant le recours à la cryptologie. Si des mesures sécuritaires renforcées sont adoptées aux Etats-Unis, « elles risquent d'être suivies chez nous, par mimétisme », s'inquiète Christophe Agnus, directeur de la revue *Transfert*, spécialisée dans les nouvelles technologies.

Les groupes de défense des droits civiques s'opposent à ce que les services de sécurité puissent pénétrer dans les ordinateurs personnels et en déchiffrer le contenu sans le

« Chaque jour qui passe avec le maintien de règles désuètes est un jour où les terroristes gardent l'avantage », a-t-il déclaré au Congrès. « Nous sommes en train d'envoyer des troupes sur un champ de bataille moderne avec des armes d'un autre âge », a conclu M. Ashcroft.

L'inventeur du logiciel de cryptage Pretty Good Privacy, Philip Zimmerman, n'est pas de cet avis. « Si nous installons un système de sur-

## Des technologies si différentes...



## et pourtant un même héritage

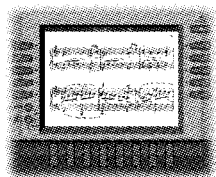
Depuis 1887, Yamaha conçoit et fabrique toute une gamme de pianos acoustiques (droit et queue) reconnus

pour leur excellence par les amateurs et les professionnels du monde entier. Yamaha est aussi l'inventeur du Clavinova, le premier piano numérique, équipé d'un système électronique intégré et d'une prise casque ; il se connecte à un ordinateur, au web, édite les partitions, et vous permet d'écouter vos compositions...

Oui, c'est aussi cela les pianos d'aujourd'hui. Yamaha produit des instruments avec un réel objectif de perfection pour le plus grand plaisir des musiciens...

Et celui des autres.

A partir de 1430 €\* (9380,19 F)



Pour en savoir plus :

0810 803 801

NUMÉRO AZUR

(coût d'une communication locale)  
(du lundi au samedi de 8h30 à 20h30)

 **YAMAHA**

ADOPTÉZ L'ESPRIT 'KANDO'.

Kando : l'inspiration du cœur et de l'esprit

## Reporters sans frontières veut une protection accrue des sources journalistiques

« VOUS avez raison, la presse est une des malédictions des temps modernes », déclarait, en 1909, le tsar Nicolas II à Guillaume II de Bavière. En cette nouvelle période de tension internationale, de lutte antiterroriste tous azimuts, certains pourraient encore être tentés de le penser. En France, les journalistes qui enquêtent sur les mouvements terroristes sont de plus en plus souvent soumis aux injonctions des services de police et de la justice qui tentent, par des gardes à vue, des mises en examen et des perquisitions, d'obtenir des informations sur leurs interlocuteurs, sur leurs « sources ».

Cinq gardes à vue de journalistes ont eu lieu ces vingt derniers mois en France. Parmi lesquelles, celle d'Arnaud Hamelin, président de l'agence de presse Sunset en possession de la cassette dévoilant le témoignage posthume de l'ancien financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry (*Le Monde* du 22 septembre 2000), détenu pendant 57 heures, puis mis en examen pour « recel de violation du secret professionnel ». Celle de Jean-Pierre Rey, photographe à Gamma et spécialiste de la question corse, interrogé pendant 92 heures lors d'une garde à vue.

L'association Reporters sans frontières (RSF) qui défend la liberté de la presse a organisé, vendredi 28 septembre à Paris, une rencontre entre journalistes, juristes, chercheurs, et parlementaires sur le thème « Lutte antiterroriste : les journalistes peuvent-ils encore protéger leurs sources ? ». RSF souhaite attirer l'attention de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, et lui propose de modifier la législation sur la protection des sources. « Lorsqu'on est en crise grave, on peut être tenté de porter atteinte à des principes fondamentaux de liberté qu'il faut réaffirmer haut », a expliqué, prudent, Noël Copin, le président de Reporters sans frontières. Un journaliste pourrait-il être interrogé et mis en examen pour avoir infiltré les talibans ?

## « RECELEURS D'INFORMATIONS »

« Nous avons toujours le souci de savoir ce que dira la Cour européenne de justice », explique le juge Jean-Yves Monfort, vice-président de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme protège la liberté d'expression, mais il « ne paraît pas

une garantie », réfute le sénateur Louis de Broissia (RPR), rapporteur des questions de presse. Aussi, l'article de loi consacré à la protection des sources – l'alinéa 2 de l'article 109 du code de procédure pénale – pourrait-il être modifié, selon RSF. Le nouveau texte pourrait être : « Chaque journaliste a droit au respect de la confidentialité sur l'origine de ses informations. Tout journaliste entendu à quelque titre que ce soit sur des informations recueillies dans l'exercice de son activité pourra ne pas en révéler l'origine et nul ne pourra prendre de dispositions afin de l'y contraindre », suggère l'association.

Le texte actuellement en vigueur reconnaît au seul « journaliste entendu comme témoin » la liberté de ne pas révéler ses sources. Résultat, dans la lutte antiterroriste, les journalistes sont entendus comme « receleurs » de documents confidentiels, « receleurs d'informations », ou « complices », de façon à être tenus, au sens de la loi, de révéler leurs sources. Ce, au détriment de leur sécurité et de celle de leurs informateurs et du devoir journalistique d'information.

## BATAILLE CONTRE L'INTIMIDATION

Car cette question de la protection des sources n'est pas, ont affirmé les professionnels présents, un combat corporatiste. C'est une bataille contre l'intimidation, la pression qui s'accroît, mais aussi la fragilité des journalistes indépendants. En ce moment, « on entend se servir des médias pour faire passer des messages, et on entend aussi les bloquer quand ils vont voir ce qui se passe derrière ces messages », constate le sociologue Jean-Marie Charon, chercheur au CNRS, et auteur du livre *La Loi, le juge et le journaliste* (éditions du Seuil). Avec la question du secret des sources « ce ne sont pas les journalistes qu'on défend, c'est le public », a affirmé Martine Ostrovsky, ancienne responsable du service juridique de l'Agence France-Presse.

Le journaliste qui ne doit en aucun cas devenir « un protecteur du crime », et qui devrait apporter des garanties de responsabilité et de professionnalisme avant d'obtenir une carte de presse, rappelle Emmanuel Derieux, professeur à Paris-II, doit pouvoir garder la confiance du public qui lui livre des informations précieuses. Dans l'exercice de sa mission.

Florence Amalou



## TABLEAU DE BORD

## AGENDA

## MARDI 2 OCTOBRE

■ **FRANCE** : publication de l'indice de conjoncture de l'Insee pour septembre.

■ **ALLEMAGNE** : discussion de la Fédération allemande des assureurs sur les retraites, en particulier sur les fonds de pension.

■ **UNION EUROPÉENNE** : sommet entre l'Union européenne et la Russie.

■ **ÉTATS-UNIS** : réunion du Comité monétaire de la Réserve fédérale et présentation des perspectives économiques de Rexecode.

## MERCREDI 3 OCTOBRE

■ **UNION EUROPÉENNE** : publications de l'indice Eurostat du commerce de détail de juillet et de l'indicateur du climat des affaires en août.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : réunion du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre.

## JEUDI 4 OCTOBRE

■ **FRANCE** : publication du point de conjoncture national et international de l'Insee.

■ **UNION EUROPÉENNE** : indice Eurostat du coût de la main-d'œuvre et des salaires au deuxième trimestre.

■ **AUTRICHE** : conférence sur la coopération économique entre l'Asie et l'Europe.

■ **ÉTATS-UNIS** : publication du chiffre des commandes industrielles en juin.

## VENDREDI 5 OCTOBRE

■ **FRANCE** : réunion de conjoncture de Natexis Banques populaires.

■ **ÉTATS-UNIS** : publication des chiffres du taux de chômage et des créations d'emplois en septembre, ainsi que des chiffres du crédit à la consommation en août.

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

■ **HITACHI** : le troisième fabricant japonais de semi-conducteurs prévoit d'arrêter partiellement sa production de puces de mémoire vive informatique, les DRAM (Dynamic Random Access Memory) lors de l'année fiscale qui s'achève le 31 mars 2002, selon le quotidien *Sankei Shimbun*. Handicapé, comme tous les fabricants de semi-conducteurs japonais, par la baisse des prix des DRAM, Hitachi

a déclaré que toute sa production pourrait, à terme, être assurée par Elpida Memory Inc, une contrepartie établie avec son concurrent NEC Corp.

## SERVICES

■ **ANSETT** : cinq acheteurs se seraient manifestés pour racheter la compagnie aérienne australienne, a annoncé, dimanche 30 septembre, l'administrateur judiciaire, Mark Korda. Les offres devaient être étudiées lundi. Ansett avait été contraint de déposer son bilan le 14 septembre sur décision de sa maison mère, Air New Zealand. 28 vols avaient cependant repris, samedi, entre Sydney et Melbourne.

## FINANCES

■ **BANQUES** D'INVESTISSEMENT : une vague de licenciements pourrait affecter le secteur, fragilisé par la baisse des marchés après les attentats du 11 septembre. Morgan Stanley pourrait supprimer 150 emplois, selon le quotidien *Financial Times* de lundi, tandis que Goldman Sachs envisagerait de se séparer de 2 000 personnes.

■ **CAPITAL-RISQUE** : les investissements réalisés par les sociétés de capital-risque françaises ont chuté de 24 % à 360 millions d'euros au premier semestre 2001, selon l'indicateur Chausson Finance publié lundi. Les entreprises à la recherche de leur première levée de fonds sont davantage pénalisées que les autres.

■ **DEUTSCHE BANK** : la première banque privée allemande poursuit sa « politique agressive de recherche de partenaires » avec pour « priorité numéro un » la France, a indiqué son patron, Rolf Breuer, dans un entretien au quotidien *Handelsblatt* de lundi.

■ **SAMPO** : le groupe finlandais de bancassurance a annoncé, lundi, qu'il renonçait à son offre publique d'achat de 20,8 milliards de couronnes norvégiennes (2,6 milliards d'euros) sur l'assureur norvégien Storebrand « en raison de la dévalorisation de l'acquisition et de la situation du marché ».

## RÉSULTATS

■ **GALERIES LAFAYETTE** : le groupe français a dégagé un bénéfice net de 25,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2001 (part du groupe).

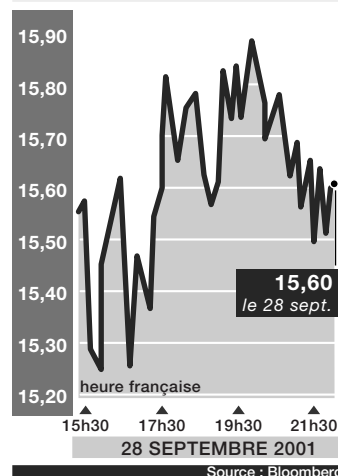
## VALEUR DU JOUR

## Motorola pourrait se rapprocher de Siemens

MOTOROLA, le numéro deux mondial des fabricants de téléphones mobiles, et l'allemand Siemens pourraient effectuer un rapprochement dans les télécommunications, soit de leur activité infrastructure sans fil, soit de leur activité combinés, soit des deux, selon l'édition du lundi 1<sup>er</sup> octobre du *Wall Street Journal*. Ce rapprochement aboutirait à la création d'une entité pesant entre 20 milliards et 25 milliards de dollars. Siemens prendrait dans ce cas le contrôle d'une des sociétés et Motorola le contrôle de l'autre. Bien que les discussions entre ces deux sociétés durent depuis le début de l'été, elles pourraient encore échouer, d'après le quotidien. Si des rumeurs de marché circulent depuis des mois, aucune annonce sur l'accord n'est encore imminente. Motorola, dont la capitalisation boursière atteint 34 milliards de dollars (37,7 milliards d'euros), gagnait 0,7 %, à 15,60 dollars vendredi 28 septembre, tandis que Siemens gagnait 1,4 %, à 41,89 euros. L'action Motorola a perdu 23 % de sa valeur depuis le début de l'année, et celle de Siemens 55 %. Ce rapprochement intervendrait dans un contexte de fort ralentissement de la demande pour les fabricants de téléphones mobiles et de réduction de coûts. Au début du mois de septembre, Motorola avait émis son troisième avertissement sur résultat depuis décembre 2000, annonçant une aggravation de ses pertes, et précisant que

## Action Motorola

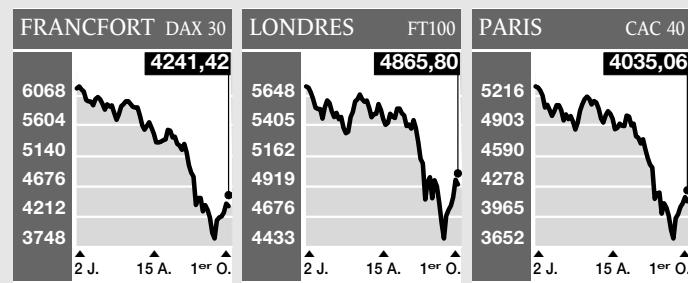
en dollars à Wall Street



son chiffre d'affaires au troisième trimestre demeurerait inchangé par rapport au trimestre précédent et ne croîtrait pas de 5 % comme prévu. Depuis plusieurs mois, Motorola cherchait à se séparer de ses divisions non rentables ou trop éloignées du cœur de son activité, annonçant en août la mise en vente de sa division télécommunications militaires à General Dynamics pour 825 millions de dollars. Le groupe prospectait également pour d'éventuels rapprochements. L'équipementier de télécommunications avait aussi annoncé début septembre son projet de supprimer environ 2000 emplois supplémentaires au sein de sa division infrastructures de réseaux, portant le total des licenciements effectués par le groupe à 32 000.

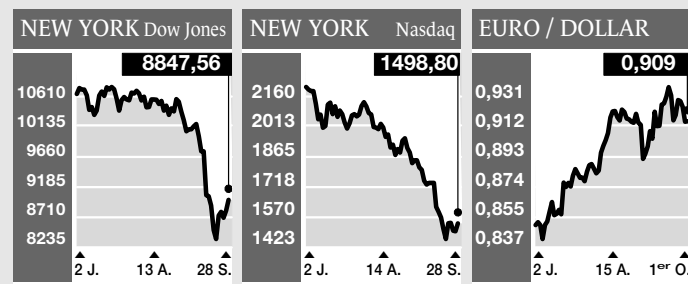
Elsa Conesa

## EUROPE



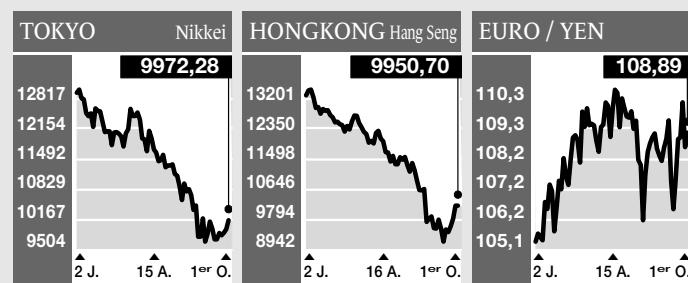
Europe 9h57	Indices sélection	cours 01/10	Var. % 28/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3253,34	-1,31	-31,83
EUROPE	STOXX 50	3296,43	-1,30	-27,66
EUROPE	EURO STOXX 324	269,39	-1,13	-31,24
EUROPE	STOXX 653	263,73	-0,96	-26,70
PARIS	CAC 40	4035,06	-1,08	-31,91
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	2749,15	-0,87	-31,66
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	447,69	-1,36	-29,79
BRUXELLES	BEL 20	2645,02	0,09	....
FRANCFORT	DAX 30	4241,42	-1,55	....
LONDRES	FTSE 100	4865,80	-0,77	-21,80
MADRID	STOCK EXCHANGE	7197,20	-1,60	-20,99
MILAN	MIBTEL 30	28945	-1,52	-33,79
ZURICH	SPI	5924,30	-1,49	....

## AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 28/09	Var. % 27/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	8847,56	1,91	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1040,94	2,12	-21,16
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1498,80	2,61	-39,33
TORONTO	TSE INDEX	6838,56	2,54	-23,45
SAO PAULO	BOVESPA	10635,74	....	-30,30
MEXICO	BOLSA	302,26	1,89	-4,35
BUENOS AIRES	MERVAL	243,55	-2,02	-41,56
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,79	-0,54	2,91
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7042,63	1,28	3,18

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 01/10	Var. % 28/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	9972,28	2,02	-27,66
HONGKONG	HANG SENG	9950,70	3,64	-34,08
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1339,08	1,48	-30,50
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	58,91	1,52	-7,01
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3034,80	1,57	-3,80
BANGKOK	SET	17,96	-1,16	-3,60
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2818,64	0,25	-29,04
WELLINGTON	NZSE-40	1837,28	-1,26	-3,38

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LE CAC 40 reculait de 1,03 %, lundi 1<sup>er</sup> octobre dans les premiers échanges, à 4 037,05 points. L'indice de référence de la place de Paris avait progressé de 1,64 %, vendredi 28 septembre, clôturant à 4 079,02 points.

## FRANCFORT

RÉFÉRENCE de la place financière allemande, l'indice DAX perdait 1,62 %, lundi dans les premières transactions, à 4 238,43 points. L'indice des trente premières valeurs cotées à Francfort avait progressé de 2,95 %, vendredi 28 septembre, s'inscrivant à 4 308,15 points.

## LONDRES

COMPOSÉ des cent premières capitalisations boursières de la place financière britannique, l'indice Footsie cédaît 0,35 %, lundi, peu après l'ouverture, s'établissant à 4 886,00 points. L'indice Footsie avait grimpé de 2,93 %, vendredi 28 septembre, à 4 903,40 points.

## TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance du lundi en hausse de 2,02 %, selon l'indice de référence de la place nippone, le Nikkei, qui s'est établi à 9 972,28 points. Les investisseurs étaient à la recherche de bonnes affaires, après un début de séance faible en raison d'une forte chute de l'indice de confiance des entreprises, ont indiqué des courtiers.

## NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont terminé la séance du vendredi 28 septembre en nette hausse. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a gagné 1,91 %, s'établissant à 8 847,56 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a progressé de 2,19 %, à 1 040,94 points. L'indice du marché électronique Nasdaq, riche en valeurs technologiques, s'est apprécié de 2,61 %, à 1 498,80 points. « Après l'horrible semaine qui a suivi la réouverture des marchés, nous avons observé cette semaine une certaine stabilisation et espérons que cela va continuer la semaine prochaine », a commenté Art Hogan, le chef analyste de la maison de titres Jefferies, citée par l'Agence France Presse.

## TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat restait stable sur les marchés obligataires européens, lundi 1<sup>er</sup> octobre dans les premiers échanges. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,91 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,79 %.

## MONNAIES

L'EURO se stabilisait à un bas niveau face au billet vert, lundi 1<sup>er</sup> octobre au matin, cotant 0,9099 dollar. Le yen regagnait quelques fractions, cotant 119,61 yens pour un dollar, après être tombé jusqu'à 119,86 yens pour un dollar.

## ÉCONOMIE

## Les patrons japonais très pessimistes

L'INDICE de confiance des grandes entreprises industrielles calculé par la Banque du Japon (BoJ) s'est effondré sur la période avril-juin 2001, passant de -16 à -33, a annoncé lundi 1<sup>er</sup> octobre la BoJ. L'enquête réalisée au mois de septembre révèle que l'indice a également reculé pour les entreprises non manufacturières, passant de -13 à -17. Les indices mesurent la différence entre le nombre d'entreprises qui estiment que les conditions économiques sont favorables et celles qui pensent le contraire. Un chiffre négatif indique que les pessimistes l'emportent sur les optimistes. « La détérioration de la confiance des entreprises pourrait être due aux attentats terroristes », a déclaré le ministre des finances, Masajuro Shiokawa.

■ **Les immatriculations de véhicules neufs** au Japon ont reculé de 4,1 % en septembre en glissement annuel, à 371 318 unités en raison d'une baisse de la demande due au ralentissement économique, a annoncé lundi l'association des concessionnaires Nasda.

■ **ÉTATS-UNIS** : le double attentat contre le World Trade Center va coûter aux Etats-Unis environ 39 milliards de dollars (43,3 millions d'euros), selon des responsables municipaux et fédéraux. L'indice de confiance établi par l'université du Michigan a reculé de 1,8 point, à 81,8 points en septembre. En raison de l'impact des événements du 11 septembre, les économistes attendaient une baisse plus forte de ce baromètre, à 78,3 points. Le PIB des Etats-Unis a progressé de 0,3 % en rythme annuel au deuxième trimestre 2001, selon l'estimation finale publiée vendredi par le département du commerce. Il s'agit de la performance économique la plus faible depuis les trois premiers mois de 1993.

■ **ALLEMAGNE** : le ministère allemand des finances a annoncé samedi 29 septembre qu'il craignait que le budget 2001 ne se solde par un déficit de 1,78 milliard d'euros.

■ **FRANCE** : la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a révisé à la baisse son estimation de croissance en France aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres et repoussé à début 2002 la perspective d'un retournement de la conjoncture. La croissance est désormais évaluée à 0,2 % pour chacun des deux derniers trimestres de cette année, qui ont été révisés à la baisse de 0,1 point de pourcentage.

■ **ITALIE** : l'inflation a nettement reflé en septembre, s'établissant en glissement annuel à 2,6 %, contre 2,8 % en août. Il s'agit du troisième recul consécutif pour la variation sur un an de l'indice national italien des prix à la consommation. Celle-ci est passée de 3 % en juin, à 2,9 % en juillet puis 2,8 % en août.

■ **OPEP** : les cours du pétrole se sont consolidés autour des 23 dollars vendredi, au lendemain du maintien de la production de l'OPEP, le marché semblant satisfait de la volonté affichée par le cartel de ne pas laisser s'effondrer les cours. Vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison rapprochée en novembre valait 23,04 dollars le baril après avoir ouvert à 23,20 dollars à la corbeille.

■ **BRÉSIL** : le PIB brésilien n'a pas reculé de 0,99 % au deuxième trimestre par rapport au premier, mais est resté pratiquement stable (+0,02 %), a indiqué vendredi l'Institut brésilien de géographie et statistiques, corrigeant un calcul précédent diffusé le 15 août. En fonction des données actualisées, le PIB a augmenté de 1,82 % au deuxième trimestre de cette année par rapport à la même période de 2000.

■ **ARGENTINE** : le pays a dégagé en août un excédent commercial de 692 millions de dollars, les exportations étant en croissance de 13 % et les importations en recul de 22 % par rapport à août 2000. Sur les huit premiers mois de l'année, l'excédent est de 3,18 milliards de dollars contre 936 millions sur la période correspondante de 2000. L'économie argentine est en récession depuis 40 mois.

■ **MEXIQUE** : l'apparition d'une récession au Mexique est certaine, a estimé, samedi, le coordinateur des politiques publiques Eduardo Sojo. Les projections tant privées que publiques estiment désormais la croissance du PIB entre 0,27 % et 0,8 % pour 2001, alors que l'objectif public initial était de 4,5 %.

■ **RUSSIE** : le représentant américain pour le commerce Robert Zoellick a déclaré samedi que Washington pourrait se prononcer en faveur de l'octroi à la Russie du statut de pays à économie de marché. Vendredi, M. Zoellick avait souhaité que la Russie adhère le « plus vite possible » à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). La Russie est candidate depuis 1993 au GATT (accord général sur les tarifs et le commerce), puis à l'OMC qui l'a remplacé en 1995. Moscou espère être admis à l'OMC en 2002 ou 2003.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	3,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

## Hors zone Euro

Euro contre	28/09	Cours	28/09
COURONNE DANOISE.....	7,4367	COURONNE DANOISE.....	7,4367
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1100	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1100
COUR. SUÉDOISE.....	9,7321	COUR. SUÉDOISE.....	9,7321
COURONNE TCHÈQUE.....	33,9120	COURONNE TCHÈQUE.....	33,9120
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8420	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8420
DOLLAR CANADIEN.....	1,4418	DOLLAR CANADIEN.....	1,4418
DOLLAR HONGKONG.....	7,1217	DOLLAR HONGKONG.....	7,1217
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2395	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2395
FORINT HONGROIS.....	257,3500	FORINT HONGROIS.....	257,3500
LEU ROUMAIN.....	27876	LEU ROUMAIN.....	27876
ZLOTY POLONAIS.....	3,8598	ZLOTY POLONAIS.....	3,8598

## Cours de change croisés

01/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	.....	0,83563	0,90985	1,3872	1,47300	0,61538
YEN.....	119,67000	.....	108,89000	16,60000	176,26000	73,63500
EURO.....	1,09908	0,91836	.....	0,15245	1,61875	0,67625
FRANC.....	7,20870	6,02380	6,55957	.....	10,61910	4,43685
LIVRE.....	0,67889	0,56735	0,61775	0,09410	.....	0,41775
FRANC SUISSE.....	1,62500	1,35800	1,47865	0,22540	2,39395	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 28/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,78	3,52	4,91	5,63
ALLEMAGNE.....	3,77	3,63	4,80	5,54
GDE-BRETAG.....	5,13	4,55	4,88	4,75
ITALIE.....	3,77	3,57	5,16	5,89
JAPON.....	0,03	0,01	1,41	2,40
ÉTATS-UNIS.....	3,28	2,37	4,58	.....
SUISSE.....	2,12	2,19	3,19	3,87
PAYS-BAS.....	3,72	3,57	4,96	5,59

## Matières premières

En dollars	Cours 28/09	Var. % 27/09
MÉTALUX (LONDRES)	.....	.....
CUIVRE 3 MOIS.....	.....	.....
ALUMINIUM 3 MOIS.....	.....	.....
PLOMB 3 MOIS.....	.....	.....
ETAIN 3 MOIS.....	.....	.....
ZINC 3 MOIS.....	.....	.....
NICKEL 3 MOIS.....	.....	.....
MÉTALUX (NEW YORK)	.....	.....
ARGENT A TERME.....	4,64	-0,11
PLATINE A TERME.....	109485,50	.....
GRAINES DÉNÉRÉES	.....	.....
BLÉ (CHICAGO).....	270,75	.....
MAIS (CHICAGO).....	209,75	.....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	161,30	-0,06
SOFTS	.....	.....
CACAO (NEW YORK).....	1077	+1,03
CAFÉ (LONDRES).....	.....	.....
SUCRE BL. (LONDRES).....	.....	.....

## Matif

Cours 9h57	Volume 01/10	dernier prix	premier prix</
------------	--------------	--------------	----------------



VALEURS EUROPÉENNES

L'action NH Hosteles s'est envolée de 11,18 %, vendredi 28 septembre, à la Bourse de Madrid, à 9,65 euros. Les investisseurs sont revenus sur les valeurs du secteur touristique fortement chahutées depuis les attentats aux Etats-Unis, indiquent les opérateurs. L'action Pirelli, l'un des actionnaires de contrôle de Telecom Italia, s'est envolée de 8,30 %, vendredi 28 septembre à Milan, à 1,592 euro. Marco Tronchetti Provera, patron de Pirelli et nouvel homme fort d'Olivetti-Telecom Italia, a présenté les grandes lignes de son plan d'action pour le groupe de télécommunications. Sa stratégie se base sur un recentrage vers

les métiers de base du groupe, les télécommunications, et des cessations pour un total de 6 milliards d'euros d'ici deux ans. Tout la galaxie Telecom Italia a bénéficié de l'annonce de Pirelli. L'action Olivetti a grimpé de 9,89 %, vendredi, à 1,082 euro. Le titre Telecom Italia, majoritairement détenu par Olivetti, a terminé sur une hausse de 5,26 %, à 8,29 euros. L'action Telecom Italia Mobile (TIM), sa filiale de téléphonie mobile, s'est aussi appréciée de 3,66 %, à 5,33 euros. Le titre Seat Pagine Gialle, filiale de médias et d'Internet de Telecom Italia, a fini sur un gain de 3,76 %, à 0,808 euro.

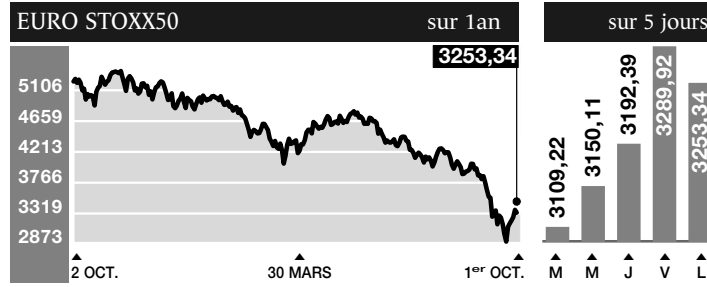
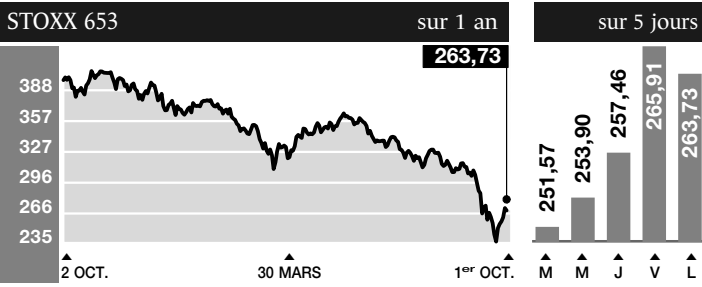


Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: BANQUES. Includes entries like BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, ALL & LEICS, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERLIXA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: PHARMACIE. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like D'IETERN SA, AZEO, GBL, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like ATLANTIC TELECOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERLIXA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: PHARMACIE. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including RICHEMONT UNITS, RYANAIR HLDGS, SAIRGROUP N, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

Advertisement for Volkswagen. Text: 'Avec le Contrat Volkswagen, vous bénéficiez d'une offre incluant le financement, les prestations d'entretien et de réparation du véhicule et d'autres services pour votre automobile.' Includes VW logo.

Table listing various companies and their stock prices, including CGIP, CHUBB, CIR, COBHAM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including SGL CARBON, SHANKS GROUP, SIDEL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AERIAL, ALDAS, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AERIAL, ALDAS, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AERIAL, ALDAS, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AERIAL, ALDAS, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AERIAL, ALDAS, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AERIAL, ALDAS, ATHENS MEDICAL, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: AMSTERDAM. Includes entries like AIRSPRAY, ANTONOV, CTAC, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 28/09. Section: BRUXELLES. Includes entries like ARTHUR, ENIPCO HLD CT, FARDIS B, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark



VALEURS FRANCE

L'action Vivendi Universal perdait 1,67 %, lundi 1er octobre dans les premières transactions, à 50 euros. SFR, la filiale de téléphonie mobile de Vivendi Universal, a annoncé, dimanche, avoir décidé de placer le montant de la première tranche de paiement de sa licence UMTS - soit 619 millions d'euros - sur un compte bloqué afin de faire pression sur le gouvernement pour obtenir une réduction de la facture (lire page 21).

Le titre Orange cédait 0,62 %, lundi matin, à 7,95 euros. La filiale de téléphonie mobile de France Télécom a fait savoir, de son côté, qu'elle s'acquitterait de son premier versement dont la date limite était fixée au 30 septembre.

L'action EADS perdait 1,27 %, lundi matin, à 11,70 euros. Le groupe aéronautique européen eut sur une croissance de ses commandes « en particulier dans l'électronique de défense », à la suite de l'accélération de l'armement de l'Allemagne a déclaré le coprésident exécutif du groupe, au quotidien allemand Die Welt. Il a dit souhaiter accroître la coopération d'EADS avec le groupe américain de défense Northrop Grumman Corp. Dans Le Monde, l'action EADS apparaît depuis quelques jours dans la cote sous sa dénomination European Aeronautic Defence and Space (cote européenne, secteur des biens d'équipement).

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 1er OCTOBRE Cours à 9h 57

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, showing various indices and their values in euros and francs.

Large table of market data for various companies and sectors, including Air Liquide, Alcatel, Alstom, etc.

Large table of market data for various companies and sectors, including PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, etc.

Table of international market data, including sections for 'International' and 'Cours en euros'.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for the 'Nouveau Marché' section, listing various companies and their values.

Table of market data for various companies and sectors, including CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, etc.

Table of market data for various companies and sectors, including NICOX, OLITEC, OPTIMS, etc.

Table of market data for various companies and sectors, including GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, GROUPE BOURBON, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 septembre

Émetteurs

Table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their values.

Table of market data for various companies and sectors, including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., ÉCUR. TECHNOLOGIES C., etc.

Table of market data for various companies and sectors, including FOND COMMUNS DE PLACEMENTS, LCF ROTHSCHILD, ASSET MANAGEMENT, etc.

Table of market data for various companies and sectors, including OBLITS D., PLÉNITUDE D PEA, POSTE GESTION C., etc.



**SPORTS** L'Olympique lyonnais s'est emparé de la tête du championnat de France de football de D 1, après sa victoire devant Rennes (4-0), lors de la 9<sup>e</sup> journée, jouée samedi 29

et dimanche 30 septembre. ● LE CLUB RHÔDANIEN devance Auxerre et Lille à la faveur d'une meilleure différence de buts grâce à ses attaquants Peggy Luyindula et Sonny

Anderson. ● L'AJ AUXERRE, reprise en main par Guy Roux, qui a imposé un nouveau système de jeu, n'a toujours pas concédé la moindre défaite, tout comme Lille, obtenant un

match nul (1-1) samedi à Lens. ● C'EST EN DÉCORTIQUANT les matches de la Ligue des champions 2000 que le technicien bourguignon a choisi de revenir sur ses principes et de

moderniser la tactique de son équipe. ● L'ÉQUIPE DE FRANCE DES MOINS DE 17 ANS est devenue championne du monde dimanche, en dominant le Nigeria (2-1).

## L'AJ Auxerre reprise en main par Guy Roux vacille mais ne tombe pas

L'équipe bourguignonne, auteur d'un match nul (1-1) à Lens, reste invaincue en championnat de France de football grâce à un nouveau schéma tactique. Mais c'est l'Olympique lyonnais qui occupe la tête du classement, à la faveur d'une meilleure différence de buts

### LENS

de notre envoyé spécial

Sous des trombes d'eau, la bataille a été longue, âpre. Le Pas-de-Calais ne s'est pas montré très hospitalier avec les Auxerrois. En deuxième mi-temps, la surface de réparation du gardien lensois Guillaume Warmuz a pris des allures de *terra incognita* pour les attaquants bourguignons. C'est de l'autre côté de la pelouse du Stade Bollaert que s'est disputé l'essentiel du match au sommet de la 9<sup>e</sup> journée du championnat de France de football de D 1, qui opposait, samedi 29 septembre, Lens (3<sup>e</sup>) et Auxerre (1<sup>er</sup>).

Mais quand, dans les arrêts de jeu, le ballon prolongé de la tête par Antoine Sibierski a fini tranquillement sa course dans les bras de Fabien Cool, tous ont compris que la bastide bourguignonne ne s'effondrerait pas ce soir.

Si l'AJ Auxerre est toujours invaincue après neuf rencontres, elle le doit à une assise défensive élaborée durant l'intersaison. En reprenant les rênes de l'équipe, Guy Roux a décidé de modifier le schéma tactique de son équipe et d'abandonner certains de ses dogmes. Ces bouleversements furent même plus inattendus encore que sa réapparition en survêtement

d'entraîneur. Avec Bastia (qui, sous l'impulsion de Robert Nouzaret, a connu pareils changements), Auxerre était une des rares équipes françaises à conserver un système de jeu composé de quatre défenseurs, trois milieux de terrain et trois attaquants (4-3-3).

C'est en observant le jeu des huit quarts de finalistes de la Ligue des champions 2000 que Guy Roux s'est finalement convaincu. Parmi elles, sept avaient adopté un système plus défensif en 4-4-2. « Le Bayern Munich ne faisait pas non plus de l'individuel mais jouait autrement, et parfois en 4-4-2. Cela fait donc sept et demi sur huit », a-t-il expliqué dans les colonnes de *France-Football*.

« En Ligue des champions, j'ai vu plein de choses. J'ai tout décortiqué », a-t-il prévenu, non sans rappeler que l'équipe de France joue également en suivant le même dispositif tactique. Guy Roux s'est alors lancé dans la recherche de méthodes d'entraînement auprès de techniciens déjà convertis à cette formule. Aimé Jacquet, Roger Lemerre ou Gérard Houllier, entraîneur de Liverpool, l'ont conseillé avant de lui proposer des exercices à soumettre à ses joueurs.

Mais la révolution du jeu auxerrois ne s'est pas arrêtée là. Elle s'est poursuivie en profondeur, jusque dans l'animation des différentes lignes. Depuis le début de la sai-

son 2001-2002, on a ainsi pu voir que les attaquants n'étaient plus marqués par les défenseurs auxerrois en individuel mais en fonction de la zone où ils se trouvaient.

Cette fois, c'est en regardant un match de basket-ball américain, à la télévision, que Guy Roux s'est engagé vers ce type de marquage. « Je me suis dit que les footballeurs n'étaient pas plus bêtes que les basketteurs. Mais ce type de défense est plus difficile au football. Car ils sont dix au lieu de cinq et ils n'ont pas la maîtrise de l'engin, le ballon étant dans les pieds et jamais collé », a-t-il expliqué.

### LA BOURDE DE FABIEN COLOL

A soixante-deux ans, Guy Roux n'a donc pas hésité à revenir sur ses principes, quitte à mettre un terme à un système de jeu presque aussi lié à l'image de son club que le chablis l'est à la Bourgogne. Et son équipe en profite pleinement. Elle s'appuie sur une génération talentueuse. Aux côtés de joueurs expérimentés comme Fabien Cool ou Yann Lachuer, des jeunes comme Djibril Cissé ou Olivier Kapo ont vite trouvé une place. En défense centrale, Jean-Alain Boumsong et Philippe Mexès s'affirment comme les clés de voûte du nouveau système défensif.

« Je ne crois pas avoir vu l'équipe d'Auxerre à ce point bousculée mais elle a tenu, a dit l'entraîneur lensois, Joël Muller, à l'issue de la rencontre. Je suis rassuré sur l'état d'esprit et l'engagement de mes joueurs.

### La fiche technique

#### LENS - AUXERRE : 1-1

Championnat de France, 9<sup>e</sup> journée  
• Stade Bollaert, à Lens; Temps pluvieux;  
Terrain glissant; 37 128 spectateurs;  
arbitre: M. Derrien

#### BUTS

LENS : Moreira (6<sup>e</sup>)  
AUXERRE : Tainio (43<sup>e</sup>)

#### AVERTISSEMENTS

LENS : Coly (32<sup>e</sup>, jeu dangereux);  
Coridon (36<sup>e</sup>, antijeu)  
AUXERRE : Jaurès (50<sup>e</sup>, jeu irrégulier);  
Kapo (81<sup>e</sup>, contestation)

#### EXPULSION

AUXERRE : Diabaté (72<sup>e</sup>, jeu dangereux)  
et (82<sup>e</sup>, jeu dangereux).

#### LES ÉQUIPES

##### LENS

(entraîneur : J. Müller) :  
Warmuz • D. Traoré (Sibierski, 77<sup>e</sup>), Ismaël,  
Wallerme, Coly • Pédrón (Sarr, 36<sup>e</sup>),  
Blanchard, Coridon, Moreira • Sakho, Diouf.

##### AUXERRE

(entraîneur : G. Roux) :  
Cool • Radet, Mexès, Boumsong, Jaurès •  
Diabaté, Lachuer, Faye, Tainio • Fadiga,  
Kapo (Mathis, 83<sup>e</sup>).

J'ai vu une équipe lensoise fidèle à ses valeurs. » Etrillés à Monaco (3-0), lors de la précédente journée, les Sang et or se sont rapidement rassurés en inscrivant un but grâce à Daniel Moreira, dès la 6<sup>e</sup> minute. Mais la défense auxerroise n'y est pour rien.

Son tir à ras de terre, d'une vingtaine de mètres, a été relâché dans son but par Fabien Cool. « Ce n'est pas pour chercher une excuse, mais je trouve que les trajectoires des nouveaux ballons sont de plus en plus étranges. Elles sont flottantes, avec une variation qui peut atteindre une vingtaine de centimètres par tir. En plus, le ballon a fusé au sol à cause de la pluie et j'avais mal orienté la position de mon corps », a expliqué le gardien.

Emoussée en fin de première période, l'équipe de Joël Müller a été rejointe au score suite à une reprise de volée de Teemu Tainio (43<sup>e</sup>). En variant ses offensives, et en cherchant, notamment, à les développer par les ailes, le RC Lens s'est installé dans le camp adverse jusqu'au coup de sifflet final, en vain. « La fin du match a ressemblé à Fort-Knox, a reconnu Guy Roux. Mais on n'a pas lâché les lingots. »

Pierre Lepidi

### Une pétition anglaise contre Australie-France

Le sélectionneur de l'équipe de France, Roger Lemerre, a jugé « assez malvenue » la pétition signée par les présidents de onze clubs de première division anglaise pour protester contre la tenue du match amical Australie-France, le 11 novembre, à Melbourne, au motif que ce long voyage fatiguerait les Français retenus évoluant dans les rangs. « Cela a été fait à l'initiative d'un club anglais [Arsenal, dont l'entraîneur est le Français Arsène Wenger]. Je ne suis infodé qu'aux Français et à l'équipe de France, et pas à un club », a déclaré Roger Lemerre, qui a jugé « aberrante » la proposition du vice-président d'Arsenal, David Dein, soutenu, entre autres, par Manchester United, Chelsea et Fulham, où évoluent de nombreux joueurs français sélectionnables, de faire jouer le match en Europe.

## Lyon prend la tête en écrasant Rennes

Championnat de France de football de D1 (9<sup>e</sup> journée)

### LES RÉSULTATS

GUINGAMP	1 - 0	MARSEILLE
Florès (10 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	12 774	
LENS	1 - 1	AUXERRE
Moreira (6 <sup>e</sup> ) Tainio (43 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	37 128	
NANTES	0 - 0	METZ
• spectateurs..... 30 000		
BASTIA	1 - 0	MONACO
Beneforti (31 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	6 000	
LYON	4 - 0	RENNES
Luyindula (8 <sup>e</sup> ) Juninho (18 <sup>e</sup> ; 44 <sup>e</sup> s.p.) Govou (55 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	30 880	
MONTPELLIER	1 - 3	LORIENT
Pataca (73 <sup>e</sup> ) Guel (13 <sup>e</sup> ; 37 <sup>e</sup> ) Kroupi (82 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	8 234	
SEDAN	1 - 1	LILLE
Celdran (18 <sup>e</sup> ) Olufade (78 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	16 000	
TROYES	2 - 2	SOCHAUX
Boutal (53 <sup>e</sup> ) Niang (84 <sup>e</sup> ) Crucet (2 <sup>e</sup> ) Frau (7 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	11 250	
BORDEAUX	1 - 0	PARIS-SG
Pauleta (26 <sup>e</sup> )		
• spectateurs.....	30 951	

### CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons Jaunes	Cartons Rouges
1 Lyon	19	9	6	1	2	17	6	+11	9	1
2 Auxerre	19	9	5	4	0	15	6	+9	14	1
3 Lille	19	9	5	4	0	11	5	+6	23	1
4 Lens	18	9	5	3	1	14	8	+6	20	1
5 Sochaux	15	9	4	3	2	14	11	+3	16	0
6 Bordeaux	13	9	3	4	2	6	4	+2	18	1
7 Bastia	13	9	4	1	4	8	8	0	13	2
8 Paris-SG	12	9	2	6	1	10	7	+3	18	0
9 Lorient	12	9	3	3	3	11	11	+2	14	0
10 Troyes	11	9	3	2	4	8	9	-1	13	2
11 Guingamp	11	9	3	2	4	6	12	-6	18	1
12 Metz	10	9	3	1	5	6	9	-3	21	1
13 Monaco	9	9	2	3	4	7	9	-2	21	1
14 Montpellier	8	9	1	5	3	6	7	-1	20	2
15 Sedan	8	9	1	5	3	8	12	-4	23	1
16 Rennes	8	9	2	2	5	8	18	-10	21	2
17 Marseille	7	9	1	4	4	4	7	-3	18	2
18 Nantes	3	9	0	3	6	4	14	-10	13	1

### LE CHIFFRE

**28** Comme le nombre de cartons jaunes reçus (4 rouges) pour cette 9<sup>e</sup> journée baptisée journée du « fair play ».

• LA PHRASE — « Il n'y pas eu de match en fin de compte. » Christian Gourcuff (Rennes)

• LES BUTEURS — 1. D. Cissé (Auxerre) 7 buts ; 2. Br. Cheyrou (Lille); Monterrubio (Rennes) ; Frau + 1 (Sochaux) 5 buts.

• LES PASSES — 1. Pédrón (Lens), Frau (Sochaux) + 1 5 passes; 3. Kapo (Auxerre) et Le Pen (Lorient) 4 passes.

10<sup>e</sup> JOURNÉE : Samedi 13 octobre : Metz-Marseille; Lille-Nantes; Lorient-Lens; Monaco-Sedan; Sochaux-Bastia; Montpellier-Bordeaux; Rennes-Guingamp; Auxerre-Troyes. Dimanche 14 octobre : Paris-SG-Lyon

à six points du premier non relé-gable, Rennes.

A Monaco, champion 2000, toute velléité de titre semble devoir être abandonnée. Les hommes de Didier Deschamps, qui restaient sur une belle série de trois matches sans défaite, ont enregistré à Bastia leur quatrième revers de la saison. Le club de la principauté se classe 13<sup>e</sup>, à dix points déjà du leader lyonnais.

Reste enfin le cas de l'Olympique de Marseille. Toujours 17<sup>e</sup>, les Marseillais ont été vaincus samedi à Guingamp, pour la quatrième fois de la saison, sous les yeux d'Etienne Ceccaldi, le nouveau président délégué du club, et de Bernard Tapie. Ce dernier a fait savoir qu'il comptait porter plainte contre Pierre Dubiton, ancien directeur financier, « démissionné » la semaine passée, qui a prétendu que l'OM disposait d'une « caisse noire » en 1993. Bernard Tapie a également décidé de porter plainte contre les médias qui ont « servi de relais ». Il veut enfin demander que Pierre Dubiton soit soumis à un examen psychiatrique.

## Les « mini Bleus » aussi sont champions du monde



Des noms et des visages qu'il faut apprendre à connaître : Stephen Drouin (n° 13), Florent Chaigneau (dans les bras du précédent), Florent Sinama-Pongolle (n° 9) et Samuel Piètre.

LE FOOTBALL FRANÇAIS n'en finit pas d'étancher sa soif de titres. Champions du monde et champion d'Europe en titre, les Bleus se préparent à une nouvelle campagne qui pourrait bien les voir conserver la Coupe du monde à l'issue de l'épreuve organisée, dès la fin du mois de mai 2002, en Corée et au Japon. En attendant, ce sont les joueurs de 17 ans qui ont montré la voie. Dimanche 30 septembre, à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), ils se sont emparés de la couronne mondiale de la catégorie grâce à leur nette victoire devant le Nigeria (3-0), pourtant lauréat de l'épreuve à deux reprises (1985 et 1993).

Malgré leur enthousiasme et leur hargne, les Nigériens n'ont pas pu faire grand-chose face à une équipe de France euphorique et au sang-froid de tous les instants qui a enchanté les 30 000 spectateurs du stade Hasely-Crawford. Comme pour bien montrer ses intentions, la France réalisait sa première attaque dangereuse dès la 3<sup>e</sup> minute grâce à un tir du meilleur buteur de l'épreuve, le Havrais Florent Sinama-Pongolle (neuf réalisations), qui ne trouvait pas le chemin des filets. Les dix premières minutes étaient entièrement à l'avantage de l'équipe de Jean-

François Jodar qui monopolisait le ballon en milieu de terrain.

Il fallait attendre la 12<sup>e</sup> minute pour voir la première action dangereuse des Nigériens, sur un centre de Karimu Shaibu qui ne trouvait pas preneur devant les buts français. Les Nigériens, qui parvenaient à construire plusieurs attaques dangereuses, étaient même tout près d'ouvrir la marque à la 27<sup>e</sup> minute, par Temile, mais Florent Chaigneau, le gardien des Bleus, parvenait à sauver sa cage. Et c'était la France qui, un peu contre le cours du jeu, ouvrait la marque à la 34<sup>e</sup> minute par Florent Sinama-Pongolle, qui établissait dans le même coup un nouveau record de buts marqués dans cette compétition.

A l'entame de la deuxième période, les Nigériens manifestaient aussitôt leurs intentions de revenir à la marque, en multipliant les attaques, mais sans succès. Et c'était au contraire les Français qui inscrivaient un deuxième but (52<sup>e</sup>) grâce à un tir à mi-hauteur de l'autre Havrais, Anthony Le Tallec. Les Nigériens tentaient bien de revenir mais leurs actions, trop désordonnées, ne parvenaient pas à surprendre la défense, désormais stabilisée, de l'équipe de France. Et le Parisien Samuel Piètre inscrivaient (80<sup>e</sup>) le troisième but.

Les « mini Bleus », dont deux évoluent déjà à l'étranger (Mourad Meghni, meneur de jeu, et Mickaël Fabre, gardien remplaçant, jouent à Bologne, en Italie) ont pris une belle revanche puisque cette victoire effaçait la défaite subie (1-2) face aux Nigériens lors de la première phase de l'épreuve. Au palmarès, ils succèdent au Brésil qu'ils ont dominé (2-1) en quarts de finale. Jusqu'à présent, une seule équipe européenne avait conquis le trophée depuis sa création en 1985, l'URSS, victorieuse du Nigeria en 1987 (1-1, 4 tirs au but à 2).

Cette performance, la France l'a doit à son système de formation. « La spécificité française est de construire des footballeurs en même temps que des hommes. La formation est longue – entre sept et huit ans – et progressive. A l'étranger, l'objectif est avant tout d'en faire des professionnels, des machines », expliquait Aimé Jacquet, entraîneur des champions du monde 1998, devenu directeur technique national (DTN), dans un entretien au Monde le 25 avril. Alléché par les performances des attaquants français, Liverpool, qui a un accord avec Le Havre, est en passe de s'attacher les services d'Anthony Le Tallec et de Florent Sinama-Pongolle. – (avec AFP.)

Code pénal Litec - 2002

14<sup>e</sup> éd. par H. PELLETIER ET J. PERFETTI

199 F 30,34 €

Code de procédure pénale Litec - 2002

14<sup>e</sup> éd. par G. AZIBERT

199 F 30,34 €

En vente en librairie

Litec



# Mika Hakkinen gagne le Grand Prix des Etats-Unis sur les terres du CART

Des vitesses plus folles, des pilotes plus accessibles : le Championship Auto Racing Teams est la version américaine de la formule 1

L'UNE EST NÉE en Europe en 1950, l'autre aux Etats-Unis en 1979. En cette fin septembre, alors que la formule 1 installait ses chapiteaux sur le mythique circuit américain d'Indianapolis, les écuries du championnat américain CART (Championship Auto Racing Teams) venaient tout juste de rentrer d'Europe pour retrouver leurs pistes nationales. Mêmes lignes, même type de décorations bigarrées, un vacarme

## Hommage aux héros américains

L'Amérique a fêté ses héros, une délégation de pompiers new-yorkais ayant participé aux opérations de sauvetage après les attentats du 11 septembre, lors de la cérémonie d'ouverture du Grand Prix des Etats-Unis de formule 1, dimanche 30 septembre, à Indianapolis. Un gigantesque drapeau américain était déployé sur la piste, porté par trente-six personnes. Le public debout – quelque 200 000 personnes étaient là – agitait des petits drapeaux en écoutant les chants patriotiques interprétés par une chorale, puis le *God Bless America* dans le plus grand recueillement. Sur une scène improvisée sur le plateau d'un camion, John Mellencamp chantait *Paix sur le monde* devant des dizaines de jeunes filles en costume local, représentant tous les pays de la planète.

assourdissant et des cohortes de techniciens à leurs petits soins : pour un œil non averti, rien ne distingue une formule 1 d'une « champ car », bien qu'elles soient issues de deux cultures du sport automobile assez différentes. « CART tire sa fierté d'être uniquement américain, souligne Ron Richards, l'un de ses vice-présidents, chargé de la communication. De plus, il y a un esprit d'ouverture inexistant dans d'autres formes de sport mécanique. Les spectateurs européens ont été surpris d'avoir pu approcher les paddocks, les pilotes, les voitures et les équipes. » Alors que le prix de leur billet d'en-

trée – jusqu'à plusieurs milliers de francs pour la seule journée de dimanche – n'autorise pas les amateurs de F 1 à sortir des limites de la place qui leur a été attribuée, « il n'est pas rare pour un amateur de CART de cheminer au côté de pilotes comme Michael Andretti ou Gil de Ferran et d'obtenir une photo ou un autographe », tient à rappeler Ron Richards. Une situation qui dérangeait Jacques Villeneuve et Juan Pablo Montoya, deux anciennes vedettes du CART passées à la F 1, qui avouent, aujourd'hui, apprécier l'absence de pression de la part des spectateurs. L'autre grande différence tient à la nature des pistes sur lesquelles se déroulent les épreuves. En dehors du Grand Prix de Monaco, qui se court en ville, toutes les courses de formule 1 ont lieu sur des circuits fermés aux tracés variés. A l'inverse, le monde du CART puise ses racines dans l'ovale, une piste quasi circulaire ou d'un dessin géométrique simple entourée d'énormes tribunes dont le circuit d'Indianapolis est le modèle le plus réputé. Les virages relevés des ovales permettent d'atteindre des vitesses extrêmes : depuis le 28 octobre 2000,

## Grand Prix des Etats-Unis

16<sup>e</sup> MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1  
Dimanche 30 septembre • Circuit d'Indianapolis • 73 tours de 4,192 km (306,016 km) • Temps beau • Température piste : 17 °C • 22 qualifiés, 14 classés

### VAINQUEUR

**M. Hakkinen** (McLaren/Mercedes)  
Les 73 tours en 1 h 32 min 42 s 840 à 198,038 km/h de moy.  
Age : 32 ans  
Nationalité : Finlande  
Début en F1 : 1991  
161 courses, 20 victoires  
Palmarès : Champion du monde en 1998 et 1999.



### CLASSEMENT DE LA COURSE

- 1 M. Hakkinen (Fin, McLaren) 1 h 32'42"840
- 2 M. Schumacher (All, Ferrari) ..... à 11 s 046
- 3 D. Coulthard (GB, McLaren) ..... à 12 s 043
- 4 E. Irvine (GB, Jaguar) à 1 min 12 s 434
- 5 N. Heidfeld (All, Jaguar) à 1 min 12 s 996
- 6 J. Alesi (Fra, Jordan) ..... à 1 tour

### POLE POSITION

M. Schumacher (Ferrari)  
en 1 min 11 s 708 (moy. 210,453 km/h)

### MEILLEUR TOUR en course

J.-P. Montoya (Williams)  
en 1 min 14 s 448 (202,707 km/h), 35<sup>e</sup> tour

### Les faits marquants

1 Après avoir réalisé le deuxième temps des essais qualificatifs, M. Hakkinen est sanctionné pour ne pas avoir respecté un feu rouge à la sortie des stands lors des essais libres. Il s'élance en quatrième position.

2 J.-P. Montoya dépasse M. Schumacher et s'installe en tête (34<sup>e</sup> tour). Le Colombien abandonnera deux tours plus tard suite à un problème hydraulique.



3 A un tour de l'arrivée, R. Barrichello est trahi par sa mécanique. D. Coulthard en profite pour ravir la troisième place de la course et la deuxième au classement des pilotes. Le Brésilien termine classé.

### CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS

PILOTES : 1. M. Schumacher (+6), 113 pts (champion) ; 2. D. Coulthard (+4), 61 ; 3. R. Barrichello, 54 ; 4. R. Schumacher, 48 ; 5. M. Hakkinen (+10), 34, etc.  
CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari (+6), 167 (champ.) ; 2. McLaren (+14), 95 ; 3. Williams, 73, etc.  
Info: Le Monde avec Pierre Lepidi

sur l'anneau de Californie, à Fontana, Gil de Ferran détient le record absolu du meilleur tour à la moyenne de 386 km/h.

Mais l'ovale n'est pas le seul décor du CART. Les vingt et une épreuves de la saison – la formule 1 en compte dix-sept – se par-

tagent aussi entre circuits classiques et circuits urbains fermés le temps d'un Grand Prix, ce qui fait dire à Ron Richards : « Finalement, le champion de nos séries est le meilleur pilote du monde : pour l'emporter, il lui faut vaincre sur des anneaux, sur des circuits routiers et sur des circuits en ville. »

### RELATIONS DE BON VOISINAGE

« Historiquement, il n'y a pas de blocage, pas d'états d'âme entre la F 1 et le CART. Les deux mondes entretiennent de très bonnes relations de voisinage », reconnaît-on à la Fédération internationale de l'automobile (FIA), qui, en tant qu'autorité sportive, « approuve et sanctionne » chacune des deux disciplines. « Il y a des contacts entre ingénieurs et spécialistes de la sécurité. »

La sécurité, justement, a été au cœur des préoccupations des responsables du CART, le 15 septembre, après le terrible accident de l'Italien Alex Zanardi sur l'Euro-Speedway de Lausitz, en Allemagne, course qui fut rebaptisée « American Memorial » après les attentats du 11 septembre.

Avec quelque 200 000 spectateurs, le Grand Prix des Etats-Unis de formule 1, qui s'est couru dimanche 30 septembre sur le circuit d'Indianapolis réaménagé pour les besoins de la F 1, a été la plus importante manifestation sportive à s'être déroulée en Amérique depuis ces événements. C'est malgré tout dans la ferveur que le public américain a fêté la victoire sans panache du Finlandais Mika Hakkinen sur McLaren-Mercedes.

Jean-Jacques Larrochelle

## Golf : Karine Icher termine mal une saison de rêve

BIARRITZ de notre envoyé spécial

Avec son 1,75 m, les jambes fermement accrochées au sol, des joues qui respirent la santé, un large sourire épanoui, son regard franc qui tire sur le vert, Karine Icher fait face à l'avenir du haut de ses 22 ans. Cette jeune fille est passée professionnelle au mois de septembre 2000, quelques jours après sa victoire au championnat du monde par équipes amateur, remportée en compagnie de Virginie Auffret et Maïtena Alsaguren. Un mois plus tard, elle terminait première de l'épreuve qualificative pour le circuit européen. Ce succès marquait le début d'une saison exceptionnel-

dix premières du classement européen. Elle prend finalement la 3<sup>e</sup> place, derrière l'Espagnole Raquel Carriedo, 3 victoires cette saison, et Suzann Pettersen, « rookie » de l'année, alors qu'une autre Française, Marine Monnet, prend la 4<sup>e</sup> place.

« C'est important de se fixer des objectifs. Et il ne faut pas être timide dans ce domaine. Avec Isabelle Inchauspé, ma préparatrice mentale, nous travaillons sur ce plan, sur le fait de croire en ce que je fais ou ce que je peux dire », explique-t-elle. Ce qui fait sa force est certainement sa capacité à adopter une démarche globale. « Après Biarritz, il me reste quatre mois pendant lesquels je vais vraiment mettre l'accent sur le physique, la technique et le mental. En fait tout cela est un tout. Si l'un de ces composants lâche, forcément les deux autres vont s'en ressentir », assure-t-elle.

Il est cependant un domaine où Karine Icher montre une lacune surprenante. Pour David Piednoir, son coach, la principale difficulté réside dans le fait « qu'on ne peut pas l'arrêter ». « Pendant l'intersaison, raconte-t-il, nous avons décidé, son cadet Jean-Michel Neuville et moi-même, de lui imposer de prendre des vacances. »

### « RIGUEUR ET DISCIPLINE »

David Piednoir, qu'elle a rencontré dans le cadre des équipes de France amateur dont il est entraîneur national adjoint, lui apporte « rigueur et discipline ». Jean-Michel Neuville, qui a laissé tomber sa carrière dans l'hôtellerie pour devenir son cadet et qui est originaire du même club qu'elle, le Val-de-l'Indre, près de Châteauroux (Indre), lui permet en plus de rompre la solitude.

Le passage dans les rangs professionnels est toujours une épreuve. Nombreux sont ceux qui ont perdu tous leurs moyens. « J'ai changé complètement de milieu, en passant d'amateur à pro. Avec l'argent qui entre en jeu, cela représente une transition brutale. Mais cette adaptation a bien marché. C'est vrai que j'ai pris un gros risque en prenant un cadet à l'année, ce qui doublait mes frais par deux, et en changeant d'entraîneur. Mais aujourd'hui je m'aperçois que j'avais raison », dit Karine Icher.

De toute cette expérience acquise, Karine Icher compte bien tirer profit en 2002. Elle aura à parachever son passage à l'âge adulte comme son accession aux rangs professionnels. Avec des objectifs clairement établis : obtenir de bons résultats dans les tournois majeurs et gagner sa carte d'accès au circuit américain. Qui douterait de sa réussite ?

Jean-Louis Aragon

## Sophie Gicquel brille à Biarritz

Le Biarritz Ladies Classic a vu la victoire, après prolongations, dimanche 30 septembre, de l'Anglaise Rachel Kirkwood face à l'Espagnole Marina Arruti, toutes deux terminant en 202 coups (8 sous le par) la dernière épreuve de la saison. La jeune amateur Sophie Gicquel, dix-neuf ans, a réussi un très bel exploit en prenant la troisième place du tournoi, à un coup de la gagnante, suivie un coup plus loin par Marine Monnet. Apparue au calendrier il y a à peine un mois, l'épreuve basque, dotée de plus de 1 million de francs, est tombée à point pour compenser une série de défections au cours de cette année qui a vu l'annulation de tournois en Turquie, en Autriche et en Ecosse, faute de moyens financiers. Après une première édition en 1999, la Ville de Biarritz, principal sponsor de l'épreuve, et Claude Rousseau, directeur du golf municipal du Phare, ont décidé d'inscrire leur tournoi de façon durable dans le calendrier féminin.

le, ponctuée par deux victoires et quatre autres places dans les six premières. Il lui tenait à cœur de la terminer sur « une bonne note » à Biarritz, où elle faisait figure de favorite. Malheureusement, sur le parcours du Phare, elle n'aura pas tenu la distance. Associée à deux de ses principales rivales au cours des deux premières journées, l'Espagnole Paula Marti et la Norvégienne Suzann Pettersen, elles aussi néo-professionnelles, Karine Icher n'a pas réussi à sortir de ce match dans le match, pas plus d'ailleurs que ses deux concurrentes.

Le principal était cependant acquis puisque, au début de la saison, la jeune Française s'était fixé pour objectif de terminer dans les



**NOTE DE SERVICE INTERNE**

**IMPRIMANTE CANON S630**  
17 PAGES/MINUTE • 2400 DPI • 5 PICOLITRES

Le jour où vous devrez tout réimprimer en urgence vous serez content d'avoir une imprimante ultra-rapide



**NOUVELLE CANON S630**

Nouvelle tête d'impression • Transfert des données optimisé • Alimentation papier encore plus efficace • 17 pages par minute en noir et 12 ppm en couleur • Très haute résolution de 2400x1200 dpi • Taille de goutte d'encre de 5 picolitres • Rendu photo haute qualité grâce aux encres "Nouvelle Génération" • Economie via technologie **SCALE-DRIP** : séparation des réservoirs d'encre par couleur – pour ne changer que la couleur consommée • Double interface parallèle et USB • compatible Mac (USB) et Microsoft® Windows® (95/98/Millennium Edition/NT4.0/2000/XP)  
www.canon.fr • Prix public conseillé : 1790 F TTC



**CANON. PARLEZ IMAGE**



Imaging across network



# Diego Dominguez redonne le goût de la victoire au Stade français

De retour après une blessure, l'ouvreur italo-argentin a inscrit l'essentiel des points du club parisien face aux Wasps de Londres, battus (25-19), à l'occasion de la première journée de la Coupe d'Europe

Si le Stade français s'est consolé en Coupe d'Europe de ses déboires en championnat de France grâce à sa victoire sur la pelouse des Wasps de Londres (25-19), dimanche 30 septembre, il n'en va pas de même pour les

autres clubs français. Le Stade toulousain a été séchement battu (40-10), en Irlande, par Leinster, tandis que Biarritz était dominé par Bath (6-14) et Castres par Munster (28-23). Le succès parisien remet du baume au cœur du

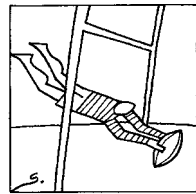
président Max Guazzini, meurtri par les piètres performances des siens. Dimanche, il les a gratifiés d'un discours de satisfaction avant de féliciter l'ouvreur Diego Dominguez, principal artisan de la victoire, et de congratuler

l'entraîneur John Connolly. Il y a quelques semaines, après les déboires du championnat de France (deux défaites consécutives), Max Guazzini n'avait pas hésité à mettre en cause la conscience professionnelle de ses joueurs.

## LONDRES

de notre envoyé spécial

Max Guazzini était pressé de quitter les quartiers ouest de Londres, dimanche 30 septembre. Le président du Stade français - CASG, qui n'aime pas beaucoup voyager en avion, tenait à rejoindre la gare de Waterloo à temps pour monter dans le dernier Eurostar pour Paris. Avant de sauter dans un taxi, il a tout de même pris la peine d'aller saluer ses joueurs, entassés dans leur minuscule vestiaire du stade de Loftus Road,



RUGBY

après leur succès sur les London Wasps (19-26), pour le compte de la première journée de la première phase de la Coupe d'Europe de rugby. Un discours de satisfaction pour la troupe, puis quelques mots en italien pour Diego Dominguez, l'ouvreur italo-argentin, qui venait d'être désigné homme du match. Avant de disparaître, Max Guazzini a aussi pris le temps de donner l'accolade à John Connolly, l'entraîneur parisien.

## RETOUVAILLES

Pour les deux hommes, c'était comme des retrouvailles. Ils n'avaient pas connu pareille occasion de se réjouir depuis longtemps, depuis le 12 mai, date de la dernière victoire des rugbymen du Stade français (33-27, en championnat face à Pau). Pendant ces longs mois, marqués par l'élimination du club parisien en quart de finale du championnat de France et par une défaite en finale de la Coupe d'Europe 2001, face aux Anglais de Leicester, le président et l'entraîneur avaient entretenu des rapports corrects mais plutôt distants. A la fin de la saison 2000-2001, le premier avait fait savoir au second qu'il ne goûtait pas vraiment cette première année sans titre. Abandonnant brièvement son mutisme obligé sur les choix de l'entraîneur, Max Guazzini s'était permis une remarque sur la stratégie de John Connolly, à qui il reprochait d'avoir trop fait confiance au même groupe de joueurs, au détriment d'autres éléments plus frais.

Le rugby n'étant pas encore régi par les mêmes impératifs de rentabilité que le football, Max Guazzini n'a jamais marchandé son soutien public à son entraîneur venu d'Australie. Lui-même, abattu, a songé à s'éclipser du monde du rugby, avant de se ressaisir, et de convaincre Fabien Galthié, demi de mêlée et capitaine de l'équipe de France, de venir renforcer son effectif. Il a abordé la nouvelle saison en pleine confiance. Et patras. En deux matches, deux déconvenues en championnat de France, à Biarritz (22-6), puis à Montauban (24-21), tout s'est effondré. Le Stade français partage avec le Stade toulousain la dernière place de la poule 1 du Top 16. Cette fois, le patron du Stade français s'est adressé directement à ses joueurs.

Il les a vertement tancés. Tous, les novices et les stars, se sont retrouvés en position d'accusés : on leur reprochait d'avoir « trahi » leur entraîneur, par manque d'engagement, de détermination.

Un seul avait une bonne excuse : Diego Dominguez, touché aux adducteurs après seulement onze minutes de jeu lors de la première journée de championnat de France, n'avait pas été en mesure d'exercer son rôle, primordial, au sein de l'équipe parisienne. Depuis quatre ans, le petit ouvreur italo-argentin (1,72 m) est à lui seul le garant de l'efficacité du Stade français. Le buteur, c'est lui. Il fut le meilleur marqueur des deux dernières éditions de la Coupe d'Europe, il se dirige vers la place de deuxième meilleur de tous les temps au

niveau international, derrière le Gallois Neil Jenkins - contre les Wasps, il a réussi un concours de tir presque parfait : sept fois sur huit la balle s'est élevée entre les barres. Le stratège, c'est encore lui. A Londres, il a parfaitement organisé le jeu de son équipe, alternant idéalement les coups de pied lointains et précis pour occuper le terrain adverse et le jeu à la main. Le premier passeur, c'est toujours lui : une passe tendue, dans le temps juste, a envoyé Thomas Lombard à l'essai, après un joli slalom entre trois défenseurs londoniens (63°).

Buteur, stratège, passeur, Diego Dominguez, 34 ans, peut aussi prétendre au titre de baromètre du Stade français. Ses absences se traduisent par une vague de blues dans l'équipe. Celui que ses pairs désignent comme « le plus professionnel » de France a travaillé comme un forcené pour retrouver ses partenaires deux semaines plus tôt que prévu. Sur le terrain, son humeur est également primordiale. La sévère baisse de régime qu'il a connue en cours de deuxième mi-temps face aux Wasps a été ressentie par toute son équipe. L'exclusion temporaire de Richard Pool Jones, auteur d'un coup de poing, n'a rien arrangé. Les Wasps ont profité de l'aubaine pour se rapprocher au score, grâce à un essai de Josh Lewsey (50°). Un ultime coup de boutoir, conclu par Kenny Logan (79°), sera bien inutile.

Eric Collier

## La fiche technique

WASPS - STADE FRANÇAIS : 19-25

Coupe d'Europe - Poule 2 - 1<sup>re</sup> journée

• Loftus Road, à Londres ; Temps gris et frais ; terrain excellent ; 6 000 spectateurs arbitre : M. Ramage (Ir.)

## LES POINTS

WASPS : 2 essais : Lewsey (50°), Logan (80°) ; 3 pénalités : Logan (14°, 40°, 53°)

STADE FRANÇAIS : 1 essai : Lombard (64°) ; 1 transformation : Dominguez (64°) ; 6 pénalités : Dominguez (4°, 12°, 19°, 26°, 33°, 76°)

## EXCLUSIONS TEMPORAIRES

STADE FRANÇAIS : Pool-Jones (brutalité, 45°)

## REPLACEMENTS TEMPORAIRES

WASPS : Shaw par Beardshaw (17-18°), Greening par Leota (24-35°), Dowd par Leota (45-58°)

## LES ÉQUIPES

WASPS (entraîneur : N. Melville) : Lewsey • Roiser (Sampson, 62°), Waters, Denney (cap.), Logan • (o) Leek • (m) Friday • R. Jenkins, Worsley, Lock • Jones (Beardshaw, 54°), Shaw • Dowd (Green, 70°), Greening (Leota, 70°), Mollay (Allan, 70°)

STADE FRANÇAIS (entraîneur : J. Connolly) : N. Williams • Dominici, Cornba, Venditti, Lombard • (o) Dominguez, (m) Galthié • Pool-Jones, Jullet, Tabacco • James, Auradou • De Villiers, Blin (August, 71°), Marconnet (Lemoine, 69°)

## Dans le sillage d'Arnaud Tournant, l'équipe de France maintient sa domination sur le cyclisme sur piste

SEPT MÉDAILLES au total, dont quatre en or. Le bilan est pour le moins inattendu. En conservant sa place de première nation au nombre des distinctions, l'équipe de France a créé la surprise au championnat du monde de cyclisme sur piste, la semaine dernière à Anvers (Belgique).

Que l'école française demeure l'une des principales références du monde de la piste ne constitue certes pas une découverte. Pistards et pistards français marquent de leur empreinte cette discipline depuis le milieu des années 1990. Mais les retraites spor-

tives, fin 2000, de quelques-unes des figures de proue hexagonales, dont le poids en or était conséquent - Félicia Ballanger, Marion Clignet, Frédéric Magné, Philippe Ermenault -, avaient laissé augurer d'un relatif déclin.

« Je ne pensais pas que nous aurions autant de médailles », a convenu le directeur technique national, Patrick Cluzaud, dimanche 30 septembre, alors que l'équipe de France venait de s'adjuger son quatrième trophée mondial grâce à la victoire de Jérôme Neuville et Robert Sassone dans l'épreuve de l'américaine. Une bonne surprise pour le camp français, car cette épreuve représentait l'un des points faibles des Bleus.

Mais la plus grosse sensation tricolore de ce séjour belge est venue

d'ailleurs : des épreuves de vitesse. Kilomètre (départ arrêté), vitesse par équipe, vitesse individuelle : chez les hommes, l'équipe de France a trusté tous les titres mondiaux. Là encore, il est difficile de parler véritablement de surprise, tant ces spécialités constituent le terrain de chasse privilégié des pistards français depuis quelques années. Jamais toutefois un seul cycliste (toutes nationalités confondues) n'avait signé un triplé dans ces épreuves. C'est ce qu'a réussi Arnaud Tournant à Anvers.

Le Nordiste (23 ans) était attendu sur le kilomètre, son épreuve de prédilection (champion du monde en 1998, 1999 et 2000, mais seulement cinquième aux Jeux olympiques de Sydney). Il l'était aussi en vitesse par

équipes, aux côtés de Laurent Gané et Florian Rousseau. S'il a récolté ses deux premières médailles d'or sur ces deux épreuves, les 26 et 27 septembre, le protégé de Gérard Quintyn s'est en revanche imposé, contre toute attente, en vitesse individuelle, samedi 29 septembre.

## « AU MORAL ET À L'ÉNERGIE »

Engagé sur cette épreuve « pour apprendre », selon ses propres dires, Arnaud Tournant a dominé en finale Laurent Gané (champion du monde en 1999). Il est ainsi devenu le seul pistard de l'histoire à avoir signé, lors d'un même championnat du monde, le doublé kilomètre-vitesse individuelle. « Bluffant », a résumé Patrick Cluzaud. « Je l'ai fait au moral et à l'énergie », a expliqué

Arnaud Tournant après cette finale de vitesse victorieuse qui lui confère onze titres mondiaux au total (championnats du monde, JO), c'est-à-dire autant que Daniel Morelon, mais encore un peu moins que Félicia Ballanger et Florian Rousseau (treize titres mondiaux chacun).

« C'est impressionnant comme Arnaud a récupéré de jour en jour et a pu rester quatre jours de suite au plus haut niveau », a relevé la toute jeune retraitée Félicia Ballanger. Et pourtant, Arnaud Tournant avait assuré être diminué par une angine à son arrivée à Anvers. Pour Gérard Quintyn, « c'est tout le travail qu'il effectue pour le kilomètre qui lui permet d'encaisser autant d'efforts ».

Ph. L. C. (avec AFP)

## Cyclisme : Angel Casero s'adjuge le Tour d'Espagne

L'ESPAGNOL Angel Casero (Festina) a gagné dimanche 30 septembre la 56<sup>e</sup> édition du Tour d'Espagne. Deuxième du classement général, à 25 secondes de son compatriote avant le départ de la dernière étape, un contre-la-montre individuel de 38 km couru dans Madrid, il a refait son retard. L'étape a été dominée par le Colombien Santiago Botero (Kelme). Angel Casero a pris la quatrième place à 45 s du vainqueur, reprenant 1 min 12 s à Oscar Sevilla.

## DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Ajaccio**, tenu en échec par Istres (1-1), ne compte qu'une longueur d'avance sur Beauvais, surpris par Nîmes, (1-3), en tête du championnat de France de division 2.

■ **Kaiserslautern**, leader du championnat d'Allemagne, a subi sa première défaite de la saison à Wolfsburg (2-0), ce qui a permis au Bayern Munich de revenir à deux points grâce à un net succès (4-0) sur Stuttgart, dimanche 30 septembre à l'issue de la 8<sup>e</sup> journée.

■ **Leeds**, victorieux à Ipswich (1-2), s'est placé seul en tête du championnat d'Angleterre, avec trois points d'avance sur Arsenal, vainqueur à Derby County grâce à deux buts de Thierry Henry (0-2), et Manchester United, tombeur de Tottenham (3-5).

■ **L'Inter Milan** a pris la tête du championnat d'Italie grâce à sa victoire (1-0) sur Bologne, dimanche 30 septembre lors de la 5<sup>e</sup> journée.

■ **LOTTO : résultats des tirages n° 78 effectués samedi 29 septembre. Premier tirage : 3, 18, 22, 26, 27, 49 ; numéro complémentaire : 39. Pas de gagnant pour 6 numéros ; Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 570 150 F (239 367 €) ; 5 numéros : 6 145 F (936 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 254 F (38,72 €) ; 4 numéros : 127 F (19,36 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). Second tirage : 14, 23, 34, 38, 39, 48 ; numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : 13 135 925 F (2 002 558 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 85 415 F (13 021 €) ; 5 numéros : 10 105 F (1 540 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 396 F (60,36 €) ; 4 numéros : 198 F (30,18 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).**

Lundi 18h30

# LE GRAND DÉBAT

## RTL Le Monde

### François Bayrou Jean-Pierre Chevènement

animé par Alain Duhamel (RTL) & Anne-Line Roccati (Le Monde)

Vivre ensemble le débat politique sur

# RTL







Naissances

Ariane et Adrien PERREAU ont la joie d'annoncer la naissance de Diane Marie Azénor, le 6 septembre 2001.

Messages

Christel MULLER et Graham OLIVER ont l'immense bonheur de faire part de leurs retrouvailles après neuf ans d'absence, le 21 septembre 2001.

Décès

Geneviève Bayet-Hollande, son épouse, Jean-François et Béatrice Bayet, Annick Bayet, Bruno et Martine Bayet, Max et Dominique Bayet, Brigitte Bayet et François Blanchard, Annie Bayet et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de Pierre BAYET, survenu à Mougins, le 25 septembre 2001.

M. Pierre CHARZAT, survenu le 28 septembre 2001, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris-20e, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise.

Claude et Jeanne Hirsch-Dernaucourt, Lise et Pierre Fribourg-Hirsch, Jean-Pierre Hirsch et Betty Brudno, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Simon, Hirsch, Meyer, Morhange, ont la triste douleur de faire part du décès, à La Madeleine, en sa quatre-vingt-dix-huitième année, de Mme Joseph HIRSCH, née Raymond DUCKAS.

L'inhumation a eu lieu à Paris, dans l'intimité familiale. 21, rue A.-Samain, 59700 Marcq-en-Barœul, 18, rue Philippe-de-Commines, 80000 Amiens, 100, rue Brûle-Maison, 59000 Lille.

M. Ebrahim Iranmehr, son épouse, Paulette, sa sœur, Ariane, Pierre et Catherine, ses enfants, Leurs conjoints, Ses petits-enfants, Sa famille, ont la profonde douleur de faire part du décès de Régine IRANMEHR, née ZWILLING,

survenu le 27 septembre 2001, à l'âge de soixante-treize ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 3 octobre, à 16 heures, au cimetière ancien de Boulogne (Hauts-de-Seine), rue de l'Ouest. 147, rue de Sully, 92100 Boulogne.

La famille de Francine Antoinette MARCOVICH, née WEIL, fait part de son décès, survenu le vendredi 28 septembre 2001.

Elle a fait don de son corps à la médecine. Cet avis tient lieu de faire-part.

Le comité d'établissement HPFE du Consortium de réalisation a la douleur de faire part du décès accidentel de Frédéric NGUYEN,

le 5 septembre 2001. Une messe sera célébrée en son souvenir, le mardi 9 octobre, à 17 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 8, rue Choron, Paris-9e.

Les personnes qui désirent s'associer au chagrin de sa famille et de ses amis sont invitées à se retrouver en cette occasion.

Meursault. Dijon. Autun. Emmanuel, son fils, Et Laurence, Barbara et Hippolyte, ses petits-enfants, Angèle, sa belle-mère, Marie-Claude, sa sœur, Et François, Pierre, son frère, Xavier et Frédérique, ses neveu et nièce, Toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de Mme Anny SADRIN, née GIROUX, professeur des Universités,

survenu le 28 septembre 2001. Les obsèques civiles auront lieu le mardi 2 octobre, à 9 heures, en la salle omnicultrice du crématorium de Dijon-Mirande, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Meursault, vers 11 h 30. - Mme Janine Onteniente, née Savin, son épouse, Patrick et Joël Onteniente, ses enfants, Les familles Onteniente, Medina, Savin, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de Roger ONTENIENTE, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre du Mérite, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 28 septembre 2001, dans sa soixante-quatrième année. Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 2 octobre, à 13 h 30, au crématorium du Canet. 16 bis, rue du Vallespir, 66200 Alenya.

Paris. Beynost. Rabat. Lyon. Vichy. Giessen. Mme Marc Pellistrandi, sa maman, Mme Anne-Christine Pigott, sa sœur, et son époux, M. Claude Pigott, Ses neveux et nièce et leurs enfants, Ses tantes et oncle, Et ses cousins, ont le chagrin de faire part du décès, après une longue et courageuse lutte contre la maladie, de Stan.

Un service religieux en sa mémoire a été célébré dans l'intimité, à Paris, le mardi 25 septembre 2001. 4-6, rue Paul-Gervais, 75013 Paris. 8, rue Edmond-Gondinet, 75013 Paris.

- Annette Tibi, son épouse, Cécile, Stéphane et François Tibi, ses enfants, Pierre Tibi, son frère, ont la douleur de faire part du décès du docteur Georges TIBI, survenu le 27 septembre 2001.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villecresnes (Val-de-Marne), le mardi 2 octobre, à 16 h 30.

Celui qui réfléchit sur les choses trouve le bonheur Et celui qui se confie en l'Eternel est heureux. » Pro., 16,20.

CARNET DU MONDE Fax : 01-42-17-21-36 Téléphone : 01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-96 e-mail:carnet@mondepub.fr

Brantôme. - Ses enfants et leurs familles, Parents et amis ont la douleur de faire part du décès de M. Raymond VAN LEDE, officier de l'ordre national du Mérite, survenu dans sa quatre-vingtième année. Ses obsèques sont célébrées ce jour, lundi 1er octobre 2001, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Brantôme. Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès - Le 2 octobre 1991, Bénédicte FOREAU s'en allait.

« Laissez-moi lui parler, inclinée sur ses restes, Le soir, quand tout se tait, Comme si, dans sa nuit, rouvrant ses yeux célestes, Cet ange m'écoutait ! »

En mémoire de Pierre Louis LAJUGIE de La RENAUDIE, décédé le 2 octobre 1984.

Celui qui réfléchit sur les choses trouve le bonheur Et celui qui se confie en l'Eternel est heureux. » Pro., 16,20.

Souvenir

Pierre BOYER nous a quittés, il y a dix ans. Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Colloques

L'ESSCA et l'université des sciences économiques de Budapest organisent un colloque de management international : « Les pays en transition ou en intégration », dans les locaux de l'ESSCA, à Angers, le jeudi 29 et le vendredi 30 novembre 2001. Janos Kornai, professeur à l'université Harvard, Wladimir Andreff, professeur à l'université Paris-I -Sorbonne, John Child, professeur à l'université de Birmingham, Marie Lavigne, professeure émérite à l'université de Pau, Xavier Richet, professeur à l'UMLV, Bruce Kogut, professeur à Wharton, interviendront à cette occasion. Informations et inscriptions : www.essca.asso.fr/Colloque\_transition\_2001/

Débats

Débat à la Sorbonne, La création artistique face à la tentation de l'Internet, animé par Paul Soriano, président du CICV Pierre-Schaeffer, et Valéry Grancher, philosophe et Web-artiste, le mardi 2 octobre 2001, à 16 heures, amphithéâtre Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

Conférences-Débats

La revue Critique internationale organise son premier atelier prospectif le 9 octobre 2001. Au programme : 9 heures-11 heures L'Asie en crise(s) ? O. Roy (Cnrs) : « Les réseaux Ben Laden entre Lahore et Boston » C. Lechery (Inalco) : « La sécurité en Asie » J.-M. Bouissou (Ceri-Sciences-Po) : « Nouvelle donne au Japon » J.-L. Rocca (Ceri-Sciences-Po) : « Chine : qui menace le régime ? » R. Bertrand (Centre d'analyse et de prévision, ministère des affaires étrangères) : « L'Indonésie, maillon faible du renouveau asiatique » 11 h 30-13 heures Autour de Bronx-Barbès, un film de E. de Latour, en présence de la réalisatrice Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation, en présence de l'auteur, A. Appadurai.

14 h 30-16 h 30 B. Hibou (Ceri-Cnrs), M. Tozy (université de Casablanca) : « La libéralisation des télécommunications au Maroc » G. Favarel-Garrigues (Cnrs) : « Politiques pénales et polices en Russie »

17 heures-19 heures « L'euro, facteur de recomposition du système international ? » avec P. Allard (chargé de mission au Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères), R. De Weck (ancien directeur de la rédaction de Die Zeit), J.-P. Fitoussi, (président de l'Ofce), J.-D. Gardère (directeur général du Centre français du commerce extérieur), F. Rampini (correspondant de La Repubblica à San Francisco), J.-M. Severino (directeur général de l'Agence française de développement).

20 h 30-22 h 30 projection intégrale de Bronx-Barbès. Participation aux frais : 1 000 francs Inscriptions : Françoise Obillard, au 01-58-71-70-00.

Formations

Prospective et stratégie des organisations : Professionnels et jeunes diplômés, vous êtes intéressés par : la prospective et ses méthodes ; la planification par scénarios ; le management stratégique ; l'évaluation de la recherche ; la prospective technologique ; les grandes tendances du futur. Rejoignez l'équipe des professeurs Michel Godet et Rémi Barré pour suivre en cours du soir une formation allant jusqu'au doctorat de prospective et stratégie des organisations. Premier cours le lundi 8 octobre 2001, à 18 h 15, au CNAM, 2, rue Conté, 75003 Paris (salle 30,1,02, à accès 30, sous-sol, salle 2). Renseignements : 01-40-27-25-30, mail : lips@cnam.fr web : http://www.cnam.fr/lips/

Communications diverses

M. Jean Paul Samnick, président de l'association Participation à l'intégration sociale et au développement économique, vous prie de bien vouloir assister au débat : Le deuxième pôle d'affaires hors Paris : Noisy-le-Grand, par Michel Dresch, directeur général Epamarne, Guy Nafilyan, président du conseil d'administration de Kaufman et Broad, Isabelle Tessier, directrice Kaufman et Broad, Denis Valode, architecte, qui aura lieu le 25 octobre 2001, de 8 h 30 à 10 heures, à l'hôtel Crillon, salon Gabriel, 16, place de la Concorde, Paris-8e. Réservation. Tél. : 01-48-08-12-88. Fax : 01-48-08-25-75.

Soutenances de thèse

Mme Elise Vuillième-Donot a soutenu sa thèse de doctorat en droit privé à l'université des sciences sociales Toulouse-I, le mardi 3 juillet 2001, sur le thème : « La protection de la vie privée dans les pays latins et anglo-saxons ». Il lui a été décerné le grade de docteur en droit avec la mention Très Honorable. Remerciements à M. Bernard Beigner, président du jury, Mme Corinne Bléry et M. Marc Nicod, membres du jury, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont aidée dans ses recherches.

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

LA « GUERRE TOTALE » DES ÉTATS-UNIS (dossier) : Etats-Unis, excès de puissance (Steven C. Clemons) - L'adversaire (Ignacio Ramonet) - Les liaisons douteuses du Pakistan (Selig S. Harrison) - Musulmans et citoyens du monde (Hicham Ben Abdallah El Alaoui) - Ravages de l'information continue (Eric Klinenberg) - L'ère des conflits asymétriques (Marwan Bishara) - Tous américains (Serge Halimi) - Au nom du « choc des civilisations » (Tariq Ali) - A Durban déjà, deux visions du monde (Christian de Brie)

OCTOBRE 2001 LE MONDE diplomatique GUERRE TOTALE CONTRE UN PÉRIL DIFFUS Etats-Unis, excès de puissance L'adversaire Par IGNACIO RAMONET

Egalement au sommaire ■ Italie : Gènes, la tentation autoritaire (Salvatore Palidda) - La science-fiction investie par l'extrême droite (Valerio Evangelisti) ■ Afrique : La démocratie dans les têtes (Comi M. Toulabor) - Un Ghana entre rêves et maux du passé (Gareth McFeely) ■ Tunisie : Course de vitesse pour les libertés (Kamel Jendoubi) ■ Balkans : Menaces de nouvelle partition (Jean-Arnault Dérens) ■ Colombie : La bataille du sud Bolivar (Maurice Lemoine) ■ Japon : Quand un pays « oublié » ses crimes, le négationnisme dans les mangas (Philippe Pons) ■ Société : Espaces en friches, culture vivante (Fabrice Raffin)

DEBARRAS integral, tous locaux, récupérations. BIGUES BENNES 01 49 95 95 42 Service rapide tous les jours



**FESTIVAL** Les Nuits de la correspondance, manifestation annuelle et joyeuse dédiée à la lettre, se sont tenues à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) du 26 au 30 septembre.

● **LA VILLE** s'est transformée en un gigantesque écrivain, avec soixante-dix chambres d'écriture aménagées par des plasticiens, des lectures, des rencontres avec des écrivains.

● **POUR LA PREMIÈRE FOIS**, ce festival avait lieu parallèlement à Alger, du 26 au 28 septembre. Les rencontres avec des auteurs français et algériens représentaient un véritable

événement dans un pays où les arts et l'édition ont du mal à renaître, après dix ans de violence politique. ● **L'ÉCRIVAIN** algérien Anouar Benmalek, réfugié en France depuis

1991 après avoir été menacé par des islamistes, a participé aux Nuits de deux côtés de la Méditerranée. Il dit son émotion de pouvoir à nouveau rencontrer des lecteurs de son pays.

## Manosque ouvre une fenêtre épistolaire vers l'Algérie

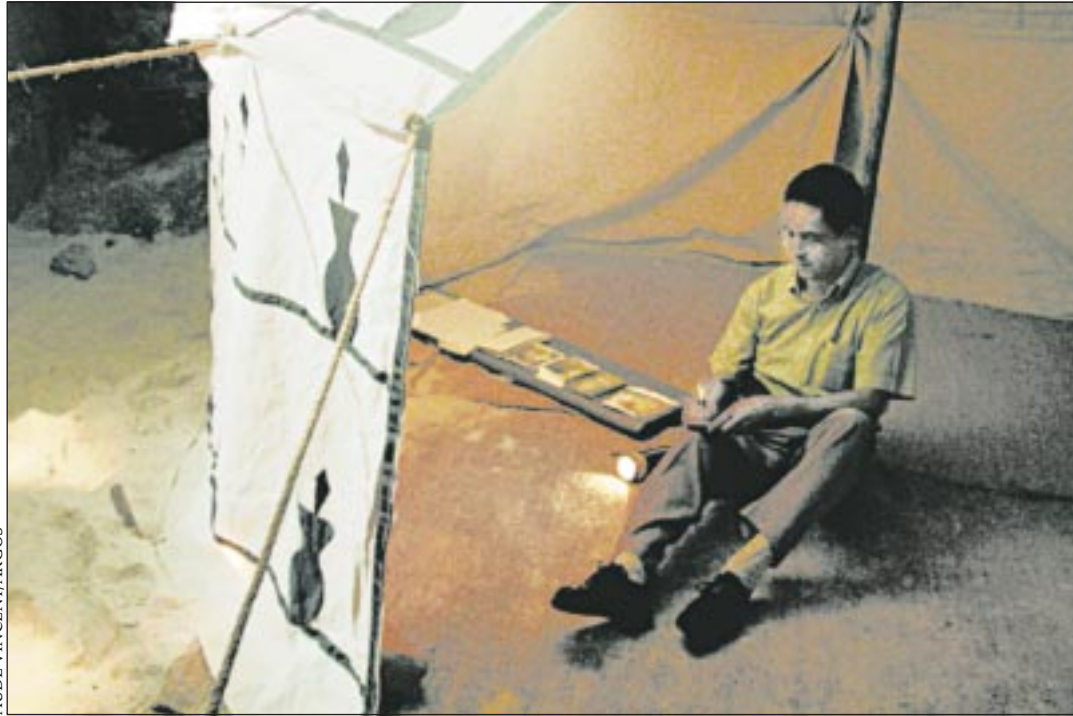
Les Nuits de la correspondance, qui transforment chaque année la cité provençale en gigantesque écrivain, se dédoublent dans la capitale algérienne. Au menu : lectures, écriture et rencontres avec des écrivains. Un événement dans un pays traumatisé par dix années de désert culturel

**ALGER, MANOSQUE**  
de notre envoyée spéciale

De part et d'autre de la Méditerranée, à Alger comme à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), les Nuits de la correspondance sont une fête. Mais si la fête est joyeuse à Manosque, où ce festival original dédié à la lettre est implanté depuis plusieurs années, elle a trahi pour sa première édition à Alger la douleur d'un pays qui se remet à peine de dix années de désert culturel, dix années de violences politiques qui ont fait cent cinquante mille morts.

A Manosque, la ville s'est transformée du 26 au 30 septembre en une gigantesque écrivain. Du matin au soir, le public se presse dans les soixante-dix chambres d'écriture, aménagées par des plasticiens sur des places, dans des boutiques, pour rédiger des lettres que le festival se charge d'affranchir et d'expédier. Des comédiens viennent lire des correspondances célèbres. Des auteurs confient leur parcours de la lettre au roman ou au poème. Des chanteurs - Thomas Fersen, cette année, Jacques Higelin ou Jean-Louis Murat les années précédentes - livrent leurs missives préférées. La Poste met même ses bicyclettes de facteurs à la disposition des festivaliers.

A Alger, tout est une première : la tenue d'une manifestation culturelle aussi importante que ces Nuits de la correspondance, du 26 au 28 septembre ; la venue d'auteurs français (les romanciers Eric Holder, René Fregni, Isabelle Rossignol, le comédien, cinéaste et auteur Bernard Giraudeau) ; le silence fervent pendant les interventions des écrivains algériens et français, suivi d'une pluie de questions.



L'écrivain algérien Anouar Benmalek, dans une chambre d'écriture à Manosque, le 28 septembre. Réfugié en France depuis 1991, il retourne désormais régulièrement en Algérie.

Ici, le passé proche est omniprésent. Non seulement les imposants cordons de sécurité autour des sites du festival rappellent que la violence demeure, mais encore public et organisateurs évoquent pudiquement les années sombres.

### RESSUSCITER L'ART CONTEMPORAIN

Mustapha Orif, commissaire adjoint de la saison culturelle algérienne qui doit avoir lieu en France en 2003, est aussi un galeriste qui présentait des artistes contemporains, tel Rachid Koraishi. Pendant

la crise, collectionneurs et artistes avaient fui. Il n'y avait plus d'expositions. Les vernissages étaient impossibles car l'état d'urgence interdisait les rassemblements publics. « Avec ma femme, nous ouvrons la galerie tous les jours quelques heures, bien que nous sachions que personne ne viendrait. A présent, il faut reconstruire tout le tissu défilé. L'expose ce qui est recherché - des toiles orientalistes - pour donner le goût aux gens de revenir et pouvoir présenter à nouveau de l'art contemporain », explique-t-il.

Le Centre culturel français d'Alger, partenaire du festival, avait fermé ses portes pendant sept ans. Il a rouvert discrètement à l'été 1999 ; sa programmation a repris il y a quelques mois. « Pendant ces années, des opérateurs locaux ont pris le relais courageusement. Par exemple, malgré les risques, ils ont monté des écoles privées de langue française », explique Yves-Jacques Contassot, directeur du centre d'Alger. Parmi les autres centres culturels français d'Algérie, ceux d'Annaba et d'Oran devraient ouvrir

avant la fin 2001 : un directeur a été nommé à la mi-septembre.

Le secteur de l'édition, parmi d'autres, est sinistré. Des auteurs algériens de langue française ont pu être publiés en France, mais les écrivains de langue arabe, et a fortiori berbère, n'ont plus de débouchés. Personne ne semble pleurer la disparition, en 1995, du monopole d'Etat sur l'édition. Le multipartisme, note l'écrivain Bachir Mefti, dans le dernier numéro de la jeune revue culturelle *Parking nomade*, « a créé un climat de bouillonnement et suscité des divergences autour de questions dont il était impossible, jusque-là, de débattre. L'ouverture dans les domaines de l'information et de la culture est évidente, et la tutelle exercée par les institutions du pouvoir sur la culture et les intellectuels est levée. » Mais, en l'absence de politique du livre, le marché fait sa loi et les éditeurs privés se consacrent pour l'essentiel au secteur scolaire.

Pour leur première édition à l'étranger, les Nuits de la correspondance ont mis à la disposition des Algérois des chambres d'écriture dans les trois sites du festival : le Palais des raïs, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les murs sont léchés par les vagues de la Méditerranée, le complexe commercial de Riadh el-Feth, en centre-ville, et la bibliothèque municipale de Mohammadia, une banlieue populaire.

Celles du Palais ont été aménagées en accord avec le style du bâtiment historique : dans les petites pièces aux murs recouverts de carreaux de faïence, donnant sur un patio à ciel ouvert, des tapis invitent à s'allonger pour écrire et des feuilles de papier ont été disposées

sur des plateaux en cuivre. A la bibliothèque de Mohammadia, située au pied des barres d'une cité pauvre, des étudiants de l'école des Beaux-Arts ont créé une demi-douzaine de chambres d'écriture. Dans celle conçue par Khaled Belaïd, étudiant en dernière année, deux arbres morts sont installés devant un drapeau algérien. A leur pied, une ramette de papier. « Il faut écrire sur ces feuilles et les attacher aux branches pour que l'âme de l'arbre - l'âme de l'Algérie - retrouve la vie », explique-t-il.

### ÉCHANGES ENTRE AUTEURS

Le festival a suscité des correspondances entre écrivains algériens et français. Isabelle Rossignol et Maïssa Bey (auteur de *Nouvelles d'Algérie*, Grasset, 1998) se sont écrit. La jeune romancière française relate ses expériences de formation auprès des ouvriers, souvent maghrébins, de chez Renault. Maïssa Bey confie son travail d'écriture avec une association de femmes qu'elle a créée dans sa ville de Sidi Bel Abbès. Depuis dix ans, les initiatives privées, associatives, hors de l'institution n'ont pas manqué pour maintenir une vie culturelle, « souvent à l'initiative de femmes », observe Maïssa Bey.

Signes du lent redémarrage de la vie culturelle, de petites maisons d'édition indépendantes, dédiées à la littérature, se développent, telles Barzach et Marsa édition ; des professionnels compétents viennent d'être nommés à la direction du Théâtre national d'Alger et de l'Institut national supérieur d'art dramatique.

Catherine Bédarida

### En 2003, une Année de l'Algérie en France

Le commissariat général de l'Année de l'Algérie en France, prévue pour 2003, dirigé par Hocine Snoussi, est installé dans la belle villa surplombant la baie d'Alger qui fut la maison et l'atelier de l'architecte Fernand Pouillon. Théâtre, musique, arts plastiques, littérature : les différents domaines de la création algérienne seront présentés au public français. Des publications sont aussi prévues, notamment trois anthologies littéraires, en français, arabe, berbère. Le secteur des beaux livres (contes arabes illustrés, photos des villes et des régions) devrait se développer, ainsi que la réédition d'auteurs importants devenus introuvables depuis la fermeture de la maison d'édition d'Etat. Plusieurs des grands rendez-vous français du livre (Belles étrangères, Salons de Paris, de Bordeaux, de jeunesse à Montreuil) seront consacrés à l'Algérie.

### Jeanne Labrune, Judith Cahen : deux cinéastes s'écrivent...

PENDANT plusieurs mois, à la demande des Nuits de la correspondance de Manosque, les deux cinéastes Jeanne Labrune (réalisatrice de *Ça ira mieux demain* et de *Si je t'aime, prends garde à toi*) et Judith Cahen (auteure de *La Croisade* d'Anne Buridan et de *La révolution sexuelle n'a pas eu lieu*) se sont écrit. Leur échange a été lu à Manosque, le 27 septembre, par la comédienne de théâtre et de cinéma (Le Goût des autres) Anne Alvaro. Extrait de leur introduction fantasque.

« Jeanne : Judith, serais-tu intéressée par l'idée que nous entreprenions une correspondance qui pourrait être lue dans les Nuits de la correspondance ? La commande impose que nous fassions lire nos lettres par des acteurs ou des actrices. (...) L'acteur ou l'actrice célèbre sont la confiture et le beurre qui feront avaler les deux tranches de pain que nous sommes.

Judith : Mais enfin, Jeanne, tu n'y penses pas. Nous n'allons pas faire lire nos lettres par des actrices alors que nous ne sommes pas mortes. Nous sommes vivantes ! (...)

Jeanne : Tu sais, Judith, je veux bien qu'Anne joue mon rôle et lise mes lettres à ma place. J'ai compris depuis longtemps que faire du cinéma, c'était vivre en apprenant à mourir. (...)

Judith : Ce qui m'intéresse dans le projet, c'est de tisser une relation avec Jeanne, une relation au pré-

sent. Ce qui m'intéresse, c'est que le projet soit un prétexte à construire une relation entre nous deux.

Anne Alvaro : Suis-je de trop ? Je peux m'en aller. Jeanne : Mais non Anne, vous savez bien que j'ai besoin de vous. Pas seulement comme beurre ni confiture pour le spectacle. J'ai besoin de vous pour disparaître. A trente ans, je savais que j'allais mourir. Aujourd'hui, je sens que je vais mourir, j'ai besoin d'une actrice pour m'incarner, j'ai besoin de vous voir et de vous écouter pour me reconnaître et pour m'entendre.

Anne Alvaro : Et vous, Judith, avez-vous besoin de moi ?

Judith : Je suis actrice dans mes films... Je ne vois pas qui, mieux que moi, pourrait interpréter mon propre rôle. Mais je vous aime beaucoup, Anne.

Silence entre les trois.

Judith : La seule femme que je ne pourrais pas incarner, c'est un homme.

Anne Alvaro : Pardon ?

Judith : Jeanne, j'ai une idée : nous allons nous écrire une correspondance imaginaire entre hommes.

Jeanne : Volontiers. Qui écrit la première lettre ?

Judith : Toi.

Jeanne : Comment veux-tu t'appeler ?

Judith : Choisis pour moi.

Anne : Samuel. »

### Les rencontres extraordinaires d'Anouar Benmalek avec ses lecteurs

#### ALGER

de notre envoyée spéciale

Aux lecteurs de la bibliothèque municipale de Mohammadia, une banlieue populaire d'Alger, Anouar Benmalek commence par dire : « Je suis ému de me trouver ici. » Le visage souriant de cet écrivain de quarante-cinq ans se voile, les larmes semblent proches. « J'ai participé à beaucoup de rencontres littéraires dans ma vie, mais c'est la première dans mon propre pays. Cette rencontre ordinaire - des lecteurs viennent écouter un auteur - est pour moi extraordinaire. Une telle banalité, c'est un pas vers la paix en Algérie. »

Depuis le matin, Anouar Benmalek observe, stupéfait, le public de la bibliothèque, ouverte en mai 1999. Il y a une quinzaine d'années, alors qu'il était professeur de mathématiques à l'université d'Alger, il vivait à Mohammadia. Les islamistes y tenaient le haut du pavé. « Le quartier bruissait des "Allah Akbar" crachés à longueur de journée par des haut-parleurs. » Non seulement l'existence d'une bibliothèque publique était impensable, mais « comme, à un moment, en France, tout le monde semblait pétaïniste, tout le monde ici semblait islamiste. »

Après les émeutes de 1988, Anouar Benmalek est l'un des fondateurs du comité algérien contre la torture. Il y a une chronique dans le même journal que l'écrivain Tahar Djaout, l'un des premiers artistes assassinés dans les années 1990. Après l'évasion de militants islamistes de la prison de Blida, où il apparaît que certains ont été torturés, le comité obtient de mener une enquête. « Ma photo a été publiée dans plusieurs journaux. J'ai commencé à être menacé. »

Un jour de 1991, dans une rue de Mohammadia, non loin de l'actuelle bibliothèque, il est poursuivi par des islamistes qui le traitent de « communiste » : « Dans leur bouche, cela signifiait "laïque, mécréant" ; je n'ai jamais couru

aussi vite de ma vie. » Il s'enfuit en France. Il y vit toujours, enseignant les mathématiques à l'université Rennes-II.

C'est par le courrier que ce scientifique est venu à l'écriture, explique-t-il à l'occasion de ce festival littéraire dédié à la correspondance. Au cours de ses études supérieures en URSS, les lettres étaient son seul lien avec ses proches. « Quand je recevais une lettre, je passais ma soirée entière à la lire, à y répondre. Un jour, dans la marge d'une longue missive de mes parents, j'ai trouvé ces brefs mots : "Ta grand-mère est morte". »

#### SUR FOND D'ALGÉRIE BLESSÉE

Par amour pour cette grand-mère extraordinaire - une trapéziste suisse qui avait connu son grand-père lors d'une tournée de cirque à Alger -, il a commencé à fouiller dans la mémoire familiale et dans l'histoire algérienne pour écrire, plus tard, son premier roman, *Les Amants désunis* (Le Livre de poche, « Le Monde des livres » du 9 octobre 1998). Après cette histoire d'amour fou sur fond d'Algérie blessée, Anouar Benmalek entreprend un voyage imaginaire vers l'Australie des hors-la-loi, avec *L'Enfant du peuple ancien* (Pauvert, « Le Monde des livres » du 22 septembre 2000). Son prochain roman aura pour cadre la ville de Los Angeles. « L'écriture me fait exister », assure-t-il.

A présent, Anouar Benmalek revient régulièrement en Algérie. En septembre 1999, il a participé au Salon du livre d'Alger, « le premier depuis 1987. On sentait une immense soif de lire. Il y avait un stand arabo-phonie "normal" avec de grands auteurs arabes, un stand franco-phonie et un stand arabo-phonie intégrieste. Je crois que la présence de toutes ces composantes, même si celle des intégristes a été contestée par certains, a aidé à relativiser les discours extrémistes. »

C. Ba

**EMI CLASSICS**

**donne de la voix !**

18 nouveautés de légende honorées par 35 distinctions de la presse : Diapason, Le Monde de la Musique, Répertoire, Classica.

**GREAT RECORDINGS OF THE CENTURY**

Les plus grands enregistrements du siècle

à prix moyen et remasterisés

R. STRAUSS : DER ROSENKAVALIER Schwarzkoç - Karajan

WAGNER : TRISTAN UND ISOLDE Flagstad - Furtwängler

BEETHOVEN : MISSA SOLEMNIS Klemperer

VERDI : AÏDA - Caballé, Domingo - Muti

Également : Maurizio Pollini, Dinu Lipatti, Nathan Milstein, György Cziffra, Charles Münch...

Votre disquaire vous offre cet enregistrement Chopin de Claudio Arrau pour l'achat de 2 cds de la collection.



# Toulouse accueille le Printemps de Septembre

Le festival d'arts visuels qui, pendant une décennie, a bâti son succès à Cahors déménage cette année dans des circonstances difficiles

## TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Le cinéaste David Lynch provoque le malaise. Il le prolonge à Toulouse, en exposant des photos aux Jacobins. Que voit-on ? Une usine dévastée, sans vie, un climat de fin du monde. Difficile de regarder ces formats noir et blanc sans penser à l'explosion meurtrière de l'usine AZF, le 21 septembre, sur l'autre rive de la Garonne.

Lynch fait partie des quarante photographes et vidéastes invités au Printemps de Septembre, un festival d'arts visuels qui, dix ans durant, a bâti son succès à Cahors et qui, à la suite d'une brouille avec la mairie, déménage cette année à Toulouse. Une première édition, même pour un des principaux festivals de France avec Arles et Perpignan, est toujours hésitante. Là, en plus, le climat est étrange. Si le drame n'est pas « visible » au centre-ville, il est « dans les cœurs et sur les lèvres », dit au Monde Salah Amokrane, conseiller municipal de la liste Motivé-e-s.

Le festival a ouvert le 28 septembre dans une ville traumatisée ; le lendemain, 20 000 Toulousains défilaient à l'appel du collectif « Plus jamais ça ! ». Le Printemps s'en trouve bouleversé dans son organisation comme dans la « lecture » des œuvres. Déjà, après les attentats à New York, David Lynch, « invité d'honneur », a

annulé sa venue. Après l'explosion de l'usine à Toulouse, c'est l'annulation du festival qui fut envisagée. « *La vie continue, la culture continue*, a préféré le maire, Philippe Douste-Blazy. *Ce festival doit mettre un peu de baume sur les plaies.* »

Il a fallu réparer rapidement les lieux touchés, tous situés sur la rive droite de la Garonne. Cinquante bénévoles de Cahors ont remplacé les fenêtres de l'École des beaux-arts, centre du festival. Les œuvres, projetées sur les murs, ont été réaccrochées. Deux lieux importants, Le Bazacle et l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, ont été fermés par mesure de sécurité. Le Musée des Abattoirs ne rouvrira que le 5 octobre, avec une exposition Yayoi Kusama. Le parcours nocturne (projections, mise en lumière) est raccourci. La partie « festive », notamment les soirées de musique électronique, sur la place de la Daurade, a été annulée (elles seraient maintenues pour les 5-6 octobre) tout comme le spectacle pyrotechnique de Patrick Auzier, qui devait « faire exploser la place de la Daurade ».

« Vous ne pourrez pas voir ce que vous aurez dû voir, et l'ambiance ne sera pas ce qu'elle aurait dû être », prévenait Marie-Thérèse Perrin, la présidente. Déjà, en quittant une petite ville pour une métropole, le festival risquait de



BIARGEY OLAFSDOTTIR

L'Islandaise Bjargey Olafsdottir est exemplaire de ces artistes venus du Nord qui bousculent le modèle nordique. A Toulouse, elle présente la vidéo « *False Teeth* » : une élégante dentiste, qui passe son temps à voler comme un oiseau dans sa chambre et à examiner des photos de dents cariées tue son petit ami, qui la soupçonne de ne s'intéresser à lui que pour ses dents.

perdre sa magie. A Cahors, le festival imprégnait la ville. A Toulouse, en étant dissous entre les quais, la place du Capitole, les Jacobins ou la Fondation Bemberg, le festival perd en visibilité. Le climat lourd de cette année, le programme amputé de sa partie festive - l'identité du Printemps se joue lors de deux week-ends de « nuits blanches », les 28 et 29 septembre et les 5-6 octobre -, l'absence compréhensible d'affichage, la quantité un peu mince d'œuvres à voir accentuent le handicap. Et, en plus, la météo fut médiocre les 28-29 septembre...

## LA MAGIE DES QUAIS

Dans un contexte plus favorable, le Printemps devrait tirer partie de la magie des quais, entre Bazacle et Pont-Neuf, avec la

Garonne pour témoin, que Laurent Fachard a remarquablement mise en lumières - bleu, jaune, vert. L'avenir dira si le festival, qui espère s'étendre aux Abattoirs et au centre photo du Château d'eau, arrive à « prendre » dans une ville jeune, où l'offre culturelle est déjà riche, où les arts plastiques ne sont pas une tradition. « *Le pari n'est pas gagné* », dit un observateur, pointant aussi le décalage entre le Printemps et le festival musical Ça bouge... encore (*lire ci-dessous*).

Les expositions, concoctées par la Britannique Val Williams, ont pour intitulé « Théâtre des fantastiques ». On est loin du rose bonbon, plus proche de l'anxiété, la réalité brutale, les blessures de l'âme, l'introspection douloureuse, les comportements phagocytés par la consommation et les médias, les faux rêves idylliques. « *Val Williams, bien avant l'explosion, voulait appeler son programme "Théâtre des angoisses"* ; pour une première édition, c'était trop dur », répond M<sup>me</sup> Perrin.

Val Williams est partie des films de Lynch, d'« un sentiment de mal-être sans que l'on sache ce qui va se passer. Les photos de masques atroces de McCarthy, en 1978, sont une référence. J'associe photos et vidéos pour créer un théâtre narratif qui fait douter le spectateur de sa perception du monde ». Les œuvres sont-elles rattrapées par la réalité toulousaine ? « *Je ne sais désormais quelle place le fantastique peut occuper dans la ville. Les artistes, plutôt que de réagir aux événements, préfèrent les imaginer.* »

Nombre d'expositions répètent des préoccupations quotidiennes

et nombrilistes, voire postmodernes, répétant un style documentaire qui fatigue. On remarque la présence forte d'artistes de pays nordiques, souvent inconnus ici (comme à la Biennale de Venise). Après les Chinois ou les Sud-Américains - récemment à l'honneur -, l'inventaire mondial de l'art continue-t-il ? En fait, Val Williams a travaillé trois ans en Suède, à la Fondation Hasselblad.

La Suède et la Finlande savent aussi promouvoir leurs artistes - écoles d'art, bourses, ateliers, expositions. « *Ce système renvoie au "rêve scandinave", qui a poussé loin la démocratie sociale*, explique Val Williams. *Paradoxalement, les artistes bousculent ce rêve.* » C'est évident dans les travaux de Bjargey Olafsdottir et ceux de la famille Fröberg, sorte de « Jacques Tati collectif » hilarant. Sinon, c'est la programmation vidéo que Stéphanie Moisson-Trembley a séparée en deux lieux, explorant les codes du comportement, intime ou « médiatique », qui stimule le plus et répond le mieux au contexte douloureux de la ville.

M. G.

★ « **Théâtres du fantastique, Printemps de Septembre, Ecole des beaux-arts, 5, quai de la Daurade, 31000 Toulouse. Rens. : 05-61-12-02-22. De 12 heures à 20 heures ; les 5 et 6 octobre, « Nuits blanches » et animations, de 11 heures à 1 heure du matin. Jusqu'au 14 octobre. Rétrospective des films de David Lynch, Cinémathèque de Toulouse. Rens. : 05-62-30-30-10, jusqu'au 7 octobre.**

## TROIS QUESTIONS À...

### DAN FRÖBERG

1 Vous êtes le « chef de famille » d'artistes suédois et présentez une œuvre collective au Printemps de septembre : des vidéos dont vous êtes l'auteur ; des photos prises par votre femme, Cecilia Bergman, et sa sœur jumelle, Helena ; des croquis dessinés par vos filles jumelles de sept ans, Rakel et Klara. « Chez vous » est votre sujet. Peut-on parler d'un « art familial » ?

Oui, car nous habitons ensemble dans une maison de Göteborg et cherchons à faire disparaître la frontière entre l'art et la vie. Tout objet a une vie multiple et peut entrer dans l'œuvre. Je fais pousser de l'herbe dans mon tourne-disque et je pense

qu'une chaise peut être mangée si on a très faim. J'ai fait une performance rock avec les jumelles, vendue en CD. Nous dessinons avec elles depuis qu'elles sont toutes petites. Ma femme et sa sœur photographient. L'œuvre de l'un s'entrecroche avec celle de l'autre. La famille est un lieu parfait pour multiplier le sens des choses.

2 Vos vidéos sont des saynettes qui semblent traduire l'absurdité des gestes quotidiens...

Tout à la maison se transforme dans un mouvement continu : moi, les jumelles, les instruments que je fabrique, la musique que je joue avec un étendoir à linge. L'humour est déterminant dans le travail car il permet de traduire cette absurdité du moindre fait quotidien. J'aime aussi l'humour

parce que le mot est dangereux dans l'art en Suède, dominé par la gravité.

3 Les 26 photos exposées à Toulouse, des grands formats en couleur, montrent un énorme désordre d'objets, jouets, vêtements, sur le sol d'une chambre. Vous vous situez comment par rapport au modèle suédois ?

Quand les Suédois voient ces photos, ils disent : « *Quelle horreur !* » Je leur réponds : « *C'est une autre manière, la nôtre, de ranger les choses.* » Nous disons que l'on peut changer les règles, imposer sa propre vie, sortir du modèle. Il y a si peu de gens décalés dans cette Suède où des lois « invisibles » forment un seul comportement...

Propos recueillis par Michel Guerrin

## « Ça bouge... encore » bouscule en musique le festival d'arts visuels

40 000 spectateurs ont assisté à la manifestation militante organisée par la mouvance des Motivé-e-s dans la Ville rose

## TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Au même moment que les journées inaugurales du Printemps de septembre, les 28 et 29 septembre, a eu lieu le premier festival Ça bouge... encore à la périphérie de Toulouse, sur la base de loisirs de Sesquières. Cirque, arts plastiques, arts de la rue, danse étaient au programme d'un festival d'abord musical, présentant des concerts en plein air, entre champs et lacs, de Noir Désir et de Manu Chao, qui ont attiré 40 000 personnes en deux jours. Succès énorme.

Ça bouge... est un festival militant, créé dans la mouvance de la liste Motivé-e-s aux élections municipales - le groupe Zebda et des animateurs des quartiers nord (populaires). Autour de la scène, il n'y a ni banderoles commerciales ni « marchands du Temple ». La recette ira aux associations de quartier. Ça bouge... encore affiche une position offensive à propos de l'explosion de l'usine AZF. Avant chaque concert, un animateur monte sur scène pour dénoncer « l'arrogance des groupes industriels qui

méprisent la vie et ne pensent qu'à la productivité. Les citoyens sont encore debout pour ce festival de la colère et de la solidarité ».

Derrière la scène, le chanteur de Noir Désir, Bertrand Cantat, applaudit : « *C'est très important que ce festival soit maintenu. Les gens ont besoin d'être ensemble, de parler. La bande du festival est formidable, elle pose les bonnes questions.* » Ça bouge... est piloté par Salah Amokrane, élu Motivé-e-s et frère des chanteurs de Zebda. Sa colère vise aussi « les pouvoirs publics, qui ont laissé faire ». Il ajoute : « *On a beaucoup discuté avec les 500 bénévoles et techniciens, avec les gens du quartier touché. Tous ont dit qu'il fallait maintenir le festival.* »

## FOSSE CULTUREL

Des actions de solidarité ont eu lieu, notamment des animations pour les enfants du quartier touché. Onze mille personnes ont également assisté, dimanche 30 septembre, à un concert de solidarité avec les groupes de Toulouse, des Fabulous Trobadors à Zebda. Les

places étaient à 50 F (110 F pendant le festival), la recette étant reversée aux associations du quartier.

Sans doute le fossé culturel entre les deux festivals explique-t-il les divergences d'approche face au traumatisme. « *Nous "touchons" la ville, nous n'avons pas de grosses entreprises derrière nous et Douste-Blazy n'a pas annoncé sa venue au*

festival », dit Salah Amokrane, qui fait sans doute allusion au fait que le Printemps de septembre, proche du groupe de luxe Cartier, débarque dans une ville avec le soutien de la municipalité. Le Printemps est apparu sur la défensive en décidant d'annuler sa programmation « festive ». « *Il était indécent de présenter de la musique ; d'autres ont cru bon de faire autrement* », affir-

me Marie-Thérèse Perrin. « *Annuler la musique, l'assimiler à du "festif", répond Salah Amokrane, c'est n'avoir aucun point de vue sur cette musique, sur le rôle de l'artiste. Nous, on ne fait pas de différence entre politique et culture.* »

Plus largement, cela confirme que les arts plastiques, contrairement au théâtre ou à la musique, restent hésitants face à tout événement qui saisisse une communauté. « *C'est toujours ce soupçon que l'art contemporain n'est pas concerné par le réel, ne concerne pas les gens* », analyse la critique Stéphanie Moisson-Trembley.

M. G.

Danielle Rouard

★ RomaEuropa. Tél. : 00-39-06-47-42-308. D'Italie, numéro Vert : 800-79-55-25. www.romaeuropa.net

**Groupe Vocal PRO HOMINE**

Direction : **Marie-Christine PANNETIER**  
Soprano : Geneviève ELLRODT, Baryton : Dominique METZLÉ  
à l'orgue : **Jon GILLOCK**  
Diapason d'Or et Deutsche Schallplatten Preis  
pour son enregistrement de l'oeuvre pour orgue d'Olivier Messiaen

**Requiem**  
avec orgue, harpe & violon

**FAURÉ**  
*Salve Regina*  
*Cantique de Racine*

*Prières de François d'Assise*  
pour voix d'hommes

*Litanies à la Vierge Noire*  
pour voix de femmes & orgue

**POULENC**  
*Salve Regina*

**Jeu**di 11 Octobre 2001 à 20 h30  
**Eglise St Médard**  
141, rue Mouffetard, PARIS 5<sup>e</sup>  
Location : 01 44 24 23 08

FIAC2001

ONE-MAN SHOWS  
GROUP SHOWS  
PERSPECTIVES  
EDITION  
VIDEO CUBE

10-15 OCTOBRE, 2001

PARIS EXPO, PORTE DE VERSAILLES, FRANCE  
[www.fiac-online.com](http://www.fiac-online.com)

Information:  
Reed-OIP, 11, rue du Colonel Pierre-Avia - BP 571 - 75726 Paris Cedex 15  
Tél: +33 (0)1 41 90 47 80 - Fax: +33 (0)1 41 90 47 89 - Email: [fiac@reed-oip.fr](mailto:fiac@reed-oip.fr)

GALERIE 51 - 51, Rue de Seine - PARIS VI

Serge MENDJISKY

PARIS - NEW YORK

4 OCTOBRE - 4 NOVEMBRE 2001

Atelier Saint-Honoré - 71, Fbg St-Honoré - PARIS VIII



# Carlo Cecchi monte Büchner pour éveiller les jeunes à l'art du jeu

Le metteur en scène italien présente « Léonce et Léna » dans son Théâtre Garibaldi de Palerme

**X<sup>e</sup> FESTIVAL DE L'UNION DES THÉÂTRES DE L'EUROPE. LÉONCE ET LÉNA, de Büchner. Mise en scène : Carlo Cecchi. Avec Carlo Cecchi, Gabriele Benedetti, Filippo Dini, Antonia Truppo... THÉÂTRE GARIBALDI, Palerme. Tél. : 00-33-091-611-82-46.**

## PALERME

de notre envoyé spécial

L'Union des Théâtres de l'Europe regroupe une vingtaine des principales scènes d'une douzaine de pays d'Europe. Chaque année, l'Union organise un festival rassemblant quelques-unes des dernières créations de ses membres dans l'une des villes représentées. Palerme cette année (jusqu'au 18 octobre), et son Théâtre Garibaldi, point le plus méridional de cette haute route théâtrale sillonnant le Vieux Continent.

L'indéniable renouveau culturel palermitain initié par Leoluca Orlando ne semble pas avoir été remis en cause par l'équipe qui lui a succédé. Ainsi, la ville a-t-elle accueilli les

créations d'Arpad Schilling (Budapest), Krysztian Lupa (Cracovie), Josep Maria Mestres (Barcelone), en attendant celles d'Otso Kautto (Helsinki), Lev Dodine (Saint-Petersbourg), Mario Martone (Rome), Youri Kordonski (Bucarest) et Annie Perret (Paris). Les représentations sont appuyées par des expositions consacrées aux scénographies de Wilfried Minks (Zadek) et Ezio Frigerio (Strehler).

Le Théâtre Garibaldi est une invention de l'acteur-metteur en scène Carlo Cecchi. Un coup de dés, un coup de foudre, un coup de maître. Il se dresse dans le quartier de la Kalsa, qui fut le centre des élégances palermitaines au XIX<sup>e</sup> siècle, avant de s'imposer dans l'après-guerre comme pôle de désolation. Le gracieux édifice a été balayé jusqu'à la dernière contremarche par le cyclone de la misère. Demeure une carcasse, échouée entre quart-monde et tiers-monde, percée à toute heure par les cris d'enfants et le bourdonnement des Vespa, propres à éveiller les fantômes hamlétiens de Carlo Cecchi, avant d'im-

poser leur évidence dans *Léonce et Léna*.

« Je voulais mettre de jeunes acteurs en scène, dans une pièce écrite par un auteur de leur âge, explique Carlo Cecchi. Je voulais les introduire à Büchner. Pour les gens de ma génération, c'est un auteur-clé, aussi important qu'Artaud et Brecht. Lesquels le considéraient d'ailleurs comme un point de référence. Léonce et Léna pose en outre la question du jeu. Aujourd'hui, c'est comme si une tradition de jeu était en train de se perdre. Une sorte de naturalisme venu de la télévision, où personne ne joue, s'est imposé. Il importe de mettre des jeunes en contact avec Büchner, qui exige une certaine complexité. »

## FAUX-SEMBLANTS BÜCHNERIENS

Un rien d'éclairage suffit à habiller le Garibaldi en ruine romantique. Le décor (Titina Maselli) est de plein accord avec les faux-semblants büchneriens. A jardin : un canapé champêtre, emmitouflé de lierre et de feuilles. A cour : un canapé de cour en déliquescence, défon-

cé et rapiécé comme il se doit. Les moirures des costumes déteignent sur les caractères : les verts deviennent bleus, les bleus rouges, les rouges chair. La mélancolie ne fait que déguiser l'allégresse profonde. Le sérieux une forme d'amusement assuré. Et puis il s'agit aussi des noces d'un prince et d'une princesse avec la scène, tout doit être jeu, tout peut être joué. Le pouvoir et la mort n'ont qu'à bien se tenir.

Carlo Cecchi-Valerio s'est placé au centre de la pièce. En figure à la fois paternelle et dévoyée, compréhensive et autoritaire. En chef de troupe prompt aux envolées shakespeariennes. En idéologue suractif du farniente pur et dur. Il y met toutes les formes et beaucoup d'imagination, se dope à l'inspiration du moment, ne serait-ce que pour se surprendre un peu et laisser l'ennui à la vie de tous les jours. Expert en jeux de masques, il s'impose en montreur de marionnettes, manipulateur généreux qui les ferait éclorer à elles-mêmes. En émancipateur.

Jean-Louis Perrier

# Le « Woyzeck » d'Arpad Schilling met à nu l'humaine boucherie

**WOYZECK, de Büchner. Mise en scène : Arpad Schilling. Avec Gergely Banki, Sandor Csanyi, Annamaria Lang, Zsolt Nagy, Borbala Peterfy, Lilla Sarosi, Sandor Terhes, Andras Vinnai. MC93 BOBIGNY, 1, boulevard Léonie, Bobigny. M<sup>e</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01-40-60-72-72. Du jeudi au samedi à 20 h 30. De 10 € (65,59 F) à 21 € (144,31 F). Durée : 1 h 30. Jusqu'au 6 octobre. Hongrois surtitré.**

En allant très vite, on pourrait dire que le *Woyzeck* mis en scène par le Hongrois Arpad Schilling est un spectacle trash. On y voit des corps nus malmenés, des jets d'urine qui se déversent de sacs plastiques suspendus au-dessus de la cage de fer qui tient lieu de décor, l'enfant de Marie et de Woyzeck réduit à une boule informe de béton qui sert de poids de musculation à l'amant de Marie, des saucisses fourrées dans la bouche du capitaine et aussitôt vomies, le visage de Woyzeck ceint de ficelles qui le cisailent, une pluie d'étincelles brûlantes projetée sur le dos de Woyzeck par le docteur pendant que l'amant de

Marie déverse des jets d'eau sur le corps de sa maîtresse. On y voit aussi le sable fourré par Woyzeck dans la bouche de Marie, jusqu'à ce que ses pleurs cessent et qu'elle meure. On y entend hurler « Mets à cuire le bourgeois fumé », sur un rock dur joué en direct.

Tout cela, on s'en doute, est de nature à provoquer quelques rires nerveux dans le public, restreint à deux cents personnes placées tout autour de la cage de fer du cirque bestial et prolétaire de *Woyzeck*, dont nul ne peut échapper, ni Marie, Woyzeck et son ami Franz, ni le capitaine et le docteur - leurs ennemis de classe -, ni l'amant, la voisine et cette autre jeune femme asilaire qui laisse choir son regard égaré sur le drame qui se joue.

## UNE VIOLENCE IMPITOYABLE

Il y a dans la cage un lit de fer, une chambre à air suspendue à des filins, redoutable machine à cogner le visage de Woyzeck quand le capitaine s'en sert de balançoire, et une baignoire d'enfant, objet de toutes les attentions de Marie et Woyzeck, qui mettent à ses pieds des bougies. Et il y a au sol une couche profonde de sable, d'où

émergent les corps souvent projetés dans une lumière crue.

Viande, sexe, coups, meurtre : ce *Woyzeck* est celui de l'humaine boucherie, mise à nue dans sa violence impitoyable, sous le regard du public invité à se battre, comme Woyzeck le fait en sa cage, physique, mentale, sociale. L'inconfort serait pur et insupportable voyeurisme sans la ritualisation - l'exorcisme, en somme - qui rétablit la distance entre acteurs et spectateurs, masacre et réflexion.

Tout, dans la mise en scène d'Arpad Schilling, est travaillé d'une manière extrêmement précise. La violence tient à l'assujettissement de Woyzeck, dont la succession des actes montre la marginalisation définitive. Les autres personnages sont pris dans les rets de cette mécanique, qui se resserre par à-coups, entre appels à la douceur « sous la lune rouge » et désespoir face à « un monde mort ». Les tentatives d'apaisement sont aussi fortes que la violence, dans ce *Woyzeck* qui nous dit que « sans vérité, la beauté manque ».

Brigitte Salino

# Concerts de rentrée tout en puissance pour les formations de Radio France

**VARIATIONS SUR UN THÈME DE HAYDN, de Brahms, CONCERTO POUR VIOLON ET ORCHESTRE, de Dvorak, DIE SEEJUNGFRAU, de Zemlinsky. Avec Sarah Chang (violin), Orchestre national de France, Emmanuel Krivine (direction). Théâtre des Champs-Élysées, le 27 septembre, à 20 heures. SYMPHONIE N° 2 en ut mineur « Résurrection », de Mahler. Avec Ruth Ziesak (soprano), Marjana Lipovsek (mezzo), Chœur et Orchestre philharmonique de Radio France, Myung-Whun Chung (direction). Salle Pleyel, le 28 septembre, à 20 heures.**

Les formations de Radio France effectuaient cette semaine leurs concerts inauguraux. Ce fut d'abord l'Orchestre national aux Champs-Élysées, sous la direction d'Emmanuel Krivine et la présidence de Jean-Marie Cavada, dont la parole émue en appela à la mémoire du grand violoniste Isaac Stern et à celle de la paix « qui nous coule aujourd'hui entre les doigts ».

Passé un Brahms poli et sans histoires, le *Concerto* de Dvorak avec la pulpeuse Sarah Chang. Des allures de James Bond girl pour un violon utilisé comme une arme automatique dans un concerto de série noire. Sarah possède un beau violon et une forte personnalité, mais pourquoi tant de brutalité ? Rien d'une jeune fille rangée dans ce violon qui zappe de l'archet, pointe ravageuse et talon qui claque, en dépit d'un *Adagio* où l'Américano-coréenne montre qu'elle sait aussi chanter et séduire. Le National joue les body guard avec un empressement rien bellâtre. Avant de lâcher complètement la bonde pour une *Petite Sirène* de Zemlinsky nageant en eaux post-straussiennes. Tour à tour dramaturge, architecte, coloriste, Krivine dépeint le drame d'Andersen dans toute sa complexité orchestrale sans que le plaisir de la musique jamais se perde.

Le lendemain à Pleyel, c'est au tour du Philharmonique. Nouveau discours du président Cavada, pour retracer les vingt-cinq années de l'orchestre benjamin de la maison. Salle comble et beau linge pour accueillir maestro Chung, qui attaque sur le pied de guerre la « Cérémonie funèbre » (« Totenfeier ») de la *Deuxième symphonie* de Mahler. Puissance sans emphase, tragique sans pathos, tendresse sous séquestre, Chung retrace cette évocation de fin du monde avec une lisibilité terrible. Suivra le beau *mezzo-voce* de l'*Andante* : s'il gomme le côté *maestoso*

au profit d'une élégance toute viennoise et subit l'outrage de quelques décalages dans le *spiccato* des cordes, c'est néanmoins un beau moment que celui où le maestro, bras croisés, se fait donner la sérénade sous la pluie fine des *pizzicati*. Le scherzo central, fondé sur le *Wunderhorn Lied* du prêche de saint Antoine de Padoue aux poissons, choisit de nous la jouer fine. On peut regretter que la violence de l'ironie mahlérienne se voile derrière une attitude railleuse de gentleman, mais la performance est ici indéniable.

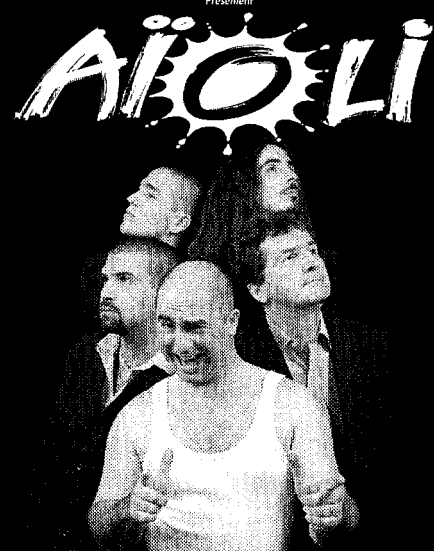
Marjana Lipovsek entamera le

*Urlicht* avec la retenue poignante de qui ne croit pas encore à la lumière, les vents déployant l'arsenal magnifique d'un choral en majesté. Le branle-bas final viendra stigmatiser avec éclat le haut combat de l'homme et sa victoire sur la matière : « Tu ressusciteras, oui, tu ressusciteras... » - l'entrée du chœur est magique. Oui, l'Orchestre philharmonique peut souffler avec fierté le gros gâteau d'anniversaire qui monte maintenant sur la scène. Copieux comme une symphonie de Mahler.

Marie-Aude Roux

Claude Martinez, Paul Lederman et les Productions du Bois Présentent

# AÏOLI



**A LA BOULE NOIRE - LA CIGALE**  
du 02 au 31 octobre 2001 à 20h30  
120, Bd de Rochechouart - 75018 PARIS  
Métros : Pigalle/Anvers

Réservations : LA CIGALE, FNAC, fnac.com,  
3615 FNAC et par téléphone au 01 49 25 89 99

## RIRE & CHANSONS, LA RADIO DU RIRE !

Écoutez aussi Rire et Chansons sur : [www.rireetchansons.fr](http://www.rireetchansons.fr)  
Liste des fréquences au 08 36 68 52 52 (2,21 F la minute)

## SORTIR

### PARIS

**Jean-Guihen Queyras (violoncelle)**

Coup d'envoi de la série des « Concerts parisiens » produits par Philippe Maillard avec le récital en solo de l'excellent violoncelliste Jean-Guihen Queyras. Le programme sera consacré à la fine fleur des compositeurs hongrois du XX<sup>e</sup> siècle, lesquels se sont particulièrement illustrés dans des pages aux langages musicaux très différenciés, conjuguant l'inspiration folklorique et l'héritage de Bach. *Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 2. Tél. : 01-48-24-16-97. De 120 F à 220 F.*

### Patrimoine sans frontières

L'association Patrimoine sans frontières organise un colloque consacré aux ponts et ouvrages d'art métalliques dans le monde, envisagés sous trois aspects principaux : « Patrimoine, symboles, usages ». Sollicitée à plusieurs reprises par des

institutions étrangères et françaises, pour intervenir en faveur de la restauration du pont Long-Bien (Paul-Doumer) à Hanoï, terriblement endommagé par les bombardements, l'association a estimé qu'un tel projet impliquait une réflexion plus large sur ce type d'ouvrages d'art et une confrontation des expériences de différents pays dans le monde. De nombreux experts internationaux, architectes, ingénieurs ou historiens présenteront l'état de leurs travaux sur plusieurs ouvrages métalliques en France et dans le monde. Se sont notamment associés au projet l'Institut français d'architecture (IFA), l'Association française d'action artistique (AFAA), Usinor ainsi que *Le Monde*, Radio France internationale et France-Culture.

*Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, Paris-3<sup>e</sup>. Les 12 et 13 octobre. Tél. : 01-43-38-29-64. Entrée libre sous réserve d'inscription et dans la limite des places disponibles.*

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

**La Bible** avec Marianne Alphant, Jean Echenoz, Marie Dupessé.

*L'Atelier du Plateau, 5, rue du Plateau, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Buttes-Chaumont. 20 heures, le 2. Tél. : 01-42-41-28-22. Libre participation, à partir de 3,50 F (réservation indispensable).*

**Orphée Gitan** de Zeno Bianu, mise en scène de Balazs Gera, avec Denis Lavant...

*Odéon-Théâtre de l'Europe - Petit Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. 18 heures, les 2 et 3. Tél. : 01-44-41-36-68. Entrée libre, sur réservation.*

**Si c'est un homme** de Primo Levi, mise en scène de Michel Dubois.

*Cartoucherie - Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-de-Vincennes. A partir du 2. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-43-74-99-61. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 4 novembre.*

**Alvin Ailey American Dance Theater** *Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 20 heures, les 2 et 6 ; 16 heures, le 7. Tél. : 01-40-28-28-40. De 55 F à 295 F.*

**Didier Lockwood Trio** *Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Montparnasse-Bienvenue. 22 heures, le 2. Tél. : 01-43-21-56-70.*

**Stereolab, Fugu** *Le Nouveau Casino, 109, rue Oberkampf, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Parmentier. 21 heures, les 2 et 3. Tél. : 01-43-57-57-40. 100 F.*

**Bernard Lavilliers** *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Opéra. 20 h 30, les 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10 et 11. 17 heures, le 7. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 240 F.*

**Marc Perrone** *Théâtre des Déchargeurs - La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 22 heures, les 2, 9 et 16. Tél. : 01-42-36-00-02. De 80 F à 100 F.*

**Thomas Fersen** *Rungis (Val-de-Marne). Arc-en-Ciel - Théâtre de Rungis, 1, place du Général-de-Gaulle. 21 heures, le 2. Tél. : 01-45-60-79-05. De 99 F à 131 F.*

### RÉGIONS

**Tête d'Or** de Paul Claudel, mise en scène de Claude Buchvald. *Brest (Finistère). Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau. 20 heures, du 3 au 6. Tél. : 02-98-33-70-70. 63 F et 124 F.*

**Kayassine** de la Compagnie Les Arts Sauts, mise en scène d'Hervé Lelardoux. *Dunkerque (Nord). Chapiteau, parking du stade Tribut. 20 h 30, les 2, 3, 5, 6, 9, 10 ; 17 heures, le 7. Tél. : 03-28-51-40-40. 100 F et 120 F.*

**Le Mal court** de Jacques Audibert, mise en scène d'Andrzej Seweryn. *Lyon (Rhône). Théâtre des Célestins, place des Célestins. 20 h 30, les 3, 5, 6, 9, 10, 12, 13, 16 ; 19 h 30, les 4 et 11 ; 15 heures, les 7 et 14. Tél. : 04-72-77-40-40. De 100 F à 190 F. Jusqu'au 21 octobre.*

**Impressions d'Afrique** de Battistelli. Luca Pfaff (direction), Georges Lavaudant (mise en scène). *Colmar (Haut-Rhin). Théâtre municipal, 3, rue Unterlinden. 20 heures, le 3. Tél. : 03-89-20-29-02. De 80 F à 196 F.*

## CONCERTS

MERCREDI 10 OCTOBRE  
JEUDI 11 OCTOBRE - 20 H  
SALLE PLEYEL

CHRISTOPH ESCHENBACH direction  
NIKOLAI LUGANSKY piano  
ROBERT SCHUMANN  
Symphonie n° 1 « Du Printemps »  
WOLFGANG AMADEUS MOZART  
Concerto pour piano et orchestre n° 21  
ROBERT SCHUMANN  
Symphonie n° 2

MERCREDI 17 OCTOBRE  
JEUDI 18 OCTOBRE - 20 H  
SALLE PLEYEL

CHRISTOPH ESCHENBACH direction  
JULIA FISCHER violon  
ROBERT SCHUMANN  
Symphonie n° 3 « Rhénane »  
WOLFGANG AMADEUS MOZART  
Concerto pour violon et orchestre n° 4  
ROBERT SCHUMANN  
Symphonie n° 4

ORCHESTRE NATIONAL DE PARIS  
Présentation des concerts par  
Marc-André Dalbavie, les mercredis et  
jeudis à 18 h 30 - salle Pleyel - Accès libre  
DE 90 F à 350 F - TARIF JEUNES : 50 F  
RÉSERVATIONS  
0 825 000 821 (0,99F/min)  
[www.ticketclik.fr](http://www.ticketclik.fr)

**cité de la musique**  
musée, concerts,  
centre d'information

**Australian Chamber Orchestra** 1<sup>er</sup> en France  
Ivry Gitlis, violon  
Richard Tognetti, dir.  
Gesualdo/Tognetti, Dean,  
Haydn, Beethoven/Tognetti  
13 octobre > 20h

[www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)  
01 44 84 44 84

OPERA NATIONAL DE PARIS

**Dimanche soir**  
au  
**Palais Garnier**  
Musique  
de chambre

Par les musiciens de  
l'Orchestre de l'Opéra  
Verdi - Brahms

7 octobre - 20h30  
Palais Garnier  
Informations - Réservations  
0 892 69 78 68  
[www.opera-de-paris.fr](http://www.opera-de-paris.fr)



## EN VUE

■ Quatre-vingt-sept pour cent des Américains réclament **Ben Laden « mort ou vif »**, d'après un sondage du *Washington Post*.

■ « Un client s'est même fait tatouer la bannière étoilée sur toute la poitrine, avec les Twin Towers au milieu », rapporte **Clarence Morris**, du salon Dragon Fly Tattoo à Manhattan.

■ **Taro Akebono**, 2,03 mètres, 220 kilos, originaire de Hawaï, premier champion étranger du sumo moderne, qui faisait ses adieux, samedi 29 septembre à Tokyo, avait du mal à retenir ses larmes au bord du *dohyo*, le ring de terre battue où il triomphait grâce à sa poussée inspirée du football américain.

■ La cour de Santa Barbara en Californie a condamné, samedi 29 septembre, à trois mois de prison le boxeur américain **Fernando « Feroz » Vargas**, champion du monde des super-welters, pour avoir croisé les bras devant deux voisins qui se battaient à coups de poings.

■ La mafia aurait déjà détourné, selon **Bernard Kerik**, le chef de la police de New York, 250 tonnes de ferrailles évacuées des ruines du World Trade Center.

■ **Laura Vild**, étudiante anarchiste venue en bus de l'Ohio, défilait avec des milliers de pacifistes, samedi 29 septembre à Washington, sous la banderole : « *Détruisez l'impérialisme, pas l'Afghanistan.* »

■ « Je suis américaine, je ne connais que l'Amérique, je ne parle même pas l'arabe. J'essaie de ne pas être parano, mais j'ai l'impression qu'on me regarde de travers », s'interroge **Subat Khawaja**, étudiante en droit à l'université de Houston, musulmane, voilée.

■ La population afghane figée sur les routes de l'exode « n'a plus les moyens de payer les transports ni la force de marcher », alerte l'Argentin **Rafael Robillard**, le représentant pour l'Afghanistan de l'Office mondial des migrations.

■ Dans les familles afghanes, qui souvent n'en ont qu'un, les femmes sortent à tour de rôle : le burqa qui les asservit coûte deux mois de salaire moyen.

■ « Des victimes civiles innocentes perdront la vie. Je me fais à cette idée-là », confie **Javier Solana**, diplomate espagnol, ex-secrétaire général de l'OTAN, ancien militant pacifiste, dans l'hebdomadaire autrichien *Format*.

■ Un soldat israélien posté à la frontière libano-israélienne, a blessé à la tête, dimanche 30 septembre, un enfant arabe en lui jetant une pierre.

Christian Colombani

## Edward d'Angleterre, « le prince paparazzo »

On pensait qu'en ces temps de crise la famille britannique allait cesser de défrayer la chronique. C'était sans compter sur un producteur de télévision qui est aussi le fils cadet de la reine

## The Daily Telegraph

Edward I<sup>er</sup>, Edward le Confesseur, et Edward le Paparazzo.

Selon le *Daily Telegraph* : « La société du comte d'Essex a présenté des excuses prudentes après avoir été critiquée pour avoir filmé le prince William [fils aîné de Charles], contrevenant ainsi à un accord conclu avec les médias. Le prince, qui venait d'entamer ses études à l'université de Sant Andrews, a été choqué d'y découvrir une équipe de télévision de son oncle. Ardent Productions a reconnu avoir été sur les lieux, mais démenti avoir filmé William.

» Le prince Charles, lui, a été décrit comme bouillant de rage en apprenant qu'Ardent n'avait pas respecté la consigne. D'autant qu'il a également transpiré que, bien qu'Edward ait promis de ne plus faire de films sur la famille royale, il préparait un programme intitulé « La royauté de A à Z » qu'il avait déjà vendu à une chaîne câblée américaine (...). Selon son président, Malcolm Cockren, Ardent avait obtenu l'accord de l'université pour filmer, (...) ce que cette dernière a démenti, affirmant que l'équipe avait refusé

de quitter les lieux quand on le lui avait poliment demandé. »

Le prince Charles a téléphoné à son frère pour lui manifester sa colère, tandis que le secrétaire privé de la reine lui faisait également des remarques.

## « PRINCIPICULES MINABLES »

Et pourtant, ajoute le quotidien conservateur, Edward n'est pas le dernier à vouloir protéger sa vie privée derrière les grilles de sa résidence de Bagshot Park. Le *Telegraph* consacre un éditorial à cette affaire de « principicules minables ». « Une des minces consolations de l'horreur de la grande bataille de l'Occident contre le terrorisme est qu'il y a moins de place dans les journaux

pour des histoires idiotes sur la famille royale. Mais celle-ci vient elle-même de susciter une de ces histoires idiotes. (...) Il est décevant en effet qu'une compagnie appartenant au prince Edward se mette à embêter tout le monde avec cette affaire. Une fois de plus, il est accusé d'essayer de tirer un profit financier de ses liens avec la famille royale. On ne peut appeler cela vivre honnêtement, ça nuit au standing de la famille royale et ça doit cesser ! »

On comprend qu'un journal conservateur et proche de l'establishment soit choqué par cette tempête dans une tasse de thé, et qu'il l'exprime avec une certaine délicatesse. Le *Sun* ne s'embarrasse pas de ces préjugés en titrant « Menteur d'Edward ».

Une fois tournée la page 3 et son inévitable buste de femme nue, le tabloïd populaire revient à la charge contre « cette fouine de Wessex » et son « arrogance bêlante ». Et d'éditorialiser à son tour en quelques phrases assassines : « Son comportement est inexcusable. (...) Edward cherche à faire du fic sur le dos de la famille royale. Lui et sa femme Sophie sont ce qui est arrivé de pire aux « royaux » depuis des années. Si un photographe de presse s'était comporté comme son équipe de télévision, il aurait été arrêté pour harcèlement. (...) Il pense assurément être au-dessus de ces petites choses stupides que sont les règles. » Guerre ou pas guerre en Afghanistan, il se passe toujours quelque chose sur le front de Buckingham Palace.

Patrice de Beer

## DANS LA PRESSE

## FRANCE-SOIR

Bernard Morrot

■ Ce qu'il y a de fascinant dans les périodes de crise internationale, c'est que n'importe qui peut dire ou écrire n'importe quoi sans que nul s'en émeuve vraiment. (...) Que Bruno Mégret, président du MNR, joigne sa voix à celle des innombrables tenants de la thèse, disons formellement suggérée, de l'attentat dans l'explosion de Toulouse, n'a rien de surprenant. Ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'il le fait, ne voulant pas être à la traîne de son meilleur ennemi, Jean-Marie Le Pen. Mais là où les excès oratoires de ce personnage dépassent leur mesure habituelle, c'est lorsqu'il dit qu'« aujourd'hui le danger vient autant de Kaboul que de Mantes-la-

Jolie » et qu'il faut d'urgence « refouler cette mauvaise immigration qui développe dans notre pays l'islamisme, l'insécurité, le chômage et les impôts ». (...) Ce serait un erreur dramatique que de ne pas dénoncer ceux qui profitent d'un arrière-plan dramatique pour revenir sur le devant de la scène.

## THE TIMES (Londres)

■ Le premier ministre a apporté son soutien à l'Amérique dans de nombreux aspects de ce conflit. Mais la Grande-Bretagne reste, honteusement, coulant envers ceux qui aident les organisations terroristes. M. Blair semble avoir compris le message. Il a admis que les terroristes avaient abusivement utilisé les règles d'extradition et que Londres était souvent utilisée comme base de blanchiment d'ar-

gent. Il a promis une action rapide pour boucher les trous béants du système actuel. Cela aurait dû être fait depuis bien longtemps. (...) Si ces promesses ambitieuses sont transcrites dans une législation sévère, le Royaume-Uni pourrait devenir moins attrayant pour les terroristes et ceux qui les financent. (...) Nous avons des lois pour faire taire ceux qui prêchent la haine raciale ; elles doivent être étendues à ceux qui prêchent le crime pernicieux de haine religieuse.

## LOS ANGELES TIMES

(Etats-Unis)

Chalmers Johnson

■ Un des objectifs du terrorisme est de provoquer les élites du pays ciblé pour qu'elles réagissent de manière disproportionnée et désastreuse. (...) Une telle réaction n'a

pas nécessairement besoin de s'aliéner seulement les masses domestiques. Si nous infligeons une grande détresse à des populations innocentes du Proche-Orient, nous susciterons quasi certainement ce que la CIA appelle un « retour de flamme ». (...) Aucune cause politique ne peut justifier le massacre de milliers d'innocents le 11 septembre. Mais la mort d'autres innocents en représailles n'est pas non plus justifiable. (...) Jusqu'à présent les Etats-Unis ont réagi aux attaques terroristes en répétant pratiquement le même genre d'erreurs que les Français au début de la guerre d'Algérie. Dès ses premières remarques, le président Bush a adopté un ton inutilement, et même comiquement, belliqueux (nous voulons Ben Laden « mort ou vif »). (...)

about.com, www.snopes.com

Depuis le 11 septembre, Internet est saturé de fausses informations, démentis et contre-démentis

**SUR UNE PHOTO** du World Trade Center en flammes prise par un touriste, le visage de Satan apparaît au milieu des volutes de fumées. Un homme qui se trouvait au sommet de la tour sud au moment de l'effondrement est arrivé au sol indemne, en surfant sur une plaque de béton. Un groupe terroriste a envoyé par la poste à des milliers d'Américains des éponges imbibées de virus mortels. Ben Laden contrôle la production mondiale de gomme arabe. La Nasa va demander aux New-Yorkais de sortir de chez eux au milieu de la nuit avec une bougie à la main, pour prendre une photo satellite de la ville honorant ses morts...

Depuis le 11 septembre, les fausses nouvelles, souvent étayées par des détails réalistes et des photos truquées, circulent sur Internet à grande échelle. Les forums de discussion américains montrent que nombre d'entre elles, y compris les plus délirantes, ont un réel impact sur de nombreux internautes désorientés ou avides de sensationnel. Face à ce déferlement, plusieurs équipes indépendantes ont entre-



pris de recenser ces rumeurs et de mener des enquêtes de terrain pour tenter d'établir la vérité. Leurs résultats sont notamment publiés sur le portail encyclopédique about.com, et sur un site baptisé snopes.com, géré à titre privé par un couple californien.

Les chercheurs sont préoccupés par les fausses informations délibérément malveillantes : dans le New Jersey, les employés d'origine arabe d'une grande chaîne de restaurant auraient organisé des festivités dans leurs établissements pour célébrer le succès des terroristes. Ils

repèrent aussi de plus en plus de rumeurs violemment antisémites : quatre mille employés « d'entreprises juives » installées dans le World Trade Center ne seraient pas venus travailler le 11 septembre, car ils avaient été prévenus...

Personne ne peut se prétendre tout à fait innocent : le forum de discussion plastic.com, qui se flatte d'être fréquenté par des internautes cultivés de tendance libérale, avait débattu de l'exactitude de certaines rumeurs, mais sans chercher à les vérifier. Conscient a posteriori des risques de dérapage, Plastic a ouvert un forum intitulé « Mensonges, maudits mensonges, avouons-nous si rester au-dessus de la mêlée ou avons-nous aggravé le mal ? ». Pour ajouter à la confusion, des organisations protestantes conservatrices ont créé leurs propres sites « d'investigation », dont l'objectif réel est de rendre plus crédibles les fausses nouvelles venant renforcer leurs convictions partisans.

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

## SÉCURITÉ

■ La prochaine réunion annuelle de l'Icann (association chargée de gérer le système des adresses Internet à l'échelle mondiale), qui aura lieu en novembre prochain à Los Angeles, sera consacrée aux questions de sécurité et de survie du réseau en cas d'attaque terroriste sur les centres serveurs. A ce jour, le système d'adressage fonctionne grâce à 13 serveurs dédiés (root-servers) dont la moitié se trouve aux Etats-Unis, parfois dans les mêmes bâtiments. - (AP.) [www.icann.org](http://www.icann.org)

## VIRUS

■ Le hacker néerlandais qui avait créé et diffusé le virus « *annakournikova* », en février dernier, a été condamné à 150 heures de travaux d'utilité publique. Dans son verdict, le tribunal a tenu compte de ce que le jeune homme s'était rendu volontairement à la police. - (AFP.)

## ANTITERRORISME

■ Selon le quotidien *Montréal Gazette*, le gouvernement canadien prépare un projet de loi visant à limiter l'usage des logiciels de cryptage et à faciliter la surveillance électronique des citoyens.

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173<sup>F</sup>** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR  
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE  
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : .....

Prénom : .....

N° : ..... rue : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : ..... rue : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>HTC</sup>/min)

\*Le Monde\* (USPS#009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## « Suivez ce sampan ! » par Dominique Dhombres

« QUELLE HEURE est-il ? », demande le jeune milliardaire suicidaire en remontant sur son yacht, accablé par l'ennui, la chaleur et jusqu'à la mèche pesante qui retombe obstinément sur son front las. « 18 h 30, Monsieur, comme d'habitude », lui répond son maître d'hôtel, gilet rayé et sourire de chat. Rien que pour ce dialogue déjanté, concocté jadis par Daniel Boulanger, il n'était pas question de rater *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*, qui passait dimanche soir sur Arte dans une Théma Tintin.

Même l'hypothétique assaut, en couleurs et en dolby stéréo, des commandos SAS britanniques dans les montagnes d'Afghanistan, voire le déclenchement putatif du *Choc des civilisations*, en 3 D, avec Samuel Huntington comme conseiller en effets spéciaux des studios d'Hollywood, ne nous aurait pas détournés, dimanche soir, de cet-

te mission spéciale, vitale, salutaire et auto-assignée.

C'était en 1965 et c'était hier. Philippe de Broca avait réalisé deux ans plus tôt ce chef-d'œuvre absolu, *L'Homme de Rio*. Il tentait un *bis* avec Jean-Paul Belmondo (le jeune milliardaire). Il rajoutait Jean Rochefort (le majordome stylé) et Ursula Andress (Alexandrine, son accent américain craquant, son air sage, son buste, ses jambes, ses tresses, tout). Les puristes mettent *Les Tribulations* un peu en dessous de *L'Homme de Rio*. Ils ont sans doute raison. Mais quand on aime, on ne hiérarchise pas. Tout est bon, dans *Les Tribulations*. Ursula est parfaite, quand elle dresse, désabusée, la liste détaillée des façons qu'ont les hommes de la drague (gonflée, pour une strip-teaseuse). Jean Rochefort est le meilleur majordome que le monde ait connu depuis Nestor. Et Bebel, qui se bat actuellement

contre la mort, n'a jamais été aussi bien qu'en jeune homme riche, sauvé par l'aventure et l'amour.

Evidemment, il aurait fallu parler ici des deux soirées de charité (« Qui veut gagner des millions ? » sur TF1, Michel Drucker et Patrick Sébastien sur France 2) organisées samedi par solidarité avec Toulouse. Il aurait fallu citer amplement Daniel Vaillant, qui était bien brave et bien immobile dans son fauteuil de ministre de l'intérieur efficace (et poli avec ça avec les journalistes, qu'il appelle sans cesse par leur nom, habile ça, très habile) dans « France-Europe Express » de Christine Ockrent, dimanche soir, sur France 3. « Ne laissons pas la rumeur s'installer aux dépens de la vérité », a dit le ministre à propos de l'explosion de Toulouse. Quelle concision ! Dans le genre noir policier classique, cela reste cependant plus long que l'exclamation de Belmondo : « Suivez ce sampan ! »



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 16.10 Le Monde des idées. La guerre qui vient. Invités : Alain Joxe, Rony Braumann. LCI
- 21.00 Objectif Lune... trente ans après. Forum
- 22.00 L'Écran témoin. Les accidents du travail. RTBF 1
- 22.00 Objectif Jupiter. Forum
- 23.00 Pourrait-on vivre sur Mars ? Forum

MAGAZINES

- 19.00 Nature. Le lièvre, espèce menacée ? L'archipel des Galapagos. La lumière, menace environnementale. Arte
- 22.25 Complément d'enquête. Nos États sont-ils armés pour lutter contre le terrorisme ? Comment l'économie mondiale va-t-elle réagir ? France 2
- 23.10 La Route. Invités : Marek Halter ; Stéphane Freiss. Canal Jimmy
- 0.15 Futur antérieur. Le vote : un acte dévalorisé ? France 2

DOCUMENTAIRES

- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. L'homme au masque de fer. La Chaîne Histoire
- 20.15 360°, le reportage GEO. Vendues et prostituées en Inde. Arte
- 20.30 Civilisations. La pierre de Rosette. La Chaîne Histoire
- 20.30 Thomas Jefferson. [1/2]. Planète
- 21.00 Les Aventures du « Quest ». Les baleines à bosse. Voyage

Le Monde TELEVISION

France 2

20.50 **Madame de...**  
Ce téléfilm, réalisé par Jean-Daniel Verhaeghe, est tiré d'une nouvelle écrite d'une plume élégante par Louise de Vilmorin. Ce texte avait déjà inspiré Max Ophüls, en 1953. La version télévisée de ce soir a été adaptée par Jean-Claude Carrière. Jean-Pierre Marielle est parfait en vieil époux trompé, redécouvrant la passion pour son épouse volage (Carole Bouquet). Les dialogues sont éblouissants.

21.30 Bornéo, au-delà de la tombe. National Geographic

- 22.00 Tombeaux anciens, ce que les morts nous disent. National Geographic
- 22.00 Taxi pour l'Amérique. Argentine. Voyage
- 22.05 Biographie. James Dean and Me. La Chaîne Histoire
- 22.15 Les Forces du mal. Le démon. 13<sup>ème</sup> RUE
- 22.40 Les Carnets de Sandor. Planète
- 22.40 California Visions. Canal Jimmy
- 22.55 La Vie en question. Qu'allons-nous faire de nos cent ans ? France 3
- 23.00 Martin Luther King. Mort à Memphis. Histoire
- 23.00 Les Ailes du voyage. Les armateurs du ciel : l'Atlantique Nord. Voyage
- 23.30 L'Odyssée du langage. [5/6]. Langage et religion. Planète
- 23.40 Les Mystères de l'Histoire. Toutankhamon, l'éternel mystère. La Chaîne Histoire

MUSIQUE

- 20.35 et 23.30 Bach. *Sonate pour viole de gambe et continuo en ut majeur*. Avec Davitt Moroney (clavecin), Christophe Coin (viole de gambe). Mezzo
- 21.00 The Rake's Progress. Opéra de Stravinsky. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon. Muzikk
- 21.00 Il Giardino Armonico. Par Il Giardino Armonico, dir. Giovanni Antonini. Mezzo

Arte

22.30 **Les Glaneurs et la Glaneuse** ■■  
Elle cherche, dans un vieux dictionnaire Larousse, la définition des mots glaner et glaneur. Et les associe au tableau de François Millet, *Les Glaneuses*, exposé au Musée d'Orsay à Paris. Et la voilà, elle, Agnès Varda, qui parcourt la France pour repérer les différentes façons de définir le verbe glaner. La cinéaste devient alors la « glaneuse » des interprétations, des

23.45 Muddy Waters. A Montréal, en 1981, lors du Festival de jazz. Muzikk

- 0.15 Le Voyage à Lille. Avec Michèle Lagrange (soprano), Jean-Luc Maurette (ténor). Par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.50 Futuresport. E. R. Dickerson. TF 6
- 20.50 Madame de... Jean-Daniel Verhaeghe. France 2
- 0.55 Le Roi du ring. John Sacret Young. Canal +

COURTS MÉTRAGES

- 23.50 Court-circuit : Roman Polanski. *Deux hommes et une armoire*. La Lampe. 0.25 *Cassons le bal*. Arte

SÉRIES

- 20.05 Madame est servie. Epouse-moi, Mona. O. M 6
- 21.45 3<sup>e</sup> planète après le Soleil. Seven Deadly Clips (v.o.). Tom, Dick and Mary (v.o.). Jailhouse Dick (v.o.). Série Club
- 22.20 Sex and the City. Cocorico. O. TSR
- 22.55 Invasion planète Terre. Déjà vu. O. 13<sup>ème</sup> RUE
- 23.40 Le Caméléon. Le cercle. O. TSR
- 23.40 New York District. A la recherche du bonheur (v.o.). O. 13<sup>ème</sup> RUE
- 0.10 Homicide. Crise d'identité. Série Club
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le retour des cybernautes. Série Club

comportements, des sentiments, des émotions. Une paysanne méridionale, une toile de Jules Breton à Arras, un champ de la Beauce où l'on ramasse les pommes de terre, etc. Entre septembre 1999, et avril 2000, Agnès Varda a filmé cela, en France, avec une petite équipe et une caméra numérique Sony. Puis, au retour d'un voyage à Tokyo, elle a regardé les images, s'est filmée et a rencontré trois plasticiens travaillant dans l'art brut. Un journal intime, un carnet de notes pour un autoportrait fort émouvant.

FILMS

- 18.25 Une île au soleil ■■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1957, v.o., 115 min) O. CineCinemas 1
- 18.25 Koutousov ■■ Vladimir Petrov (Russie, 1944, 100 min) O. CineClassics
- 20.45 Luke la main froide ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 100 min) O. RTL 9
- 20.45 Le Guet-apens ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min) O. CineCinemas 1
- 20.45 Austerlitz ■■ Abel Gance (France - Italie, 1960, 180 min) O. CineClassics
- 20.45 Le Bal des vampires ■■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 105 min). Arte
- 21.00 West Side Story ■■ Robert Wise et Jerome Robbins (EU, 1960, 150 min) O. Téma
- 21.00 Pot-Bouille ■■ Julien Duvivier (France, 1957, 120 min) O. Histoire
- 21.00 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) O. Cinéstar 2



- 22.30 Les Glaneurs et la Glaneuse ■■ Agnès Varda. Avec Agnès Varda, Edouard Loubet (France, 2000, 80 min) O. Arte
- 22.45 Le Temps retrouvé ■■ Raoul Ruiz (Fr. - It. - Port., 1999, 160 min) O. CineCinemas 2
- 0.05 Camarade X ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1940, v.o., 90 min). TCM
- 1.10 Agustina de Aragon ■■ Juan de Orduña (Espagne, 1950, 125 min) O. CineClassics
- 1.25 La Fille seule ■■ Benoît Jacquot (France, 1995, 85 min) O. TPS Star
- 2.20 Boys Don't Cry ■■ Kimberly Peirce (Etats-Unis, 1999, 115 min) O. Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00 Fela et l'Afro Beat. Forum
- 22.40 Thema. Est - Ouest, le Défi de l'Allemagne réunifiée. Arte
- 23.00 Le Foot, roi d'Afrique. Forum

MAGAZINES

- 17.00 Les Lumières du music-hall. Julien Clerc. Bernard Lavilliers. Paris Première
- 19.00 Archimède. Voir : Jaillissement. Expérience : Le chant du canari. Sciences animées : Geyser. Portrait : Françoise Balibar. Histoire : Einstein. Application : Mer Noire. Observation : Antennes. Arte
- 20.50 E = M 6. Alerte envahisseurs ! M 6
- 20.55 Vie privée, vie publique. Dans l'ombre des célébrités. France 3
- 21.00 Sida en Afrique : que faire ? Invités : Boutros Boutros Ghali, Calixte Beyala, le professeur William Rosenbaum, Michel Kazatchkine, le docteur Gilles Raquin. Forum
- 22.00 Rock Press Club. Le hard rock (2<sup>e</sup> partie). Invités : Jean-Pierre Sabouret, Francis Zégut, Nathalie Noguera, Cyril Deluermoz. Canal Jimmy
- 22.15 Ça se discute. Comment vit-on l'éloignement de son conjoint ? TV 5
- 23.10 Fallait y penser. Invité : DanyBoon. France 2
- 0.35 Zone interdite. Menace sur la France ? Enquête sur les soldats de l'islam. Apprenti terroriste. Ils sont islamistes et français. Portrait d'un kamikaze. Terreur en Afghanistan. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.55 La Grande Famine. [3/3]. L'héritage et les reproches. Histoire
- 18.00 Histoires marines. Sauver la vague. National Geographic
- 18.00 Hollywood stories. Jeff Bridges et Pee Wee Herman. Paris Première
- 18.00 Civilisations perdues. Tibet, la fin des temps. La Chaîne Histoire
- 18.40 Lonely Planet. L'Éthiopie. Planète
- 18.40 Evasion. Auvergne : Autour du Puy Mary. Odyssée
- 19.00 Biographie. Beethoven, le son et la fureur. La Chaîne Histoire
- 19.30 De Gaulle ou l'éternel défi. [2/6]. Orages atlantiques. Planète
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. La mère de toutes les batailles. La Chaîne Histoire
- 20.00 Le Gorille. National Geographic
- 20.16 Thema. L'Est, c'est fini. Arte
- 20.30 Pierre Verger, photographe de l'âme noire. Planète
- 20.35 Un siècle à la une. La Chaîne Histoire
- 20.50 Globalement contre. Canal +

Le Monde TELEVISION

Arte

20.15 **Thema : Est-Ouest**  
Comment les jeunes Allemands de l'Est vivent-ils l'unification, onze ans après la chute du Mur de Berlin ? En ouverture de cette Thema, le documentaire de Pascale Hugues et Michael Hammon intitulé *L'Est, c'est fini* apporte des réponses contrastées. *Les Rois de la glace* dresse ensuite un tableau émouvant d'un club de Berlin est, soutenu par des supporters fiers de leurs particularismes.

Canal+

20.50 **Made in monde**  
A qui doit-on s'adresser en cas de réclamation sur la mondialisation ? C'est à cette question légitime et pertinente que tente de répondre cette soirée proposée par l'agence Capa à l'occasion de la réunion à Washington, les 29 et 30 septembre, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Au programme, deux documentaires : *Globalement contre*, de David André et Alexis Mital (20 h 50),

FILMS

- 20.35 et 23.00 « Ouverture » de « Kätchen von Heilbronn ». Œuvre de Hans Pfitzner. Mezzo
- 21.00 Ravel par Martha Argerich. Concert enregistré en 1986. Par l'Orchestre symphonique de la Radio du NDR de Hanovre, dir. Aldo Ceccato. Muzikk
- 21.30 Qui habitait de Josquin des Prés. Avec David James (contre-ténor), Roger Covey-Crump (ténor), John Potter (ténor), Gordon Jones (baryton). Mezzo
- 21.30 Maurice Ravel. Par l'Orchestre symphonique de la Radio du NDR de Hanovre, dir. Aldo Ceccato. Muzikk
- 21.40 Barenboim à la Staatsoper Unter den Linden de Berlin. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboim. Mezzo
- 22.05 Ravel, Fauré et Sibelius. Avec Jean-Yves Thibaudet, piano. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Yan-Pascal Tortelier. Muzikk
- 23.15 Pelléas et Mélisande. Lors du Festival d'opéra, en 1999. Mezzo
- 23.35 Egberto Gismonti Trio. Lors du 19<sup>e</sup> Festival international de jazz, en 1998. Muzikk

TÉLÉFILMS

- 18.35 La Danse de Salomé. Jacques Ordines. Festival
- 20.40 Une patronne de charme. Bernard Uzan. Festival
- 21.00 Trafфик, le sang du pavot. A. Reid [5 et 6/6]. Paris Première
- 22.15 L'Enfant du mal. Jesus Delgado. O. Festival
- 22.40 Des mots qui déchirent. Marco Pauly. O. Téma
- 22.55 Menace sur le berceau. Paul Schneider. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

- 0.25 Ayez donc des gosses ! *Giants contre Yanks ; Le Champion*. Arte
- 1.15 Libre court. *Porte-Bonheur ; Deux ; La Terre est rouge*. France 3

SÉRIES

- 18.30 Friends. Celui qui cassait les radiateurs. O. France 2
- 20.45 Invasion planète Terre. Les trésors du passé. O. 13<sup>ème</sup> RUE
- 21.00 The Street. Pilote (v.o.). O. Téma
- 21.10 That 70's Show. L'anniversaire d'Eric. O. Canal Jimmy
- 21.35 Small Potatoes. Sick (v.o.). O. Canal Jimmy
- 21.50 Sex and the City. The Freak Show (v.o.). On achève bien les célibataires, n'est-ce pas ? (v.o.). O. Téma
- 22.30 Sleepwalkers, chasseurs de rêve. Eye of the Beholder. O. Série Club
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. La porte de la mort. Série Club

qui ont rencontré des militants antimondialisation, et *Une journée dans la vie d'un pneu*, une fable politique de Richard Puech et Alexis Mital (23 h 10), qui met en scène tous les personnages intervenant dans la vie d'un pneu. Ces deux documentaires sont complétés par deux films, *The Big One*, décapant road-movie du cinéaste-journaliste Michael Moore (21 h 35), et *Genèse d'un repas*, de Luc Moullet (0 h 25). Une soirée passionnante en perspective, consacrée aux multiples aspects de la nébuleuse antimondialisation.

FILMS

- 13.45 Austerlitz ■■ Abel Gance (France - Italie, 1960, 165 min) O. CineClassics
- 14.30 Jeremiah Johnson ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. Cinétoile
- 14.50 Promenades d'été ■■ René Féret (France, 1991, 85 min) O. Cinéstar 2
- 15.10 Boulevard des passions ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1949, 100 min) O. TCM
- 17.20 Les Noces de Dieu ■■ Joao César Monteiro (France - Portugal, 1998, v.o., 150 min) O. CineCinemas 1
- 18.25 Betsy ■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 80 min) O. CineClassics
- 18.45 Le Guet-apens ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min) O. CineCinemas 3
- 19.05 Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, 100 min). TCM
- 19.35 Le Marin de Gibraltar ■■ Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1967, 85 min) O. Cinétoile



- 20.45 Tokyo Eyes ■■ Jean-Pierre Limosin. Avec Shinji Takeda, Hinano Yoshikawa, Kaori Mizushima (Fr. - Jap., 1999, 95 min) O. Cinéfaz
- 20.45 Les Trois lanciers du Bengale ■■ Henry Hathaway (EU, 1934, 120 min) O. CineClassics
- 20.50 Prémsumé innocent ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. TF 6
- 22.45 Indiscrétions ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) O. CineClassics
- 22.45 Un cœur qui bat ■■ François Dupeyron (France, 1990, 100 min) O. Cinéstar 1



- 23.20 Las Vegas Parano ■■ Terry Gilliam. Avec Johnny Depp, Benicio Del Toro, Christina Ricci (Etats-Unis, 1998, 115 min) O. France 3
- 0.00 Paris, Texas ■■ Wim Wenders (Fr. - GB - All., 1984, v.o., 140 min) O. Cinéfaz
- 0.25 Genèse d'un repas ■■ Luc Moullet (France, 1978, 114 min) O. Canal +
- 0.35 Koutousov ■■ Vladimir Petrov (Russie, 1944, 100 min) O. CineClassics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.25 Beverly Hills. 18.15 et 0.50 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 et 0.10 Star Academy. 20.55 Joséphine, ange gardien. La Fautive. 22.40 On vous aura prévenus. 0.15 F 1 magazine.

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends. O. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 23.50 Journal, Météo. 20.50 Madame de... Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe. 22.25 Complément d'enquête. 0.15 Futur antérieur.

FRANCE 3

- 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.15 Loto foot. 20.25 Foot 3. 20.55 Le Gendarme et les Extraterrestres. Film. Jean Girault. 22.25 Météo, Soir 3. 22.55 La Vie en question. 23.50 Aléas. 0.45 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.44
- 18.30 Les Simpson. O. 18.55 + de cinéma. 19.30 Le Journal. 19.45 Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 Taxi 2. Film. Gérard Krawczyk. O. 22.10 « Taxi 2 », le making of. 22.20 Sade. Film. Benoît Jacquot. O. 23.55 Lundi boxe. 0.55 Le Roi du ring. Téléfilm. John Sacret Young. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.55 Les Feux de l'amour. 14.40 La Passagère de l'oubli. Téléfilm. Tony Wharmby. 16.35 Passions. 17.25 Beverly Hills. 18.15 et 1.20 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.50 et 0.25 Star Academy. 20.55 Tout doit disparaître. Film. Philippe Muyl. 22.40 Tant qu'il y aura un homme. 0.30 Les Couillisses de l'économie.

FRANCE 2

- 13.45 Derrick. O. 15.50 Mort suspecte. O. 16.45 Des chiffres et des lettres. 17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends. O. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.55 Journal, Météo. 20.50 U.S. Marshals. Film. Stuart Baird. 23.10 Fallait y penser.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. 14.50 Le Magazine du Sénat. 15.00 Questions au gouvernement. 16.05 Saga-Cités. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Vie privée, vie publique. 22.50 Météo, Soir 3. 23.20 Las Vegas Parano. Film. Terry Gilliam. O.

CANAL +

- 13.30 Poirait à la télé. O. 14.00 Harry, un ami qui vous veut du bien. Film. Dominik Moll. O. 15.55 + clair. 16.45 Encore + de cinéma. 16.55 Deuxième quinzaine de juillet. Film. Christophe Reichert. O. ► En clair jusqu'à 18.54
- 18.30 Les Simpson. O. 18.55 + de cinéma. ► En clair jusqu'à 20.04
- 19.30 Le Journal. 19.50 Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 La Grande Course. 20.10 Burger Quiz. 20.45 Encore + de cinéma. 20.50 Made in monde. Globalement contre. 21.35 The Big One. Film. Michael Moore (v.o.). O. 23.10 Une journée dans la vie d'un pneu. 0.25 Genèse d'un repas. Film. Luc Moullet. O.

ARTE

- 19.00 Nature. 19.45 Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. 20.45 Spécial Roman Polanski. Le Bal des vampires. Film. Roman Polanski (v.o.). 22.30 Grand format. Les Glaneurs et la Glaneuse. Film. Agnès Varda. O. 23.50 Court-circuit (le magazine). Spécial Roman Polanski : Deux hommes et une armoire. 0.15 La Lampe (v.o.). 0.25 Cassons le bal (v.o.). 0.40 La Guerre de l'opium. Film. Xie Jin.

M 6

- 17.55 Le Clown. O. 18.54 C Koa le mobile ? 18.55 Charmed. O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie. O. 20.40 Caméra Café. 20.50 Red Corner. Film. Jon Avnet. O. 23.05 Mémoires suspectes. Film. John Dahl. O.

RADIO

- FRANCE-CULTURE
- 20.30 Décibels. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus. Invité : Denis Roche (Les Preuves du temps). 0.05 Du jour au lendemain. Chantal Meyer-Plantureux (L'Ecrivain périodique). 0.40 Chanson dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival Musica de Strasbourg. Par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Pierre Boulez. Œuvres de Boulez, Bartok. 22.00 En attendant la nuit. 23.00 Jazz, suivez le thème. 0.00 Extérieur nuit.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé. 14.05 Bénéfice humain. 15.05 Samarcande. 16.00 La Montagne secrète de Bouddha. 17.00 Image et science. 17.30 100 % question. 18.05 C dans l'air. 19.00 Archimède. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Thema. Est-Ouest, le défi de l'Allemagne réunifiée. 20.16 L'Est, c'est fini. 21.05 Les Rois de la glace. 22.40 Le Défi de l'Allemagne réunifiée. 23.00 Music Planet. Janis Joplin. Dans la collection « Pop Galerie ». 23.56 La nuit s'anime. Bob et Margaret, ensemble pour le pire. [1/3]. Bloqués à Toronto. 0.25 Ayez donc des gosses ! 0.55 Tintin, le voyageur du siècle.

M 6

- 13.35 Le Parfum de la trahison. Téléfilm. Michael Keusch. O. 15.15 Demain à la une. O. 16.05 Central Park West. O. 17.00 M comme musique. 17.30 Mariés, deux enfants. O. 17.55 Le Clown. O. 18.54 C Koa le mobile ? 18.55 Charmed. O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie. O. 20.39 Un jour à part. 20.40 Caméra Café. 20.50 E = M 6. 22.55 Menace sur le berceau. Téléfilm. Paul Schneider. O. 0.34 Météo. 0.35 Zone interdite.

RADIO

- FRANCE-CULTURE
- 19.30 In vivo. 20.30 Perspectives contemporaines. Chelsea Hotel, d'Yves Nilly. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Chloé Mary (Dix-sept ans). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le Jazz est un roman. 19.05 Le Tour d'écoute. 20.00 Un mardi idéal. 22.00 En attendant la nuit. 23.00 Jazz, suivez le thème. Do it Again. 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Donizetti, Chopin, Bellini, Verdi. 20.40 Concert. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Œuvres de Webern, Maderna, Tchikovski. 22.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Berwald, R. Schumann.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants



## Auto-portrait

par Pierre Georges

DANS LE FLOT des dépêches, une déclaration, un mot plutôt, du mollah Omar, chef suprême et Commandeur des talibans. Dans cette déclaration faite à la radio officielle afghane, Mohamad Omar tenait ces étranges propos : « Les armes peuvent tuer les gens, mais ne peuvent les empêcher de mourir au temps du djihad. »

On crut à une mauvaise traduction. Et puis, en fait, on comprit très vite que non, que le mollah Omar avait bien dit ce qu'il entendait signifier, à savoir que la mort choisie, la mort en serment, était l'arme des armes, une sorte de riposte préalable et imparable, qui dans l'esprit du religieux faisait toute la différence entre être tué, acte passif, et mourir, sacrifice victorieux.

Mort, là est ta victoire ! On le comprit d'autant mieux en lisant (page 18) l'extraordinaire et terrible document publié par le *New York Times* et traduit et repris par *Le Monde*. Ce document est l'intégral d'un texte, trouvé à trois exemplaires par le FBI qui affirme avoir récupéré, après les attentats du 11 septembre ces quatre pages en arabe, ici dans les bagages perdus d'un des auteurs, là dans une voiture sur un parking d'aéroport et le troisième, ce qui est plus surprenant, à proximité de la partie ruinée du Pentagone.

Trois exemplaires d'un même texte qu'on ne peut supposer qu'authentique et qui donne, à la lecture, une manière de vertige devant ce qu'il décrit et raconte : la feuille de route mystico-fanatique et méthodique des « martyrs » partant au combat, antichambre et porte immédiate du « paradis » et de ses jardins et femmes parfumés.

Lisez ce texte. Il est effrayant, effroyable même, par ce qu'il révèle du conditionnement et de la détermination exigée de ceux qui en furent plus encore que les destinataires et les exécutants fidèles, les dépositaires scrupuleux marchant, volant, priant, à la mort. Il est le récit, le moteur et tout le mécanisme ainsi démonté d'une folie religieuse, pour ainsi dire sectaire, de la secte des martyrs de Dieu.

Depuis le 11 septembre, souvent, on a pu se demander où étaient le ressort et le délire poussant deux dizaines d'hommes jeunes, cultivés, comme intégrés dans la société occidentale, imperméables cependant à ses mœurs et effets et ne dérivant pas un seul instant de leur projet de mort. On avait cru pouvoir expliquer cela par la seule haine, une haine totale et définitive, radicale et meurtrière pour cette société mécréante.

La lecture du texte montre que s'il y a bien cela, et combien exploité par ses auteurs, comme une fin et une obligation pour ceux qui ont fait « serment de mourir », il y a tout autre chose aussi : un délire religieux, se soumettant dans l'organisation et les détails des opérations aux obligations plus prosaïques de l'efficacité, une folie très rationnelle et très rationnellement balisée par toutes sortes de citations choisies et paradisiaques du martyre. En un mot une véritable entreprise de conditionnement où l'a mour de Dieu se conjugue avec la supplique au couteau, au taxi, à l'avion. Ce texte est effrayant, totalitaire nous livrant, cette fois, l'auto-portrait en creux de jeunes gens parfumés et purifiés montant au sacrifice comme fous de Dieu.

## Le patronat laisse syndicats et gouvernement seuls à la barre de la Sécurité sociale

Les prestations continueront d'être versées normalement aux assurés

**ILS SONT PARTIS.** Le Medef et la CGPME ne siègent plus dans les caisses de Sécurité sociale, qu'il s'agisse de l'assurance-maladie, des allocations familiales, de la vieillesse, des accidents du travail ou de l'Accoss, l'agence qui fédère les Urssaf et gère la trésorerie du régime général des salariés. Longtemps annoncée, cette décision a pris forme lundi 1<sup>er</sup> octobre, date d'échéance pour le renouvellement des mandats d'administrateurs dans les organismes de protection sociale. C'est « une question de dignité », explique Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler, dans une tribune publiée, lundi, par *Le Figaro*. Pour le président du Medef et son numéro deux, « le paritarisme à la Sécurité sociale a été tué par l'Etat, qui veut tout décider sans jamais trancher, tout gérer sans jamais assumer, tout contrôler sans jamais sanctionner ». Un Etat qui, selon eux « a préféré à la promotion du dialogue social (...) les lois de circonstance, les décrets vite improvisés, les arrêtés souvent bâclés sous le couvert d'arrangements politiques ».

Le financement des 35 heures, l'absence de réforme des retraites et plus globalement l'incapacité des partenaires sociaux à peser sur la gestion de la « Sécu » sont autant de motifs cités par MM. Seillière et Kessler pour justifier un départ qui leur donne l'occasion de « reconstruire ». Jeudi 4 octobre, le Medef présentera ses propositions sur l'avenir de la Sécurité sociale, le système bâti en 1945 étant définitivement mort à ses yeux. Il devrait notamment évoquer la fusion des caisses d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse des salariés et des artisans. Pour M. Kessler, c'est une autre façon d'ouvrir ce chantier

avorté de la « refondation sociale ».

Si le départ des deux organisations patronales n'a aucune conséquence pour les assurés sociaux, qui continueront de toucher leurs prestations, il fragilise les équilibres politiques internes au sein des caisses. Les deux organisations patronales étaient jusqu'ici partie prenante des majorités constituées dans les conseils d'administration pour gérer la protection sociale, la présidence de certains organismes de « Sécu » étant assurée à tour de rôle par le patronat et les syndicats. Face à cette logique de rupture, les syndicats ont décidé de faire le dos rond. « Le Medef veut partir pour mieux démolir. Pour éviter cela, il faut faire comme si de rien n'était », explique Jean-Louis Deroussen, de la CFTC. « Il existe un certain consensus entre nous pour ne pas commettre les grandes batailles au moment où le Medef s'en va, cela lui ferait trop plaisir », affirme Jean-Luc Cazettes, président de la CGC et de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV).

### MARCHANDAGES

Pour la CFDT, la CFTC et la CGC, qui forment le « noyau dur » des majorités de gestion côté syndicats, l'idéal serait que tout reste en l'état. La CFDT garderait l'assurance-maladie, la CFTC la famille, la CGC la vieillesse. Dans ce dernier cas, M. Cazettes, qui souhaite « retrouver sa liberté de parole sur les retraites », n'a pas renouvelé, dimanche soir, son mandat d'administrateur de la CNAV. Mais il compte bien passer le relais à un autre responsable de la CGC. Pour les postes vacants, des marchandages se profilent. L'Accoss, présidée jusqu'ici par le Medef, reviendrait à l'Union pro-

fessionnelle artisanale (UPA), seule organisation patronale à continuer de siéger. En revanche, l'UPA a indiqué qu'elle n'était pas prête à prendre en charge la commission des accidents du travail. Celle-ci pourrait donc revenir à FO ou à la CGT, afin de ne pas les laisser en dehors du jeu. La vice-présidence de l'Accoss est également prévue pour l'une de ces deux centrales. A l'Ucanss, la structure qui gère les 180 000 agents de la « Sécu », il faut aussi remplacer le Medef, qui l'a quittée en décembre 2000. Cela suppose que FO et la CGT ne revendiquent pas l'assurance-maladie ou la vieillesse.

Au niveau local, les choses sont plus compliquées. L'organisation de M. Seillière présidait 99 Urssaf sur 104... Les préfets, chargés par le gouvernement de recruter des « personnalités qualifiées » pour remplir les quelque 4 000 sièges désormais vacants, ont tenté de débaucher individuellement des chefs d'entreprise. Alerté, le Medef a aussitôt réagi en menaçant, dans un courrier envoyé à ses fédérations, d'exclure ceux qui se laisseraient convaincre. « On ne rentre pas par la fenêtre », grince l'entourage de M. Seillière. On parle aussi de quelques « transfuges » qui, pour rester administrateurs, songent à quitter le Medef et la CGPME pour l'UPA. Les syndicats ont prévu de se rencontrer à la fin de la semaine afin de trouver un statu quo qui tienne jusqu'à l'élection présidentielle. Mardi 9 octobre, c'est dans ce contexte que devraient se réunir les premiers conseils d'administration « allégés » de la « Sécu ».

Isabelle Mandraud  
et Caroline Monnot

## Nicolas Sarkozy émissaire de Jacques Chirac à Alger

**NICOLAS SARKOZY** a été reçu, dimanche 30 septembre, à Alger, par le président Abdelaziz Bouteflika, auquel il a remis un message de M. Chirac. Pas mécontent d'avoir grillé la politesse au ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui était attendu, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à Alger, l'ancien secrétaire général du RPR a rencontré pendant deux jours un grand nombre de responsables politiques algériens, parmi lesquels le premier ministre, Ali Benflis, les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et des finances, de la coordination des réformes, et les présidents des sept groupes représentés à l'Assemblée populaire nationale, y compris ceux de l'opposition.

Ce voyage, décidé avant les attentats commis le 11 septembre à New York et à Washington, avait été préparé avec l'appui de la cellule diplomatique de l'Elysée.

## Une élection cantonale partielle dans l'Isère

ISÈRE

**Voiron (premier tour).**

I., 27 820 ; V., 7 922 ; A., 71,52 % ; E., 7 662.

Ball. : Michel Brizard, RPR, m. de Voiron, 2 477 (32,33 %) ; Jean-François Gaujour, PS, m. de Saint-Etienne-de-Crossey, 2 278 (29,73 %).

Elim. : François Mathé, div. d., m. de Voreppe, 933 (12,18 %) ; Marie-Louise Perret, Verts, 713 (9,31 %) ; Jean-Paul Berger, FN, 599 (7,82 %) ; Yves Allardin, div. d., 422 (5,51 %) ; Jean-Jacques Tournon, écol., 240 (3,13 %).

[Ce premier tour, imposé par la démission de Michel Hannoun (RPR), conseiller général depuis 1985, illustre la difficulté de la droite à trouver un successeur à celui qui fut maire de Voreppe pendant vingt-cinq ans, président du conseil général de l'Isère et député, actuellement sous le coup d'une condamnation, en marge du procès Casetta sur le financement occulte du RPR, à dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour « abus de confiance, abus de biens sociaux et recel », prononcée le 28 novembre 2000 par le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), dont il a fait appel. A l'issue du scrutin, marqué par une forte abstention, le maire de Voiron, Michel Brizard (RPR), prend l'avantage sur celui de Voreppe, François Mathé (div. d.), à qui M. Hannoun continue de reprocher sa « trahison » et qui en paie sans doute ici le prix. La gauche ne tire guère avantage de la situation, Jean-François Gaujour (PS), améliorant à peine son score de 1998, alors que le PCF, cette fois, ne présentait pas de candidat. Les Verts, gênés par la présence d'un concurrent écologiste, ne renouvellent pas leur résultat de 1992, où ils avaient dépassé 17 %, tandis que l'érosion du FN, qui avait remporté près de 15 % des voix en 1998, se confirme.

15 mars 1998 : I., 27 276 ; V., 16 021 ; A., 41,26 % ; E., 15 440 ; Michel Hannoun, RPR, pr. c. g., 6 268 (40,60 %) ; Jean-François Gaujour, PS, m., 4 500 (29,15 %) ; Christian Mollier, FN, 2 289 (14,83 %) ; Serge Bazin, écol., 1 171 (7,58 %) ; Marc Perrin, PCF, 878 (5,69 %) ; Robert Lacondemine, PT, 334 (2,16 %).]

À NOS LECTEURS. En raison du préavis de grève déposé par certains syndicats de Météo-France, nous regrettons de ne pas être en mesure de transmettre les prévisions météorologiques habituelles.

Tirage du *Monde* daté dimanche 30 sept.-lundi 1<sup>er</sup> octobre 2001 : 708 866 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément « Le Monde de l'économie ».

## A Poitiers, Bruno Mégret part en guerre contre l'Islam

MOUSSAIS-LA-BATAILLE (Vienne)

de notre envoyée spéciale

Le Mouvement national républicain (MNR) s'est trouvé un nouveau gadget : un tee-shirt sur lequel est dessiné un minaret barré d'un trait d'interdiction. Il paraît qu'il se vend comme des petits pains. Depuis le 11 septembre, ce parti d'extrême droite dominé par des ethno-identitaires surfe avec délectation sur les peurs déclenchées par les images des attentats de New York et de Washington.

Il y a quelques jours, ses militants ont inondé d'affichettes, sur lesquelles était écrit : « Islamistes hors de France, de l'ordre avec Mégret », l'entrée des villes à forte proportion d'immigrés. Dimanche 30 septembre, c'était au tour de leur président, Bruno Mégret, de sonner la charge contre ce qui à leurs yeux est devenu « la menace numéro un : l'Islam ». Pour cela il lui fallait un lieu symbolique. Il a choisi Moussais-la-Bataille, près de Poitiers (Vienne), la plaine où Charles Martel repoussa probablement, en 732, les Arabes.

Exalté par les lieux historiques, M. Mégret a dénoncé ce qu'il appelle les dangers de la « civilisation arabo-musulmane » et pointé du doigt une nouvelle guerre de « civilisations » qui aurait été déclenchée, selon lui, le 11 septembre. « La bataille de Poitiers, a-t-il expliqué, ce fut le choc de deux civilisations, la civilisation européenne et chrétienne face à la civilisation arabo-musulmane, et cet antagonisme traverse le temps et l'espace. » Et M. Mégret d'insister : « Ce choc de civilisations n'est pas hélas terminé, car l'Islam (...) se réveille aujourd'hui. Il a trouvé une nouvelle vitalité démographique, politique, religieuse. Il reprend son offensive de façon sanglante et dramatique. Conformément aux préceptes du Coran, il cherche à s'imposer sur de nouvelles terres partout où il peut. »

Citant le président russe, Vladimir Poutine – « Il a toute notre sympathie et la Russie est un pays occidental », explique en privé M. Mégret –, le président du MNR a évoqué un « arc d'instabilité ». « Quatre-vingt-quinze pour cent des conflits armés se produisent là où l'Islam tente de progresser au détriment des autres cultures et des autres civilisations », a-t-il affirmé devant les trois cents militants présents qui ont applaudi à tout rompre quand, en conclusion, il les a exhortés à résister « à l'occupation étrangère ».

Plus tard, lors d'une fête champêtre organisée à Beaumont, le président du MNR est revenu sur ce thème. « Il est temps que chacun comprenne que notre pays est infiltré par une cinquième colonne islamique, qu'aujourd'hui le danger vient autant de Kaboul que de Mantès-la-Jolie, que nos cités sont devenues des poudrières comme celles de Palestine et que les attentats contre le Pentagone sont de même nature que ceux quotidiennement perpétrés dans nos banlieues contre les policiers, les pompiers et tous les représentants de l'Etat », a-t-il ainsi déclaré en cultivant les amalgames. Enfin, s'adressant à ceux qui, dans ses rangs, pourraient s'étonner de voir le MNR accorder son soutien au diable d'hier, les Etats-Unis, Bruno Mégret a lancé : « Face à un événement majeur qui oppose une nation d'origine européenne (...) et une fraction islamique (...), nous n'hésions pas et nous savons qui sont nos ennemis. »

Christiane Chombeau

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

**LEGRAND**  
Tailleur  
Hommes et Femmes  
Depuis 1894

Chemises sur mesures

NOUVELLES COLLECTIONS  
2<sup>ème</sup> pantalon offert

27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61



PARIS, 66 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE - 177 BOULEVARD SAINT GERMAIN



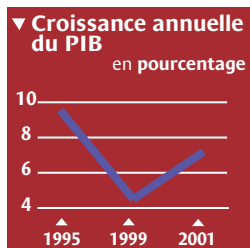
EUROPE



Alain Barrau, député PS de l'Hérault, préside la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne. Les 36 députés qui la composent analysent les textes adoptés

par les Quinze, et sont en contact avec les parlementaires des pays candidats (page IV)

FOCUS



Le Vietnam regagne progressivement la confiance des investisseurs étrangers.

Les performances économiques sont bonnes mais le développement profite surtout aux villes (page VI)

## EMPLOI

### ● SPÉCIAL BANQUES/ASSURANCES :

Sous le choc des attentats du 11 septembre, les deux secteurs tentent néanmoins de poursuivre leur mutation (page IX à XI)

- Réformée, l'aide à domicile devra intensifier sa professionnalisation (page XII)
- Les « mesures d'âge » ont encore un bel avenir (page XIV)

OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances p. XV et XVI
- Gestion et administration p. XVII à XIX
- Marketing p. XX
- Industrie p. XXI et XXII
- High-tech p. XXII
- Carrières internationales p. XXIII et XXIV
- Collectivités territoriales p. XXV et XXVI

L'aggravation de la crise et le manque de volonté politique poussent les Quinze à renoncer aux projets d'impôts citoyens

# L'Europe en panne de nouvelles recettes budgétaires

## L'Union sous des vents contraires

### PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Prévisions du FMI	en %		
	2001 estimations	2002 estimations	2001 différence avec les prévisions d'avril
TOTAL MONDE	2,6	3,5	-0,6
ÉTATS-UNIS	1,3	2,2	-0,2
JAPON	-0,5	0,2	-1,1
ALLEMAGNE	0,8	1,8	-1,1
FRANCE	2,0	2,1	-0,6
ITALIE	1,8	2,0	-0,2
ESPAGNE	2,7	2,8	-0,2
ROYAUME-UNI	2,0	2,4	-0,6
CANADA	2,0	2,2	-0,3
UNION EUROPÉENNE	1,8	2,2	-0,6

**A** situation exceptionnelle, remèdes exceptionnels ? Lancé à l'été, le débat sur l'assouplissement de la rigueur budgétaire en Europe a laissé la place aux travaux pratiques dictés par l'urgence, notamment au regard d'une remontée du chômage qui s'est confirmée en France en août pour le quatrième mois consécutif. Lionel Jospin n'hésite pas à en appeler au « patriotisme économique », dans un entretien accordé au journal *Ouest-France*, jeudi 27 septembre. « Face au terrorisme et aux désorganisations qu'il cherche à provoquer, il y a une responsabilité presque civique des chefs d'entreprise et des consommateurs ; ils doivent eux aussi résister à l'intimidation et soutenir l'activité économique », considère le premier ministre.

Alors que les risques qui pèsent sur la conjoncture mondiale sont aggravés à la suite des attentats perpétrés contre le World Trade Center et le Pentagone, les Etats européens mettent en place des stratégies divergentes laissant libre cours à une interprétation dissonante du Pacte de stabilité et de croissance qui lie l'orthodoxie budgétaire des Douze. Avec, d'un côté, un pays comme l'Espagne qui maintient son cap d'un déficit public zéro, de l'autre la France dont les prévisions apparaissent particulièrement optimistes.

Le président de la Banque centrale, Wim Duisenberg, avait déjà désigné, au lendemain de l'attaque du 11 septembre, les Etats européens supposés les moins vertueux face aux contraintes budgétaires : « Je peux vous dire que les pays que nous surveillons de près sont l'Allemagne, la France, l'Italie et le Portugal. » Et d'ajouter : « Les pays qui ne sont pas parvenus pendant la période de boom économique à consolider leurs positions budgétaires ont à présent moins de marge de manœuvre pour faire pleinement fonctionner les stabilisateurs automatiques. » En d'autres termes, la possibilité de laisser filer les déficits en cas de ralentissement pour maintenir la demande publique.

Cette mise en garde est plus ou moins entendue. Le gouvernement italien a présenté la semaine dernière un budget pour 2002 plus rigoureux que prévu. « La crise américaine nous a contraints à changer le budget », a expliqué Silvio Berlusconi, chef du gouvernement. La grande réforme fiscale, qui prévoyait une forte baisse des impôts sur le reve-

nu, a été reportée à des jours meilleurs au profit de nouvelles exigences en matière de défense et de sécurité.

A l'inverse, la France qui a en ligne de mire l'élection présidentielle au printemps 2002, fait la sourde oreille. Laurent Fabius a décidé de ne pas modifier son projet de budget pour 2002 - fondé sur une prévision de croissance de 2,5 % - alors que le FMI table sur 2,1 %. Ce choix politique écorne implicitement l'esprit du Pacte de stabilité.

A quatre-vingt-onze jours du lancement de l'euro, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, cette situation risque de se révéler, à court terme, préjudiciable pour la monnaie européenne et, à plus long terme, pénalisante pour l'Union. Dans l'immédiat, une aggravation des déficits et des politiques économiques à géométrie variable pourrait faire chuter l'euro. Par ailleurs, cette cacophonie risque de peser sur la cohésion européenne. Actuellement, le budget communautaire, plafonné à 1,27 % du produit national brut de l'Union européenne, ne permet pas de faire face à des événements exceptionnels. « Si on veut à la fois développer le budget et une citoyenneté européenne, il faut instaurer une imposition commune. Mais, comme chaque pays est jaloux de ses prérogatives en matière financière, il faut instaurer une taxe qui n'existe pas encore », estime André Gauron, membre du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre.

Pour être acceptée, cette nou-

velle fiscalité devra répondre à une préoccupation forte des habitants de l'Union - qui pourrait être l'environnement - et ne pas s'ajouter aux impôts nationaux. Depuis quatre ans, Bruxelles essaye d'instaurer une taxe écologique afin de diminuer les émissions de gaz carbonique, en vain. Toute décision en la matière requiert l'unanimité. Par ailleurs, la décision française d'abandonner l'écotaxe illustre les difficultés d'instaurer un nouvel impôt en période de recul de la croissance.

Réunis à Liège les 21 et 22 septembre, les Quinze ministres des finances ont écarté le projet de taxe Tobin, sur les transactions financières visant à endiguer la spéculation et dont le produit serait reversé à l'aide au développement. Aucun des pays n'a voulu défendre ce projet, persuadés qu'ils sont de son inefficacité et inquiets du risque des délocalisations des transactions financières hors d'Europe. Pourtant, tous sont conscients de la nécessité de créer des instruments de régulation, pour stabiliser les marchés, et de dégager de nouvelles recettes pour faire face à des situations exceptionnelles. La crise de la vache folle et la fièvre aphteuse ont révélé le manque de ressources de Bruxelles. Il faudra attendre le retour de la croissance et une fenêtre de tir sans élections pour relancer le débat. Difficile à Quinze...

Dominique Gallois et Martine Laronche

**PACTE DE STABILITÉ ET DE CROISSANCE**

**TAXE TOBIN TAXES SUR LES VENTES D'ARMES**

**ÉCOTAXE**

**IMPÔT EUROPÉEN**

Le Monde  
**ECONOMIE**  
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

---

**Professeurs de lycée**

- ▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !
- ▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.
- ▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**  
grandscomptes@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 32 93



## RESSOURCES

## Questions-réponses

## 1 Quels étaient les critères de convergence économique prévus par le traité de Maastricht ?

Pour entrer dans l'Union économique et monétaire le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les Etats européens devaient respecter des critères d'admission prévus par le traité de Maastricht. Les critères de convergence étaient au nombre de quatre :

- un taux d'inflation n'excédant pas de plus de 1,5 % la performance des trois pays présentant l'inflation la plus basse ;

- un taux de change relativement stable, respectant les marges normales de fluctuation du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) ;

- un taux d'intérêt nominal à long terme ne dépassant pas, sur un an, de plus de 2 % la performance des trois pays enregistrant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ;

- une situation budgétaire n'accusant pas de déficit excessif, c'est-à-dire à la fois un déficit annuel de l'ensemble des administrations publiques inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB) et un ratio d'endettement des administrations publiques inférieur au seuil de 60 % du PIB.

## 2 Quelles contraintes doivent respecter les pays de la zone euro et en quoi consiste le pacte de stabilité et de croissance ?

Ayant une monnaie commune et des taux d'intérêt à long terme voisins, les douze pays de la zone euro doivent continuer à respecter le quatrième critère de convergence, celui concernant le déficit budgétaire. Le traité de Maastricht stipule que « les Etats s'efforcent d'éviter les déficits publics excessifs », le traité confiant au conseil des ministres de l'économie et des finances (conseil Eco-fin) la responsabilité d'examiner chaque année les déficits publics des pays appartenant à la monnaie unique au regard des critères de convergence. En cas de déficit public excessif d'un Etat, une procédure spéciale, dite « procédure des déficits publics excessifs (DPE) », est prévue.

Ces dispositions ont été renforcées et clarifiées, sous la forme d'un pacte de stabilité et de croissance par le conseil européen d'Amsterdam de juin 1997. Il prévoit que les pays participant à la monnaie unique doivent présenter des programmes de stabilité. Examiné par la Commission et le Conseil, il contient des objectifs budgétaires à moyen terme et décrit les moyens pour y parvenir.

Si le déficit public d'un pays dépasse 3 %, cet Etat peut échapper à la procédure des déficits publics excessifs, notamment si le

dépassement est exceptionnel, à savoir en cas de récession entraînant une baisse du PIB supérieure à 2 % en rythme annuel.

## 3 A combien s'élève le budget communautaire ?

Le budget communautaire s'élève en 2001 à 96,24 milliards d'euros de crédits d'engagement et 92,6 milliards d'euros de crédits de paiement (soit 1,06 % du PNB communautaire). Les grandes lignes du budget sont, pour l'année 2001, en tête, les dépenses agricoles, qui restent le principal poste (45 % en crédits d'engagement), et les actions structurelles (34 % des dépenses). L'Union ne prélève aucun impôt. Ses recettes sont plafonnées à 1,27 % de son produit national brut (PNB). Le budget communautaire est financé sur les « ressources propres », qui ont considérablement évolué ces dernières années :

- la « ressource PNB », contribution de chaque Etat membre assise sur sa richesse (calculée sur sa part dans le PNB communautaire), est le mode de financement numéro un (46,7 % des recettes) ;

- la ressource TVA (sur la base d'un taux uniforme de l'assiette TVA harmonisée de chaque Etat membre) apporte aujourd'hui 36,2 % des recettes ;

- le montant des droits de douane (perçus sur les importations dans l'Union de produits en provenance des pays tiers) : 13,3 % des recettes ;

- les prélèvements sur les importations agricoles représentent 2,1 % du total des recettes.

## 4 En quoi consiste le différend né entre l'évocation de la taxe Tobin et James Tobin ?

Le Prix Nobel américain James Tobin, 83 ans, est sorti en septembre de sa retraite pour qu'on n'utilise pas son nom à mauvais escient. Cet économiste keynésien a proposé, dans les années 1970, de taxer les transactions à court terme sur les devises pour ralentir les « allers-retours » des spéculateurs et stabiliser le système monétaire international.

Face à ces critiques, l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac) prend ses distances. Elle distingue l'objectif visé par le Prix Nobel avec sa taxe, « et que l'association partage », et les « deux objectifs qui [lui] apparaissent en propre ». Le premier consiste à dégager des ressources pour le développement du Sud, le second vise à permettre aux gouvernements de reconquérir une partie de l'espace démocratique abandonnée au marché financier. L'association cherche un autre nom pour cette taxe.

## L'Europe réfléchit aux instruments de relance

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Que faire à la suite des attentats du World Trade Center pour éviter de voir plonger l'économie européenne ? Les instituts revoient tous leurs prévisions à la baisse, à l'instar du Fonds monétaire international (FMI) qui ne table plus que sur une croissance de 1,8 % en Europe en 2001 (contre 2,4 % au printemps) et 2,2 % pour 2002 (contre 2,8 %). Pour y voir plus clair, il convient de surveiller les premiers indicateurs économiques, alors que personne ne parle encore vraiment de récession en Europe, c'est-à-dire d'un recul de la production de richesse durant deux trimestres consécutifs. Les premiers signaux sont mauvais : l'indice de confiance des consommateurs s'est effondré outre-Atlantique en septembre, il a baissé aux Pays-Bas, le commerce de détail en Allemagne prévoit en l'an 2001 un recul de 0,5 % de son chiffre d'affaires. En France, le moral des industriels est tombé à son plus bas depuis cinq ans en septembre. L'inconnue est de savoir s'il y aura un rebond en novembre-décembre. Enfin, il convient de savoir si les budgets dérapent. On y verra plus clair à la mi-novembre, notamment en Allemagne, quand aura lieu l'évaluation des rentrées budgétaires.

En attendant, les Quinze tentent de rassurer les agents économiques mais ils n'ont pas annoncé de mesures concrètes, hors la prise en charge des assurances des compagnies aériennes, décidée lors de la rencontre de Liège des ministres des finances les 21 et 22 septembre. Selon ceux derniers, l'Europe a déjà décidé d'un plan de relance : les baisses d'impôts arrêtées avant la crise doivent faire sentir leurs effets cet automne ; la maîtrise de l'inflation va cesser de rogner le pouvoir d'achat des ménages, et les baisses

## Réunis à Liège les 21 et 22 septembre, les ministres des finances des Quinze ont réaffirmé leur volonté de respecter le pacte de croissance et de stabilité qui exige d'avoir à moyen terme des budgets en équilibre

de taux, décidées par la Banque centrale européenne (BCE), finiront par agir, via son financement, sur l'édifice économique.

Cela n'empêche pas les Européens de réfléchir déjà aux outils à utiliser plus tard. Les marges de manœuvre sont limitées : au-delà des obligations liées à l'euro, la France, l'Allemagne et l'Italie, encore en déficit, ne regorgent pas d'excédents comparables à ceux des Américains pour relancer la machine. L'efficacité d'une relance budgétaire est incertaine, les ménages pouvant en période d'incertitude augmenter leur taux d'épargne – qui recule depuis cinq ans.

Les Quinze ont donc réaffirmé leur volonté de respecter le pacte de croissance et de stabilité qui exige d'avoir à moyen terme des budgets à l'équilibre. Le débat non tranché porte sur les marges de manœuvre qu'offre ce fameux pacte, en particulier sur la manière dont les Etats feront jouer les stabilisateurs économiques : faut-il laisser filer les déficits en subissant la baisse mécanique des rentrées fis-

cales et la hausse, elle aussi mécanique, des dépenses sociales ? La BCE et la Commission estiment que les pays encore en déficit doivent compenser au moins partiellement la baisse des recettes par une réduction des dépenses. La France ne veut pas en entendre parler. Elle affirme vouloir seulement maîtriser la croissance modérée de ses dépenses. Mais elle n'entend pas faire des coupes budgétaires. Si des dépenses supplémentaires étaient nécessaires – par exemple à cause de la remontée du chômage –, il conviendrait d'en supprimer d'autres.

## PAS DE NOUVELLES DÉPENSES

Des petites astuces sont néanmoins à l'étude pour aider la consommation, comme l'avancement du versement de la prime à l'emploi 2002 – qui serait soit un doublement rétroactif de la prime 2001, soit une anticipation sur celle de 2002 normalement distribuée à l'automne – au mois de mars, juste avant les élections. De même, en Allemagne, le gouvernement vient d'augmenter les impôts pour financer des mesures contre le terrorisme. La somme porte sur 1,5 milliard d'euros seulement, mais le message est clair : pas de nouvelles dépenses qui ne soient pas contre-financées. La remarque vaut aussi pour la prochaine étape de la réforme fiscale, dont l'opposition a demandé – en vain – la mise en œuvre anticipée pour soutenir la croissance. Le gouvernement allemand a donc « repris » 3 des 45 milliards de marks (1,53 des 23 milliards d'euros) de baisses d'impôts décidées pour 2001, en augmentant la fiscalité sur le tabac et l'assurance, des secteurs peu susceptibles de freiner la consommation.

C'est donc actuellement la politique de « main tranquille », chère au ministre des finances allemand Hans Eichel, qui semble être

privé. D'autant qu'agir autrement serait s'exposer à une riposte de la Banque centrale européenne. « Un assouplissement du pacte de consolidation placerait sans aucun doute la politique monétaire dans l'incapacité de contribuer à la croissance parce que la stabilité ne serait plus garantie », a déclaré le ministre allemand.

Tous n'ont pas ce langage policé, le président du conseil italien Silvio Berlusconi ayant expliqué, selon le *Corriere della sera*, que « les paramètres de Maastricht » sont pour lui « un vrai Moloch ». « S'il ne tenait qu'à moi, je desserrerais les liens du pacte de stabilité. Mais, en Europe, il n'y a pas de consensus. » Résultat, l'Italie se voit contrainte de faire, au moins en apparence, des efforts de consolidation pour son budget 2002 : les baisses d'impôts promises pendant la campagne électorale sont largement remises à plus tard. Le gouvernement compte faire 4,9 milliards d'euros d'économies sur le train de vie des ministères, lutter contre le travail au noir et vendre du patrimoine immobilier pour atteindre un déficit budgétaire limité à 0,5 % du produit intérieur brut en 2002.

Mais toutes ces hypothèses restent subordonnées à un scénario de reprise en 2002. Apparemment, la France et l'Allemagne n'en sont pas complètement persuadées. Les deux pays font partie de ceux qui ont refusé de réaffirmer, à Liège, dans la déclaration finale leur engagement d'arriver à l'équilibre budgétaire en 2004 comme l'y invitait le projet élaboré par la présidence belge. Un silence qui est déjà, de facto, un assouplissement de l'orthodoxie budgétaire, alors que l'Italie aimerait elle aussi obtenir un sursis pour atteindre l'équilibre prévu en 2003. Car rien n'est sûr, depuis le 11 septembre.

Arnaud Leparmentier

## Madrid mise sur le "déficit zéro" comme riposte à la crise

## MADRID

de notre correspondante

La crise, quelle crise pour l'Espagne ? L'économie mondiale en pleine phase d'incertitude, après les attentats terroristes aux Etats-Unis, se demande comment affronter l'avenir, les compagnies aériennes sont au bord du dépôt de bilan et les perspectives touristiques plus que compromises, mais le pays maintient son cap budgétaire, contre vents et marées. Le ministre des finances espagnol, Cristobal Montoro, qui intervenait mercredi 26 septembre devant le Congrès, a été très clair, expliquant que « se fixer comme objectif, pour la deuxième année consécutive, l'équilibre budgétaire et un déficit zéro est la meilleure réponse que le gouvernement peut apporter à l'instabilité économique internationale ».

Le gouvernement a fondé tous ses calculs sur le fait que l'économie espagnole continue à croître à un bon rythme – au-dessus de la moyenne européenne – avec une demande interne stable et une certaine récupération des investissements. De plus, en juillet dernier, les prévisions avaient déjà été revues légèrement à la baisse et

le taux de croissance, envisagé pour 2002 ramené à 2,9 %, au lieu des 3 % sur lesquels le gouvernement compte finir l'année actuelle. De même, un léger ralentissement dans la création d'emplois est prévu et l'inflation serait maintenue à 2 %, soit au niveau actuel.

Madrid ne renonce pas pour autant à la baisse de l'impôt sur le revenu dont l'entrée en vigueur est toujours prévue pour 2003 ni à tout un train de mesures envisagées pour soulager la pression fiscale, dans le cas, par exemple, des petites et moyennes entreprises ou des retraités. La seule vraie concession à la « crise » consiste à renoncer aux ambitions prévues d'avoir non seulement un budget en équilibre, mais excédentaire pour s'en tenir à un déficit zéro. Le déficit public, qui est de 0,5 % du PIB, sera compensé par l'excédent réalisé par la Sécurité sociale et renforcé par le budget équilibré des Communautés autonomes. Et le ministre de conclure : « Nous espérons une reprise de l'économie mondiale dans la seconde moitié de l'année qui vient et ce budget et ces prévisions sont destinés à faire que l'Espagne puisse pleinement profiter de cette récupération. »

Tant d'optimisme n'a pas franchement

convaincu l'opposition de gauche, ni les syndicats, qui estiment, au mieux, ces prévisions « volontaristes », au pire « irréalistes » et qu'elles ne permettront que très difficilement, sans mettre en danger la protection de l'emploi de « faire face à une crise mondiale ». Dans un communiqué, le syndicat proche des communistes, CCOO (Commisssions ouvrières), estime que le modèle budgétaire défendu par le gouvernement a été élaboré « dans une perspective dogmatique » qui sous-estime la réalité, notamment dans le cas de l'inflation, prévue à 2 %, quand un « minimum de 2,5 % serait plus tenable ». De même, la croissance prévue à 2,9 % est jugée elle aussi peu crédible, plusieurs analystes l'estimant à 2,5 % ou même plus basse encore.

Quant aux socialistes, ils ne voient pas en quoi les comptes de l'Etat permettent « tant d'optimisme » et craignent de voir se développer « des tendances du gouvernement à ne pas être solidaire avec les chômeurs, car utiliser les excédents de la Sécurité sociale pour réduire le déficit est une pente dangereuse, en ce sens ».

Marie-Claude Decamps

## L'impossible consensus autour de l'écotaxe

Entrée officiellement par Lionel Jospin, l'écotaxe a-t-elle un avenir européen ? Alors que la fiscalité écologique se développe dans plusieurs pays de l'Union, la France, en dépit de ses engagements de principe, se retrouve en queue de peloton. Loin derrière des pays pionniers comme la Suède ou le Danemark, mais aussi derrière des Etats voisins comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, qui viennent de se doter d'une telle fiscalité. Soumis à un lobbying intensif des grands industriels (Pechiney, Usinor, Lafarge, EDF...), Laurent Fabius, ministre de l'économie, a emporté l'adhésion du premier ministre, dès le 28 août, alors que s'annonçaient des échéances électorales majeures, liées à la présidentielle de 2002, avant même les perspectives de récession liées aux attentats à New York. Même le plan de rattrapage du prix du gazole que défendait le ministre des finances ne reprendra pas en 2002. L'objectif de ce plan pluriannuel lancé en 1999 et gelé en 2001 consiste à augmenter de 7 centimes par an et par litre la taxation de ce carburant pour en ramener le prix au niveau de l'écart moyen européen avec l'essence.

## Le projet français a été sacrifié sur l'autel de la baisse des impôts, et la proposition de directive européenne patine, quant à elle, depuis quatre ans

L'extension de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à la consommation intermédiaire d'énergie des entreprises devait intervenir en 2002 et générer, dans sa première version, 12,5 milliards de francs (1,9 milliard d'euros). Sacrifiée sur l'autel de la baisse des impôts, elle devait servir à financer les allègements de charges liés à l'application des 35 heures dans les PME en 2002. Cette perte de recettes n'a été que partiellement compensée par la décision du gouvernement d'augmenter de 9 % le prix du tabac pour abonder en partie le Fonds de financement des allègements de charges

sociales (Forec), lié à la réduction du temps de travail.

En fait, certains experts estiment que l'écotaxe à la française était mal engagée. Non pas tant pour les raisons invoquées par le Conseil constitutionnel à la fin décembre 2000 – inégalités entre entreprises et refus d'appliquer à l'électricité une taxe destinée à lutter contre l'effet de serre –, qui avait conduit à l'élaboration d'une nouvelle mouture à l'été. Mais pour des raisons de lisibilité et de cohérence. Pour Guillaume Sainteny, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, il faut être clair sur le but recherché : accroissement des recettes publiques ou diminution des atteintes à l'environnement.

Dans le premier cas, on impose une assiette large avec des taux bas et l'on ne se préoccupe pas de l'existence de produits de substitution. « Le problème de ce type de fiscalité adoptée par la France, c'est qu'elle n'est pas douloureuse et n'entraîne pas une modification des comportements », commente M. Sainteny. Dans le second cas, à savoir fiscalité avec des taux élevés sur une cible étroite avec l'existence de produits de substitution, les mesures peuvent se révéler très utiles au

point qu'elles ne génèrent plus à terme de recettes... Enfin, pour être perçue par les citoyens comme une incitation et non pas comme un coût supplémentaire, la taxe doit être compensée par une baisse d'impôt équivalente. Avec l'écotaxe, le gouvernement pouvait invoquer « un double dividende » – alliant à la fois un gain pour l'environnement et un gain pour l'emploi –, mais il s'agissait néanmoins de financer une nouvelle dépense de l'Etat.

## CONCURRENCE INTERNATIONALE

Autre difficulté majeure sur laquelle bute toute écotaxe et sur laquelle a trébuché le projet français, le handicap qu'elle confère aux industriels concernés face à la concurrence internationale. L'OCDE, qui vient de réaliser une étude sur les taxes liées à l'environnement, souligne que la plupart des pays qui mettent en place ce type de fiscalité contournent cet écueil par des exemptions pour les entreprises fortement consommatrices d'énergie. « Pour des raisons de compétitivité et faute d'harmonisation internationale, les taxes liées à l'environnement reposent à plus de 80 % sur les ménages, déplore Jean-Philippe Barde, de la direction de l'environnement de

l'OCDE. L'industrie paye très peu et il faudrait faire un toilettage de toutes les exemptions dont elle bénéficie. L'idée étant que les taxes telles qu'elles existent dans les réglementations soient pleinement appliquées. »

Face à ce problème de compétitivité, une action concertée au niveau européen en matière de fiscalité écologique pourrait permettre de limiter les dégâts. Dans son projet international, le Parti socialiste préconise la création d'un impôt européen directement affecté au budget, se substituant aux impositions nationales existantes, qui « pourrait être l'écotaxe ». Mais les tentatives de la Commission en matière de fiscalité écologique n'ont pas pour l'instant abouti. Requérant l'unanimité, les décisions en la matière trouvent toujours un ou plusieurs récalcitrants dans les rangs de l'Union.

On est pourtant loin d'une écotaxe qui alimenterait un budget européen. La proposition de directive de mars 1997 visant à restructurer le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques patine depuis quatre ans. Cette taxe n'a pas pour objectif de créer un impôt nouveau mais d'augmenter les taxes portant sur les ressources énergétiques en diminuant en contrepar-

tie les charges pesant sur le travail. Son but est à la fois d'abaisser les distorsions de concurrence par un rapprochement de la taxation des produits énergétiques et de diminuer les émissions de gaz carbonique. Elle s'appliquerait à la quasi-totalité des produits (combustibles et carburants) avec là encore une possibilité d'exonérations pour les entreprises fortement consommatrices d'énergie. Cette initiative a suscité de l'hostilité de la part de l'Espagne ou de l'Irlande et une tiédeur de la part de la Grèce ou du Portugal.

Tout récemment un Livre blanc de la Commission, *La Politique européenne des transports à l'horizon 2010 : l'heure des choix*, est venu relancer le débat en proposant de mettre en place, d'une part, un taux d'accise élevé pour le gazole à usage privé proche de celui de l'essence, et, d'autre part, un taux harmonisé sur le carburant professionnel, à partir d'un taux moyen pondéré communautaire. La présidence belge avait fait de la directive européenne 97 une de ses priorités. Mais, étant donné les circonstances économiques, le dossier devra attendre des jours meilleurs.

Martine Laronche



André Gauron, économiste, membre du Conseil d'analyse économique

## « En créant un impôt, il faut savoir ce que l'on veut : générer des recettes ou atteindre un objectif éthique »

« **Taxation des capitaux, des ventes d'armes : depuis quelque temps, le débat porte sur la création d'impôts dits citoyens. Qu'en pensez-vous ?**

– Tout d'abord, il faut être cohérent et savoir pourquoi vous levez un impôt. En principe, il s'agit de se procurer des recettes pour financer la dépense publique. Le prélèvement peut aussi obéir à des considérations morales comme le reversement de fonds aux pays du tiers-monde ou à des contraintes conjoncturelles comme la lutte contre la spéculation. Il s'agit de deux démarches totalement différentes qui peuvent difficilement être menées de front. Vous ne pouvez à la fois obtenir des recettes et réguler les mouvements des capitaux. Dans le premier cas, le niveau de taxation doit être faible pour être toléré par le plus grand nombre.

» En revanche, si vous voulez lutter contre la spéculation, il faut mettre la barre très haut pour enrayer le mouvement, ce qui paraît infaillible au niveau mondial. Les pays qui à un moment ou un autre ont voulu enrayer les mouvements spéculatifs ont fixé des niveaux de taxes très élevés en cas de retrait prématurés des capitaux ou pris des mesures provisoires de contrôle des changes. Ainsi, le Chili avait imposé aux capitaux entrant dans son système financier de placer sans intérêt 30 % de leur montant auprès de la banque centrale pendant une durée d'un an. La Malaisie avait, elle aussi, rétabli en 1998 le contrôle des changes, supprimé ultérieurement.

– **La taxe Tobin ne vous paraît pas judicieuse ?**

– Il faut savoir ce que l'on veut : obtenir des recettes ou défendre des considérations éthiques. Or les promoteurs de cette taxe veulent à la fois collecter des fonds pour les reverser aux pays du tiers-monde et casser un mouvement spéculatif. Ce n'est pas possible. Il faut choisir. Personnellement, je trouve cette taxe trop restrictive. L'euro a éliminé la spéculation sur les changes au sein de l'Union, et sur les grandes monnaies celle-ci

est limitée. Dès lors, il vaudrait mieux taxer l'ensemble des transactions boursières, sur les actions et les obligations, et en faire un impôt de Bourse européen.

– **Serait-il possible alors de stopper la spéculation ?**

– Non, mais ce type de taxe peut introduire un grain de sable dans le système. Keynes avait noté qu'au moment de la crise de 1929 l'Angleterre avait mieux résisté que New York, car les transactions étaient davantage imposées. Toutefois, il paraît impossible de revenir en arrière dans le mouvement de libéralisation financière.

– **Peut-on imaginer la création d'un impôt citoyen européen ?**

– L'Europe a déjà trois sources communes de revenus que les Européens connaissent peu. Près de la moitié provient de la part calculée sur le produit intérieur brut de chacun des quinze. A cela s'ajoutait une partie du reversement de la TVA et les produits des droits de douane avec le reste du monde. Si on veut développer à la fois le budget et une citoyenneté européenne, il faut instaurer une imposition commune. Mais, comme chaque pays est jaloux de ses prérogatives en matière financière, il faut instaurer une taxe qui n'existe pas encore. Ce nouvel impôt doit obéir à deux critères : répondre à un besoin et pouvoir être rapidement mis en œuvre.

– **L'écotaxe vous semble-t-elle une bonne idée ?**

– Oui, car la pollution est un sujet qui touche particulièrement les Européens. Ce n'est pas un problème strictement national. De plus, il serait très dangereux de créer une taxe strictement locale, car elle serait jugée inégalitaire et anticoncurrentielle par les quelques entreprises qui y seraient soumises. Le risque serait alors que les firmes concernées, principalement les raffineries, les unités chimiques, les cimenteries, délocalisent leurs usines de l'autre côté de la frontière ou augmentent leurs capacités de production dans d'autres pays non concernés. En instaurant une telle taxe avec un taux faible sur l'espace économique des quinze, cela atténuerait

le risque. A ce titre, l'écotaxe serait une bonne idée. Mais il ne faut pas se leurrer ; ce serait avant tout une recette fiscale, et non un outil pour lutter contre la pollution. Si cette taxe permet d'amoinrir les nuisances, tant mieux, mais ce n'est pas son objectif. Toutes les études montrent, par exemple, que ce n'est pas en augmentant les prélèvements sur l'essence qu'on influe sur la circulation automobile. Il vaut mieux, dans ce cas, établir des normes qui s'appliquent à tous.

– **Quelles peuvent être les autres pistes d'impôt citoyen ?**

– La santé publique est un thème européen fédérateur, et le tabac pourrait être aussi une bonne ressource pour financer des projets. Comme pour l'écotaxe, cela concerne peu d'industriels, l'impôt serait facile à collecter et le système pourrait être instauré rapidement. Il suffirait que chaque Etat affecte une partie des taxes qu'il prélève déjà sur le tabac pour les reverser à Bruxelles. Ce serait nettement plus difficile pour les alcools, car, à la différence du tabac, il y a beaucoup de producteurs.



**André Gauron**

● Agé de 57 ans, ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris, André Gauron a été conseiller technique au cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère des finances de 1982-1986 et de 1988 à 1991. ● Il est conseiller maître à la Cour des comptes et membre du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre depuis 1997.

» En revanche, je crois que nous avons raté une bonne occasion ces derniers mois, lors de l'attribution des licences UMTS des téléphones mobiles de troisième génération. C'était un enjeu européen avec une dimension politique forte, où il aurait fallu avoir une démarche commune. Les Etats auraient pu se mettre d'accord au niveau européen sur le niveau de la redevance que chaque opérateur aurait versée. Nous sommes arrivés à une situation aberrante où chaque pays a voulu tirer le maximum d'argent en attribuant les licences aux enchères. Ces surenchères ont eu des conséquences désastreuses pour les groupes de télécommunications, et finalement rapportent moins que prévu aux Etats.

– **Pourquoi pas un impôt sur le revenu ?**

– Le problème est d'abord politique. Il n'est évidemment pas question de priver les Etats membres d'une partie de leurs ressources fiscales, et aucun gouvernement n'acceptera d'alourdir au niveau européen un impôt qu'il s'efforce de réduire au plan interne. Mais il est aussi technique. Les administrations fiscales étant nationales, il faudrait alors prélever une partie qui serait reversée à Bruxelles. Une telle démarche serait mal perçue et ne créerait pas le sentiment d'impôt citoyen. Prenez l'exemple de la taxe d'habitation. Je mets au défi quiconque de décrire la façon dont se décompose sa répartition entre la commune, le département et la région. Avec l'Europe, on aurait le même problème. A moins de créer une administration fiscale propre. Nous sommes encore loin de cette éventualité. Mais comment créer un sentiment de citoyenneté européenne alors que le Parlement européen est le seul au monde à ne pas voter d'impôt ? Dans ces conditions, plutôt qu'un impôt direct, compliqué à mettre en œuvre, il vaut mieux tout d'abord instaurer des impôts indirects spécifiques, plus facile à lever rapidement. »

Propos recueillis par Dominique Gallois et Martine Laronche

## CHRONIQUE

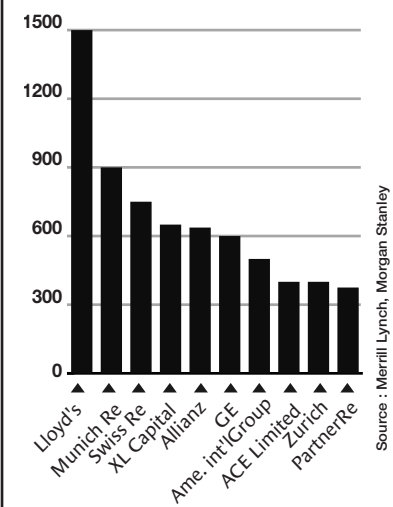
par Serge Marti

## Idées fausses

Janvier 1991 : c'est l'opération « Tempête du désert », destinée à bouter hors du Koweït les troupes de Saddam Hussein entrées par effraction chez leur voisin pétrolier. Le président George Bush père achève la présentation d'un « *Nouvel ordre mondial* » débarrassé de la guerre froide et, accessoirement, des régimes communistes entraînés par ailleurs dans la chute du mur de Berlin. Septembre 2001, après la tragédie des attentats perpétrés au cœur de l'Amérique, place à l'offensive « Justice sans limites », devenue quelques jours plus tard « Liberté permanente », destinée à traquer le terrorisme – et le « mal » – partout où il se trouve, ainsi que l'a promis George W. Bush. Péniblement élu en novembre 2000 sur un programme qui accordait une large place à la « compassion », ce dernier a déjà consenti un important soutien financier au Pakistan, finalement convaincu de lutter contre Oussama Ben Laden. Comme l'avait fait en son temps son père lorsque celui-ci avait piloté, au tout début de la guerre du Golfe, un allègement de dette de plusieurs milliards de dollars au bénéfice de l'Egypte, grand pays musulman à avoir rejoint la coalition militaire dirigée contre Bagdad.

Dans ce domaine au moins, il y a continuité, voire tradition familiale. En revanche au chapitre idéologique, économique notamment, la rupture semblerait a priori consommée. Lorsque George Bush était encore installé dans le Bureau ovale de la Maison Blanche, au tout début des années 1990, les Etats-Unis s'engageaient dans une crise économique qui allait déboucher, en 1991, sur une brève récession, laquelle allait contaminer beaucoup plus gravement l'Europe en 1993, celle-ci traversant alors la pire récession de son histoire contemporaine. Ces neuf mois d'effondrement de l'activité allaient coûter à l'Amérique quelque 80 milliards de dollars sous forme d'effet récessif. Et, on aurait tort de l'oublier, une série de violentes attaques dirigées contre Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, accusé de n'avoir pas agi par avance

Estimation des pertes des principales compagnies



Source : Merrill Lynch, Morgan Stanley

### ▼ L'assurance dans le rouge

ce assez énergiquement sur les taux d'intérêt afin d'éviter la débâcle de l'économie. Le patron de la Fed n'était pas encore le « Magic Greenspan » qu'il est aujourd'hui. Durant cette période, les Etats-Unis avaient certes resserré les écrous avant de rouvrir les vannes qui ont conduit ultérieurement à neuf longues années de prospérité ininterrompue mais jamais ils n'avaient véritablement donné le sentiment de vouloir rompre avec l'un des principes de l'économie libérale, à savoir la non-intervention de l'Etat.

Aujourd'hui, c'est Hayek et Friedman que l'on assassine ! Pleine de prévention pour son secteur aérien sinistré et pour des compagnies d'assurance qui, toutes, menacent de virer au rouge, la nouvelle administration s'est engagée dans un vaste programme de relance keynésienne, à l'échelle nationale, dont le coût est déjà évalué à l'équivalent de 1 % du PIB américain, soit quelque 100 milliards de dollars. Et ce n'est pas fini. Certains commencent à dire qu'il faut carrément doubler cette somme pour faire en sorte que redémarre effectivement la machine à produire des richesses. Face à cet engouement soudain pour la chose publique – et les subventions –, les bastions traditionnels du libéralisme ont du mal à faire entendre leur voix. Il n'est que le *Wall Street Journal* pour faire remarquer – avec raison – que, par exemple, à propos du secteur de l'assurance, les dispositions que sont en train de prendre le Trésor, d'une part, le Congrès, de l'autre, aboutiront à faire du gouvernement fédéral américain le réassureur en dernier ressort, en lieu et place du privé, pour toutes les activités qui à l'avenir auraient à souffrir des exactions terroristes. Un reproche régulièrement adressé à la Maison blanche lorsqu'elle est conduite à demander au Fonds monétaire international (FMI) de monter en toute hâte des programmes de sauvetage d'économie en péril – ce qui est actuellement le cas pour l'Argentine, le Brésil et la Turquie –, transformant là aussi, de fait, les institutions financières internationales en prêteur en dernier ressort, une mission bien éloignée de celles qui lui ont été confiées en 1944 par leurs fondateurs dans la petite ville de Bretton Woods.

En réalité, la conversion n'est pas si exceptionnelle qu'on le prétend. Ainsi que le rappelle l'historien André Straus (voir page X), aux Etats-Unis comme ailleurs, l'Etat est toujours intervenu face à des sinistres de forte ampleur. Dans le secteur bancaire américain, secteur-clé pour asseoir la confiance dans l'économie, le gouvernement fédéral a injecté quelques milliards de dollars dans la Continental Illinois, au milieu des années 1980, afin de sauver cette grande banque de Chicago. Plus près de nous, la déconfiture du fonds spéculatif (hedge fund) LTCM a été évitée grâce à de l'argent en provenance directe de la Réserve fédérale, sous peine de voir le sinistre allumer un incendie à Wall Street où il aurait été beaucoup plus coûteux à circonscrire. Le pompier-volant était alors « Magic Greenspan ». Déjà.

### Bibliographie

● **Finance internationale**, par Henri Bourguinat, PUF, coll. « Thémis », 1999, 784 p., 40,86 € (268 F).  
● **Retour sur la taxe Tobin : textes choisis**, par James Tobin. Confluences Ed., coll. « Voix de la cité », 2000, 68 p., 8,23 € (54 F).  
● **Tobin or not Tobin : intérêts et limites d'une taxe sur les transactions financières**, par François Chesnais, Ed. l'Esprit frappeur, 1999, 80 p., 1,52 € (10 F).  
● **La "taxe Tobin" : miroir aux alouettes ou réponse à la mondialisation financière ?**, par Olivier Davanne, in « Rapport moral sur l'argent dans le monde,

1999 », publié par l'Association d'économie financière, 350 p., 33,5 € (220 F).  
● **Les taxes liées à l'environnement dans les pays de l'OCDE : problèmes et stratégies**, publié par l'OCDE, en anglais, 2001, 136 p., 30 € (196,79 F). A paraître en français dans les semaines à venir.  
● **Fiscalité de l'environnement, rapport du Conseil d'analyse économique**, La Documentation française, 1998, 197 p., 6,86 € (45 F).  
● **L'imposition des revenus, du Conseil des impôts**. Direction des journaux officiels, 2000, 217 p., 3,08 € (53 F).

## Taxe Tobin et prélèvement sur les ventes d'armes : un système mondial, sinon rien

Une des conséquences indirectes des attentats du 11 septembre commis aux Etats-Unis est la mise sous le boisseau de la taxe Tobin, lors du Conseil Ecofin qui, les 21 et 22 septembre, a réuni à Liège les ministres européens des finances. Dorénavant, ceux-ci sont davantage préoccupés par les perspectives de récession que par l'instauration d'un nouveau prélèvement, dût-il permettre de réguler les transactions financières et aider les pays pauvres. Cette mise à l'écart est d'autant plus rapide que les quinze doutent de l'efficacité d'un tel prélèvement défendu par l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac). Ce report en entraîne un autre, celui d'une taxation des exportations d'armes dont le produit irait à l'aide au développement. Ce projet a été remis au goût du jour durant l'été par Laurent Fabius, le ministre de l'économie jugeant plus aisée une imposition sur le commerce des armes que sur les transactions financières.

Dans les deux cas, les sommes collectées seraient pourtant considérables. « *J'insiste sur la fragilité des estimations* », prévient Henri Bourguinat, professeur d'économie au Laboratoire d'analyses et de recherches économiques de l'université Bordeaux-IV et spécialiste de la taxe Tobin. Ce prélèvement a pour objectif de diminuer la spéculation sur les marchés de capitaux de 20 % à 50 % en limitant les allers-retours (achat et vente d'un même titre) au cours d'une séance. M. Bourguinat table sur une réduction de 20 % des échanges qui ramènerait le volume des opérations financières mondiales

La mise en place de ces deux prélèvements relève d'une adhésion internationale

annuelles de 360 000 milliards de dollars (390 773 milliards d'euros) à 288 000 milliards de dollars (312 696 milliards d'euros).

Sur ce montant, une taxe de 0,01 % dégagerait 28,8 milliards de dollars (31,2 milliards d'euros). La rentabilité de l'opération Tobin passerait à 72 milliards de dollars (78,17 milliards d'euros) pour un prélèvement de 0,025 %. « *Un niveau infime permet de collecter des sommes très importantes* », souligne-t-il, mais le système ne peut fonctionner que s'il est appliqué sur une base mondiale. Dans un rapport sur la taxation des opérations de changes présenté en août 2000, le ministère de l'économie et des finances avait choisi un critère plus élevé. « *Dans le cas d'un scénario central où la taxe serait fixée à 0,05 %, et conduirait à une réduction de 67 % des échanges, ce qui est une borne inférieure, le produit de la taxe pourrait être de 2 milliards d'euros si la France appliquait seule ce projet, de 22 milliards d'euros si c'était le cas de l'ensemble de l'Union européenne et de 50 milliards d'euros si l'ensemble des pays industrialisés parvenaient à un accord.* »

L'ampleur des sommes collectées pose problème : « *Cette proposition se heurte à l'opposition de certaines opinions publiques, notamment amé-*

ricaine, qui estiment que les moyens affectés aux organisations internationales affectés aux pays pauvres, permettant par exemple la multiplication par cinq des fonds destinés à la lutte contre le sida. » Le ministère de l'économie a été chargé de réaliser une étude de faisabilité sur cette taxe qui serait prélevée sur le vendeur à l'exportation, la hausse étant répercutée dans le prix de vente aux clients. En théorie, le cas semble idéal mais en pratique il en va tout autrement. Certes, les contrats sont répertoriés par différentes instances, comme la Banque mondiale, l'ONU ou le Sipri (Stockholm International Peace Research Institute), mais cette procédure ne concerne que les armements lourds. De plus, faute de contrôle, il sera difficile voire impossible de taxer le marché « de l'occasion », qui représenterait 10 % à 20 % des échanges de matériels. Enfin, cet impôt ne peut être que mondial au risque de voir le pays ou la zone qui l'instaure de manière unilatérale pénalisée sur ses ventes d'armes.

Au lendemain du report par Bruxelles de la taxe Tobin, les interrogations se multiplient sur la survie de telles idées. Leurs promoteurs profiteront des échéances politiques en France et en Allemagne pour raviver ce débat. Mais chacun aura ses motivations, pris entre la simple préoccupation électorale, et la volonté de faire avancer ces questions qui resurgissent au gré des événements. Les premières réflexions sur une taxation des ventes d'armes et des transactions financières ont maintenant plus de trente ans.

Dominique Gallois



# Patrons et syndicats européens peinent à construire le dialogue social à 28 pays

La Hongrie détient la palme du nombre des confédérations patronales : neuf au total. En Pologne, deux organisations prédominent : le KPP (créé en 1991), et le PKPP qui date de 1999. La première rassemble plutôt les entreprises étatiques et privatisées, tandis que la seconde fédère davantage les initiatives privées. L'une et l'autre ne vivent pas en très bon voisinage... Le paysage patronal dans les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) est très coloré. Il l'est un peu moins du côté syndical. Mais il est clair, néanmoins, que l'intégration de ces nouveaux partenaires au sein du dialogue social de l'Union européenne (UE) ne va pas être une partie de plaisir. Bref, l'élargissement n'est pas qu'un casse-tête pour les institutions européennes.

Les dates de l'entrée de treize nouveaux Etats membres se rapprochant, l'Unice – patronat européen – et la Confédération européenne des syndicats (CES) travaillent de plus en plus sérieusement sur le dossier. En liaison avec la Commission, bien évidemment, selon un principe-clé : les fonds accordés et les programmes lancés sont soumis à l'autorisation des gouvernements qui en bénéficient. Une règle de bon aloi, sauf quand elle permet à certains responsables politiques des pays candidats de pénaliser telle ou telle organisation. Mais la règle est la règle, et ni l'Unice ni la CES ne songeraient à la remettre en cause. En revanche, le patronat européen regrette que les dispositifs budgétaires en vigueur à Bruxelles favorisent davantage le financement de conférences et de séminaires ponctuels sans « pouvoir imaginer des actions suivies ».

Car, du travail, il y en a. Sranciszrek Draus, chercheur, auteur, notamment, d'une étude sur les organisations patronales dans les pays d'Europe centrale et orienta-

La représentativité des partenaires sociaux des Etats candidats est aujourd'hui très faible. Une difficulté de plus pour les négociations à venir

le (Pologne, République tchèque et Hongrie) publiée par l'Institut syndical européen en février 2000, met, par exemple, en avant la question de la représentativité. Avec l'existence de deux mouvements contraires : les syndicats – dont l'influence était très forte dans l'ex-bloc communiste – ont une audience en baisse en raison de la culture de l'économie de marché qui se développe désormais. Alors que la représentativité patronale affiche une tendance à la hausse, même si son développement « se fait très doucement ». « Finalement, les deux partenaires souffrent d'un même syndrome, explique Thérèse De Liedekerke, directrice des affaires sociales de l'Unice. Ils pâtissent de la réticence des gens et des entreprises à s'organiser à nouveau collectivement. »

Une attitude que confirme Sranciszrek Draus : « Prenons le cas des chefs d'entreprise des pays candidats, dit-il. Ils n'ont pas intérêt à adhérer aujourd'hui à un mouvement patronal. L'économie privée est en train de se développer, l'Etat se retire. Pourquoi les patrons auraient-ils besoin de se mobiliser ? Chacun se débrouille individuellement, va faire sa propre

négociation. Globalement, ils sont plus libéraux que nous... » A l'entendre, la seule chose qui pourrait aider à mieux fédérer les énergies serait la constitution de lobbies efficaces pour obtenir des avantages fiscaux.

## BAISSE DES SECTIONS

Côté syndical, les jeunes qui entrent sur le marché du travail « se méfient des organisations syndicales ». De plus, les restructurations des entreprises d'Etat contribuent à la baisse des sections syndicales. « Bref, les militants s'effacent depuis des années », convie Sranciszrek Draus, qui insiste aussi sur la manière dont les jeunes entreprises privées se débrouillent pour éviter la présence de syndicalistes dans leurs établissements. « Ils n'inventent rien, vous savez. Les entreprises occidentales ont, elles aussi, développé nombre de stratagèmes pour contrer les organisations contestataires. Technique utilisée, par exemple : proposer des rémunérations plus élevées à des salariés afin qu'ils renoncent à toute forme de militantisme. »

Disparité, faible représentativité, sans oublier les questions de reconnaissance juridique qui varient au sein des pays candidats. Certains accordent ainsi le monopole des négociations aux

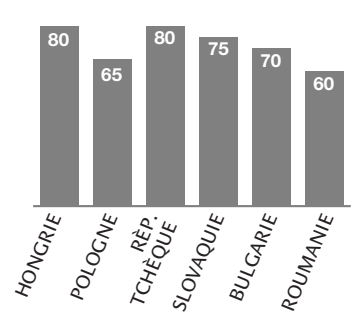
organisations patronales regroupant les employeurs... et non les entrepreneurs. Or les premières sont souvent les émanations des anciennes entreprises étatiques, tandis que les secondes le sont beaucoup moins. Un tel paysage augure-t-il mal du dialogue social à vingt-huit ? A l'Unice, Thérèse De Liedekerke rappelle d'abord que la vocation de son organisation est « évidemment de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun des pays candidats ». Le problème de s'exprimer d'une seule voix, lors de négociations européennes ne lui semble pas « insurmontable ». « Une voix... peut-être, reprend Sranciszrek Draus, mais laquelle ? Sûrement le plus petit des dénominateurs communs. Ne risque-t-on pas de privilégier le bavardage ? »

La CES, traditionnellement, pratique le vote majoritaire. Sa position peut être plus tranchée, estime le chercheur. L'Unice dont les disparités à quinze ont souvent conduit à freiner le dialogue social, deviendra-t-elle encore plus frileuse ? Une hypothèse à prendre en compte, sauf si l'organisation patronale acceptait de revoir ses règles de fonctionnement.

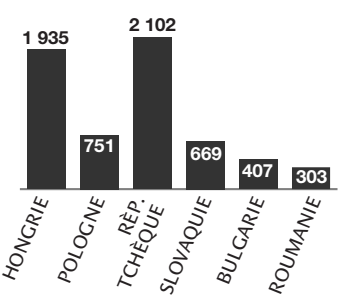
Marie-Béatrice Baudet

## Une ouverture au marché très hétérogène

SECTEUR PRIVÉ DANS LE PIB 1999 en pourcentage



INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS CUMULÉS/TÊTE 1989/2000 en dollars



Source : Le Courrier des Pays de l'Est n°1016 juin-juillet 2001

# Alain Barrau, VRP de l'Assemblée nationale auprès de Bruxelles

C'est un bout d'Europe qui a migré sur les rives de la Seine. Ici, les débats sont plutôt consensuels, ce qui n'empêche pas des opinions tranchées. La délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne est composée à la proportionnelle des groupes politiques. Sur ses trente-six membres, il y a seize socialistes, neuf RPR, quatre UDF, trois Démocratie libérale, deux communistes, un Vert et un chevenementiste. « Il y a même quelques souverainistes », admet Alain Barrau, qui préside cette délégation depuis les élections européennes de 1999, après en avoir été vice-président pendant les deux années précédentes. Transversale, la délégation comprend des élus qui sont aussi membres d'une des six commissions du Palais-Bourbon, finances, affaires étrangères, etc. Selon M. Barrau, cette double appartenance est un gage de richesse.

L'un des enjeux pourtant de l'après-2002 est la transformation de cette délégation en une septième commission permanente. Une proposition qui a ses partisans à droite comme à gauche. Pour l'heure, le départ de deux de ses membres, élus sénateurs dimanche 16 septembre, ne pose guère de problème à Alain Barrau. Il assure avoir sur un petit calepin le nom de huit ou neuf collègues qui font antichambre. A la tête d'un service d'administrateurs, la délégation a un triple rôle d'information, d'analyse et de contrôle des travaux qui sont effectués au sein de l'UE. Depuis 1994, le gouvernement doit notamment lui transmettre tout document de nature législative et l'avertir des négociations en cours. Ses compétences sont explicitées dans l'article 88.4 de la Constitution de la V<sup>e</sup> République.

Sur les 2 000 textes européens reçus chaque année, environ deux cents relèvent du travail du législateur et une quarantaine sont renvoyés par la délégation en commission pour un examen approfondi. Une petite dizaine passe in fine en

La délégation que préside le député de l'Hérault a un triple rôle d'information, d'analyse et de contrôle des travaux effectués au sein de l'Union. Elle est aussi en contact avec les parlementaires des pays candidats à l'élargissement

plénière. « Repérer les textes sensibles est la première tâche du président de la délégation, s'il ne veut pas se faire taper sur les doigts », explique le député de l'Hérault, car tout député, membre ou non de la délégation, peut, s'il le souhaite, déposer une proposition de résolution sur un texte européen et demander son inscription à l'ordre du jour d'une séance publique. A ce travail en amont qui permet un contrôle du Parlement sur l'élaboration des directives, M. Barrau aimerait ajouter un dispositif en aval, lorsque la directive est sur le point d'être transposée.

Juste avant la Grèce, la France est en effet souvent désignée comme le mauvais élève de l'Europe pour sa lenteur à transposer des normes européennes. En marge du débat sur la ratification du traité de Nice, en juin, Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, a pris l'engagement d'associer plus étroitement, dès septembre, la délégation à l'élaboration des projets de loi de transposition des directives. Pour M. Barrau, qui a déposé avec Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, une proposition de loi en

ce sens, il s'agit notamment que le rapporteur qui a instruit en amont la directive, lors de son élaboration, soit associé au moment de sa transposition, ce qui devrait réduire les délais.

## ANCRAGE LOCAL

Agé de cinquante-quatre ans, l'ex-maire de Béziers, battu en 1995, avait accepté en mars de s'effacer devant Jean-Claude Gayssot, ministre (PCF) des transports, pour conduire une liste de gauche plurielle. En vain. Le travail en commun sur une directive ferroviaire avait en revanche rendu le choix moins douloureux. A côté de son ancrage local, il partage un engagement européen de longue date. Etudiant, il avait rédigé un mémoire sur Aristide Briand et l'identité européenne, de 1926 à 1931. Lorsque François Mitterrand était premier secrétaire du PS, il fut délégué national à l'Eu-



## Alain Barrau

● Député de l'Hérault pour le Parti socialiste, Alain Barrau, 54 ans, est président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, depuis 1999.

● Depuis le mois de juin, il a lancé les « Mardis de l'Europe », un programme d'auditions publiques, chaque semaine, de hautes personnalités sur l'avenir de l'Europe.

rope, représentant du PS à l'Union des partis de la communauté.

Depuis 1990, la délégation dispose du pouvoir d'auditionner les membres du gouvernement ainsi que les représentants des institutions communautaires. Elle a aussi la possibilité de publier des rapports d'information sur tous les sujets de son choix. De « l'Europe du vin : une réforme à améliorer » à « des alliances pour une mondialisation maîtrisée », le spectre des sujets traités est large. Dans le cadre de ses prérogatives, M. Barrau a décidé de lancer depuis juin un programme d'auditions publiques, baptisé les « Mardis de l'Europe ». Il s'agit chaque semaine d'inviter une personnalité française ou européenne qui viendra exposer, pendant une heure, sa conception de l'Europe. A Jacques Delors qui a inauguré les programmes en juin devraient succéder pour la rentrée parlementaire Hubert Védrine, puis Jan Kavan, ministre des affaires étrangères de la République tchèque, Valéry Giscard d'Estaing...

A la tête de la délégation, Alain Barrau a noué des contacts avec ses homologues, au sein des Parlements nationaux de l'Union des Quinze, mais aussi avec ceux des treize pays d'Europe centrale et orientale (PECO) qui sont candidats à l'élargissement. Ces contacts réguliers se font soit dans le cadre de la Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires (COSAC), soit par des voyages dans les différents pays. La COSAC, qui se réunit à chaque fois dans le pays qui préside l'Union, juste avant les sommets, est l'occasion pour les représentants des Parlements nationaux d'interroger la présidence de l'Union sur ses travaux. Enfin, pour assurer un meilleur suivi des PECO, les trente-six parlementaires de la délégation pour l'UE ont décidé de se répartir en trois sous-groupes, chargés chacun d'une liste de pays en quête d'adhésion.

Alain Beuve-Méry

## LIVRES

par Laurence Caramel

# L'Est en panorama

Europe centrale et orientale 2000-2001,

Ed. La Documentation française, 241 p., 18 € (118,07 F)

Chaque année, le *Courrier des pays de l'Est*, édité par la Documentation française, consacre un de ses numéros à la situation économique et politique des Etats de l'Europe centrale et orientale. Tant par la qualité des chercheurs qui s'y expriment, les chronologies précisément établies pour chaque pays et l'abondant travail de bibliographie, ce document est devenu une référence pour ceux qui s'intéressent à cette partie du monde.

La cuvée 2001 est, sans surprise, placée sous le signe de l'intégration européenne et régionale puisque cette double dynamique commande largement la politique menée par les gouvernements de ces pays. Qu'ils soient à la porte ou encore à de nombreuses coudées de leur adhésion à l'Union européenne. Cette démarche se fait souvent face « à des opinions publiques de plus en plus sceptiques, mais les majorités gouvernementales, souvent dominées par le courant social-démocrate, font preuve néanmoins d'une détermination inentamée pour intégrer les structures euro-atlantiques », lit-on en préambule.

En République tchèque, le sentiment eurosceptique a progressé de 10 % en un an, selon un sondage réalisé au printemps 2001 par Sofres-Factum. En Pologne, la perspective de l'intégration est jugée « de plus en plus brumeuse ». Hormis l'avenir du secteur agricole – qui demeure le dossier le plus délicat à gérer avec les Quinze –, les inquiétudes concernent surtout la fermeture des frontières à l'est du pays, conformément aux règles établies à Schengen, qui privera toute sa partie orientale d'une source de revenus considérables liés aux échanges transfrontaliers, lit-on dans le chapitre consacré à la Pologne.

Parmi les cinq pays de la « première vague » (ceux qui bénéficieront les premiers de l'élargissement), la Slovaquie a également basculé dans l'euroscepticisme. Plus épargnée par ce sentiment de défiance, la Hongrie poursuit à bon rythme sa mise à niveau. Elle a clos en juin 22 chapitres sur 31 de négociations.

Sur le plan économique, ce panorama complet dressé par le *Courrier des pays de l'Est* fait apparaître des situations très contrastées. A côté de la Pologne, qui s'est enfoncée dans une crise financière d'une ampleur la contraignant à faire appel au Fonds monétaire international, la Roumanie affiche pour la première fois depuis longtemps un retour de la croissance. Partout cependant, les processus de transition vers l'économie de marché continuent à alimenter des situations sociales précaires. En Lituanie, où le chômage ne cesse d'augmenter, « les manifestations se sont multipliées tant chez les agriculteurs qui voient fondre les subventions... que chez les enseignants, dont les salaires sont versés avec des mois de retard, ou chez les transporteurs ».

Enfin, au sein de cette zone, plusieurs pays demeurent marqués sinon par des conflits armés du moins par les séquelles de guerres achevées de plus ou moins fraîche date. Le bilan est peu encourageant. « Six ans après les accords de Dayton, la Bosnie-Herzégovine apparaît de plus en plus comme un pays sous perfusion, et ceci pour une période indéterminée. » Les nouveaux dirigeants de la Serbie-Monténégro doivent faire face « à une économie détruite, désormais parmi les plus pauvres d'Europe ». Quant à la Macédoine, elle vient à peine de pauffer un douloureux épisode de guérilla avec sa minorité albanaise.

## PARUTIONS

### ● EURO, EUROLAND, EUROPE. CHRONIQUES ÉCONOMIQUES 2001-2002, par le Cercle des économistes

La parution de cet ouvrage est désormais un rendez-vous obligé. Depuis plusieurs années, le Cercle des économistes, composé d'une vingtaine d'universitaires, pour certains d'entre eux également présents dans le monde de l'entreprise, intervient régulièrement dans le débat public et notamment par le biais d'une question d'actualité commentée chaque jour sur l'antenne de Radio-Classique. C'est le fruit de ces chroniques qui compose le cru 2001-2002 de ce recueil où l'on retrouve, au sommaire, des interventions diverses, notamment sur les facteurs qui expliquent le ralentissement actuel de la croissance mondiale, sur les leçons à tirer de la politique fiscale mise en place par George W. Bush (naturellement avant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis qui ont sérieusement infléchi le discours sur le « laisser faire » cher à l'administration républicaine). Au moment où la France annonce une nouvelle hausse du chômage en août, les chroniques consacrées à l'emploi, aux moyens d'assouplir le régime des 35 heures et à la possibilité ou non de trouver un accord sur l'épineux dossier des retraites, sont aussi de quelque utilité. A noter également des commentaires sur un autre dossier explosif, celui de l'UMTS, et, plus généralement, sur l'économie industrielle, trop souvent négligée par les macro-économistes. On y trouve aussi plusieurs contributions sur la politique de la Banque centrale européenne (BCE) en matière de taux d'intérêt, sans oublier une impertinente question sur la nécessité ou non de mettre en cause le président de la BCE...

Enfin, à quelques jours maintenant de l'« euro en poche », les *Chroniques économiques* du cercle s'ouvrent sur plusieurs articles consacrés à la monnaie unique, notamment au rôle qu'elle peut espérer jouer sur la scène financière internationale où, à défaut de détrôner le dollar, il lui faudra sans doute naviguer de conserve avec le billet vert et offrir ainsi à d'autres régions du monde la possibilité d'utiliser ces deux monnaies-clés à la fois (Ed. Descartes et Cie, 2001, 237 p., 18,3 €, 120 F).

S. M.

### ● LES EUROPÉENS ET LEUR ÉPARGNE, par André Babeau, préface de Jacques de Larosière

Président du Comité d'orientation de l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE), André Babeau a rassemblé dans cet ouvrage une somme d'informations statistiques qui confirme le constat d'« un espace européen très hétérogène », en matière d'épargne, face à un espace américain beaucoup plus homogène, la différence provenant de la plus grande diffusion aux Etats-Unis du recours au crédit, de la retraite par capitalisation ou encore de l'accès au marché boursier. Conscient de la nécessité de renouveler le cadre d'analyse des comportements des agents non financiers, l'auteur, par ailleurs professeur honoraire à l'université Paris IX-Dauphine, a construit une sorte de tableau de financement qui permet de mieux cerner les comportements financiers des ménages à travers une confrontation ressources-emplois affinée.

Cinq ratios sont utilisés comme autant de variables : le taux d'épargne, le taux de recours au crédit, le taux d'investissement physique, le taux de placements financiers et le taux de remboursement des emprunts. Parmi les exercices pratiques permis par ce tableau de financement, figure l'examen de la situation de trois pays européens – France, Allemagne, Pays-Bas – au regard de l'épargne et de l'investissement.

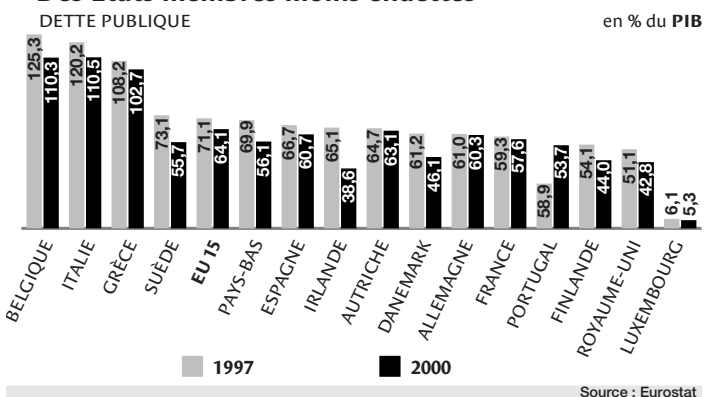
Avec une conclusion intéressante, à savoir que si la structure sectorielle de l'épargne brute diffère sensiblement d'un pays à l'autre, il n'en va pas de même de celle de l'investissement brut. (Ed. OEE/Economica, 2001, 171 p., 25 €, 163,99 F).

S. M.



## EUROPE

## Des États membres moins endettés



■ **AU COURS DE L'ANNÉE 2000**, le solde des finances publiques de la zone euro et celui de l'Union européenne sont devenus excédentaires. Le ratio de la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) a continué de diminuer. Même en excluant les ventes de licences UMTS, la troisième génération de téléphonie mobile, la tendance à la baisse du déficit public se confirme.

Neuf pays ont enregistré un excédent en 2000 : la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

■ **SANS PRENDRE EN COMPTE** ces cessions de licences de télécommunications dont ont profité certains pays, les douze de la zone euro auraient enregistré en 2000 un déficit public de 0,8 % du PIB et les Quinze de 0,1 %. Le ratio de la dette publique au PIB a diminué de 72,1 % en 1999 à 69,6 % en 2000 dans la zone euro, et de 68 % à 64,1 % dans l'Union.

## PAYS ÉMERGENTS

## Ralentissement marqué en Thaïlande

	1997	1998	1999	2000	2001*
<b>CROISSANCE DU PIB</b> (en pourcentage)	-1,4	-10,8	+4,2	+4,4	+2,0
<b>BALANCE COMMERCIALE</b> (en millions de dollars)	+1 572	+16 238	+14 013	+11 757	+7 900
<b>BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS</b> (en millions de dollars)	-3 021	+14 243	+12 428	+9 195	+5 200
<b>CAPACITÉ (+) OU BESOIN (-) DE FINANCEMENT</b>	-9 205	+6 423	+2 840	+327	-6 000

\*prévisions Source : Nord-Sud Export-Gruppe Le Monde

■ **LE PREMIER MINISTRE, THAKSIN SHINAWATRA**, bénéficie d'un soutien assez large pour mettre en application le programme sur lequel il a été élu début 2001. Il en a besoin pour redresser une économie qui est à bout de souffle. La croissance ne dépasserait pas 2 % cette année. La Bourse est atone et les attentats du 11 septembre risquent d'accroître la contraction des recettes à l'exportation.

■ **LE BESOIN DE FINANCEMENT EXTÉRIEUR** pourrait poser problème, cette année, du fait de la réduction de l'excédent commercial et de la charge de la dette extérieure. La Thaïlande poursuit en effet le remboursement du « paquet financier » qui lui avait été accordé pour faire face à la crise de 1997, soit 17 milliards de dollars (18,4 milliards d'euros), dont 3,4 milliards de dollars par le Fonds monétaire international.

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 2001, en %)</b>											
Sur un an .....	0,9	1,4	2,0	-0,5	-0,7	0,9	0,6	0,7	2,7	ND	ND
Sur un mois .....	0,7	0,6	0,8	1,8	-0,3	0,3	0,1	4,4	0,1	ND	ND
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (juillet 2001, en %)</b>											
Sur un an .....	2,6*	2,8*	2,6	2,7	3,7	2,2*	2,8	5,2*	1,4	2,7	-0,5 (06/01)
Sur un mois .....	-0,2*	-0,1*	0,0	-1,3	0,2	0,2*	0,1	-0,1*	-0,7	-0,3	-0,3 (06/01)
<b>PIB EN VOLUME (1<sup>er</sup> trimestre 2001, en %)</b>											
Sur un an .....	2,6	2,6	2,0	2,4	3,3	2,9	2,4	2,8	2,7	2,5	-0,1
Sur trois mois .....	0,5	0,6	0,4	0,5	1,0	0,5	0,8	0,1	0,5	0,3	-0,2
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
2000.....	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6 (1999)
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
2000.....	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	105,4 (1999)
<b>SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, juin 2001)</b>											
2000.....	-4,4*	5,0*	6,8	0,2	-4,0	0,5	0,5 (mai)	2,5	-6,4	-40,5 (12/00)	10,1 (12/00)
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (1<sup>er</sup> trimestre 2001, en %)</b>											
Sur trois mois .....	-0,6	-0,4	-2,4	1,1**	2,0	0,9	0,6	0,0	-2,7	0,6	-0,1
* provisoire ** 4 <sup>e</sup> trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

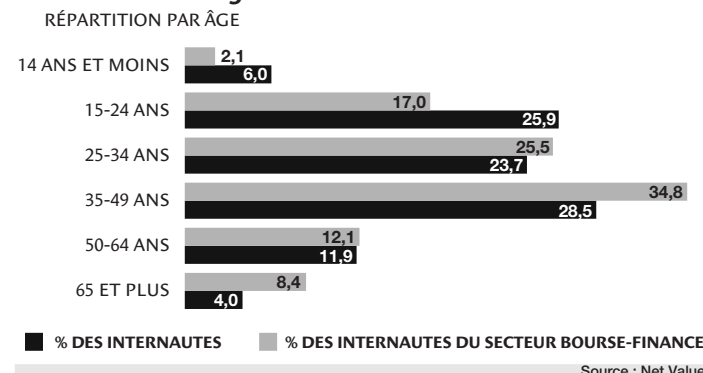
## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSUMMATION DES MÉNAGES</b>	+1,5 % (juin)	+2,7 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	16,9 %	+1,6 %
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	+0,3 %	4,3 %
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	1,1 (juin 2001) 0,3 (janvier 2001)	+0,6 % -11,4 %
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*</b>	-9 (juillet)	+3**
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-36 (juillet)	+40**
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>	22 551 (août)	-2,5 %
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***</b>	1 344 (mars)	-13,7 %

\*solde de réponses, cvs, en % \*\*solde net douze mois auparavant \*\*\*par date de jugement Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## La Bourse en ligne attire les internautes matures



■ **PLUS UN INTERNAUTE EST ÂGÉ**, plus il fréquente les sites de Bourse en ligne. Selon une enquête réalisée par NetValue en juillet 2001, auprès des internautes français, les plus de 65 ans représentent 8,4 % des utilisateurs de services de Bourse en ligne, alors qu'ils ne forment que 4 % de la population des branchés.

■ **L'ENCADREMENT** moyen et supérieur, les professions libérales, les employés, utilisent aussi davantage les sites de Bourse en ligne que leur présence moyenne sur le réseau ne pourrait le laisser supposer. En revanche, les ouvriers, les agriculteurs et les sans-profession sont dans la proportion inverse.

■ **LES HOMMES** représentent 73,4 % des utilisateurs de sites boursiers alors qu'ils ne forment « que » 59,4 % des internautes.

## Pour asseoir son développement, la Roumanie a besoin de capitaux étrangers

**BUCAREST**  
de notre correspondant  
Les yeux d'Alain Kremer, investisseur français installé en Roumanie depuis dix ans, expriment l'enthousiasme, la tendresse et un brin de tristesse. « Nous ne sommes quand même pas tous des imbéciles, lance-t-il. Il y a beaucoup de Français qui investissent en Roumanie depuis la chute de Ceausescu. Nous en avons assez de voir les médias français traiter ce pays comme si c'était le tiers-monde. Il n'y a pas que des orphelins, des enfants abandonnés à la rue et 200 000 chiens errants à Bucarest. Nous sommes là aussi... »

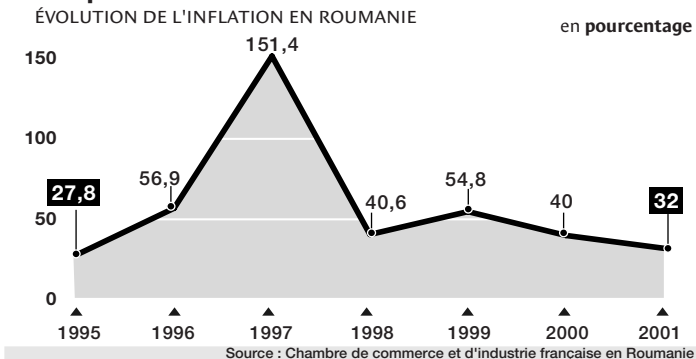
La colère d'Alain Kremer est largement partagée par la majorité des Roumains, qui ne cachent pas leur frustration face à une Europe qui hésite encore à leur ouvrir la porte. Agé de quarante-huit ans, ce président-directeur général a le goût de l'aventure. Il arrive à Bucarest en 1991 et tombe amoureux d'un pays ruiné par cinq décennies de dictature communiste. Au point de vendre sa villa de La Rochelle et de quitter définitivement la France pour s'installer dans la capitale roumaine. Il met en place une société de dératisation et de démolition, et obtient de la mairie de Bucarest un contrat exclusif sur treize ans. En 1996, il crée l'antenne roumaine de la société française Prohygi-na. « La Roumanie a été notre première expérience internationale, explique-t-il. Aujourd'hui, nous sommes le numéro un dans une dizaine de pays, de la Suisse jusqu'en Australie, en passant par la Belgique et l'Italie. » Entre-temps, Alain Kremer est devenu prési-

Si le gouvernement de Ion Iliescu essaie d'attirer les investisseurs, il doit aussi régler le problème de la corruption généralisée et de l'économie souterraine, qui représente 45 % du produit intérieur brut du pays

dent de la chambre de commerce et d'industrie française à Bucarest et souhaite, dit-il, « mourir dans la Roumanie que j'ai rêvée ».

Pourtant, le pays de ses rêves est encore dans les limbes. A peine sortie du cauchemar communiste, suite à une révolution contestée, en décembre 1989, l'économie roumaine fait tomber le rideau et dévoile l'ampleur du désastre : une industrialisation forcée et aucun respect de l'environnement, une agriculture obsolète et l'absence presque totale de la notion de services. Le dictateur Nicolae Ceausescu avait réussi à couper le pays des circuits économiques mondiaux. Il s'était entêté à payer les dettes extérieures du pays au point de le maintenir en

## Des prix très élevés



vase clos pendant des décennies. Le résultat fut une longue agonie payée très cher par une population exsangue.

Le nouveau président, Ion Iliescu, sorti lui-même de l'appareil du Parti communiste, restera à la tête du pays de 1990 à 1996. Une période de trouble marquée par l'absence de réformes et par des crises politiques réglées souvent au bras de fer. Pendant que les pays d'Europe centrale réformaient leurs économies pour attirer les investissements étrangers, la Roumanie s'endetta et consommait. Les privatisations ont pataugé et le flou du cadre juridique a davantage privilégié la clientèle politique que les investisseurs occidentaux. Fin 1996, gangrené par la corruption, le régime d'Ion Iliescu cède la place à une coalition de centre-droit dirigée par le chrétien-démocrate Emil Constantinescu.

## LOGIQUE DE STABILISATION

La Roumanie vit alors l'immense espoir d'un renouveau économique. Premier marché en Europe centrale et orientale après la Pologne, avec 23 millions de consommateurs et un paysage économique où tout était à refaire, doté d'une main-d'œuvre assez qualifiée et bon marché, ce pays promettait. Démarrée dans une logique de stabilisation macro-économique, la nouvelle politique roumaine subit néanmoins l'effet pervers des erreurs passées. Les indicateurs macro-économiques parlent d'eux-mêmes : de 1996 à 1997, l'inflation passe de

56 % à 151 % et la croissance économique chute de 3,9 % à moins 6,1 %. C'est l'heure de vérité de l'économie roumaine. Les privatisations s'accroissent tout comme la fermeture de quelques entreprises non rentables. Une vaste réforme du secteur minier vise à alléger le budget de l'Etat du fardeau des subventions.

La Roumanie évite de faire des emprunts hasardeux et se concentre plutôt sur le paiement de sa dette extérieure, même au prix d'une chute dramatique du niveau de vie. Les investisseurs étrangers commencent à s'y intéresser, les Français en tête. France Télécom fait une « success story » dans la téléphonie mobile (1,3 million d'abonnés en quatre ans), Renault rachète l'usine d'automobiles Dacia et projette un modèle révolutionnaire pour les marchés émergents (sortie prévue en 2004 pour un prix de 5 000 euros, 32 797 francs), tandis que la Société générale prend le contrôle de la Banque roumaine de développement. Lafarge était déjà présente dans la cimenterie roumaine et Alcatel faisait des progrès dans la haute technologie.

A la fin des années 1990, l'économie semble enfin décoller, mais ce n'est qu'une impression. Les querelles politiques des quatre partis de la coalition commencent à affaiblir un pouvoir par ailleurs courageux. L'amateurisme s'impose dans le domaine économique, la corruption reprend son cours et la Roumanie s'enlise de nouveau dans son passé. En décembre 2000, Ion Ilies-

## La France, un partenaire important



cu est à nouveau élu président du pays. Un retour surprise d'un homme qui jure avoir changé. Ce qui reste à prouver, mais la Roumanie aussi n'est plus la même. Les investissements étrangers s'élèvent à environ 7 milliards d'euros (environ 46 milliards de francs) dont 1 milliard d'origine française. Carrefour et Michelin viennent de s'installer en espérant conquérir un marché prometteur. « C'est la seule chance de la Roumanie, affirme un expert français. Ce pays n'a pas les moyens pour s'en sortir sans le capital étranger. » Une équation que le gouvernement semble avoir comprise puisqu'il essaie de séduire les investisseurs.

Reste à régler l'épineux problème d'une corruption généralisée et d'une économie souterraine qui représenterait 45 % du produit intérieur brut (PIB). Néanmoins, la Roumanie renoue cette année avec une

croissance économique importante : environ 4,5 % par rapport à 1,5 % l'année dernière.

Des chiffres qui n'ont pas convaincu le Fonds monétaire international (FMI), qui a repoussé à plusieurs reprises la signature d'un nouvel accord. « L'avantage de la Roumanie réside dans sa main-d'œuvre relativement qualifiée et pas chère, déclare l'analyste Ilie Serbanescu. Mais le pays n'a pas encore touché la masse critique qui lui permettrait de relancer son économie. Nous avons besoin d'un signal fort qui pourrait rassurer les investisseurs, par exemple, l'intégration dans l'OTAN, qui devrait se décider l'année prochaine. Sinon, l'économie roumaine restera ce qu'elle est : une sorte de théâtre de l'absurde, comme dans les pièces de notre compatriote Eugène Ionesco. »

Mirel Bran

Chaque mardi  
**LE MONDE INTERACTIF**  
avec **Le Monde**  
DATÉ MERCREDI

OFFICIAL PARIS MBA FAIR  
**MBA**  
Samedi 6 oct. 14h-18h  
La Bourse de Paris  
Place de la Bourse, Paris 2<sup>e</sup>

• Plus de 120 MBA du monde entier  
• Les entreprises qui recrutent

WORLD MBA TOUR 2001  
Entrée gratuite sur inscription  
[www.topmba.com](http://www.topmba.com)  
TOP CAREER FORUMS



## PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

## Cournot, ou les maths pour modèle

Aujourd'hui le 10 fructidor an IX est une date sans signification. Elle ne disait rien non plus aux Cournot, une famille de notaires de Gray, en Haute-Saône. Pourtant, c'est la date de naissance officielle d'un des leurs, Antoine Augustin. Mais, pour ces catholiques actifs et très monarchistes militants, il naquit le 28 août 1801 – il y a tout juste deux cents ans – en Franche-Comté.

Garçon réservé, il vit une enfance repliée dans la lecture. Adulte, il continue à accumuler un savoir encyclopédique, et de ses réflexions solitaires naît une œuvre abondante portant à la fois sur les mathématiques, la philosophie et l'économie. Considéré d'abord comme un mathématicien, il est désormais un économiste reconnu. Élève doué, il entre en 1821 à l'École normale supérieure. Mais l'établissement, politiquement très turbulent, est fermé en 1822. Cournot finit sa scolarité à la Sorbonne tout en lisant les cours de Polytechnique, dont ceux de Poisson, un mathématicien spécialiste du calcul des probabilités. Il en devient le disciple, puis l'ami. De 1823 à 1833, il est secrétaire du maréchal Gouvion Saint-Cyr. Il enseigne ensuite pendant un an le calcul différentiel avant de mener une carrière plutôt d'administrateur que de professeur. Il est un responsable écouté de l'éducation nationale, ce qui le mène aux fonctions de recteur à Grenoble puis de 1854 à 1862 à Dijon.

1838 marque un tournant : il est chevalier de la Légion d'honneur, épouse Colombe-Antoinette Petitguyot, dont il aura un fils, et s'affirme économiste en publiant des *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*. Sa pensée économique s'inscrit dans la cohérence d'une œuvre marquée par son catholicisme, ses connaissances scientifiques, dont le calcul des probabilités, et les idées de Leibniz et de Kant, ses philosophes de prédilection.

Il vient à l'économie par Say et Ricardo, dont il transcrit en équations les raisonnements parfois laborieux. Cette lecture le convainc que les mathématiques facilitent la compréhension de l'économie, si bien que

la première particularité de son livre est sa formulation mathématisée. La deuxième tient à son approche des actes économiques. Il postule l'existence d'un comportement économique spécifique que ne décrivent ni la philosophie ni la psychologie, mais des relations mathématiques entre quelques variables significatives. Ainsi, la demande de biens ne dépend que des prix, selon une loi qui veut qu'elle diminue quand ils augmentent. Certes, les décisions individuelles de consommation ont des causes morales ou sociales comme le besoin de paraître, mais la loi des grands nombres efface ces aspects pour ne laisser qu'un lien simple entre les prix et la demande. Cournot appelle ce lien la « loi du débit », car il décrit comment s'écoulent les marchandises. La troisième est sa manière d'aborder la concurrence. Pour Cournot, le paramètre économique essentiel est le prix. Le but de l'économiste doit être d'explicitier les règles qui président à sa fixation. Dans la pratique, c'est le vendeur qui le fixe, avec un objectif – un profit maximal – et une contrainte : la réduction des débouchés qui suit toute hausse de prix.

Pour construire son analyse, Cournot part du cas le plus simple, celui du vendeur unique – le monopole –, pour tendre vers le cas limite d'une infinité de vendeurs – la concurrence parfaite. Le profit du monopole est une fonction de la quantité vendue. Il est maximal quand la dérivée de cette fonction est nulle. Cette nullité se traduit par un résultat bien connu des économistes modernes, qui l'énoncent en disant qu'à l'équilibre la production du monopole correspond au niveau où la recette marginale (c'est-à-dire l'augmentation de chiffre d'affaires due à la vente d'une unité supplémentaire) est égale au coût marginal (c'est-à-dire l'augmentation de coût due à la production de cette unité supplémentaire).

Cournot aborde ensuite le cas de deux entreprises. C'est le célèbre « duopole de Cournot ». Par hypothèse, chaque entreprise ne tient compte, pour prendre ses décisions, que de la production de l'autre. Par un calcul de maximisation du profit des deux entreprises, Cournot obtient une production et un prix d'équilibre, prix inférieur à celui qu'aurait affiché le monopole : CQFD... Il en conclut que plus le nombre de producteurs s'accroît, plus les prix sont bas, et montre ainsi la supériorité de la concurrence.

Son modèle laisse pourtant des insatisfactions : ses adversaires jugent irréaliste l'idée que chaque entreprise du duopole néglige la politique tarifaire de son concurrent. Surtout, lui-même a des doutes sur la concurrence et manifeste une certaine réserve vis-à-vis du dogmatisme de certains économistes libéraux. A la fin des *Recherches*, il les compare aux grammairiens : ceux-ci ne créent pas les langues mais en identifient les règles de fonctionnement ; or, pour en sauvegarder la pureté, ils empêchent leur évolution quand elles devraient s'adapter pour permettre l'expression la plus exacte possible de la pensée. La concurrence pure et parfaite est un peu comme les règles de grammaire. Idéale en théorie, utile comme référence, elle est en fait inaccessible, et à trop s'y référer on oublie certaines réalités, comme l'existence des Etats, dont l'objectif n'est pas uniquement économique, ou la tendance naturelle aux coalitions, telles que les ententes entre entreprises ou les syndicats ouvriers.

Politiquement, Cournot est discrètement antilibéral, modérément protectionniste, farouchement antisocialiste, car fondamentalement catholique. Pendant sa retraite, prise en 1863, il réédite ses livres. Les *Recherches* connaissent deux nouvelles versions, à la forme de plus en plus littéraire. La dernière, intitulée *Revue sommaire des doctrines économiques*, paraît en 1877, l'année de son décès. La cécité qui l'a atteint rend ce lecteur boulimique encore plus solitaire et misanthrope. Si son siècle a ignoré ses écrits économiques, le XX<sup>e</sup> siècle, avec ses principes d'incertitude et sa généralisation de la statistique, a rendu justice à cette œuvre subtile, faite de rigorisme mathématique et de relativisme probabiliste. Léon Walras, le fils d'un de ses amis, se réfère dès 1873 à ses écrits. Puis, dans la foulée de Jevons, l'économie politique anglaise lui donne ses lettres de noblesse, Edgeworth, Marshall, Fischer le citant comme un précurseur de la « scientification » de l'économie.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP

## Le Vietnam regagne progressivement la confiance des investisseurs étrangers

## HANOÏ

de notre envoyé spécial  
La télévision vietnamienne n'a pas caché les images de l'attentat contre le World Trade Center aux 80 millions d'habitants du pays, mais elle les a assorties d'un commentaire à sa façon : « Voilà ce qui arrive aux pays qui interviennent dans les affaires intérieures des autres pays. » Traduction : toute intervention occidentale dans le domaine des droits de l'homme ne peut engendrer que la violence. Une manière de réaffirmer que la politique de rénovation (*do moi*) amorcée en 1986 au Vietnam et fondée sur l'ouverture progressive à une économie de marché ne passe pas par une libéralisation politique. Comme en Chine, convertie au « socialisme de marché », *do moi* a pour but de conduire la population à un niveau de prospérité tel qu'il autorise le maintien au pouvoir de la nomenklatura actuelle. Un chemin semé d'embûches depuis la crise asiatique de 1997.

Ebranlé par la crise financière qui lui a coûté trois points de croissance et une chute vertigineuse des investissements étrangers, le Vietnam a mené depuis une politique volontariste d'intégration à l'économie internationale qui a progressivement permis un retour de la confiance. En avril, les représentants du Fonds monétaire international (FMI) ont approuvé, après dix-huit mois de négociations, un accord financier débouchant sur un crédit de 368 millions de dollars (399 millions d'euros) déboursables en sept tranches liées à la réalisation de « critères de performance » (PIB de 7 %, inflation inférieure à 5 %, déficit des comptes courants de la balance des paiements dans la limite de 2 %-3 %, le tout lié à la réduction du déficit du secteur public, à une amélioration de la productivité des banques, etc.). Dans la foulée, la Banque mondiale a signé, le 12 avril, un « plan de réduction de la pauvreté » lié à un crédit d'un quart de milliard de dollars. C'est, finalement, un prêt de

Les performances économiques ont de quoi étonner, mais le développement – industriel – profite surtout aux villes

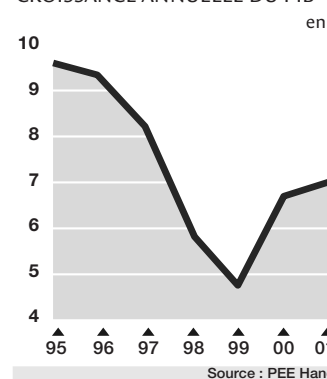
plus du double qui a été consenti. Ces crédits, qui s'ajoutent à la promulgation d'une loi qui permet aux entreprises nouvelles de se passer d'une autorisation administrative – 30 000 commerces et ateliers sont alors sortis de la clandestinité – et la signature en l'an 2000 d'un accord commercial bilatéral avec les Etats-Unis, ont recréé un climat de confiance autour du Vietnam.

## SÉRÉNITÉ

Les investisseurs, qui avaient appris entre-temps à digérer les rugosités de la vie économique et politique du Vietnam (corruption, opacité des circuits de décision...), sont revenus. Les problèmes n'ont pas disparu, mais la sérénité règne. « L'économie ici, c'est un peu comme la conduite automobile à Hanoï », fait remarquer le représentant d'une importante société agroalimentaire française. Une métaphore qui indique que l'absence apparente de règles n'empêche pas l'écoulement quotidien et régulier d'imposants flux de véhicules à deux et quatre roues. « L'absence de régulations standards ne signifie pas le chaos pour autant », renchérit Jean-Claude Andreini, PDG de Burgeap, une société d'ingénieurs conseils qui tente de mener une action dans le traitement des déchets hospitaliers au Vietnam. « Le Vietnam est un pays qui se construit et qui de ce fait vit une période transitoire où la bataille pour la norme est essentielle. » Anglo-Saxons et Européens arrivent avec des technologies plus ou moins équivalentes, mais leur

## L'amorce d'une reprise

CROISSANCE ANNUELLE DU PIB



capacité à imposer règles et procédures peut déterminer la signature des contrats ultérieurs.

Des aventures plus individuelles sont également possibles dans le Vietnam d'aujourd'hui : Philippe Hogan, vietnamien d'origine issu d'une vieille famille de mandarins ruinée par la prise du pouvoir par les communistes, est revenu investir au Vietnam une partie de la fortune que lui-même et ses fils ont rebâtie en France puis aux Etats-Unis. Aujourd'hui âgé de quatre-vingt ans, il est vice-président fondateur d'Alas, une société qui écoule 100 000 bouteilles de vin et spiritueux sur le marché vietnamien. « Je leur apprendrais à dire "Bourgogne" et pas "Burgundy" », assure-t-il. Estimant qu'au Vietnam comme ailleurs, la femme est l'avenir de l'homme (« c'est le ministre de l'intérieur et des finances au sein de la famille », dit-il), Philippe Hogan a entrepris de réaccueillir aussi les produits de beauté tricolores. « Autrefois, les femmes se maquillaient avec des produits Bourgeois. Moi je les importe pour les vendre sur les marchés. J'ai acheté de vieux conditionnements que les grands-mères reconnaissent avec émotion lorsqu'elles font leurs courses et ce sont elles qui font ensuite l'article à leurs petites-filles. Mes ventes augmentent de 40 % par an. »

Yves Mamou

## La baie d'Along : une des merveilles du monde menacée par la pollution

## ALONG

de notre envoyé spécial  
Deux mille îlots de roche et de verdure, souvent en forme de pains de sucre, émaillent cette immense étendue d'eau verte et silencieuse et en font l'une des merveilles du monde. La légende affirme qu'un dragon serait descendu à Along pour calmer les courants marins. Along signifie d'ailleurs en vietnamien « site de la descente du Dragon ». Mais si aujourd'hui le pauvre animal a toujours la tête dans l'eau, les risques sont désormais grands de le voir crever à petit feu tant la pollution humaine et industrielle menace ce site pourtant classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1994.

Les sources de pollution sont nombreuses. « La plus dangereuse d'entre elles est représentée par l'extraction du charbon », explique Dominique Campana, directrice de l'action internationale à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Le littoral de la baie possède les mines d'antracite les plus importantes du Sud-Est asiatique : 3,5 milliards de tonnes, soit une réserve capable de durer trois siècles au rythme actuel d'exploitation. Les mines sont à ciel ouvert et dégagent une importante poussière qui finit par atteindre la baie. Pire encore : le charbon est lavé dans des usines proches de la côte, et le rejet des effluents s'effectue directement dans la baie. Même si, dans un avenir proche, l'exploitation remontait davantage vers l'intérieur, les rejets seraient effectués dans les rivières, lesquelles se déversent dans le golfe du Tonkin.

A cela s'ajoute une pollution plus directe issue du transbordement : une part du charbon est évacuée sur des barges qui vont elles-mêmes décharger dans des bateaux plus importants ancrés en eau profonde. La perte de minerai, à l'occasion de ces opérations

La multiplication des menaces pour l'environnement a poussé plusieurs pays, dont la France et le Japon, à proposer leur aide

de transbordement, est très élevée et génère une hausse de l'acidité marine sans parler des polluants qui se dissolvent progressivement dans l'eau.

Une pollution marine directe vient également du port de Cai Lan, très proche de la ville de Along. Cai Lan fait partie de ces ports de commerce appelés à un développement rapide. Situé sur une baie voisine, il communique avec la baie d'Along par une étroite ouverture sur laquelle aucun contrôle n'est exercé. Si bien que la pollution par le mazout est très présente dans la baie, y compris sur les plages fréquentées par les touristes.

La deuxième source de pollution est également d'origine industrielle. Le Vietnam a un important besoin de matériaux de construction, principalement de ciment. Manque de chance, la région voisine de Hoanh Bo dispose d'une réserve de calcaire de 2,5 milliards de tonnes, soit la moitié des réserves du pays. Trois cimenteries de faible tonnage fonctionnent aujourd'hui, mais des unités plus importantes (1 million de tonnes) sont en cours de construction. Si les procédés de filtrage et d'épuration de ces projets de cimenteries ne sont pas renforcés pour préserver la beauté du site, ces unités de production risquent d'exacerber le risque de pollution.

Le même danger existe avec l'extraction de l'argile : tout le territoi-

re autour de Hanoï et jusqu'à la baie d'Along est parsemé de petites briqueteries artisanales qui exploitent des filons d'argile locaux. La multiplication des carrières autour de la baie – argile mais aussi kaolin, sable, dolomie – n'arrange pas les paysages et engendre un trafic important d'engins de transport, camions et bateaux qui perturbent l'esthétique du lieu.

## ÉTUDE D'IMPACT

D'autres industries menacent aujourd'hui un site dont l'importance économique risque de laisser au second plan sa valeur touristique. La centrale thermique au charbon installée à Pha Lai, à une quarantaine de kilomètres de la baie, nécessiterait selon les spécialistes de l'Ademe une étude d'impact sur la baie. Mais celle-ci n'a jamais été ni financée ni même commandée. Des projets de réhabilitation de cette usine sont en cours d'étude, mais « les besoins croissants en énergie sur le site obligeront à installer de nouvelles centrales non loin de la baie », écrit Jean-Paul Oppeneau, directeur adjoint de l'action internationale à l'Ademe dans un rapport consacré aux problèmes de pollution de Along. Le plan de développement de la province prévoit également la construction d'aciéries, de minoteries, d'huileries, d'usines agroali-

Les dirigeants vietnamiens ne cachent pas que leur objectif est l'intégration de leur pays dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2005. L'exemple de la Chine, avec laquelle les relations diplomatiques sont revenues au beau fixe, est à cet égard déterminant. Même si les performances économiques du Vietnam ont de quoi étonner – croissance de 6,7 % en 2000 (mais 5,5 % pour le FMI), inflation faible, déficit des paiements courants réduits à 200 millions de dollars (217 millions d'euros)... –, la marche reste longue sur le terrain des réformes. Comme en Chine, le secteur public, qui représente encore 42 % de la production industrielle (contre 62 % voilà dix ans), devra être « dégraissé » et soumis à des règles de productivité. Mais ce sont surtout les projets d'infrastructures – routes, ponts, ports, aéroports... – financés par des capitaux extérieurs qui demeurent la clé du développement. Les investissements étrangers ont représenté 1,13 milliard de dollars (1,22 milliard d'euros) sur les huit premiers mois de 2001, soit une hausse de 35 % par rapport à 2000.

Le développement industriel et l'urbanisation galopante contrastent toutefois avec la lenteur du développement des campagnes. La volonté du gouvernement de faire du Vietnam un acteur de poids sur le marché international des matières premières l'a conduit à confisquer des terres sur les hauts plateaux pour y implanter la culture du café. Le succès a été tel que le pays est devenu le premier producteur mondial de robusta, ce qui n'a pas peu contribué à faire chuter les cours sur le marché mondial. Sans parler des paysans qui se sont révoltés pour avoir été privés de leurs terres et acculés à la misère. Mais, aux yeux des investisseurs étrangers, ces mouvements n'ont qu'un impact faible, dans la mesure où le régime bloque l'émergence de toute forme de contestation politique organisée.

Yves Mamou

## Les mangroves se cachent pour mourir

La province de Quang Ninh, qui inclut la baie d'Ha Long, disposait autrefois de quelque 30 000 hectares de mangroves qui se sont rétrécis jusqu'à une superficie actuelle de 13 000 hectares à cause de la destruction humaine. Les mangroves sont des plantes aquatiques qui ont d'étonnantes propriétés de filtrage du sel et de la pollution. Mais l'implantation incontrôlée de fermes d'élevage de crevettes a gravement endommagé ce milieu naturel. Outre la destruction des mangroves par les pêcheurs, les terres entraînées par les eaux de pluie ont un effet acidifiant sur l'eau des fermes aquatiques, ce qui met en danger la culture de la crevette et modifie la composition organique de l'eau de la baie. Les eaux acides et les sédiments provenant de l'exploitation des mines de charbon accélèrent encore la destruction de ce système de protection naturel.

Y. M.



# La lutte contre le travail des enfants s'inscrit au-delà de la contestation de la mondialisation

par François Beaujolin

Le travail des enfants est un point souvent mis en exergue dans la contestation contre la mondialisation libérale, même si des thèmes comme la corruption, le statut des zones franches et le travail des femmes en sont des conséquences encore plus significatives. L'analyse des difficultés de la prévention du travail des enfants montre bien des obstacles que le débat simplifié sur la taxe Tobin occulte.

La première question est de savoir d'où faire venir les moyens financiers nécessaires à l'éducation des familles et des enfants, au développement rural, à l'évolution du statut de la femme, au financement de nouveaux systèmes sociaux de prévoyance, etc., qui seront nécessaires à la lutte contre le travail des enfants. Deux modalités sont actuellement proposées qui toutes les deux ont une base morale : la taxe Tobin sur les flux financiers internationaux et la taxe Fabius sur les ventes d'armes. La culpabilité (en l'occurrence, de l'Occident) est rarement un critère pertinent en matière sociale et économique. Le travail des enfants, qui se retrouve dans les biens vendus dans les pays du Nord, concerne quelques créneaux économiques connus et relativement identifiables (y compris dans leurs circuits de distribution complexe). Ne serait-il pas normal que les acheteurs de tapis noués, qui ne sont fabriqués que par des enfants dans des conditions mutilantes, financent la transformation de ce processus de production ? Il pourrait en être de même des ballons en cuir qui continuent d'être produits dans les villages pakistanais autour de Ciatko.

Une deuxième question concerne la complexité de la prévention du travail des enfants. Ainsi la mondialisation est un facteur secondaire du travail des enfants dans le monde (environ 10 %) : les « petites bonnes » de toutes les bourgeoisies des pays du Sud, la main-d'œuvre agricole familiale, les travaux de couture en flux tendus dans les échoppes, l'exclusion des parias, le refus de la contraception... sont des pratiques culturelles préexistantes aux effets de la mondialisation et qui pèsent très lourdement sur la mise au travail très jeunes des enfants. De même, la légitime dénonciation de l'embauche d'enfants dans les usines a abouti à une plus grande opacité des processus de production : les « *middlemen* » sont devenus les pourvoyeurs de travaux à domicile

des villages, sans que les donneurs d'ordre veuillent savoir qui sont les producteurs ni que les familles villageoises puissent identifier les entreprises. De plus, la rémunération du travail à domicile des enfants et de leur famille est grevée lourdement par les prélèvements effectués par ces « intermédiaires ».

Le revenu ridicule des enfants (souvent 60 francs par mois, correspondant à un pouvoir d'achat de 500 francs) est néanmoins essentiel au revenu de la famille et il ne peut être supprimé purement et simplement. La scolarité est non seulement lacunaire, mais en plus les pédagogies sont conçues, là comme ailleurs, pour les couches moyennes et pas pour les couches populaires ou les ruraux. Enfin, comme le travail des enfants n'est pas avouable, la plupart des sécurités sociales des pays du Sud ne reconnaissent pas les travailleurs à domicile comme des salariés, ce qui leur prive de couverture maladie, d'indemnités de chômage et de retraite.

Cette situation est d'autant plus préjudiciable que les conditions du travail à domicile sont catastrophiques. A dix-huit ans, la plupart des enfants travaillant à domicile pour l'exportation ont des troubles musculo-squelettiques graves, quand ils n'ont pas perdu la vue : leur capacité de travail (et donc de revenu) est alors largement handicapée.

Une troisième série de questions concerne la gestion des sommes réunies pour lutter contre le travail des enfants. Qui va gérer le produit de telle ou telle taxe ? L'une ou l'autre des agences de l'ONU (Unicef, PNUD...), s'il s'agit d'une initiative internationale ? L'Union européenne, par l'intermédiaire de ses représentations locales, si l'initiative reste cantonnée aux Quinze ? Dans les deux situations, comment les Etats accepteraient cette perte de souveraineté si les soutiens sont faits massivement et directement à des ONG ou si les conditions techniques ou politiques de cette nouvelle aide sont refusées par les dirigeants des pays ? L'efficacité de la lutte contre le travail des enfants – et plus généralement le travail à domicile – destiné à la production de biens exportés est liée à quelques conditions que la Fondation des droits de l'homme au travail exige des ONG qu'elle finance. La plupart du temps, les ONG obtiennent des donateurs d'ordre la « libération » des enfants deux heures par jour pour leur éducation (deux heures non payées, bien sûr, puisque la

rémunération est à la pièce). Mais trois autres critères nous paraissent essentiels.

Tout d'abord, les actions doivent avoir pour objectif la construction de nouvelles solidarités locales et pour moyen la mobilisation et l'éducation des familles, sous la forme d'un syndicalisme ou d'une coopération de l'ensemble des travailleurs dispersés au sein des banlieues et des villages reculés. Ces pratiques pourraient permettre à ces villages de se construire en négociateurs collectifs : une coordination des familles (souvent par l'intermédiaire des femmes) pourrait alors créer des conditions de négociation nouvelles avec l'« intermédiaire », voire directement le donneur d'ordre. Ensuite, ces actions de qualification doivent permettre de construire des pédagogies adaptées aux milieux défavorisés des pays du Sud, pédagogies qui doivent essaimer par des réseaux inter-ONG, mais aussi dans les dispositifs éducatifs de chacun des pays.

Il serait bon que le débat sur les politiques de développement et les conséquences néfastes de la mondialisation sur les populations pauvres du Sud ne se limitent pas aux conditions de la mobilisation de nouveaux moyens ni aux conditions macroéconomiques d'une nouvelle régulation mondiale (et notamment de la lutte contre la corruption). Ces deux dimensions sont essentielles mais insuffisantes. Des programmes d'amélioration des conditions du travail (recherches ergonomiques des situations professionnelles types et diffusion de pratiques et d'outils simples), d'une part, et des programmes de développement de pédagogies adaptées puis d'appui aux formes d'éducation populaire dans les quartiers et les villages, d'autre part, ne supprimeraient pas le travail des enfants, mais donneraient à ces derniers et à leurs familles des espérances qui leur manquent aujourd'hui. Cela étant, à travers l'exemple de la complexité de la lutte contre le travail des enfants lié à la mondialisation, les enjeux majeurs qui apparaissent sont la liberté de créer les conditions de nouvelles solidarités locales, la protection dans les faits du droit d'association et de revendication, le développement de nouvelles formes de défense des travailleurs contre les formes de la sous-traitance, y compris domestique. Or, il est clair que, dans beaucoup de pays du monde, les militants syndicaux restent l'espèce sociale la plus bannie et la plus en danger.

**François Beaujolin** (Fondation des droits de l'homme au travail) est responsable du *DESS audit social et sociétal à la faculté de gestion Paris-XII*

## LIVRES

par Serge Marti

# Jouer au mieux

### LA THÉORIE DES JEUX.

Essai d'interprétation. De Christian Schmidt.

Ed. Presses universitaires de France, 2001, 435 p., 24,09 €, 158 F

La tragédie new-yorkaise à l'hypothèse d'école, celle de la théorie des jeux. Les terroristes qui ont perpétré les attentats contre les tours jumelles de Manhattan savaient ce qu'ils voulaient faire. En face, les « autres » (les autorités sécuritaires, l'Etat américain visé au cœur de ses symboles) non seulement ne savaient pas quel type d'opération était en cours mais, même s'ils l'avaient subodoré, ils pouvaient parier sur le fait que ces fanatiques n'iraient pas jusqu'au bout de leur action criminelle. Un scénario que la théorie des jeux s'efforcera de décrypter, passant de la « pratique » à cette école de pensée. L'actualité du 11 septembre, faite de milliers de victimes, elles bien réelles, offre à ces théoriciens un exemple inattendu de la grille d'analyse qu'il est possible de mettre en place pour prémodéliser ce type de situation, hautement tragique. Le parallèle est hardi mais Christian Schmidt, l'auteur de *La Théorie des jeux. Essai d'interprétation*, ne craint pas de l'établir en marge de la présentation de son ouvrage consacré à ce qui est devenu, en un demi-siècle, l'une des théories les plus importantes enseignées aujourd'hui, d'abord à dominante mathématique, puis davantage tournée vers l'économie ou la stratégie depuis que les militaires s'en sont emparé pour essayer de l'adapter à la politique de dissuasion.

Exercice critique sur ce qu'est la théorie des jeux – dont l'auteur, professeur à l'université Paris IX-Dauphine, prévient d'emblée qu'elle ne relève d'aucune discipline instituée –, l'ouvrage s'attarde sur les bonnes et mauvaises solutions qui constituent « la petite mythologie des jeux », examine la question des équilibres et des déséquilibres, notamment au regard de la rationalité des joueurs, s'interroge sur les modes de co-opération (ou de coopération) à instituer. Des thèmes qui ont pris progressivement forme, au fur et à mesure que se conceptualisait cette grille de lecture originale, née en 1944 des travaux du mathématicien John Von Neumann et de l'économiste Oskar Morgenstern et publiés alors sous le titre *Theory of Games and Economic Behaviour*, première contribution à ce qui allait devenir la théorie des jeux. Une école de pensée qui a reçu ses lettres de noblesse en 1994 avec l'attribution du prix Nobel d'économie conjointement à John Nash, John Harsanyi et Reinhardt Selten pour leurs contributions à l'analyse des équilibres dans la théorie des jeux et plus précisément dans la théorie des jeux non coopératifs.

Son champ d'application est particulièrement éclectique (à preuve les travaux du mathématicien italien Volterra, à la fin des années 1920, sur le marché aux poissons de la ville de Trieste où il s'est inspiré de la théorie des jeux pour étudier l'inversion du nombre des espèces vendues à l'étalage entre 1914 et 1918 !), souligne Christian Schmidt. L'intérêt de l'ouvrage, au-delà de quelques formules mathématiques qui risquent de rebuter le néophyte, est d'évoquer nombre de cas-types et de s'efforcer de rapprocher l'abstraction du concret. Le plus célèbre est naturellement la parabole dite « du dilemme du prisonnier » où deux deux prévenus – par essence deux joueurs – jonglent entre la remise de peine et le bénéfice du doute, constamment ballottés entre le comportement individuel et l'invocation du collectif. Un classique particulièrement illustratif...

## PARUTIONS

### ● LA BONNE AVENTURE. LE PLEIN EMPLOI, LE MARCHÉ, LA GAUCHE, de Jean Pisani-Ferry.

Le directeur du Conseil d'analyse économique n'a pas « digéré » la vive polémique qu'avait suscitée, il y a moins d'un an, son rapport sur « les chemins du plein emploi ». Il avait alors été accusé par la gauche de la gauche de trahir son camp en se pliant aux exigences du marché. Blessé, Jean Pisani-Ferry entend aujourd'hui poursuivre ce débat et montrer « que si la gauche est suspectée de verser dans le libéralisme dès qu'elle emprunte, pour conduire son action, le canal des instruments de marché, c'est en partie parce qu'elle ne s'est pas dotée de l'appareil conceptuel qui correspond à sa pratique ». Son objectif doit être de montrer qu'il est possible de mettre les marchés au service de finalités collectives. Sur le plan théorique, l'école de la régulation fondée par Michel Aglietta et Robert Boyer apporte, selon lui, un début de réponse à ce dilemme (Ed. La Découverte, 266 p., 15 €, 98,40 F). **L. C.**

### ● SEATTLE, PORTO ALEGRE, GÈNES, MONDIALISATION CAPITALISTE ET DOMINATIONS IMPÉRIALES

Voici un florilège qui tombe à pic. Alors que depuis les attentats perpétrés, le 11 septembre, aux Etats-Unis, les antimondialistes sont peu ou prou sommés de s'expliquer sur leurs revendications, le recueil d'articles sélectionnés par le philosophe Daniel Bensaïd, pour le deuxième numéro de sa revue *Contre-temps*, fait le point sur cette « *Internationale des résistances à la mondialisation capitaliste* » qui tente de se mettre en place, depuis l'insurrection zapatiste du Chiapas, le 1<sup>er</sup> janvier 1994, jusqu'aux manifestants du G7, à Gènes, en juillet 2001. De l'aveu des auteurs, ce mouvement « se situe désormais à un tournant ». Dans la troisième partie de l'ouvrage, Peter Gowan, auteur de *The Great Gamble*, critique la notion de « gouvernance globale » et François Houtart, animateur d'*Alternatives Sud*, celle de « société civile globale ». Un entretien avec Rony Brauman aborde les conséquences de la nouvelle donne sur l'action humanitaire (Ed. Textuel, 186 p., 18,29 €, 120 F). **A. B.-M.**

### ● EXPATRIATION, LE GUIDE 2001, de Yannick Aubry

Les douze chapitres de ce gros manuel font un état des lieux des pratiques et des réglementations de l'expatriation. Il traite aussi bien des formalités et des visas que de la protection sociale (bien choisir son statut entre expatriation et détachement) en passant par le déménagement ou la rémunération et les impôts. Le livre qui se veut l'annuaire de la mobilité internationale et qui contient un carnet d'adresses Internet répond concrètement à de multiples questions : « *Quels sont les points à vérifier sur le contrat d'assistance rapatriement ?* » ; « *Quel est le contexte sanitaire du pays d'accueil ?* » ; « *Qu'est-ce que la prime de mobilité ?* », etc. Un véritable outil de travail (Ed. d'Organisation, 2<sup>e</sup> édition, 554 p., 42,69 €, 280 F). **M.-B. B.**

### ● L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, de Danièle Demoustier

Avec ce livre, l'auteur, maître de conférences en économie à Sciences-Po Grenoble, a souhaité « *redonner du sens* » à tous les militants de l'économie sociale et solidaire. Et on voit bien pourquoi. Alors que ce secteur représente près de 1,7 million d'emplois et concerne plus de 30 millions de personnes, ils sont, en effet, en droit de s'interroger sur la progression de la pauvreté et des inégalités au cours de la décennie 1980-1990. Danièle Demoustier se demande donc si « *l'économie sociale n'aurait pas trahi sa philosophie initiale en ne s'occupant plus que des classes moyennes pouvant se payer une assurance-maladie ou une adhésion à un club sportif ?* »

L'ouverture de ce débat n'est pas le seul intérêt du livre. L'ouvrage présente également historiquement les origines de l'économie sociale, ce qui fait son unité mais aussi sa diversité. (Syros, coll. « Alternatives économiques », 206 p., 14,5 €, 95,10 F). **M.-B. B.**

# Pour une création monétaire partagée

par Paul Boccarda

Aux Etats-Unis comme dans l'Union européenne ou dans les pays émergents monte l'exigence d'interventions et même, dit-on, de mobilisation face à la probabilité accrue de récession mondiale. Mais les mesures envisagées risquent d'être contre-productives en ne considérant pas, par-delà le choc des attentats terroristes, les enjeux fondamentaux de la crise économique. En effet, on assiste à une exacerbation des antagonismes de la crise systémique mondiale mais aussi à des potentialités sans précédent de codéveloppement. Au-delà des affrontements entre partisans et accusateurs de la mondialisation de marchandisation exaspérée et d'hyper-libéralisme, des créativité de dépassement des maux et des forces du système global actuel seraient devenues possibles.

L'éclatement de la suraccumulation des capitaux et le ralentissement de la croissance, partis des Etats-Unis, se sont aggravés et généralisés au monde entier au milieu de 2001, bien avant les attentats de New York et de Washington du 11 septembre. Cette fin de cycle intermédiaire, à l'intérieur de la longue phase de tendance aux difficultés, avait pu être prévue assez précisément par des économistes non médiatisés. Certains tentent aujourd'hui de déplacer la responsabilité principale de la suraccumulation, en la mettant au compte du choc des attentats, tandis qu'elle pourrait seulement amplifier la crise et ses exigences d'intervention. Les difficultés présentes, avec les nouvelles technologies touchées de plein fouet, révéleraient la maturation des défis des révolutions informationnelle, monétaire (de décrochement de la monnaie par rapport à l'or), écologique (pollutions et nouveaux espaces), démographique (réduction drastique de la fécondité et longévité).

Avec la révolution informationnelle, que nous avons définie en 1983, le rôle et le traitement des informations deviennent prédominants. Or, à l'opposé d'une machine-outil, une même information, comme une recherche, peut être partagée à l'échelle du monde ainsi que ses coûts. Ces coûts seraient d'autant plus partagés et réduits par unité de production qu'il y aurait d'être humains formés, employés et équipés pour utiliser ces recherches. Mais aujourd'hui, ils sont partagés dans des entités monopolistiques mondialisées, cherchant à se supplanter, utilisant les mar-

chés financiers pour effectuer de nouvelles dépenses et pour contrôler d'immenses ensembles d'entreprises, avec la pression des exigences exacerbées de rendements financiers sur les salaires et les emplois.

Dans ces conditions, la productivité du travail et les économies de moyens, accentuées par la maturation des nouvelles technologies, sont des facteurs d'insuffisance de la demande globale. Aux pressions sur la demande des salariés et de la population mondiale se combinent celles exercées sur leur qualification insuffisante et le rejet de populations sous-employées. Dans l'immédiat, cela rendrait compte d'un chômage reparti à la hausse et du freinage de la croissance. D'autant qu'une reprise ultérieure resterait plombée par le maintien d'un certain chômage massif et le retour proche de graves instabilités. D'où l'exigence d'un développement soutenu de toutes les populations de la planète. Par-delà les oppositions sur la politique fiscale et les dépenses budgétaires, la création monétaire et le crédit seraient bien plus fondamentalement en cause.

On a mis en avant la taxe Tobin. Elle a été proposée dans la campagne présidentielle de 1995 par Robert Hue (secrétaire général du Parti communiste) avant d'être évoquée par Lionel Jospin. Conformément à ce que pense James Tobin sur ce point, le principal avantage de cette disposition est de permettre une politique d'abaissement des taux d'intérêt. De façon plus radicale, il ne conviendrait pas seulement d'opérer des prélèvements sur des mécanismes financiers inchangés, mais de substituer en bonne partie à la domination du marché financier un mode de financement de l'économie par une nouvelle politique de crédit, à moyen et long terme. Cela ne signifierait pas revenir aux politiques monétaires et de crédit instaurées après la deuxième guerre mondiale, dans des cadres étatiques nationaux, mais des créations monétaires partagées aux plans internationaux.

Dans l'Union européenne, l'euro, monnaie commune zonale, ne devrait pas simplement permettre des baisses des taux d'intérêt, en suivant celles de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Ce qui fait problème, c'est la possibilité d'utiliser ces baisses de taux principalement pour rendre les placements financiers plus attractifs et non pour favoriser une croissance réelle riche en

emplois. Mieux vaudrait pratiquer une baisse très sélective des taux de la Banque centrale européenne pour les refinancements des crédits des banques ordinaires, y compris à moyen et long terme, d'autant plus que les investissements financés par ces crédits auraient des effets favorables sur l'emploi et la formation. Au contraire, les taux d'intérêt seraient relevés pour les crédits destinés à encourager les placements financiers. Des bonifications d'intérêt sur fonds publics nationaux pourraient permettre cette orientation.

La création d'euros favoriserait alors une coopération interzonale des pays de l'Union européenne avec ceux de la Méditerranée et d'Afrique, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine... Des prêts sans intérêt et des dons en euros (du type du plan d'aide Marshall) accordés à leurs banques centrales pour le refinancement de crédits inciteraient à la coopération pour la croissance réelle, l'emploi, la formation, la recherche-développement. Ils permettraient d'acheter bien davantage aux pays de l'Union européenne en soutenant leurs emplois et d'accroître les réserves en euros des banques centrales. Cela pourrait déboucher sur la création d'une monnaie commune mondiale, à partir des droits de tirages spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI), à l'opposé de la domination du dollar et des énormes drainages de capitaux du monde entier par les Etats-Unis.

A propos des marchés du travail, on pourrait avancer vers un système de « Sécurité mobile d'emploi ou de formation ». Les mobilités du non-emploi éventuel, favorisant le changement technologique, seraient conservées mais affectées à la mise en formation, au lieu de favoriser indirectement le chômage, avec une continuité de revenus et de droits, des rotations entre emploi et formation. Pour les marchés de production, il s'agirait de promouvoir des critères de gestion d'efficacité sociale des entreprises, des modes de coopération entre elles et des dispositions faisant reculer la privatisation et les critères de rentabilité financière. Enfin, le recours accru à des pouvoirs d'intervention dans la gestion des salariés et des organisations sociales contribuerait à favoriser l'emploi et la formation. Il encouragerait aussi des concertations sur les productions au regard de leurs implications écologiques et de santé ou encore culturelles. Pour l'intercréativité de tous.

**Paul Boccarda** est maître de conférences honoraire en sciences économiques à l'université Jules-Verne de Picardie



# Le Monde EMPLOI

BANQUES ▲ ASSURANCES ..... MUTATIONS ▲ INITIATIVES



André Straus, historien rappelle que lors du tremblement de terre de San Francisco, en 1906, les compagnies d'assurance britanniques ont dû verser en une semaine dix millions de livres sterling et leurs homologues allemandes, 21 millions de marks.

Mais il n'y eut aucune faillite du système !

Ce chargé de recherches au CNRS affirme que l'Etat ne peut pas permettre la disparition d'un assureur au cas où celui-ci n'arrive pas à couvrir un sinistre. C'est une question d'ordre public (page X)

Les politiques de rémunération des banques et des assurances



sont parmi les plus généreuses vis-à-vis des jeunes diplômés

(page XI)

## 1 053 000

C'est le nombre de personnes âgées de plus de soixante ans dépendantes qui doivent faire appel à une aide personnalisée à domicile. Avec les nouvelles dispositions qui entreront en vigueur au début de l'année prochaine, le secteur est appelé à se moderniser et à se professionnaliser (page XII)

## 50 ans

 Les syndicalistes

craignent que le ralentissement économique ne remette au goût du jour les « mesures d'âge » pour diminuer les effectifs. Cette inquiétude ne se traduit pas pour le moment dans les chiffres.

Le taux de chômage des seniors de l'entreprise diminué puis augmenté au même rythme que celui des moins de 50 ans (page XIV)

Après les attentats du 11 septembre, les deux secteurs veulent se forger une nouvelle culture du risque. La conjoncture ne doit pas empêcher les mutations de long terme : effectifs à rajeunir, nouvelles compétences à former

## Banques et assurances tentent de garder le cap malgré le choc

En frappant le World Trade Center, le « centre mondial du commerce », les attentats de New York ont placé au premier rang des secteurs touchés par les conséquences économiques de cet acte terroriste, les marchés financiers et les sociétés d'assurance. Les premiers parce que ce choc vient parachever une perte de confiance qui avait déjà entraîné la valeur des actifs dans un cycle de baisse ; les secondes parce qu'elles

se trouvent affectées, non seulement par le coût direct du plus sinistre des sinistres, mais aussi par la soudaine prise de conscience de risques inédits. Il est encore trop tôt pour constater l'ampleur des dégâts en matière d'emploi - il y a pour l'instant plus d'annonces de gel des embauches et des investissements que de diminution des effectifs et des faillites.

Mais l'ampleur de la crise ne doit pas dissimuler des tendances

de fond, propres à la banque comme à l'assurance. Ces tendances « lourdes », décrites par Charles Normand, à la direction des affaires sociales de l'Association française des banques (AFB), pourraient, si les entreprises levaient le nez de leur guidon, compenser les effets du choc actuel.

La pyramide des âges, tout d'abord, contraint l'un comme l'autre secteur à préparer le remplacement des milliers de départs en retraite qui vont intervenir

durant les dix ans qui viennent. Ensuite les mutations technologiques, croisées avec une technicité de plus en plus affirmée de ces métiers, imposent des efforts de recrutement des jeunes qui les maîtrisent, et des efforts de formation des personnels en place. Les banques consacrent déjà 4,4 % de leur masse salariale, en moyenne, à la formation professionnelle continue ; les assureurs ont décidé de doubler les promotions de l'Ecole nationale d'assu-

rances (ENAss), et de tisser des liens plus étroits avec les universités en participant à la création de licences professionnelles.

Les nouveaux risques eux-mêmes, dans la banque comme dans l'assurance, imposent des stratégies différentes, des produits attractifs, et donc de nouveaux talents, qu'il faudra former, ou bien puiser dans des viviers moins conditionnés par une décennie d'analyses prédisant l'avènement radieux d'une « nouvelle économie » sans histoire.

L'histoire, justement, enseigne l'expérience de crises sinon similaires, en tout cas assez importantes pour réorienter la structure ou les pratiques de ces professions, comme le montre André Straus, historien des marchés financiers et de l'assurance, au sujet de ce dernier secteur, dont la régulation s'est toujours faite à l'ombre de l'Etat, « réassureur en dernier ressort ». Traders et gestionnaires d'actifs ont également connu des cycles baissiers, courts, comme en 1997-1998 au moment des crises asiatique et russe, ou plus longs, par exemple il y a dix ans.

Reste que, depuis plusieurs mois déjà - la crise n'a pas débuté le 11 septembre -, les professionnels des marchés financiers travaillent sur des marchés « baissiers ». Nombre de réflexes, de pratiques, d'analyses, qui étaient il y a peu considérés comme des vérités intangibles ou des traits spécifiques du métier - alors qu'ils n'étaient que le résultat de la hausse antérieure, que chacun pensait éternelle -, ont tout simplement disparu.

Certes, il ne manque pas de « sages » pour affirmer qu'il n'y a là rien de nouveau sous le soleil boursier, que la baisse fait partie de la « règle du jeu », que l'on ne peut pas toujours gagner, etc. Il faut pourtant, désormais, concilier les réalités imprévues du marché avec les exigences de clients paniqués ; diriger patrimoine, épargne et trésorerie vers des placements garantis, en tout cas moins risqués que les actions ; inventer de nouveaux produits - ou adapter des produits existants - pour proposer des solutions adaptées à la nouvelle donne. Et surtout, se forger à nouveau une « culture du risque », que plusieurs années d'euphorie avaient effacée de l'horizon des marchés.

Antoine Reverchon





## JEUNES DIPLÔMÉS

# Questions-réponses

### 1 Comment a évolué le taux d'emploi des jeunes diplômés en 2001 ?

Comme en 2000, année de tous les records, près de neuf jeunes diplômés sur dix (88 %) ont un emploi, selon l'enquête de l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC) réalisée en avril auprès d'un échantillon de 4 000 personnes représentatif des jeunes diplômés inscrits à l'APEC en 1999. 81 % travaillent dans le secteur privé, 19 % dans le secteur public. En progrès de 11 % entre 1997 et 1999, le taux d'emploi de cette population diplômée à bac + 4 ou plus s'est stabilisé depuis deux ans à un niveau jugé élevé. En 2001 comme en 2000, un jeune diplômé sur deux a trouvé un emploi en moins de trois mois.

12 % des jeunes diplômés sont sans emploi, dont la moitié en recherche de leur premier poste. Parmi ceux-ci, 3 % cherchent depuis plus d'un an, contre 5 % en 2000. C'est le chiffre le plus bas depuis 1997.

### 2 Quelles sont les caractéristiques des emplois occupés dans le secteur privé ?

En 2001, dans une très forte proportion (85 %, contre 83 % en 2000), il s'agit d'un contrat à durée indéterminée (CDI), généralement obtenu dès l'embauche. La part des contrats à durée déterminée (12 %) ne cesse de baisser depuis 1997, celle des autres formes de contrat (interim, contrat emploi solidarité, vacataire) s'établit à 3 %, comme en 2000.

La part du statut cadre était de 65 % en 2001, contre 62 % l'an passé, après une pointe à 67 % en 1999. 13 % sont agents de maîtrise, 22 % employés. La progression du statut cadre profite en premier lieu aux universitaires - ils sont cadres à 51 %, contre 43 % en 2000 - et aux diplômés d'école de commerce (73 % contre 67 %). En revanche, il diminue légèrement pour les ingénieurs (94 % contre 95 %).

Les salaires des jeunes diplômés sont en progression de 5 % en 2001 par rapport à 2000. La rémunération brute annuelle moyenne s'établissait à 27 600 euros (181 000 F), celle des cadres atteint 30 600 euros (200 700 F), celle des agents de maîtrise 23 400 euros (153 800 F) et celle des employés 20 000 euros (131 300 F). Les salaires d'embauche ont également progressé, de 4 % en moyenne.

### 3 Quelles sont les filières de formation les plus « porteuses » pour les jeunes diplômés ?

Du fait de la reprise des recrutements dans l'industrie en 2001, les jeunes diplômés sont plus nombreux (32 % au lieu de 29 % en 2000) à s'y être insérés, au détriment des services (58 % contre 61 %). La part de la fonction informatique diminue encore cette année, à 16 %, au profit de études-recherche (19 %) et des fonctions connexes à la production (12 %). Comme l'an passé, le marketing-vente occupe 15 % des jeunes diplômés.

Parmi les filières porteuses, l'APEC note la percée des diplômés des formations spécialisées du tertiaire (finances, tourisme, banque, assurance, logistique, administration publique, etc.), dont le taux d'emploi s'élève à 96 %, soit 7 points de plus que l'an passé. Elles talonnent donc désormais l'informatique, les sciences et technologies et l'électronique, pour lesquelles le taux d'emploi atteint 97 %. Mais l'amélioration est aussi significative pour des filières telles que la psychologie et la chimie. En revanche, le taux d'emploi a reculé chez les jeunes diplômés des formations en gestion, physique, marketing, communication, aménagement-urbanisme. Toutefois, l'écart entre les taux d'emploi des filières les plus porteuses et les moins porteuses se réduit. 19 points séparent la biologie de l'informatique en 2001, contre 26 points en 1997.

### 4 Quel est le profil des jeunes diplômés travaillant dans le secteur public ?

Il diffère de celui des jeunes exerçant dans le privé. Ce sont plus souvent des femmes, des universitaires, qui ont déjà eu d'autres emplois auparavant. Les formations les plus fréquentes de ces jeunes sont le droit (16 %), les sciences et technologies, et massivement la psychologie et l'aménagement-urbanisme. La position cadre est en outre moins répandue que dans le privé, les contrats sont plus souvent précaires : seuls 45 % sont titulaires d'un CDI.

Les fonctions occupées sont principalement médicales, sociales et culturelles (24 %), études-recherche (18 %) et administration (17 %).

# Ce n'est pas seulement le moral qui souffre, mais aussi les rémunérations...

## Le métier de trader est plus difficile à exercer, avec en plus la menace du siège éjectable...

**D**épression financière chronique, fort avis de coup de vent sur les actions, mer boursière agitée... « Travailler sur des marchés en baisse équivaut, pour un capitaine de bateau, à sortir par gros temps », raconte Alain Sueur, responsable de la stratégie au CIC Asset Management. Les principes de navigation ne changent pas mais le pilotage s'avère nettement plus délicat et stressant. Dans les banques d'affaires, les matelots de la finance ramment désormais à contre-courant. Et dans la soute des salles de marché, l'ambiance est pour le moins tendue. Depuis presque un an, les traders brûlent ce qu'ils ont adoré. Dans une fièvre angoissée, les gestionnaires de portefeuilles misent sur les valeurs refuges, traquent les bonnes vieilles actions résistantes aux aléas de l'économie, se replient toutes voiles dehors sur les obligations. Du haut de leur vigie, les analystes tentent difficilement de repérer de vagues coins de ciel bleu dans un horizon barré de nuages menaçants.

« Cette situation de krach larvé qui dure depuis des mois finit par peser sur le moral », soupire Arnaud de Courson, responsable des ventes au Crédit Lyonnais Securities. Un état d'esprit qui s'accroche mal avec la volatilité des marchés, ces derniers appelant au contraire à une vigilance et

une réactivité accrues. « Les courtiers doivent renforcer leur présence auprès des clients, affûter leurs commentaires et être aux aguets pour saisir la moindre opportunité d'achat », estime Daniel Haguette, professeur au département économie de l'EDHEC à Nice. Une chose plus facile à dire qu'à réaliser, surtout quand la Bourse tangué, comme le vendredi 21 septembre : ouverture en baisse de -3 %, chute jusqu'à -7 % et clôture à -2 % ! « Dans ces moments d'incertitude, les clients ne sont pas persuadés qu'écouter un conseiller ait un intérêt quelconque », ironise Arnaud de Courson. Surtout, ils reportent une partie de leur éternement sur nous, ce qui rend le travail encore plus compliqué. »

Lorsque les marchés dévalent la pente, les acteurs sont sur la brèche pour concocter de nouveaux produits financiers, alliant rendement et sécurité du capital. Encensés hier, les analystes font par contre profil bas et sont à la peine

pour établir leurs prévisions : « Au fur et à mesure que les marchés grimpaient, ils ont pris un poids considérable, devenant de véritables gourous rétribués par des salaires mirobolants », constate Alain Sueur. Or certains n'ont rien vu venir de la crise actuelle et ont recommandé des sociétés qui ont perdu parfois jusqu'à 70 % de leur valeur. Les gérants de portefeuilles sont maintenant moins suspendus à leurs oracles et diversifient davantage leur écoute auprès des spécialistes. On revient à une logique de travail d'équipe pour conforter les choix d'investissement. »

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, les acteurs des banques d'affaires doivent faire face aux affres du bear market (marché baissier)... en étant moins payés ! Chez BNP-Paribas, on admet que la part variable du salaire, qui distingue la performance individuelle d'un trader par une commission sur le montant des opérations effectuées, a pris du plomb dans l'aile. « Exercer son métier dans des conditions difficiles, qui requièrent plus d'efforts, tout en voyant sa rémunération écornée à la fin du mois... voilà qui alimente un certain vague à l'âme dans les salles de marché », reconnaît Arnaud de Courson. D'autant plus qu'une autre menace plane : celle du siège éjectable ! « Depuis quelques mois, les opérateurs financiers sont

bonus supérieur dans une banque concurrente qu'à sauver leur peau », remarque un fin connaisseur du milieu. La diminution des valeurs d'actifs et la baisse de l'activité ont amputé les commissions de gestion touchées par les banques. Des recettes en chute qui vont indéniablement peser sur le recrutement.

Déjà, au Crédit Lyonnais Securities, un cadrage budgétaire plus strict annonce un resserrement des équipes, sauf pour les commerciaux. Les personnes sur le départ ne seront pas remplacées. La BNP-Paribas réfute au contraire tout projet de suppression d'emploi. « Les performances de l'entreprise et la gestion prudente des embauches permettent de maintenir les effectifs dans les activités d'investissement », affirme-t-on. Sous-entendu : nous ne pratiquons pas le stop and go, à l'inverse des banques d'affaires anglo-saxonnes, où le « dégraissage » du mammoth, nourri par l'exubérance boursière, a sérieusement commencé...

Dur retour à la réalité. Si les vieux loups de la finance sont rodés aux retournements de conjoncture, les moussaillons qui ont commencé leur carrière avec des alizés porteurs passent leur épreuve du feu. Ce n'est plus l'heure d'avoir la grosse tête.

Nathalie Quéruel

## « On ne sait pas sur quel pied danser... »

**L**imiter les dégâts, c'est désormais le mot d'ordre des professionnels de la finance. « Le 11 septembre, nos clients ont tout à coup réalisé que le marché était à la baisse... depuis janvier. Du 1<sup>er</sup> janvier au 11 septembre, les places européennes ont chuté d'un tiers, mais les clients continuaient d'acheter telle ou telle valeur "prometteuse". Depuis le 11 septembre, la chute a été de 15 %, mais il n'y a presque plus d'ordre d'achat », remarque Thomas Valier, gérant d'actions chez Stratège Finance, une société indépendante de gestion de portefeuilles et de patrimoine de particuliers (1 milliard de francs d'encours). Il classe ses clients en trois catégories : ceux qui, « ne supportant plus le risque », vendent tout, « bien que nous leur expliquions qu'ils perdent toute chance de récupérer leurs pertes » ; ceux qui veulent vendre pour générer du cash et revenir dans les prochains mois ; ceux qui restent en faisant du « stock-picking », c'est-à-dire l'achat et la revente de valeurs très volatiles, qui perdent ou gagnent 5 % à 10 % au jour le jour !

Pour Olivier, 28 ans, qui travaille dans la filiale de gestion d'actifs d'une grande institution financière française (plus de 1 500 milliards de francs d'encours), les commerciaux sont en première

ligne, car « le premier souci est de rassurer les clients, d'expliquer que la baisse est provisoire, que nos performances baissent moins que le marché, que ce n'est donc pas la peine de partir chez les concurrents. Pas évident quand la Bourse perd 7 % en une journée ». Quant aux gérants d'actifs, « ils ne savent pas sur quel pied danser. Ils voudraient acheter - c'est leur métier -, mais l'exposition au risque est telle qu'ils sont paralysés par les limites contractuelles imposées dans la période faste. Alors ils adoptent des positions défensives ».

La difficulté, lorsque la tendance est à la vente, est de savoir quoi vendre. Les valeurs en baisse, « comme tout le monde » ? Avec l'avantage fiscal d'effacer d'éventuelles plus-values réalisées dans des opérations du début d'année ? Des valeurs encore supérieures à leur prix d'achat... pour ceux qui avaient acheté assez tôt ? Quant à acheter, « il est encore un peu tôt pour faire son marché », dit Thomas Valier. Nous pensons à quelques valeurs, mais nous ne sommes pas pressés : la baisse n'est pas finie. Seuls les institutionnels, qui ont de la trésorerie, ont commencé à racheter ». L'essentiel des achats concerne donc la réallocation des placements vers les produits garantis, les obligations, les sicav monétaires - ce qui bénéficie plus

aux gestionnaires de patrimoine qu'aux purs brokers, en particulier les brokers en ligne qui n'ont que des particuliers comme clients.

En revanche, les spécialistes des produits dérivés, options et couvertures, bénéficient de l'extrême volatilité du marché. La clientèle cherche à se couvrir, et les options à la baisse rencontrent un vif succès. « Mais ce n'est pas une fois sur l'iceberg qu'il faut changer de cap », remarque Olivier. Seuls ceux qui ont acheté ce type de produits - dits de « gestion alternative » - il y a longtemps en bénéficient. Maintenant, le prix d'entrée est trop élevé. »

La fin d'année risque d'être rude. Même si le nombre d'opérations, et donc de courtages, n'a guère diminué (vendre, c'est toujours travailler...) « La chute des valeurs diminue les encours gérés, et donc la rémunération des gérants », établie au prorata, constate Thomas Valier. L'entreprise d'Olivier a gelé son plan de recrutement et ses projets informatiques, mais c'est surtout la part variable des rémunérations qui va baisser. « C'est en décembre que les primes, qui allaient jusqu'à doubler le salaire, sont distribuées : certains d'entre nous vont tomber de haut. »

A. R.

André Straus, historien, chargé de recherches au CNRS

## « La première trace de réassurance remonte à Gênes, au XIV<sup>e</sup> siècle »

« La facture des attentats aux Etats-Unis pour les compagnies d'assurance et de réassurance s'élevait à 33 milliards d'euros. Des sinistres d'ampleur proportionnellement comparable ont-ils conduit, dans l'histoire du secteur, à des faillites ?

- Lors du tremblement de terre de San Francisco, en 1906, les compagnies britanniques ont dû verser en une semaine dix millions de livres sterling de l'époque, et les allemandes 21 millions de marks. Mais il n'y eut aucune faillite du système ! Les mécanismes de réassurance internationale s'étaient déjà mis en place car le XIX<sup>e</sup> siècle avait connu une augmentation gigantesque de la matière à assurer et du champ des risques assurables.

» Pour faire face, les compagnies ont réparti les coûts des sinistres au travers de la coassurance, puis de la réassurance. La première trace de réassurance date du XIV<sup>e</sup> siècle, à Gênes, lorsque les assureurs maritimes ont été autorisés à céder leurs contrats, « au cas où ils se repentent ou aient peur ». Depuis, ces systèmes en cascade ont prospéré. En 1960, le paquebot France est assuré à hauteur de 10 milliards de francs répartis entre 180 compagnies. Le montant de la perte du paquebot Andrea Doria, en 1956, n'a été couvert qu'à 10 % par les assureurs directs : le reste a été pris en char-

ge par une cascade de réassureurs. » Cela dit, certains sinistres ont influencé les mutations du secteur. Adam Smith raconte, dans son *Enquête sur la nature et les causes de la richesse de la nation* (1776), que l'incendie de Londres, en 1666, a rayé de la carte l'activité individuelle d'assurance, au profit de sociétés par actions (la première est née en 1720), seules capables à ses yeux de couvrir les dommages.

» L'histoire de l'assurance est jalonnée de faillites, mais celles-ci sont plus souvent liées à une mauvaise gestion de l'équilibre entre revenus et coûts qu'à des sinistres particulièrement graves. Dans les années 1930, une véritable guerre des prix entre compagnies françaises a par exemple fragilisé le secteur, qui s'est réorganisé pour aboutir à une sorte de cartellisation, en coopération avec l'Etat.

- Les capacités de remboursement des compagnies ne se trouvent-elles pas dépassées par des montants aussi colossaux ?

- Les montants des primes sont rarement permis aux assureurs de se couvrir complètement. C'est pourquoi ils les ont toujours placées, soit dans l'immobilier, soit sur les marchés financiers. Dès lors, leur capacité de couverture dépend de l'inflation, des taux d'intérêt, bref de la conjoncture.

» La chute de la Bourse, depuis

le début 2001, a fortement amoindri cette capacité, et explique en partie leur inquiétude. Celle-ci doit cependant être relativisée : l'Etat a toujours contrôlé sévèrement les placements des assureurs - ce sont les fameux investisseurs institutionnels, les « zinzins » -, en les dirigeant vers les obligations, les titres d'Etat. L'objectif est à la fois de financer ces marchés et de garantir la solvabilité des assureurs.

- Les Etats jouent justement un rôle important dans la crise actuelle, en couvrant les risques encourus des compagnies aériennes, voire en apportant une aide directe aux compagnies d'assurances. Est-ce une nouveauté ?

- Absolument pas. L'Etat, responsable de la sécurité intérieure et extérieure, est l'assureur en dernier ressort. Il intervient donc régulièrement dans le domaine de l'assurance. Réglementairement, lorsqu'il impose par exemple une surprime de 12 % sur les assurances-dommages pour couvrir le coût des catastrophes naturelles. Structuellement aussi, lorsqu'il crée en 1962 un fonds commun d'indemnisation des attentats liés à la guerre d'Algérie géré directement par le ministre des finances. Ou encore avec le décret du 19 octobre 1939, qui prend en charge la couverture des risques de guerre, financée à 90 % par l'Etat et à 10 % par les

assureurs. C'est encore l'Etat qui crée un fonds d'indemnisation pour les victimes du sang contaminé, que les assureurs se contentent d'abonder.

» Bref, dans tous ces cas, ce ne sont pas les assureurs seuls qui paient, mais l'impôt apporte sa contribution. La loi du 25 avril 1946, qui nationalise les grandes compagnies d'assurances, crée en même temps la Caisse centrale de réassurance, auprès de laquelle les sociétés privées doivent verser une part de leurs primes pour bénéficier de sa couverture. L'Etat tirait les conclusions de l'incapacité du marché à prendre en charge l'ampleur des sinistres occasionnés par la seconde guerre mondiale.

» Cette intervention permanente a toujours été acceptée, voire souhaitée, par les sociétés d'assurances. Aujourd'hui, leur grand problème est de requalifier les actes de terrorisme du World Trade Center en « actes de guerre ». La première police d'assurance « contre les bombardements aériens » a été proposée par la Lloyd's en 1915. En 1914, en France, une société d'assurances a élaboré une assurance contre les destructions d'immeubles urbains pour fait de guerre. Elle n'a pas été suivie par ses homologues, et une loi du 31 mars 1918 a instauré un contrôle de l'Etat sur tous les actes

et produits d'assurance contre les bombardements aériens et terrestres. Depuis, la loi de 1946 a séparé soigneusement les « dommages de guerre », pris en charge par l'Etat, des conséquences des « actes de sabotage et de terrorisme ». C'est cette frontière qui pourrait bientôt changer, ici comme aux Etats-



André Straus

● André Straus, chargé de recherches au CNRS, collabore au Comité pour l'histoire économique et financière du ministère de l'économie et des finances.  
● Spécialiste de l'histoire de l'assurance et des marchés financiers, il enseigne à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensa).

Unis. L'Etat ne peut pas permettre de laisser une compagnie établie faire faillite parce qu'elle ne peut pas couvrir un sinistre. C'est une question d'ordre public.

- La nature totalement inédite des récents attentats ne pose-t-elle pas un problème spécifique aux assureurs ?

- La difficulté, c'est de fixer le montant de la prime. Celle-ci est toujours calculée en fonction de la probabilité de réalisation du sinistre. Comment faire lorsque ledit sinistre est sans précédent, ou très rare ? Comment assurer contre l'explosion d'une centrale nucléaire ? L'Etat, là encore, a répondu en obligeant en 1957 les assureurs français à se regrouper en un pool national chargé de couvrir le risque nucléaire, et en abaissant d'autorité le seuil de la responsabilité civile de l'opérateur !

- Le cas de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse pose-t-il des questions particulières aux assureurs ?

- On est là dans un cas de figure hélas plus classique, s'il s'agit bien sûr d'un accident. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les assureurs ont commencé à couvrir les risques industriels, à partir des polices contre l'incendie. Par la suite, il y a eu un gonflement régulier des primes comme des risques. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon



Charles Normand, direction des affaires sociales à l'Association française des banques (AFB)

## « En dépit des événements récents, les banques vont continuer à recruter »

« Les banques vont-elles continuer à recruter ?

« Oui, je n'en doute pas, même si les événements récents nous incitent à rester prudents. Les banques avaient déjà pris en compte, dans leur politique d'embauche, le ralentissement américain, puis européen. Notre activité d'intermédiation est très liée à la conjoncture économique et par conséquent soumise à ses soubresauts.

« Cela dit, la profession doit aussi réfléchir à plus long terme. Quelles sont les données auxquelles nous devons faire face ? Les métiers de la banque se complexifient, la pyramide des âges est déséquilibrée avec plus des 53 % des effectifs qui ont plus de quarante-cinq ans, le passage aux 35 heures bouleverse nos organisations de travail, sans oublier les mouvements de fusions qui bouleversent le paysage. Je mentionnerai aussi le passage à l'euro, même si cet événement est plus ciblé dans le temps. Il est clair que l'ensemble de ces éléments montre que nous avons besoin d'engager de jeunes collaborateurs afin de renouveler nos équipes. Et ceci est une tendance de fond.

« Le secteur continue à détruire des emplois, néanmoins...

« C'est exact. Notre courbe d'embauches est toujours en dessous de celle de nos départs. Les effectifs des banques AFB étaient de 222 300 salariés en 1999. En 2000, ils ont baissé autour de 216 000. Mais les deux courbes sont de plus en plus proches. En 1995, le taux d'embauche était de 2,5 % alors que celui des départs était de 4,3 %. En 2000, ils sont respectivement de 8 % et de 8,25 %. Cela signifie que, l'année dernière, nous avons recruté plus de 20 000 jeunes, contre à peine 5 000 en 1995.

« Comment expliquer cette accélération des départs et des recrutements ?

« Le marché du travail dans les banques est devenu fluide. On avait coutume de dire dans le passé que, lorsqu'on entrant dans l'un de nos établissements, c'était pour y faire carrière. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Savez-vous quel est le motif de départ le plus impor-

tant actuellement ? Les démissions chez les moins de 35 ans. Elles représentent plus du quart des départs (26 %) alors qu'en 1995 ce taux n'était que de 19 %. Autre statistique significative : le taux des transferts à l'intérieur d'un groupe. En 1995, il était tout à fait négligeable, près de 0 %. L'année dernière, il se chiffrait à 8 %.

« Pour autant, la pyramide des âges dans les banques est loin d'être assainie...

« Nous sommes sur le bon chemin, mais il est vrai qu'aujourd'hui notre pyramide des âges présente encore un déséquilibre important. Elle est très « ventrue » au niveau de deux tranches d'âge dominantes : les 45-50 ans et les 50-55 ans qui représentent à elles deux 47 % des effectifs. En revanche, les plus de 55 ans constituent seulement 6,3 % de nos salariés.

« Si nous maintenons un niveau d'embauche de 20 000 jeunes par an pendant plusieurs années, alors nous commencerons à en voir les effets sur la pyramide des âges. Surtout que nous avons signé début 2000 un accord de préretraite pour l'ensemble de la branche, afin de faciliter les départs à 57 ans en principe, même si certaines dispositions permettent de descendre jusqu'à 56 ans. Ses effets se feront sentir d'ici à deux ans.

« Les préretraites sont certes consensuelles, mais elles coûtent cher et privent les entreprises de l'expérience des salariés les plus âgés...

« Ces critiques sont justes mais la situation démographique de notre secteur ne nous permettait pas d'agir différemment. La démarche des préretraites repose sur le volontariat. Et il est sûr qu'elle convient à un certain nombre de salariés qui ont commencé jeune à travailler ou qui savent que leur métier est condamné en raison du développement des nouvelles technologies et qu'une reconversion leur serait difficile. Pour autant, nous ne voulons absolument pas que ce dispositif soit interprété par les plus de 55 ans de manière négative, comme s'ils n'étaient plus bons à rien.

« L'AFB a-t-elle réfléchi à mettre en place des organisations du travail qui prennent en compte le vieillissement de ses salariés ?

« Oui, bien sûr. Les actions de « monitorat » se développent, par exemple. Nous travaillons aussi beaucoup à la sélection des formations susceptibles d'assurer les meilleures reconversions. Mais nous n'avons pas les marges de manœuvre nécessaires pour réfléchir uniquement ainsi : la courbe démographique des effectifs de nos établissements est telle que si nous ne faisons rien en termes de préretraites, nous serions confrontés, à partir de 2006, à plus de 10 000 départs en retraite chaque année. C'est impossible à gérer. Il fallait les anticiper.

« Les métiers de la banque ne semblent pas forcément très attractifs pour un certain nombre de jeunes. Comment s'organise votre politique de recrutement ?

« Cette image vieillotte de la banque n'est pas celle qu'ont des diplômés bac + 4 ou bac + 5. Ils postulent pour des emplois dans la finan-



Charles Normand

● Ancien directeur de la formation au Crédit du Nord, Charles Normand est conseiller technique à la direction des affaires sociales de l'Association française des banques.

● Il est aussi directeur général délégué de Banque-Alternance-Apprentissage, organisme qui gère les fonds de l'alternance et de la formation professionnelle.

ce et savent comment les nouvelles technologies y tiennent une place importante. En revanche, nous avons une image moins favorable auprès des bac + 1, bac + 2 qui, avant leur embauche dans l'un de nos établissements, n'ont pas suivi de formation directe à nos métiers. Ils ont à l'esprit le travail du guichetier accablé de tâches administratives et peu disponible pour les clients.

« Nous développons plusieurs pistes. La première consiste à établir de nombreux partenariats avec les universités. Pour la rentrée 2001, nous avons ainsi mis en place huit nouvelles licences professionnelles où les jeunes peuvent rentrer après un DEUG. Nous avons aussi toiletté notre brevet professionnel qui a été transformé, en juillet dernier, en un BTS. Nous sommes aussi très partisans de la formation en alternance, en contrats de qualification, ou en contrats d'apprentissage.

« Et puis, il y a évidemment la formation continue. En 2000, elle a représenté 4,4 % de notre masse salariale alors que, je vous rappelle, l'obligation légale est de 1,5 %.

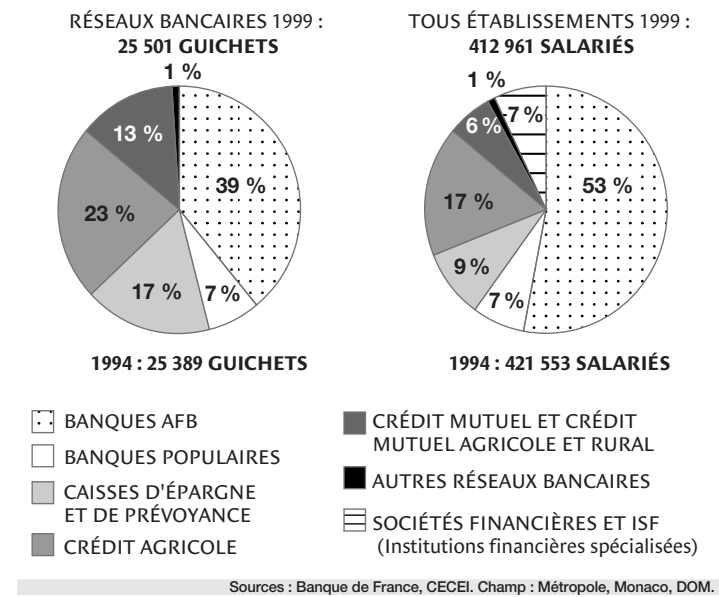
« Le marché du travail se tend à nouveau. Est-ce que cela va vous rendre, mécaniquement, plus attractifs pour les jeunes diplômés qui devraient être moins en position de force dans le choix d'un poste, si les offres deviennent plus rares ?

« Est-ce que le ralentissement actuel va jouer en notre faveur ? C'est possible mais la concurrence devrait rester rude. Prenez le cas des commerciaux que nous avons du mal à recruter. Ceux qui ont un BTS action commerciale sont souvent happés par d'autres secteurs comme la grande distribution.

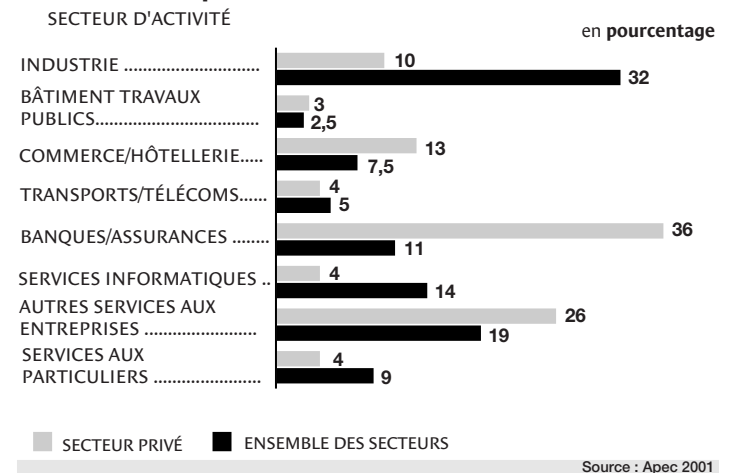
« Nous devons encore améliorer notre image, car la banque, à de rares exceptions près, n'a jamais suscité de vocations d'adolescent. A nous de montrer que notre secteur est en pleine évolution et mérite que l'on s'y intéresse de près. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

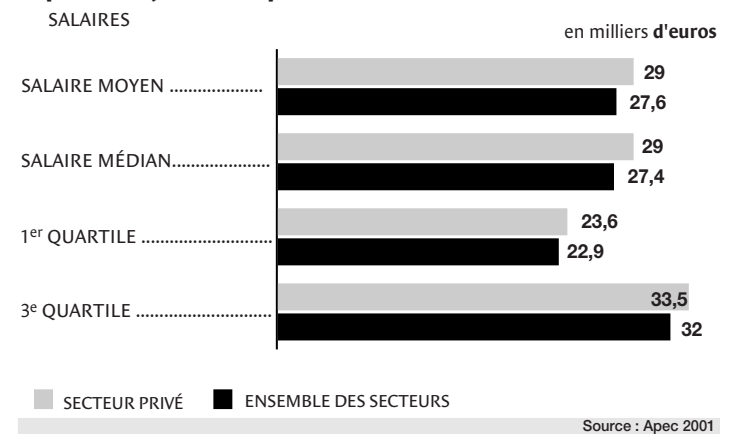
### ▼ Plus de 400 000 salariés dans l'Hexagone



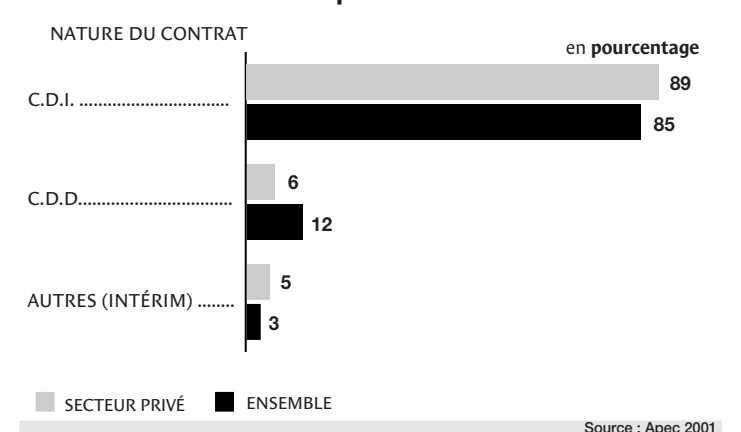
### ▼ Banques et assurances, poids lourds de la filière finance-comptabilité...



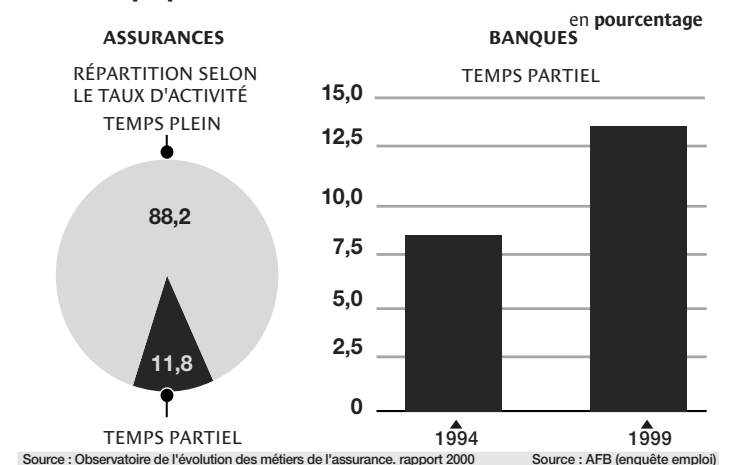
### ▼ ... avec des salaires plus élevés qu'ailleurs pour les jeunes diplômés...



### ▼ ... et des statuts moins précaires



### ▼ Le temps partiel reste inférieur à 15 %



■ **DANS LES ASSURANCES**, les salariés qui travaillent à temps partiel (11,8 % des effectifs, soit 13 800 personnes à la fin 1999) sont très majoritairement des femmes (89,2 %). Leur âge moyen est de 40 ans, et leur ancienneté dans la profession environ une quinzaine d'années. 18,3 % d'entre eux sont des cadres administratifs et 79,2 % des cadres non administratifs.

■ **42,8 % ONT UN TAUX D'ACTIVITÉ** compris entre 71 % et 80 %. Pour 16,1 %, il est de 51 % à 70 %, tandis que 13,1 % ne travaillent qu'à mi-temps ou moins.

■ **LE POURCENTAGE DE SALARIÉS** à temps partiel est plus élevé au sein des banques de l'AFB. Il est en progression depuis 1994. 50 % d'entre eux sont à temps partiel à 80 % et un sur trois à temps partiel à 50 %.

■ **IL EST SURTOUT DÉVELOPPÉ** dans les grandes banques, chez les femmes, les employés et dans le réseau commercial. Pour autant, il augmente régulièrement dans l'ensemble des établissements, chez les hommes, les cadres et dans les services centraux.

Sylvie Mignard

## Les assureurs forment la relève grâce à des écoles au plus près du métier

L'immeuble se trouve dans le 9<sup>e</sup> arrondissement parisien, le quartier traditionnel des sociétés d'assurances. Sur la façade, les noms se détachent en lettres dorées sur des plaques de marbre fixées de part et d'autre de la porte d'entrée : Ecole nationale d'assurances et Association pour l'enseignement de l'assurance (ENAss-AEA). Les locaux sont coquets, les équipements à la hauteur : deux salles informatiques en libre accès matin et soir, une bibliothèque renfermant 6 000 titres et des dizaines de magazines ou de journaux, une vidéothèque ou plusieurs cafétérias.

Les étudiants des différentes formations dispensées par le groupe ENAss-AEA, un des piliers de la formation du secteur des assurances, sont plongés dans le bain en permanence. Une semaine avant la rentrée, Clément Royer et Joanny Bourdet, 21 ans, étudiants de deuxième année à l'ENAss, passent tous les soirs à l'école. Dans les locaux exigus du bureau des élèves, ils préparent l'accueil des nouveaux qui entament aujourd'hui un cursus qui les conduira, trois ans plus tard, à décrocher le diplôme de niveau bac + 5. « J'ai fait une prépa HEC à Nantes et passé les oraux d'une douzaine d'écoles de commerce, explique Joanny Bourdet. J'ai envie de travailler dans le pôle banque-assurance-finances. Mes parents s'occupent de produits financiers et j'ai toujours été passionné d'économie et de finances. Intégrer l'ENAss était donc le meilleur moyen d'atteindre mon objectif qui, à terme, est de concevoir des produits d'assurance-vie. Je

Une volonté de spécialisation dans les techniques de l'assurance pousse les étudiants à intégrer des écoles qui proposent des formations en alternance. Une démarche prisée par les futurs employeurs

préfèrais me spécialiser directement dans le secteur des assurances, avec les atouts d'une grande école, plutôt que de suivre des cours sur le sujet, pendant quatre ou cinq mois seulement, en troisième année d'une école de commerce généraliste. »

Une volonté de spécialisation partagée par Clément Royer. « Les autres écoles de commerce ne m'intéressaient pas car j'avais déjà fait deux années de prépa où l'on avait une vision très globale des choses, explique-t-il. Or, les écoles de commerce traditionnelles forment à tous les métiers possibles dans le management, mais sans spécialisation. A l'ENAss, le principe est identique, mais avec une spécialisation dans un secteur précis : l'assurance. Or, je crois que cette spécialisation

est une ouverture car l'assurance regroupe des métiers à la fois juridiques, sociaux, techniques, commerciaux et financiers. » Les deux étudiants, si les événements actuels ne ferment pas totalement la porte des recrutements, devraient débiter leur carrière à un poste de cadre dans une société d'assurances. Car la formation, axée autour de trois pôles, le commercial, la technique et le management, est recherchée par un secteur confronté au vieillissement de sa population et à l'évolution de ses métiers.

#### LICENCE PROFESSIONNELLE

La profession jugeait d'ailleurs le nombre de diplômés insuffisant et, depuis un an, la promotion regroupant les élèves en formation initiale est passée de 28 à 40, 28 autres intégrant l'école via la filière « formation continue » et 12 au travers de la filière « étrangers ».

De même, pour répondre à ses besoins en matière d'encadrement, le secteur a participé à la création, l'an dernier, d'une licence professionnelle d'assurances du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ou encore d'un MBA spécialisé en assurance. Ce besoin de cadres disposant d'une bonne connaissance des techniques du secteur s'explique par le fait que, sur les 135 000 salariés employés dans les sociétés d'assurances proprement dites et les organismes professionnels, la moitié exerce des fonctions requérant des connaissances spécifiques de l'assurance.

Désormais, le secteur recrute d'ailleurs à un niveau bac + 2 minimum avec un penchant de plus

en plus marqué pour la formation en alternance : 1 700 jeunes poursuivent actuellement leurs études dans le cadre de contrats d'apprentissage, de qualification ou d'adaptation. Les titulaires du BTS d'assurances, en particulier, semblent prisés des entreprises. Ceux du BTS d'assurances du centre de formation d'apprentis de l'AEA acquièrent, par exemple, les techniques spécifiques du domaine afin d'être, à terme, capables de vendre des contrats d'assurances ou encore de les gérer, qu'il s'agisse de leur souscription, de leur suivi, de leur résiliation ou encore du traitement des sinistres.

« Mon objectif est d'être embauché par l'entreprise où je passe aujourd'hui une semaine sur deux, explique Alexandra Bruneau, étudiante de 19 ans en 2<sup>e</sup> année de BTS. Je pense qu'au bout de deux ans en apprentissage je n'aurais pas encore fait le tour du poste que j'occupe au sein de la direction construction d'Axa Courtage et que j'aurais encore des choses à y apprendre. Ensuite, soit je changerai de poste, soit je ferai la licence professionnelle d'assurances et, pourquoi pas, par la suite l'ENAss. » Car après avoir passé son bac option administration, la jeune femme a préféré s'orienter vers le secteur assurances plutôt que vers le BTS « Assistante de direction ». « Je voulais pouvoir évoluer dans ma carrière, poursuivre. L'assurance est un monde très vaste où les portes ouvertes sont nombreuses et cela a été déterminant dans mon choix. »



L'allocation personnalisée à l'autonomie, destinée aux personnes âgées, remplacera en janvier la prestation spécifique dépendance. Ce nouveau dispositif a pour vocation de moderniser le secteur. Beaucoup d'intervenants craignent que les financements soient insuffisants pour revaloriser les métiers

# Réformée, l'aide à domicile devra intensifier sa professionnalisation

**P**restation d'aide sociale votée par le Parlement au printemps 2001, l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA), deviendra effective au début de l'année 2002 et remplacera la trop décriée Prestation spécifique dépendance qui ne bénéficie aujourd'hui qu'à 130 000 personnes âgées, qu'elles soient restées à domicile ou bien placées en établissement. Bien que l'APA ait engendré une certaine déception dans la frange la plus revendicative du secteur de l'aide aux personnes âgées – certains réclamaient l'inscription d'un nouveau risque « dépendance » sans limite d'âge à la sécurité sociale –, le texte gouvernemental amorce un virage en profondeur sur nombre de points-clés : la récupération de l'aide sur la succession du bénéficiaire a été supprimée, la distribution de l'aide ne se fait plus sous conditions de ressources, et pour la première fois, la professionnalisation du secteur de l'aide à domicile a commencé de recevoir un début de réponse.

Sur ce dernier point, l'APA amorce un tournant à 180 degrés. Jusqu'à présent, tous les gouvernements avaient encouragé le développement d'associations d'aide à domicile dites « mandataires ». Ces structures montées de bric et de broc, tout au long des années 1980-1990, recrutaient les chômeurs(les) en fournissant une main-d'œuvre bon marché aux personnes âgées. Le mouvement s'est amplifié avec l'entrée en vigueur en 1991 de la réduction d'impôts pour les emplois à domicile et les exonérations de charges sociales. L'inconvénient du système est qu'il mobilisait un personnel flottant, peu au fait des besoins réels des personnes âgées et parfois même revendicatif puis-

que certaines aides n'hésitaient pas à traîner devant les prud'hommes des personnes âgées devenues employeurs sans en avoir réellement eu conscience et qui n'avaient pas, de ce fait, respecté le droit social. Cette politique « mandataire » conçue uniquement au prisme des politiques de l'emploi, a été freinée en 2000 lorsqu'un arrêt de la Cour de cassation a interdit le recours à cette formule pour l'aide à domicile des personnes très âgées et très handicapées.

L'APA a pris en compte le message en provenance du judiciaire et l'accent est mis désormais sur un autre type de service : le prestataire. Désormais, l'APA sera attribuée à taux plein aux personnes les plus handicapées à condition qu'elles utilisent ces associations prestataires, qui sont les plus anciennes, ont une réelle expérience du terrain et demeurent employeurs des aides professionnelles qu'elles mettent à disposition des personnes âgées. « Les bénéficiaires très âgés qui refuseraient un service prestataire verraient leur allocation réduite », fait-on remarquer au ministère.

## Des dispositifs différents

● **Gré à gré : l'utilisateur recrute et emploie directement un salarié qui intervient à domicile qui a alors le statut d'employé de maison.**

● **Association mandataire : un organisme agréé « service d'aide aux personnes » est situé dans un cadre d'activité dit « mandataire » lorsque le client demande à ce service de recruter, à sa place, le salarié qui travaillera à son domicile. Le service prend en charge, en contrepartie de frais de gestion, les formalités administratives d'emploi et l'encadrement de l'intervenant. Celui-ci prend alors le statut d'employé de maison, le client étant l'employeur.**

● **Association prestataire : le client fait appel à une association qui recrute un intervenant en vue de fournir une aide à domicile. Dans ce cas de figure, le client rémunère un service et ne devient pas employeur. C'est l'association qui a ce statut d'employeur et qui, à ce titre, règle les formalités administratives.**

Outre ce retour aux sources du prestataire, l'APA a institué un fonds pérenne de modernisation de l'ordre de 500 millions de francs (76,22 millions d'euros), qui sera utilisé essentiellement à la professionnalisation du secteur, et particulier pour la formation.

Une étude de la direction de la recherche, des études économiques et sociales (Drees) du ministère de l'emploi et de la solidarité publiée en octobre 2000 rappelle que sur les 220 000 intervenants à domicile en activité en 1999, 9 % seulement étaient titulaires du diplôme professionnel correspondant (certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile, Cafad). L'étude précisait que les titulaires du Cafad atteignaient 13 % dans les associations prestataires, 9 % dans les associations qui cumulaient une offre prestataire et mandataire et 6 % dans les associations uniquement mandataires. Cet écart a deux causes. D'une part, les structures prestataires sont soumises à une obligation de formation de 2,1 % de la masse salariale, alors que pour les mandataires, elle est de

0,15 %. D'autre part, chez les mandataires, la complexité du système constitue un réel frein. Les personnes âgées étant les employeurs, ces derniers doivent rémunérer la remplaçante de l'aide partie en formation et en plus faire l'avance du salaire de cette dernière qui leur sera remboursée un mois ou deux plus tard. Remonter le niveau de compétence du secteur sera affaire de longue haleine alors que l'APA vise rapidement 800 000 allocataires.

## CONVENTIONS TRIPARTITES

Le secrétariat d'Etat aux personnes âgées souhaite également réformer le diplôme d'aide à domicile, créer des passerelles entre l'aide à domicile et les maisons de retraite, et promouvoir des expérimentations par le biais de conventions tripartites liant les associations aux mairies et aux conseils généraux. Un tel projet est ainsi en cours de négociation à Paris pour, entre autres choses, créer un service d'urgence sept jours sur sept, établir des liens avec l'hospitalisation à domicile (HAD), etc.

Florence Leduc, directrice adjointe de l'Unassad, la plus importante fédération d'associations d'aide à domicile, admet que la volonté de « solvabiliser les personnes âgées au moyen d'une nouvelle aide est tout à fait positive », mais elle doute que les financements mis en place aujourd'hui soient suffisants pour l'avenir. Professionnaliser le métier, créer de véritables filières, réformer le droit social... toutes ces contraintes passent par un goulet d'étranglement unique : la revalorisation rapide de salaires aujourd'hui particulièrement misérables dans des métiers très exigeants et pour lesquels les employeurs ont beau-

coup de mal à recruter. « On ne peut d'ores et déjà pas financer les 35 heures, on ne voit pas comment on va financer le reste », indique Bernard Ennuyer, sociologue et directeur d'une association d'aide à domicile.

Malgré ce pessimisme ambiant, un premier chantier social vient d'ouvrir, celui de la réforme des conventions collectives. Il en existe en effet plusieurs, dont celle de l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR), de l'aide et du maintien à domicile de mai 1983, des salariés du particulier employeur, qui paraît la moins avantageuse, etc. Le gouvernement a fortement poussé pour que s'ouvre une négociation en vue d'une convention collective unique, idée que l'ensemble des syndicats et du patronat approuve. Ce qui permettrait aux différents partenaires de s'adresser d'une voix unitaire aux pouvoirs publics lorsqu'ils réclament par exemple un meilleur financement des prestations pour pouvoir augmenter les salaires. Ce projet exclut, du moins pour l'instant, les particuliers employeurs (et donc les structures mandataires) représentés par leur fédération patronale, la FEPEM, qui ne participe pas à ces réunions. « Un particulier n'a rien à voir avec une association, qui est plus proche d'une entreprise », estime Christiane Morellet, juriste à la FEPEM. Certes, mais pour les salariés, il s'agit bien du même métier, alors que les salaires, le statut, les avantages diffèrent.

Les 15 à 17 milliards de francs (2,28 à 2,59 milliards d'euros) mobilisés pour financer l'APA en 2002 risquent d'être notablement insuffisants en 2003. Mais ce sera alors l'affaire d'un autre gouvernement.

Yves Mamou et Francine Aizicovici

## Le statut des personnels suscite de plus en plus de conflits

**A**ide à domicile depuis plus de vingt-cinq ans, Flora, la cinquantaine, n'a jamais rencontré de problèmes avec les différents employeurs qu'elle a eus, des personnes âgées. Tous ses salaires et primes ont été régulièrement payés et, lorsque l'une d'elles décédait, « la famille était toujours là », dit-elle, pour lui verser ses indemnités de préavis et de licenciement. L'an passé, pourtant, un conflit a surgi. Lorsque la personne dont elle s'occupait depuis quatre ans est décédée, ses héritiers ont écrit à Flora que le notaire se chargerait de son dossier de licenciement. Les mois ont passé et Flora n'a rien reçu. Aussi a-t-elle engagé une action prud'homale en référé, où les héritiers ont été condamnés en juillet dernier. « Je revendiquais juste mes droits : l'attestation de licenciement pour les Assedic, mon certificat de travail et mes indemnités, soit environ 20 000 francs ». Depuis, rien...

Ce genre de difficulté ne survient pas lorsque le service d'aide à domicile est fourni par une association dite prestataire car celle-ci est l'employeur de la salariée et en principe connaît le droit du travail. En revanche, ces problèmes ne sont pas rares quand c'est la personne âgée qui est l'employeur, soit directement, soit via une association dite mandataire qui sert d'intermédiaire pour recruter le personnel et accomplir les formalités, dont la rédaction de la fiche de paie. Cette structure fait alors signer un « contrat de mandat » au bénéficiaire, précisant en principe que c'est bien ce dernier qui est l'employeur. Mais qu'est-ce que cela signifie vraiment pour ces personnes âgées ? Connaissent-elles toutes les obligations légales qu'implique ce statut ? « C'est une situation anormale pour des personnes fragilisées par l'âge car elles n'y comprennent rien, même si elles ont toute leur tête », reconnaît Danièle Béquaert, directrice de l'association Assad à Dunkerque.

Les obligations ne sont pas les mêmes selon que l'association est prestataire ou mandataire

Quant aux héritiers, « bien souvent, ils ignorent que leur parente décédée était employeur et refusent de payer le solde de tout compte », déplore Sylviane Spique, responsable du secteur aide à domicile à la Fédération CGT des organismes sociaux. Les conflits surgissent aussi quand la personne est hospitalisée ou bien part en vacances dans sa famille, par exemple, et oublie qu'elle emploie une salariée. « Il arrive également que la personne souhaite diminuer le nombre d'heures de l'aide à domicile parce que sa santé s'est améliorée, mais les salariées refusent », car elles sont payées à l'heure, observe Danièle Béquaert. « En général, par le dialogue, on arrive à arranger les choses », indique-t-on à l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR).

## SITUATION COMPLEXE

Cependant, souvent, « en cas de litige, la structure reste à l'écart, invoquant le fait qu'elle n'est pas l'employeur », regrette Sylviane Spique. Ou bien « elle pousse la salariée à démissionner pour ne pas faire de vagues et continuer à avoir des clients », s'insurge Nadine Montagne, présidente CGT de la section activités diverses au conseil des prud'hommes de Perpignan. Mais, dans l'affaire, la salariée aura perdu des droits. La situation est d'autant plus complexe que certaines personnes, dont l'état nécessite beaucoup d'heures d'aide à domicile, « basculent du système prestataire, où le volume d'heures est limité par les financeurs, à celui de mandataire, où ce n'est pas le cas », observe

Maryvonne Nicole, secrétaire nationale de la Fédération CFTD santé sociaux. « Mais, dans ce cas, je ne suis pas sûre que les personnes âgées ont bien conscience qu'elles sont alors devenues employeurs. » Plus complexe encore est la situation des bénéficiaires qui cumulent un service d'aide à domicile en prestataire et en mandataire, généralement fourni par la même association et la même salariée.

De plus en plus d'affaires viennent ainsi devant les conseils des prud'hommes où certaines salariées plaident que leur véritable employeur n'est pas la personne âgée mais l'association mandataire. Et obtiennent parfois gain de cause. « A partir du moment où l'aide à domicile est recrutée par l'association, que celle-ci fait les bulletins de paie, règle les salaires, organise les plannings, pour nous il existe un lieu de subordination entre la salariée et la structure, même si un contrat de mandat a été signé par la personne âgée », précise Nadine Montagne. Certaines associations ont ainsi été requalifiées comme prestataires. Ces décisions s'appuient notamment sur un arrêt de la Cour de cassation du 20 janvier 2000.

Malgré ces difficultés, le secteur mandataire se développe. « Ce n'est pas nous qui choisissons la formule – prestataire ou mandataire –, justifie Danièle Béquaert. Nous répondons à une demande. » Cette demande ne reflète pas forcément la volonté des personnes âgées, qui désirent avant tout être aidées, mais la politique des financeurs, comme certaines caisses de retraite, des mutuelles et « beaucoup de conseils généraux », soulignent les associations. Un choix économique privilégiant le système mandataire « parce qu'il est moins coûteux que celui de prestataire », constate l'ADMR. Mais un choix qui risque de déstabiliser les personnes âgées et celles qui les aident.

F. A.

## ▼ Près de 12 % des 60 ans et plus sont « dépendants »

	A domicile	En établissements pour personnes âgées	En établissements psychiatriques ou pour adultes handicapés	Ensemble
NIVEAU 1 (confiné au lit ou au fauteuil)	105 000	118 000	2 000	225 000
NIVEAU 2 (besoin d'aide pour la toilette et l'habillage)	300 000	99 000	4 000	403 000
TOTAL DÉPENDANCE LOURDE	405 000	217 000	6 000	628 000
NIVEAU 3 (besoin d'aide pour sortir)	648 000	135 000	6 000	789 000
TOTAL DÉPENDANCE	1 053 000	352 000	12 000	1 417 000
NIVEAU 4 (non dépendant)	10 509 000	111 000	4 000	10 624 000
NIVEAU DE DÉPENDANCE INCONNU	24 000	17 000	2 000	43 000
<b>ENSEMBLE DES 60 ANS ET PLUS</b>	<b>11 586 000</b>	<b>480 000</b>	<b>18 000</b>	<b>12 084 000</b>

Source : INSEE, enquêtes HID 1998 et 1999

## Un métier de relations humaines

**L**orsque Soraya Bounasri apparaît le matin sur le pas de la porte de l'appartement de Paule et Simone, « c'est la vie qui arrive ! », lancent les deux sœurs, âgées respectivement de 80 et 81 ans. Soraya, 23 ans, salariée d'une association d'aide à domicile, est depuis presque une année auprès de ces deux femmes, à raison d'une heure par jour environ. « Elle fait le ménage, les commissions, la vaisselle, tout, et elle le fait bien », se félicite Paule. Et en plus, elle est « discrète, vaillante, gentille », ajoute Simone. Soraya, qui a obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (Cafad) en 1998 a choisi cette profession « pour la relation humaine ». « Je fais mon travail tout en discutant avec Paule et Simone. J'ai du plaisir à les écouter raconter leur vie. » Paule a été, dans les années 1950, gouvernante chez un ambassadeur dans un pays nordique puis aide-enseignante en France. Sa sœur était professeur de gymnastique. « J'aime bien son côté sportif ; elle a tout un savoir en autodéfense », souligne Soraya. Et Simone de montrer, en souplesse, ce qu'il faut faire « si quelqu'un arrive par derrière et veut l'étrangler ». Son travail n'offre pas tou-

De nombreuses heures travaillées pour un salaire souvent peu élevé, les aides sont en demande de reconnaissance

jours à Soraya des relations aussi agréables. « Certaines personnes me traitent comme un esclave. » D'autres, quand « elles perdent la tête, nous traitent de voleuse. Ça fait mal. »

Chaque jour, elle se rend chez quatre ou cinq personnes ; elle a à peine le temps de grignoter un sandwich. Depuis peu, elle assure aussi un service d'astreinte la nuit pour arrondir ses fins de mois. Son salaire varie entre 5 000 et 6 000 francs net par mois, selon le nombre d'heures travaillées. Elle pense que son métier mériterait « un peu plus de reconnaissance ». En janvier, elle intégrera peut-être une école d'aide-soignante. « Mais je garderai toujours le contact avec Paule et Simone. On ne peut pas casser une telle relation. »

F. A.

Françoise, 30 ans, aide-soignante, a fait, elle, le choix de travailler dans une maison de retraite. Employée depuis onze ans dans un établissement public de long séjour, où vivent des personnes dépendantes, elle estime qu'elle peut ainsi « suivre les personnes dans leur globalité. » Ce qui lui importait surtout, c'est « de travailler en équipe. Cela permet d'avoir d'autres avis, et on n'est pas seule dans les moments difficiles ». Ces moments, ce sont « les fins de vie, ou quand les personnes sont agressives et refusent les soins ».

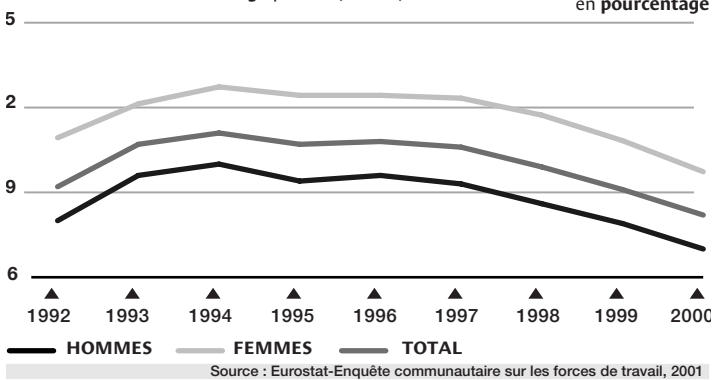
Présente de 21 heures à 7 heures du matin, soit 35 heures en moyenne par semaine pour un salaire de 10 500 francs net, Françoise a rarement le temps de se reposer. « La nuit, il faut gérer les angoisses des personnes âgées. Les appels sont fréquents. » Ce métier, qu'elle pense continuer à exercer longtemps, est de plus en plus difficile, car les personnes arrivent en maison de retraite « de plus en plus âgées et dépendantes ». Mais pour elle, le plus pénible, c'est « le manque de personnel. Il faut aller vite. On a l'impression de faire du travail bâclé. »



## EUROPE

## ▼ Le chômage est au plus bas depuis 1992

Évolution du taux de chômage par sexe, EU-15, 1992-2000



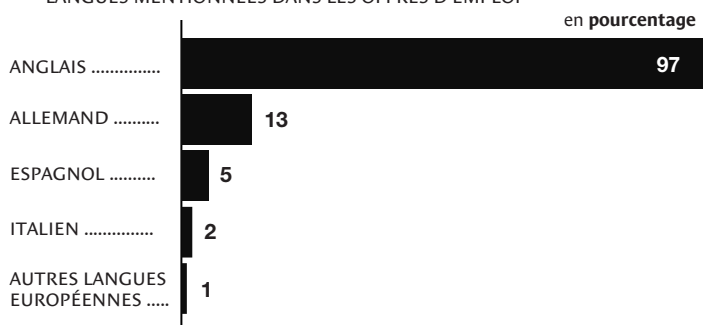
■ **LE NOMBRE TOTAL DE CHÔMEURS RECENSÉS** au sein des Quinze est descendu en 1999 sous les 16 millions pour la première fois depuis 1992. En 2000, cette tendance s'est confirmée : le taux de chômage annuel a atteint 8,2 %, contre 9,1 % en 1999, mais 4,0 % aux États-Unis et 4,7 % au Japon. Les chiffres de 2001 ne devraient pas être aussi favorables suite au ralentissement économique et aux conséquences des attentats du 11 septembre aux États-Unis.

■ **DE 1999 À 2000, C'EST EN BELGIQUE, EN ESPAGNE** et en France que le taux de chômage a reculé le plus, mais l'Espagne est aussi le pays européen où le chômage reste le plus élevé (14,1 %). L'UE totalisait en 2000, 14,2 millions de chômeurs, soit 8,2 % de sa force de travail. Cette diminution de 0,9 point par rapport à 1999 confirme le recul amorcé en 1996. Le taux de chômage a baissé dans tous les États membres. Les améliorations les plus nettes ont été observées en Espagne et en Irlande.

## FLASH APEC / « LE MONDE »

## ▼ Les employeurs veulent des salariés bilingues

LANGUES MENTIONNÉES DANS LES OFFRES D'EMPLOI



Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ **38 % DES OFFRES D'EMPLOIS DE CADRES** mentionnent la maîtrise d'une langue étrangère. Ce taux a fortement crû en quelques années. Il n'était que de 28 % en 1993.

■ **L'ANGLAIS EST LA LANGUE EUROPÉENNE LA PLUS DEMANDÉE** par les entreprises (97 %), devant l'allemand, dont l'importance diminue d'année en année, y compris dans les régions frontalières de l'Allemagne. Les autres langues sont très minoritaires.

La mention de langues étrangères concerne essentiellement des offres d'emplois pour les fonctions liées à la production industrielle. Les secteurs les plus demandeurs sont, entre autres, la chimie, l'automobile et, hors industrie, les transports aériens.

## Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
<b>ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2001 (en % sur un an)</b>											
	1,7	2	0,6	1,9	3,0	3,4	2,8	2,3	0,3***	1,5**	-0,6**
<b>STRUCTURE DE L'EMPLOI 2000</b>											
part de l'emploi salarié.....	72	70	77	76	54	73	65	75	81	ND	ND
part de l'emploi à temps partiel.....	18	17	19	21	8	17	9	41	25	ND	ND
<b>TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)</b>											
Hommes + femmes (15-64 ans).....	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans).....	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
<b>DURÉE DU TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)</b>											
	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	ND	ND
<b>ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1<sup>er</sup> trim 2001</b>											
	3,6	3,1	2,7*	3	3,3	3,5	2,3	4,9	4,6*	4*	ND
<b>TAUX DE CHÔMAGE août 2001 (en %)</b>											
Hommes + femmes.....	7,6**	8,3**	7,9	6,8	13	8,5**	9,5 (avr. 01)	2,3 (juin 01)	5,1 (juin 01)	4,9	5**
Moins de 25 ans.....	15,1**	16,4**	9,5	17,1	25,2	18,5**	28,3	4,1	12	11,3	9,8**
<b>PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)</b>											
	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

N. D. : non disponible / \* 2<sup>e</sup> trim. 2001 / \*\* juillet 2001

## Le marché du travail français

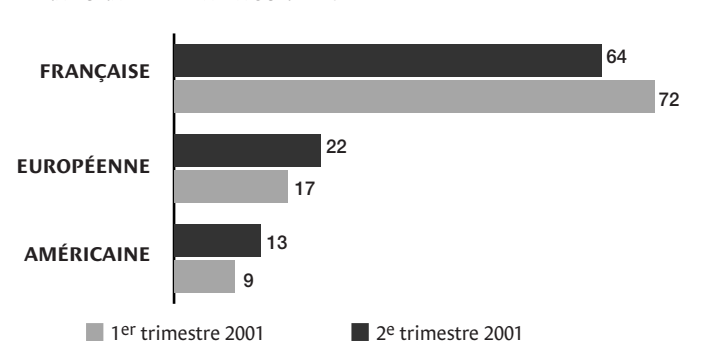
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES</b>		
	16,8 % (juillet)	0*
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE</b>		
	30,9 % (juillet)	-4,1*
<b>EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :</b>		
CDD.....	929*	+4,7 %
INTÉRIM.....	260*	-8,7 %
APPRENTIS.....	605*	+10 %
CONTRATS AIDÉS.....	407*	-11,9 %*
<b>SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)</b>		
Femmes.....	7 116*	+1,6 %
Hommes.....	9 000*	+3,8 %
<b>SMIC (en francs)</b>		
Horaire.....	43,7 (juillet)	+3,8 %
Mensuel.....	7 388 (juillet)	+4 %
<b>NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)</b>		
	1 072 258***	-4,2 %

\* en points \*\* chiffres mars 2001 \*\*\* (déc. 2000) Sources : Insee, Dares, CNAF

## FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

## ▼ Près d'un quart des embauches sont européennes

NATIONALITÉ DE LA MAISON MÈRE



Source : Syndicat du conseil en recrutement-Syntec

■ **AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2001**, la majorité des missions de recrutement des cabinets membres du Syntec ont été réalisées pour le compte d'entreprises dont la maison mère est française : 399 missions sur un total de 621, soit 64 %.

Ce pourcentage affiche un léger fléchissement par rapport au premier trimestre, où il s'élevait à 72%.

■ **EN REVANCHE, LA PART DES MISSIONS** menées pour des sociétés dont la maison mère est européenne est en progression : 22%, contre 17%. Le constat est identique pour les entreprises d'origine américaine : leur proportion atteint 13%, alors qu'elle n'était que de 9% au premier trimestre.

## La Haute-Alsace veut constituer sa « metrology valley »

## MULHOUSE

de notre correspondant  
La métrologie ne fait pas la pluie et le beau temps, c'est la science de la mesure. Ou, plus précisément, les sciences et les techniques liées aux mesures, une discipline qui a pris du poids en se développant au-delà des secteurs traditionnels de l'industrie, dans les biotechnologies et la protection de l'environnement notamment. Il n'y a pas de vie sans mesures : « Si les outils qui mettent en œuvre les sciences de la mesure ne fonctionnent plus, tout s'arrête : de la balance du boucher aux feux de signalisation, des instruments de bord de l'automobile au chauffage de l'appartement, en intégrant tous les appareils domestiques, y compris le téléphone portable et le micro-ordinateur », souligne Jean Ueberschlag, député-maire RPR de Saint-Louis (Haut-Rhin).

Le sens de la mesure, le goût de la précision transmis par la Suisse voisine et surtout le souci de doter sa ville de 20 000 habitants d'un « centre de compétences de haut niveau » l'ont poussé à initier le Pôle régional et international des sciences de la mesure (Prism3). « La vocation de Prism3, explique son président, Patrick Berdillon, directeur industriel du groupe Sofimeca, est de recenser et fédérer les besoins et les compétences en métrologie, de les mettre à la disposition du tissu industriel, de promouvoir la métrologie dans tous les domaines et de développer des partenariats avec l'ensemble des professions concernées. » L'objectif étant de créer, à travers un réseau d'échange d'informations, d'expertise et d'assistance technique, les bases d'une « metrology valley » dont Saint-Louis se veut la capitale.

Ce projet s'inspire du modèle de la « Biovalley », le réseau fédérant les entreprises et les instituts de recherche en biotechnologie en Alsace, au Pays de Bade (Allemagne) et à Bâle (Suisse). Le maire de Saint-Louis espère attirer ainsi, à

Les industriels de la région bénéficieront désormais d'un centre de ressources en matériels et moyens de mesure

terme, un bon nombre de micro-entreprises industrielles ou de services spécialisées dans les sciences de la mesure. La « metrology valley » va être dotée d'une plate-forme technologique, mise à la disposition des PME-PMI. Elle est inscrite au contrat de plan Etat-région 2000-2006. Il s'agit d'un centre de ressources en matériels et moyens de mesure pour répondre aux besoins des industriels de la région. En attendant de disposer d'un pôle fixe, Prism3 est hébergée à la mairie de Saint-Louis.

Créée en juillet 2000 par des industriels, des chercheurs et des institutionnels, cette association compte 40 adhérents. « Nous sommes en contact avec 120 entreprises

## Saint-Louis : une ville proche du plein emploi

Accolée à la Suisse et à l'Allemagne, Saint-Louis est sans doute la ville de 20 000 habitants qui affiche le plus faible taux de chômage en France. Sur une population active de 10 000 personnes, on compte 5 000 travailleurs frontaliers salariés à Bâle ou en Allemagne.

Pour l'ensemble de la zone d'emploi du pays de Saint-Louis, qui comprend 42 communes et 67 000 habitants, le taux de chômage s'élevait à 2,9 % au premier trimestre contre 4,7 % pour l'ensemble du Haut-Rhin.

Saint-Louis abrite sur son territoire l'aéroport de Bâle-Mulhouse, cinquième aéroport de province en France et troisième aéroport suisse, avec 3,8 millions de passagers en 2000. C'est le siège et la plate-forme aéroportuaire de Crossair, la filiale régionale de Swissair, qui dessert 42 villes européennes en vols réguliers directs depuis Bâle-Mulhouse.

Saint-Louis dispose d'une zone industrielle de 20 hectares et d'une réserve de 90 hectares de terrains pour de nouvelles implantations à proximité de l'aéroport binational.

et organismes qui ont manifesté leur intérêt pour notre action », indique Patrick Berdillon. Prism3 estime pouvoir apporter des solutions aux problèmes métrologiques les plus complexes grâce à ses experts et à un réseau de professionnels. Sur son site Internet www.prism3.com l'association met trente disciplines technologiques en ligne, au service de ses clients métrologues. « Nous cherchons à mutualiser les moyens de mesure existant au sein des entreprises partenaires du pôle. » Elle accompagne les créateurs d'entreprises dans leurs démarches, propose de les accueillir au sein d'une pépinière d'entreprises, partenaire du pôle. Et assure aussi une formation initiale ou continue. « Nous préparons la mise en place pour septembre 2003 d'une licence professionnelle en métrologie en partenariat avec l'université de Haute-Alsace et le lycée Mermoz de Saint-Louis », indique Paul Smigielski, vice-président de Prism3 chargé de la formation et du département optique.

Fondateur de Holo3, société spécialisée dans l'holographie, Paul Smigielski est conseiller scientifique à l'institut de recherche franco-allemand ISL de Saint-Louis. Pour devenir la capitale de la « metrology valley » et prendre une mesure d'avance sur les autres villes alsaciennes, Saint-Louis met en avant son implantation à proximité des sièges mondiaux des groupes pharmaceutiques Novartis et Roche, de producteurs d'instruments de mesure pour l'industrie (Sappel, Endress-Hauser, Sart von Rohr) et de grands utilisateurs de la métrologie (Peugeot-Mulhouse, Clariant, Trench, Raymond, Aériat, Sofimeca). Selon Prism3 les entreprises fortement impliquées dans la « metrology valley » emploient 25 000 personnes.

gy valley » et prendre une mesure d'avance sur les autres villes alsaciennes, Saint-Louis met en avant son implantation à proximité des sièges mondiaux des groupes pharmaceutiques Novartis et Roche, de producteurs d'instruments de mesure pour l'industrie (Sappel, Endress-Hauser, Sart von Rohr) et de grands utilisateurs de la métrologie (Peugeot-Mulhouse, Clariant, Trench, Raymond, Aériat, Sofimeca). Selon Prism3 les entreprises fortement impliquées dans la « metrology valley » emploient 25 000 personnes.

## TECHNIQUES D'ÉTALONNAGE

La tenue, du 22 au 25 octobre, du 10<sup>e</sup> Congrès international de métrologie, organisé tous les deux ans par le collège métrologie du Mouvement français pour la qualité, consacre les efforts de Prism3 et légitime Saint-Louis à porter, au moins pour quatre jours, le titre de capitale de la métrologie. 800 chercheurs, scientifiques et praticiens de 24 pays vont participer à un programme de 170 conférences et à une session d'Euromet, l'organisme fédérant les 26 instituts nationaux de métrologie en Europe.

Ce congrès a pour ambition de faire notamment le point sur les techniques d'étalonnage et de mesure originales, ainsi que sur leurs implications dans l'industrie, l'environnement, l'économie et la qualité. Paul Smigielski attend de ce congrès « des avancées dans les technologies optiques ». Michel Faupel, autre vice-président de Prism3 et chercheur chez Novartis à Bâle, suivra les progrès de la biométrie, science de la mesure appliquée aux structures biologiques. Un domaine, souligne-t-il, dont les retombées sur l'étude des protéines issues de l'activation du génome « constituent la science de demain ».

Adrien Dentz

★ Contacts : www.prism3.com

## DÉPÊCHE

■ **VIIEILLISSEMENT DE LA POPULATION** : d'ici à 2030 le vieillissement de la population affectera toute la France mais touchera plus particulièrement la moitié nord du pays, hormis l'Île-de-France, qui pourrait devenir la région la plus jeune de l'Hexagone, indique une étude de l'Insee, intitulée « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », parue mi-septembre. Si les tendances observées au cours des périodes récentes se maintiennent, la population métropolitaine continuera d'augmenter, passant de 58,7 à 63,9 millions d'habitants entre 2000 et 2030, projette l'institut statistique. Toutefois cette hausse se concentrera dans les régions du sud et, dans une moindre mesure, dans un croissant partant de l'Île-de-France en direction des Pays de la Loire et la région Centre. D'ici trente ans, cinq régions devraient accueillir un tiers de la population (33,6 %) : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Aquitaine (contre 30,7 % en 2000). L'Île-de-France devrait maintenir son poids dans la population française (un habitant sur cinq), en gagnant 10 % de population.

## AGENDA

● **L'ENTREPRISE ÉCLATÉE ET SON MANAGER** : le Centre de perfectionnement aux affaires (CPA) organise le 9 octobre de 14 h 30 à 20 heures un colloque intitulé « L'entreprise éclatée et son manager ». La mondialisation, l'externalisation et Internet concourent au morcellement de l'entreprise. Dans ce contexte, l'entreprise éclatée est-elle l'organisation de référence pour le siècle à venir ? Ce débat est organisé au CPA, 6-14, avenue de Champerret, à Paris 75017. Renseignements : tél : 01-44-09-34-71 ; fax 01-44-09-34-99.

■ **CENTENAIRE DE LA LOI DE 1901** : un colloque « Associations et syndicalisme, spécificités, complémentarités et/ou concurrence » est organisé au Conseil économique et social, le 11 octobre, de 9 h 30 à 17 h 30, palais d'Iéna, 9, place d'Iéna, Paris 75116. Reconnu en 1884 pour les syndicats et en 1901 pour les associations, ils ont en commun leur fonction de lien social et leur caractère d'organisation militante collective, expliquent les organisateurs. Renseignements : Regards international : 8, rue Fallempein, 75015 Paris, tél : 01-45-78-36-00. Fax : 01-45-78-63-69.

■ **INTERNET** : l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Bretagne (ENST) organise, dans le cadre des entretiens Sciences et éthique, une rencontre les 19 et 20 octobre à Brest, au Quartz, de 9 heures à 19 heures, sur le thème : « Internet, la substantifique Toile : science en jeu, jeu de pouvoirs ». En 2001, ces entretiens abordent trois thèmes : la démocratie, l'éducation et le développement des connaissances scientifiques. Renseignements : 3B conseils : 01-40-51-83-87, à Brest : 02-98-41-46-05.

## INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale  
**MBA**

SCIENCE S PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 11 octobre 2001 à 18h30 dans nos locaux  
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : http://mba.science-po.fr - E-Mail : mba@science-po.fr



## LIVRES

par Marie-Béatrice Baudet

## Exception française

LE DRESSAGE DES ÉLITES. DE LA MATERNELLE AUX GRANDES ÉCOLES, UN PARCOURS POUR INITIÉS

de Marie-Laure de Léotard, Plon, 242 p., 14,10 €, 92,49 F.

Ce titre donne le ton. Marie-Laure de Léotard ne s'intéresse pas à la formation des élites, mais à leur « dressage ». Et la journaliste, pour appuyer ce choix sémantique, multiplie chiffres, anecdotes et témoignages, dont l'assemblage lui permet d'affirmer clairement qu'« en France le destin scolaire se scelle avant seize ans ». Et pas le mieux du monde, argumente-t-elle, « puisque l'égalité des chances chère à Jules Ferry et à ses successeurs » est battue en brèche. L'école est « devenue une impitoyable machine à trier les meilleurs éléments, et ce, depuis leur plus jeune âge, aussi bien dans les collèges privés que dans les grands lycées publics » au détriment des élèves les moins doués et les moins résistants au stress.

Le livre est destiné aux parents, évidemment soucieux de ne faire aucun faux pas dans l'éducation de leurs chérubins. Qu'ils s'accrochent ! Car dès la maternelle, à en croire l'auteur, le rouleau compresseur se met en marche. Et les grands vainqueurs de cette course à l'excellence ne sont pas forcément les enfants de cadres supérieurs ou des familles les plus riches. Les heureux élus sont les fils et les filles de professeurs. Une statistique : alors que les enseignants ne représentent que 4 à 5 % de la population active, leurs rejetons occupent 25 % des places de la promotion 2000 d'HEC et 42 % de celle de Centrale. Pourquoi cette surreprésentation ? Parce que, répond Marie-Laure de Léotard, « l'opacité grandissante des voies de la réussite scolaire rend précieuse la connaissance intime du système éducatif qu'ont les enseignants ».

L'ouvrage ne livre pas véritablement d'informations nouvelles sur des sujets sur lesquels chercheurs (notamment Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mouro, du CNRS) et fins connaisseurs du système éducatif (François Dubet et Marie Duru-Bellat, par exemple) ont déjà beaucoup planché : rythmes scolaires, établissements sacrifiés, ascenseur social, grandes écoles... Mais il a le mérite de proposer une synthèse tout à la fois sérieuse et facile de lecture. On relit ainsi avec plaisir certaines petites phrases assassines prononcées par tel ou tel acteur de la vie politique. « L'ENA, c'est un concours d'entrée et un concours de sortie. Entre les deux, il n'y a rien », a déclaré Jean-Pierre Chevènement, de la promotion Stendhal (1965), la même que celle de Lionel Jospin.

Deux chiffres donnent un peu froid dans le dos : service militaire inclus, la scolarité d'un polytechnicien revient à 229 000 euros (1 500 000 francs). Quant à un énarque, il coûte à la collectivité 129 582 euros (850 000 francs) par élève et par an. Question : combien ces élites nous rapportent-elles ? L'auteur ne cherche pas franchement à le savoir. Pourtant, on peut imaginer qu'un certain nombre d'énarques et de polytechniciens placés à la tête de grands groupes ont œuvré à leur valorisation.

Si le livre ne tombe à aucun moment dans la caricature, on peut néanmoins regretter que les alternatives proposées au système éducatif français, présenté comme une exception mondiale lors d'un panorama un peu succinct, soient réduites à un service minimum. Faut-il supprimer les « prépas » ? Faut-il mettre l'ENA à la casse ? Et ensuite ? Immobilisme ou révolution ? Les réponses restent évasives, les propos prudents. On retrouverait presque le ton des mille et un rapports sur l'éducation nationale écrits en vue de sa réforme.

## PARUTIONS

## ● LE STRESS AU TRAVAIL, de Patrick Légeron.

Que la personne qui n'est pas stressée lève le doigt... Dans sa conclusion, Patrick Légeron souligne en effet qu'« il existe un stress du non-travail dont il serait bien hasardeux de dire qu'il est moins éprouvant » que le stress au travail.

A la fois psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne et directeur d'un cabinet de conseil aux entreprises sur les problèmes du stress, l'auteur poursuit et amplifie les travaux qu'il avait menés dans un précédent ouvrage consacré à « La peur des autres : trac, timidité et phobie sociale », passant simplement de la vie personnelle au monde professionnel.

Patrick Légeron vise surtout à faire prendre en compte le coût du stress. Le thème est décliné de manière ludique et synthétique. L'ouvrage comporte en effet beaucoup d'encadrés, voire de tests. Il y a notamment une savoureuse typologie des « personnalités difficiles à vivre au travail » : l'anxieuse, la paranoïaque, l'obsessionnelle, l'histrionique, la narcissique, l'évitante et l'agressive. Chacun pourra y retrouver ses petits. (éd. Odile Jacob, 2001, 380 p., 21,34 €, 140 F).

## ■ LE CV POUR LES NULS, de Joyce Lain Kennedy et Alain Dumesnil.

First Editions complète sa collection des « Nuls » en abordant cette fois tous les problèmes liés à la rédaction d'un curriculum vitae. Ce manuel traite de la question en six parties. Le CV est d'abord présenté comme un argumentaire de vente. Ensuite, des conseils sont dispensés aux jeunes postulants pour élaborer un CV de qualité. La mise en ligne (toujours d'actualité ?) du CV sur Internet est abordée. De manière plus classique, la gestion des handicaps, une liste de conseils, mais aussi d'erreurs à éviter, ainsi que de nombreux exemples, complètent ce guide pratique, de facture somme toute assez classique.

L'ouvrage d'origine a été rédigé par un journaliste californien qui tient la rubrique « Careers » du *Los Angeles Times* et a été adapté pour la France par Alain Dumesnil, expert en recrutement, salarié du cabinet de chasseurs de tête Arthur Hunt (First Editions, 278 p., 21,90 €, 143,65 F).

## ■ DICTIONNAIRE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, d'Alain Beitone, Antoine Cazorla, Christine Dollo et Anne-Marie Draï.

Voilà un dictionnaire de plus pour les étudiants ! Les quatre auteurs, respectivement professeur en lettres supérieures au lycée Thiers de Marseille, directeur du département de langues étrangères appliquées à l'université de Provence (Aix-en-Provence), responsable de la préparation au Capes à l'IUFM d'Aix-Marseille et professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Saint-Charles de Marseille, s'adressent à un public de lycéens (première, terminale) mais surtout aux étudiants qui sont en première ou en deuxième année d'économie. Les auteurs passent en revue 1 500 définitions courtes. Une vingtaine de thèmes plus généraux, comme la croissance, le marché, les prix, la politique économique, bénéficient de synthèses plus étoffées (Armand Colin, coll. « Dictionnaire économie », 448 p., 21,34 €, 140 F).

## ■ DICTIONNAIRE DE GESTION, d'Elie Cohen

Il s'agit de la troisième édition revue et augmentée du « Cohen », comme les étudiants de faculté en économie et en gestion ont désormais coutume de l'appeler. Clair et synthétique, cet usuel de la gestion conserve les qualités de ces deux précédentes mises à jour (Ed. La Découverte, 2001, 17,90 €, 117,42 F).

## ■ STRATÉGIES D'EXTERNALISATION, de Jérôme Barthélemy

Diplômé de l'Essec et titulaire d'un doctorat ès sciences de gestion d'HEC, l'auteur met, notamment, en garde contre les décisions d'externalisation prises à la hâte. Son livre propose une méthodologie aux dirigeants désireux de s'inscrire dans un processus d'externalisation, en essayant de répondre aux questions qu'ils peuvent (ou devraient) se poser au cours de la mise en place du dispositif (Dunod, 168 p., 25,15 €, 165 F).

## Les directeurs financiers se soucient davantage de la création de valeur

La vague des fusions-acquisitions de ces dernières années bouleverse la fonction de directeur financier dans les entreprises. Quand le paysage économique était relativement stable, ce responsable des comptes et de la trésorerie pouvait se contenter d'assurer la comptabilité et de dire à la direction générale comment se portait l'entreprise grâce aux indicateurs dont il assurait la mise à jour et l'interprétation.

Depuis que les croissances externes se sont multipliées, il est associé dès le début à l'identification de l'entreprise à racheter, au montage juridique qui permet l'achat ; il surveille la bonne fin de la fusion, s'assure que les bienfaits du rapprochement sont bien au rendez-vous et le fait savoir au marché, via la communication institutionnelle. « Il ne peut plus se contenter de rester assis sur la banquette arrière », résume Philippe Bellavoine, associé PricewaterhouseCoopers, qui a piloté une étude sur l'évolution de la fonction financière de mars à juin 2001.

Cette étude a interrogé 165 directeurs financiers d'entreprises importantes puisque 68 % d'entre elles réalisent un chiffre d'affaires supérieures à 1 milliard d'euros. 78 % des directeurs interrogés utilisent les services de plus de dix salariés. Leurs entreprises sont situées en Belgique, en France et au Luxembourg.

Plus l'entreprise est grande, plus le directeur financier se sent investi d'un rôle de « copilote ». Même dans les plus petites, il s'en trouve encore 60 % pour dire qu'au-delà du contrôle des coûts et du traitement des opérations comptables de facturations et de paie, ils doivent de plus en plus « fournir des informations appropriées et pertinentes dans le but d'aider la prise de décision ». Mais ces tâches plus nobles ne représentent pour l'instant que 30 % de leur temps.

Environ 40 % d'entre eux envisa-

Véritables chefs d'orchestre, ils ont aussi pour mission de trouver des capitaux, d'assurer la transparence de l'entreprise et de motiver son personnel

gent une réorganisation de leur fonction, notamment pour y faire une plus grande place à la formule du « centre de services partagés », qui suppose le regroupement des comptabilités clients et fournisseurs des unités et des filiales, par exemple. Cela peut aller jusqu'à l'utilisation de sous-traitants pour assurer ces saisies afin d'affecter les collaborateurs à des tâches « à plus forte valeur ajoutée » : gestion de la performance, management de projet ou communication financière. Ce qui nécessite de renforcer les compétences de ces collaborateurs.

## DONNÉES SOCIALES

Tous sont conscients de la nécessité de boucler de plus en plus vite les comptes de chaque mois pour accroître la visibilité de la direction. Neuf jours en moyenne pour boucler les comptes, c'est trop long, surtout comparé aux Etats-Unis. 23 % seulement utilisent Internet pour ce faire, mais tous y voient une solution d'avenir. Autre insatisfaction : « Nos informations sont trop financières », dit l'une des personnes interrogées. Le directeur financier doit pouvoir intégrer dans ses analyses des données sociales ou techniques.

Tous sont conscients qu'ils ont des progrès à faire dans le domaine de la comptabilité de gestion. En effet, l'analyse de la rentabilité

par combinaison croisée multicritère (produit, client) est encore une pratique minoritaire.

La création de valeur est une préoccupation de plus en plus forte. Surveiller que le cours de l'action de l'entreprise n'est ni surévalué ni sous-évalué, optimiser les dividendes et le faire savoir ne suffit pas. Encore faut-il faire prendre conscience du haut en bas de l'entreprise si celle-ci crée ou non de la valeur. La moitié des personnes interrogées envisagent donc d'établir dans les deux prochaines années un lien officiel entre les objectifs, la gestion de la performance et le processus budgétaire et la rémunération des salariés. Les voies chargées de missions pédagogiques : « Nous devons trouver les moyens de traduire le concept de création de valeur pour l'actionnaire en indicateurs opérationnels. »

Il leur faut aussi épauler l'innovation, qui peut se révéler un outil précieux de création de valeur. Malheureusement, très peu d'entreprises ont mis en place des procédures pour favoriser cette innovation : moins de 10 % des directeurs financiers disent avoir créé des structures de type incubateur ou de capital-risque, alors que cette proportion est de 25 % aux Etats-Unis.

Est-ce que les fusions-acquisi-

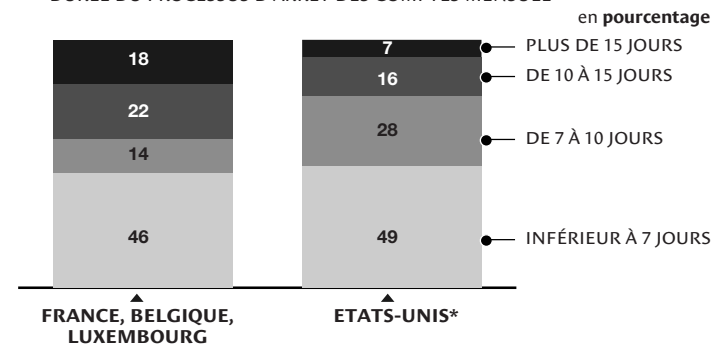
tions n'ont pas perturbé cette évolution du rôle des directeurs financiers vers des fonctions plus stratégiques ? Plus précisément, les fusions ne leur ont-elles pas fait perdre leur autonomie en transportant les centres de décision hors du pays d'origine, voire outre-Atlantique ? « La réponse est double, déclare Philippe Bellavoine. Dans les grandes entreprises françaises, belges et luxembourgeoises, qui ont le plus souvent pris l'initiative de ces fusions, les directeurs financiers ont vu leurs fonctions s'enrichir et se complexifier. En revanche, dans les entreprises rachetées et devenues filiales ou unités de production, il est exact que les responsabilités financières ne sont pas aussi étendues, le plus souvent la gestion de la trésorerie leur échappe puisqu'elle est traitée au siège. Pourtant, les Américains sont en train de mettre au point des systèmes de gestion plus décentralisés qui donnent un vrai rôle au directeur financier local, par exemple en matière de création de valeur et de contrôle des performances. »

Trouver des capitaux, assurer la transparence de l'entreprise, motiver son personnel, surveiller les coûts et favoriser la création de valeur : le directeur financier devient chef d'orchestre.

Alain Faujas

## ▼ Les Européens légèrement en retard

DURÉE DU PROCESSUS D'ARRÊT DES COMPTES MENSUEL



\*Étude : Consolidation and the Reporting Function in U.S. Multinational Enterprises, PricewaterhouseCoopers, 1999. Source : GFO Survey

## Les « mesures d'âge » ont encore un bel avenir

Les mêmes causes vont-elles produire les mêmes effets ? Syndicalistes et observateurs de la gestion de l'emploi craignent aujourd'hui que le ralentissement économique ne fasse retrouver aux entreprises le goût des « mesures d'âge » pour diminuer leurs effectifs.

Cette inquiétude ne se traduit pas, pour l'instant, dans les chiffres : le taux de chômage des plus de 50 ans a diminué puis augmenté au même rythme que celui des moins de 50 ans. Surtout, comme l'expliquait Charles-Henry Besseyre des Horts, professeur à HEC, dans l'introduction d'un colloque sur « Les mutations du marché du travail » organisé par l'Anvie (sciences de l'homme & entreprises) en juin dernier, « dans le contexte démographique actuel, les stratégies de gestion des compétences des entreprises doivent intégrer la gestion des âges ».

Il était encore admis, il y a quelques mois, que les entreprises devaient anticiper les départs massifs en retraite qui allaient intervenir dans les prochaines années en « maintenant au travail » les salariés les plus âgés. Les gouvernements avaient d'ailleurs profité de deux embellies précédentes du marché de l'emploi pour pénaliser le recours aux préretraites « classiques » financées par le Fonds national pour l'emploi (amendement Delalande de 1986, durci à l'automne 1998 par Martine Aubry), avant

Les managers continuent d'associer « l'innovation » et la « compétence » à la jeunesse, « l'expérience » et la « résistance au changement » aux quinquas

de le remplacer par un dispositif moins onéreux pour les caisses de l'Etat, la « cessation d'activité de certains travailleurs salariés » (CATS – décret du 9 février 2000). Le Medef ne clamait-il pas au printemps dernier la nécessité « d'inverser » la politique des mesures d'âge ?

Le thème de la « gestion des travailleurs âgés » semblait donc promis à un bel avenir. Au point que certains acteurs du marché du travail – recrutement, intérim, formation – se sont proposés de faire du « quinquas » un créneau, une niche qui méritait d'être vendue aux directions des ressources humaines. Le groupe QuinCadres, spécialisé dans le recrutement de cadres âgés, vient ainsi de lancer Seniors Institut, qui serait « le premier organis-

me de formation exclusivement dédié aux cadres de 50 ans ».

Mais les pessimistes observent que, loin de s'essayer à « lisser » l'effet démographique sur leur pyramide des âges, les entreprises ont continué, pendant les années d'expansion, à utiliser le CATS, les préretraites Unedic, mais aussi et de plus en plus les « préretraites maison », utilisant les congés de fin de carrière, les versements de rente par des tiers assureurs, et bientôt, les comptes épargne-temps et l'épargne salariale.

## CROYANCE PARTAGÉE

Entre la fin 1999 et le début 2001, des accords de branche prévoyant la suppression en quatre à cinq ans de dizaines de milliers d'emplois de travailleurs âgés ont été signés dans l'automobile (25 500), la chimie (4 000), les banques (20 000), le papier-carton, la presse... Un représentant de Saint-Gobain remarquait, lors du même colloque, que, dans une entreprise comme la sienne, où les salariés rentrent jeunes et demeurent, « l'adaptabilité des anciens aux chocs technologiques et organisationnels est extrêmement limitée ». La recherche de gains de productivité par l'entreprise et l'absence de motivation des salariés âgés pour la mobilité – surtout quand les conditions de départ en préretraite sont intéressantes – se rencontrent pour favoriser le remplacement des plus âgés par de jeunes recrues. « Au bout du compte, peu de personnes ont finalement été concernées, ces dernières années, par la problématique de l'adaptation de leurs compétences », observait-il. CQFD.

Mais, pour Thomas Troadec, chercheur au Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI) et spécialiste des relations intergénérationnelles dans les entreprises, la mise à l'écart des travailleurs âgés est surtout le résultat d'une « croyance partagée » par la majorité des dirigeants et managers. L'argument de la productivité individuelle tient de moins en moins dans des organisations dont la performance est la résultante de l'addition des compétences, de la

coopération entre acteurs. L'âge n'est alors plus un critère... « A force de stigmatiser ses représentations à l'égard de ses salariés âgés, l'entreprise les pousse à s'asseoir dans le seul rôle qu'elle a bien voulu leur fournir, générant ainsi ses propres effets de vieillissement. »

L'argument de la résistance au changement ne tient guère plus longtemps. Telle grande entreprise publique devenue privée recrutait des « jeunes », espérant inoculer ainsi le virus de l'innovation. L'étude sociologique de terrain montre que les jeunes sont justement venus chercher dans l'entreprise... les avantages hérités du « statut » antérieur, alors que les plus âgés, soucieux de maintenir la qualité du « service », étaient devenus des moteurs de l'innovation ! Dernier argument, celui de la compétence technique. La même enquête, menée dans le département informatique de l'entreprise, montre effectivement que les « vieux » ne maîtrisent pas les « nouvelles technologies ». Mais ils connaissent en revanche les utilisateurs, leurs attentes, leurs réactions, leurs pratiques... Plutôt que de « gérer les âges de la vie professionnelle » en s'interrogeant sur les spécificités supposées de chacun d'entre eux (innovation, expérience, transmission...), mieux vaudrait s'interroger, estime Thomas Troadec, sur le moyen de brouiller les frontières entre les âges pour mettre en coopération les compétences réelles.

Antoine Reverchon

2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles commerciaux du CNAM

**2 Formations diplômantes**

- Niveau II Mercatique-vente homologué (Bac+4)
- DESS Mercatique-vente (Bac+5)
- Préparatoire : "La Fondamentale"

Brochure et renseignements : ICSV-CNAM  
292, rue St Martin - 75141 PARIS Cedex 03.  
Courrier électronique : [dail@icnam.fr](mailto:dail@icnam.fr)  
Tél. 01 40 27 26 15 ou 27 21

**icsv**  
cheppault@icnam.fr